

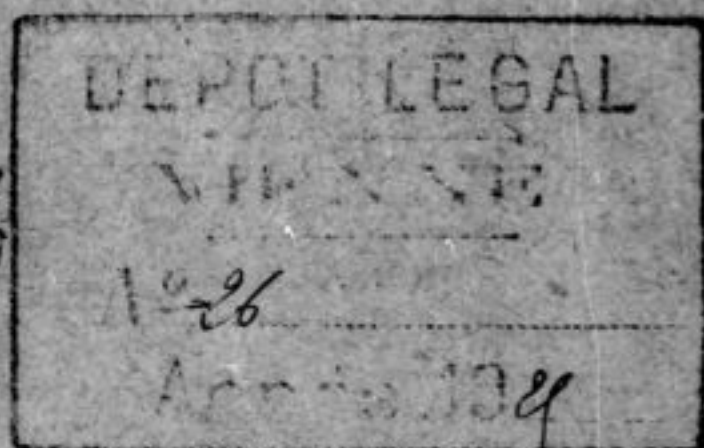
MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



CAMILLE VALLAUX.....	<i>La Légende napoléonienne aux Etats-Unis.....</i>	289
MAURICE GARÇON.....	<i>Les Bagnes.....</i>	308
LÉON LALEAU.....	<i>Petits Poèmes.....</i>	332
A. LE MOY.....	<i>Le « Père France ».....</i>	335
CONSTANT BOURQUIN....	<i>Le Point de Vue de Sirius.....</i>	353
C. J. GIGNOUX.....	<i>Du Plan Dawes aux Dettes interalliées</i>	378
ANTOINE MARTEL.....	<i>Une Renaissance du Messianisme en Pologne.....</i>	399
ALBERT ERLANDE.....	<i>Le Crime et son Excuse, roman (III)</i>	410

REVUE DE LA QUINZAINE. — ÉMILE MAGNE: Littérature, 459 | ANDRÉ FONTAINAS: Les Poèmes, 464 | JOHN CHARPENTIER: Les Romans, 469 | MARCEL BOLL: Le Mouvement scientifique, 475 | EDMOND BARTHÉLEMY: Histoire, 479 | HENRI MAZEL: Science Sociale, 484 | A. VAN GENNEP: Histoire des Religions, 491 | CHARLES-HENRY HIRSCH: Les Revues, 494 | GUSTAVE KAHN: Art, 501 | CHARLES MERKI: Archéologie, 506 | E. DEJEAN FITE: Bibliothèques, 511 | CAMILE PITOLLET: Notes et documents littéraires, 516 | JEAN DORSENNÉ: Notes et documents d'histoire, 522 | WILLIAM LOTH: Notes et documents scientifiques, 528 | GEORGES MARLOW: Chronique de Belgique, 533 | HENRY-D. DAVRAY: Lettres anglaises, 541 | J.-W. BIENSTOCK: Lettres russes, 547 | FRANCISCO CONTRERAS: Lettres hispano-américaines, 553 | DIVERS: Bibliographie politique, 559 | MERCURE: Publications récentes; 565; Echos, 567.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 3 fr. 50 | Étranger 4 fr.

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI
PARIS-VI^e

MERCURE DE FRANCE donne dans les 24 livraisons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 7 francs l'un, coûteraient 350 francs.

Le Mercure de France a publié au cours de l'année 1924 :

113 études, essais, longs articles, contes, nouvelles et fantaisies ;

68 poésies (de 24 poètes) ;

7 romans ;

plus de 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 105 rubriques suivantes :

- | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Agriculture. | Les Journaux. | Notes et Documents juridiques. |
| A l'Etranger. | Lettres anglaises. | Notes et Documents littéraires. |
| Anthropologie. | Lettres anglo-américaines. | Notes et Documents de musique. |
| Archéologie. | Lettres canadiennes. | Notes et Documents scientifiques. |
| Architecture. | Lettres catalanes. | Orientalisme. |
| Art. | Lettres chinoises. | Ouvrages sur la Guerre de 1914. |
| L'Art à l'étranger. | Lettres espagnoles. | Philosophie. |
| Art ancien et Curiosité. | Lettres haïtiennes. | Les Poèmes. |
| L'Art du Livre. | Lettres hispano-américaines. | Poétique. |
| Les Arts décoratifs. | Lettres italiennes. | Préhistoire. |
| Bibliographie politique. | Lettres japonaises. | Publications d'art. |
| Bibliothèques. | Lettres latines. | Publications récentes. |
| Chronique de Belgique. | Lettres malgaches. | Questions coloniales. |
| Chronique d'Egypte. | Lettres néerlandaises. | Questions économiques. |
| Chronique du Midi. | Lettres néo-grecques. | Questions financières. |
| Chronique des Mœurs. | Lettres persanes. | Questions fiscales. |
| Chronique de Paris. | Lettres polonaises. | Questions internationales. |
| Chronique de la Suisse romande. | Lettres portugaises. | Questions juridiques. |
| Cinématographie. | Lettres roumaines. | Questions militaires et maritimes. |
| Démographie. | Lettres russes. | Questions religieuses. |
| Droit international. | Lettres suédoises. | Régionalisme. |
| Echos. | Lettres tchéco-slovaques. | Les Revues. |
| Education physique. | Lettres yidisch. | Les Romans. |
| Enseignement. | Lettres yougoslaves. | Science financière. |
| Esotérisme et Sciences psychiques. | Linguistique. | Science sociale. |
| Ethnographie. | Littérature. | Sciences médicales. |
| Féminisme. | Littérature dramatique. | Société des Nations. |
| Folklore. | Le Mouvement scientifique. | Théâtre. |
| Gastronomie. | Musées et Collections. | Tourisme. |
| Géographie. | Musique. | Urbanisme. |
| Graphologie. | Mycologie. | Variétés. |
| Hagiographie et Mystique. | Notes et Documents artistiques. | Voyages. |
| Héraldique. | Notes et Documents économiques. | |
| Histoire. | Notes et Documents ésotériques. | |
| Histoire des Religions. | Notes et documents d'histoire. | |
| Hygiène. | | |
| Indianisme. | | |
| Islam. | | |

Envol franco d'un spécimen sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ.

VILLE DE PARIS

Emprunt Municipal 6 1/2 %

DE 125 MILLIONS DE FRANCS

POUR LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

(Loi d'autorisation du 27 Août 1924. — Décret du 11 Décembre 1924)

SOUSCRIPTION PUBLIQUE A PARTIR DU 22 DÉCEMBRE 1924

Montant de l'Emprunt. — Objet. — Autorisation.

La Ville de Paris a été autorisée par la loi du 27 août 1924 à emprunter une somme de 300 millions de francs pour la construction, l'acquisition ou l'assainissement d'habitations à bon marché.

En vertu d'une délibération du Conseil municipal du 28 novembre 1924, approuvée par décret du 11 décembre 1924, une première fraction de 125 millions de francs de cet emprunt doit être réalisée par l'émission d'obligations municipales 6 1/2 0/0, remboursables en cinquante ans au plus tard.

Avantages attribués aux titres émis.

Chaque obligation est remboursable au capital de 500 francs. Elle produit un intérêt annuel de 32 fr. 50 c., net des impôts présents et futurs sur le revenu des valeurs mobilières, la taxe de transmission étant obligatoirement laissée à la charge des prêteurs, en exécution de l'article 19 de la loi du 30 juin 1923.

La prime de remboursement est nette de tous impôts présents et futurs.

L'intérêt est payable par moitié et par semestre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année, le premier coupon semestriel étant à l'échéance du 1^{er} juillet 1925.

Amortissement. — Premier tirage.

L'amortissement s'effectuera par série de dix obligations au moyen de tirages au sort qui auront lieu le 10 novembre de chaque année à partir de 1926.

Le premier tirage sera fait le 10 novembre 1926 ; toutefois, cette date pourra être retardée jusqu'au 31 décembre 1926 au plus tard par arrêté du Préfet de la Seine.

Le dernier tirage aura lieu le 10 novembre 1974 au plus tard.

Les obligations sorties à un tirage seront remboursées au pair le 1^{er} janvier suivant, date à laquelle elles cesseront de porter intérêt.

Remboursement anticipé.

A partir du 1^{er} janvier 1930, la Ville de Paris aura la faculté de rembourser par anticipation la portion non amortie de l'emprunt, sous préavis de trois mois.

Prix d'émission. — Conditions de la souscription.

Le prix d'émission est fixé à 389 francs par Obligation. Ce prix est payable intégralement au moment de la souscription.

Les souscriptions seront servies dans les différents bureaux de souscription dans la limite du nombre des obligations disponibles.

Il sera délivré au moment de la souscription des certificats de versement en échange desquels les porteurs recevront, à une date qui sera fixée par arrêté du Préfet de la Seine, des titres définitifs portant jouissance du 1^{er} janvier 1925.

Cet échange se fera, au choix des souscripteurs, contre des titres au porteur ou contre des certificats nominatifs.

Date et durée de la souscription publique.

La souscription est ouverte depuis le 22 décembre 1924, de 10 heures à 15 heures.

A cet effet, des bureaux de souscription sont établis :

1^o A PARIS : à la Caisse Municipale (Hôtel de Ville), dans les vingt Mairies d'arrondissement et à la Caisse Centrale du Trésor Public (Ministère des Finances, rue de Rivoli) ;

2^o Dans les DÉPARTEMENTS : aux Caisses des Trésoriers-Payeurs Généraux et des Receveurs particuliers des Finances, à l'exception de ceux de l'Algérie.

L'émission de l'emprunt s'effectue également par l'intermédiaire des Etablissements de Crédit, correspondants directs de la Ville de Paris, et par l'intermédiaire de la Chambre Syndicale de la Compagnie des Agents de Change de Paris.

[LA LÉGENDE NAPOLÉONNIENNE AUX ÉTATS-UNIS

Le 5 mai 1921, la France officielle célébrait le centenaire de la mort de Napoléon à Sainte-Hélène : il y eut des discours, une parade, des coups de canon aux Invalides. Ce fut une grande maladresse (1). On sortait d'une guerre effroyablement ruineuse, et on magnifiait la mémoire de celui qui passe à juste titre, depuis cent ans, pour le démon de la guerre. On mettait en accusation devant la conscience universelle le kaiser, coupable du massacre de plusieurs générations, et on divinisait l'empereur corse, qui fit verser presque autant de sang. Juste au moment où la France avait besoin de l'appui du monde entier pour obtenir d'équitables réparations, on lui mettait à plaisir un masque d'ambition et d'impérialisme qui ne ressemblait en rien à sa vraie figure. Comment nos ennemis ont profité de cette faute, s'ajoutant à tant d'autres, nous ne le savons que trop. La France de la Marne et de Verdun, levée tout entière pour la défense de ses foyers et rien que pour cela, a été représentée comme une nation de proie, hantée par d'ambitieux rêves d'hégé-

(1) Et je dis que si la commémoration de Napoléon fut une maladresse, celle de Jaurès, pour des raisons différentes, en est une aussi. Il ne serait que temps pour le peuple français de se guérir du culte des idoles, quelles qu'elles soient.

monie, obsédée par les souvenirs de la redingote grise et du petit chapeau. Les plus agressives et les plus dévorantes des nations modernes, — je ne les nomme pas, elles se reconnaîtront, — n'ont pas été les dernières à se voiler la face devant le soi-disant cynisme de nos appétits.

Les organisateurs du centenaire de 1921 ont donc bien mal servi leur pays. Ils lui ont fait le plus grand tort. Ils ont pourtant une excuse, et une seule : ils peuvent prétendre, non sans raison, qu'en célébrant la mémoire de Napoléon ils entendaient commémorer une légende qui n'est pas seulement française, mais universelle. Napoléon fut chez nous un héros national, vers l'an 1840. Aujourd'hui, il ne l'est plus guère. Mais il est vrai qu'à l'étranger, au moins dans certains pays, et non des moindres, son souvenir, auréolé d'un certain idéalisme, demeure encore très vivant. Aux Etats-Unis, par exemple. Chose qui paraît, de prime abord, bien singulière : il n'y a rien de plus éloigné de l'idéal américain que l'ensemble d'aspirations et d'idées qu'on a appelé en France le bonapartisme. C'est que le bonapartisme et la légende napoléonienne, à l'étranger surtout, sont deux choses bien distinctes. Les Américains ne savent ce que c'est que le bonapartisme, et, quand on leur explique en quoi il consiste, ils ne cachent pas leur dégoût. Malgré cela, Napoléon demeure pour eux, comme pour les Français du temps de Béranger, le héros d'une prestigieuse légende. Je vais essayer d'expliquer comment cette légende s'est établie, et pourquoi elle se perpétue.

I

NAPOLÉON ET LA FAYETTE

S'il y a un héros français dont la mémoire devrait être populaire et consacrée aux Etats-Unis, ce n'est pas Napoléon, c'est La Fayette. En fait, le souvenir de

La Fayette y est entouré, de nos jours encore, d'une véritable vénération. Mais c'est une vénération un peu froide, une sorte de rite religieux, tandis que la légende napoléonienne soulève parfois l'enthousiasme et fait battre bien des cœurs. Comment cela se fait-il ?

Au temps où Napoléon mourait à Sainte-Hélène, il était impossible de prévoir, aux Etats-Unis, une pareille transfiguration de son souvenir. La grande république naissante réservait ses effusions pour ceux qui l'avaient fondée et surtout pour les glorieux survivants de la guerre de l'Indépendance. La Fayette était l'un d'eux, et le plus célèbre de tous ; c'était le « héros des deux mondes », populaire aux Etats-Unis comme compagnon de Washington, populaire en France comme chef du parti libéral. Son voyage aux Etats-Unis, en 1824, eut toutes les allures d'un vrai triomphe : les vétérans de l'Indépendance, les villes et les campagnes de l'Union firent assaut de prévenances, d'éloges, de témoignages d'admiration et d'amour (1). La Fayette fut réellement alors l'idole des Etats-Unis, ce qui le fit devenir, en France aussi, une sorte de personnage sacré : jamais les ministres de la Restauration, qui le redoulaient extrêmement, n'osèrent rien contre lui. Il y a bien une demi-douzaine de localités de l'Union qui portent le nom de La Fayette ; il n'y en a qu'une, si je ne me trompe, qui porte celui de Napoléon.

Transportons-nous à peu près cent ans plus tard, au moment de l'intervention américaine dans la grande guerre. Le souvenir de La Fayette vit toujours ; il se ravive même au cœur des Américains, à cause de l'analogie de la situation avec celle de 1776 renversée : c'est maintenant à l'Amérique de sauver, pour sa part, l'indépendance française en péril. Mission sacrée dont l'élite des Etats-Unis conçoit un juste orgueil. La première escadrille d'aviateurs volontaires américains s'appelle escadrille La Fayette. Le général Pershing, en 1917, se

(1) Etienne Charavay : *Le général La Fayette, 1757-1834*.

rend avec son état-major au petit cimetière Picpus, où reposent les restes du héros de l'Indépendance, et prononce sur sa tombe le fameux : « La Fayette, nous voilà ! »

Mais prenons-y garde : c'est l'élite, et elle seule, qui entretient pour La Fayette la flamme sacrée du souvenir. La foule des Yanks pense à autre chose. La Fayette, c'est bien loin dans le passé ; c'est bien loin et bien glacé. On est en France, on songe surtout aux devoirs et aux plaisirs du présent ; quand par hasard on pense au passé français, une seule figure se détache, une figure qui peu à peu grandit dans la mémoire des peuples au point d'éclipser toutes les autres : c'est la figure de Napoléon.

Les Yanks se répandent à flots dans le Paris de l'armistice. Qu'y cherchent-ils ? Au témoignage d'un brillant écrivain américain, qui nous connaît bien puisqu'il est d'origine française, ils y cherchent deux choses : le tombeau de Napoléon aux Invalides, et les Folies-Bergère (1). Voilà en quoi se symbolise la renommée de la France au dehors, au moins pour le « moyen Américain ». Nous n'avons pas précisément de quoi en être fiers.

Il faut avouer qu'au point de vue du héros national choisi par les Yanks, cela s'explique assez bien. Napoléon était incontestablement un *surhomme*, pour le bien comme pour le mal, et surtout pour le mal. Quant à La Fayette, la reconnaissance américaine n'a pas pu s'aveugler assez pour ne pas discerner sa foncière médiocrité. On peut aimer La Fayette, on ne peut pas l'admirer. Or, l'Américain du peuple, comme tout homme du peuple, a besoin d'admirer.

Le Fayette fut un homme heureux, et il ne fut que cela, au témoignage de son biographe Etienne Charavay. La Fayette n'avait en lui, dit perfidement Talleyrand (2), que ce qu'il faut pour arriver à son tour : nous dirions,

(1) A.-L. Guérard : *Reflections on the Napoleonic legend*, Londres, Fisher Unwin, 1924, p. 101.

(2) Dans ses *Mémoires* publiés en 1893.

à son tour de bête. Il fut bien servi par les circonstances, même et surtout quand il était prisonnier des Autrichiens. Il fut un enfant gâté et un favori de la fortune, et un favori sans mérite. Il fut toujours conduit par les événements, il ne les conduisit jamais.

La réputation de La Fayette pouvait briller de tout son éclat dans un pays simple, sans histoire et craignant avant tout les grands drames historiques, comme les Etats-Unis du temps de Monroe. Elle ne pouvait que s'affaiblir et s'éclipser peu à peu, quand la démocratie américaine devint, à son tour, ambitieuse et conquérante. Et cette évolution devait profiter au souvenir du grand conquérant corse. L'étoile de Napoléon, au delà de l'Atlantique, s'est levée à l'horizon, elle est devenue de plus en plus brillante, elle l'est devenue au point que les étudiants de Harvard l'ont désigné longtemps comme le personnage historique qu'ils préféraient, et que les souvenirs de l'épopée napoléonienne ont aujourd'hui encore toute la faveur du public américain.

Y a-t-il des points de départ historiques qui puissent expliquer cette préférence ? Quels furent les rapports entre Napoléon, au faite de sa gloire, et les Etats-Unis naissants ?

II

POINTS DE DÉPART HISTORIQUES DU CULTE AMÉRICAIN POUR NAPOLÉON

Il ne peut être question ici d'éminents services rendus à la liberté américaine et comparables à ceux de La Fayette. Pourtant, il faut reconnaître que Bonaparte, premier consul, et Napoléon, empereur, entretint avec les Etats-Unis des rapports très cordiaux, qui allèrent jusqu'à l'alliance, au point qu'il y eut un moment où l'Amérique et la France luttèrent côte à côte contre l'Angleterre, comme en 1778.

Au 18 brumaire, la France et les Etats-Unis étaient en désaccord, à cause de certaines maladresses du Directoire. En peu de temps, Bonaparte réussit à renouer les vieux liens d'amitié. Quand arriva la nouvelle de la mort de Washington, il fit mettre en berne les drapeaux de la République et prescrivit un deuil national : il aimait, à ce moment de sa carrière, à se faire prendre pour un futur Washington français. Puis il signa avec les Etats-Unis le traité de Mortefontaine (30 septembre 1800) (1).

Quand la guerre avec l'Angleterre recommença, en 1803, elle prit rapidement le caractère d'une lutte sans merci. Tous les neutres maritimes, placés entre l'enclume et le marteau, souffrirent des mesures de rétorsion que prenaient tantôt Napoléon, tantôt l'Amirauté britannique. La marine naissante des Etats-Unis subit de graves dommages, qui lui étaient surtout infligés par les Anglais. Ceux-ci, désireux de recruter à tout prix des équipages pour leur grande flotte, *faisaient la presse* sur les bateaux qu'ils visitaient ; les marins américains étaient enrôlés de force. Puis il y eut des bateaux capturés ; d'autres brûlés et détruits. L'irritation grandissait aux Etats-Unis. Napoléon en profita adroitement pour notifier que la France n'appliquerait pas les mesures du Blocus continental aux bateaux américains (5 août 1810). Le gouvernement de Washington se retourna aussitôt vers l'Angleterre et lui demanda de prendre une mesure analogue. Londres refusa. Tel fut le motif de la guerre anglo-américaine de 1812 (2). L'Amérique redevenait l'alliée de la France. Commencée plus tôt, cette guerre eût causé de graves embarras à l'Angleterre et servi utilement la cause de Napoléon. Mais, en 1812, il était trop tard. L'Empire napoléonien, rongé par le cancer d'Es-

(1) La cession de la Louisiane aux Etats-Unis, réalisée deux ans plus tard (30 avril 1803), ne doit pas être regardée comme un acte de politique pro-américaine. Tout le monde, aux Etats-Unis comme en Europe, savait que Bonaparte cédait la Louisiane par impossibilité de la garder.

(2) D. Pasquet : *Histoire politique et sociale du peuple américain*, I, 319-325.

pagne, engagé dans la folle aventure de Russie, allait sombrer. Sa disparition en 1813 et en 1814 eût pu devenir fatale aux États-Unis, si l'Angleterre, épuisée par vingt ans de guerres, n'avait eu intérêt à en finir avec cet ennemi de la dernière heure. Les deux adversaires posèrent les armes : il n'y avait ni vainqueur, ni vaincu (traité de Gand, 24 décembre 1814).

Lorsque, l'année suivante, le souverain de l'île d'Elbe devint le prisonnier de Sainte-Hélène, et que tous les pays d'Europe tombèrent sous la férule de la Sainte-Alliance, le peuple américain, éloigné des affaires du vieux continent et peu désireux de s'en mêler, se laissa entraîner, plus naturellement encore que nos libéraux, à regarder le captif comme une victime d'odieuses tyrannies coalisées. Jamais les États-Unis ne sympathisèrent avec la Sainte-Alliance ; ils la redoutèrent même un instant, lorsqu'elle eut la velléité d'aider l'Espagne à recouvrer ses colonies d'Amérique insurgées. C'est à cette occasion que le président Monroe sortit de son silence pour opposer le principe de non-intervention au principe d'intervention des politiques européens (1823). Napoléon était mort depuis deux ans ; il commençait à entrer dans la légende comme champion armé de la souveraineté populaire contre les vieilles dynasties ; le vrai Napoléon pâlissait et s'effaçait ; la poésie, le roman et l'histoire romanesque s'emparaient de cette grande figure. La légende américaine refléta fidèlement la légende de l'Europe.

Rien ne s'opposait, aux États-Unis, à cette transfiguration du héros corse. Le Napoléon historique avait toujours été l'ami des États-Unis, aux jours de gloire comme aux jours de malheur. Les derniers souvenirs de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène rappelaient la lutte commune contre la tyrannie anglaise. Le champ était ouvert pour toutes les idéalizations futures.

III

LE CULTÉ DU SOLDAT

Ces idéalizations viennent avant tout du prestige de la gloire militaire et du culte du soldat, aussi vivaces en Amérique, au moins chez « l'Américain moyen », qu'ils peuvent l'être partout ailleurs (1).

Une telle affirmation peut étonner. A nos yeux, l'Amérique est par excellence le pays des « civils ». Elle ne connaît point la caserne, elle en a horreur. Elle ne connaît point l'embrigadement obligatoire de la jeunesse, elle considère cette coutume européenne comme un reste d'odieuse barbarie. Les Américains regardent avec un sourire de pitié la ferblanterie militaire que nous déployons à l'occasion des fêtes : ce sont, pour eux, des divertissements dignes des nègres d'Haïti. Ils sont fiers de pouvoir dire que leur grande république tient sa place au soleil, — et quelle place ! — avec 145.000 hommes d'armée permanente, moins que la pauvre et faible Espagne. Quant à la marine, c'est une autre affaire ; — mais nous savons qu'en pays anglo-saxon, une forte marine n'est pas une preuve de militarisme : chose curieuse et peu intelligible pour nous.

Mais remarquons bien que l'Américain a beau jeu à mépriser la force armée permanente. Il n'en a nul besoin. Aucun voisin terrestre, armé jusqu'aux dents, n'a jamais allongé son ombre inquiétante sur la république étoilée. Le Canada au nord, le Mexique au sud : deux pays pratiquement désarmés et inoffensifs ; ce sont eux qui ont tout à redouter des Etats-Unis ; les Etats-Unis n'ont rien à redouter d'eux.

En réalité, l'admiration pour la force et pour le culte du soldat sont latents dans le cœur des Américains moyens. Ces sentiments collectifs n'ont guère l'occasion

(1) A.-L. Guérard : *Reflections on the Napoleonic legend*, p. 107.

de s'exprimer, à cause de la situation privilégiée des Etats-Unis. Ils n'en existent pas moins. Il n'est pas besoin, pour s'en convaincre, de recourir aux principes généraux de la psychologie des peuples. Il suffit de consulter l'histoire. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, le virus militariste a fait éruption aux Etats-Unis tout comme ailleurs. Seulement, les occasions ont été rares, jusqu'ici, pour cet heureux pays. Puissent-elles demeurer aussi rares à l'avenir !

La grande guerre civile de la Sécession, qui a jeté les uns contre les autres des millions d'Américains, n'aurait pas dû favoriser le prestige du soldat aux Etats-Unis, à cause de son caractère de guerre civile et des désastres causés, tous douloureux pour tout citoyen des Etats-Unis, qu'il fût du Nord ou du Sud. Malgré cela, le prestige militaire en a profité pendant plusieurs années. Il y a eu des Napoléons de la guerre civile, dont la gloire était cimentée avec le sang américain. Le peuple, au lieu de les réprouver et de les oublier, les a admirés, les a suivis et les a portés au Capitole. Le général Ulysse Grant a été président des Etats-Unis pour deux mandats, et a failli, malgré la tradition de Washington, en obtenir un troisième ; il l'eût obtenu, sans le sursaut tardif d'indépendance qui dressa les électeurs républicains contre les prétentions de Grant. Pendant les deux mandats du général, les Etats du Sud, qui venaient d'être vaincus, furent soumis à toutes les rigueurs du despotisme militaire. En Louisiane, Grant mit la Nouvelle-Orléans en état de siège, près de dix ans après la chute de Richmond. La tourbe immonde des *scalahouags* et des *carpet-baggers*, flatteurs des électeurs nègres, put envahir toutes les fonctions publiques et s'emparer des mandats électifs. Les baïonnettes fédérales protégeaient et maintenaient la dictature. Si Grant avait obtenu son troisième mandat, ce régime aurait duré longtemps encore (1).

(1) Hepworth Dixon : *La conquête blanche*, Paris, 1877, p. 260-352.

Vingt-trois ans plus tard, sous un prétexte injustifié et aujourd'hui reconnu comme tel par tous les Américains eux-mêmes, le gouvernement des Etats-Unis attaquait l'Espagne. La flotte de l'amiral Dewey canonna et envoya par le fond, dans la baie de Manille, de malheureux bateaux espagnols à demi-pourris, sans officiers, sans équipages, sans canons, sans munitions. Dewey n'avait pas perdu un seul homme. Bel exploit, digne de grands éloges, sans doute ! Il suffit pourtant pour sacrer Dewey grand homme de guerre aux yeux de ses compatriotes. Nous pouvons à peine nous imaginer la popularité de cet amiral, dans tous les foyers américains, jusqu'aux plus modestes. Le Etats-Unis se montrèrent alors affamés de gloire militaire, au point de prendre pour authentique la plus frelatée et la plus contestable.

Certes, nous n'en dirons pas autant de Pershing et de ses Yanks pendant la grande guerre. Ils se sont bravement battus contre un redoutable ennemi, et leur action a été décisive. Toutefois, si je n'étais pas Français et comme tel tenu à une gratitude qui, du reste, ne me pèse pas et qu'aucun de nous n'oubliera jamais, je demanderais s'il n'y a pas eu quelque excès de gloriole militaire dans les manifestations de toute espèce qui ont accueilli le retour des Yanks aux Etats-Unis...

Cet amour et ce culte de la force militaire, qui expliquent pour une bonne part le prestige de Napoléon aux Etats-Unis, se retrouvent dans les plus petites choses. Les Américains aiment comme nous les parades et les défilés : ils y mettent moins de ferraille, mais tout autant d'instruments de cuivre, sinon davantage. Ils ont peut-être moins de passion que nous pour les galons et les rubans, mais ils en ont autant pour les titres militaires, qui sont confiés chez eux à des personnages extrêmement pacifiques, ce qui a souvent amené des méprises très amusantes chez les Français. Car, quand on nous parle du *colonel* House, du *major* Harvey, du *général* Dawes,

nous nous imaginons volontiers qu'il s'agit de vrais officiers généraux ou supérieurs, de vétérans chevronnés et chargés de campagnes. Nous sommes bien étonnés quand on nous apprend qu'on s'intitule général ou colonel, en Amérique, comme chez nous on s'appelle ingénieur-électricien ou ingénieur-agronome. Ce sont des titres que tout le monde peut prendre ; ils ne tirent point à conséquence.

Ainsi le prestige de Napoléon est né et s'est fortifié, aux États-Unis, avant tout parce que Napoléon fut un soldat, et même le soldat par excellence. Malgré les apparences contraires, le « moyen Américain » est aussi porté que tout autre à admirer la force dans ses manifestations les plus visibles, voire même les plus grossières.

IV

NAPOLÉON COMME TYPE DU « BUSINESS MAN » ET DU « SELF MADE MAN »

Toutefois, la persistance et même l'extension croissante de la légende napoléonienne aux États-Unis ont des raisons plus profondes. Le prestige militaire n'eût pas suffi à nourrir éternellement la légende. Avec lui seul, elle serait, à la longue, morte d'inanition, comme elle est morte en France, quoi qu'en disent les thuriféraires officiels. Or, en Amérique, elle est plus vivante et plus drue que jamais. Pourquoi ?

Il faut chercher avant tout la raison dans la psychologie même de Napoléon, qui est un soldat sans doute, mais aussi autre chose et plus qu'un soldat.

Napoléon est le type du *parvenu*, de l'homme qui s'est fait lui-même, de l'homme de réalisation immédiate et directe.

Ce type humain plaît à l'Amérique, car elle y retrouve, sinon les traits essentiels et dominants de son propre génie, du moins ceux qui frappent le plus l'homme

moyen et qui ont le plus servi au prestige du nom américain dans le monde. L'Américain-type, pour le monde entier comme pour les Etats-Unis eux-mêmes, ce n'est certainement ni Emerson, ni Irving, ni Longfellow, gens qui ne représentent pas un grand poids en dollars et qui sont bons tout au plus à amuser quelques rêveurs ou ratiocineurs du vieux et du nouveau monde. Le type de l'Américain, qui devient légendaire, lui aussi, à force d'être magnifié ou maudit, c'est un quelconque des grands capitaines de l'industrie, du commerce ou de la banque, un Rockefeller, un Carnegie, un Morgan. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on s'aperçoit qu'il y a du Napoléon chez eux ; voilà longtemps qu'ils ont été gratifiés de cette comparaison, dont tout les premiers ils sont fiers, quand ils pensent et parlent franchement, ce qui est assez leur habitude.

L'Amérique tout entière est une nation de parvenus, et elle en tire un juste orgueil. Elle retrouve, dans la puissante personnalité de Napoléon, quelques-uns des traits les plus accusés du parvenu, du *self made man*, et aussi de l'homme de réalisation, du *business man*. Dans la légende napoléonienne elle s'admire elle-même, comme dans un miroir déformant où s'épurent et s'idéalisent les platitudes et les vilenies inséparables de la conquête matérielle du monde. Tous les traits les plus accusés de la physionomie morale de Napoléon se retrouvent épars ou concentrés, chez les grands Américains du *business*. De ces traits, les uns sont admirables et héroïques, d'autres sont plats et mesquins, d'autres sont franchement haïssables et mériteraient d'être maudits par l'humanité. Mais tous concourent à fortifier la légende. Essayons d'en démonter et d'en exposer le mécanisme, au moins pour les principaux.

Napoléon est l'homme de la réalisation matérielle portée au maximum compatible avec la somme d'efforts fournie. C'est cette correspondance que les Américains

désignent par le mot intraduisible d'*efficiency*. Napoléon a toujours tendu les ressorts de sa volonté de fer et de la puissance matérielle concentrée entre ses mains vers le point culminant de l'*efficiency*, pour chacune de ses entreprises. Ce qu'il a sans doute apporté de plus neuf et de plus original comme chef de guerre, c'est la *poursuite enragée* qui ne se contente jamais d'un demi-succès. A Iéna et à Auerstaedt, en 1806, l'armée prussienne est battue à plate couture, deux fois dans la même journée ; mais cela ne suffit pas ; tous les chefs de corps ont ordre de poursuivre jusqu'au dernier souffle les débris de l'armée vaincue ; ni trêve, ni repos, jusqu'à ce que le dernier soldat prussien ait posé les armes. Même chose dans l'ordre civil. Il ne suffit pas de s'accorder avec le pape et de rétablir la religion romaine, il faut dompter et caporaliser cette religion jusqu'à faire de sa hiérarchie un instrument de règne, pour la plus grande gloire du consul et de l'empereur. L'édifice de nouvelles lois à construire en prenant pour bases les principes de la Révolution eût demandé le travail et les méditations de deux ou trois générations peut-être. Cela ne peut contenter la nature impatiente du premier Consul, qui brûle l'existence du pays comme il brûle la sienne propre ; il faut une réalisation immédiate : les Codes sont maçonnés et cimentés coup sur coup. Dans l'Empire de 1810 confluent, au bout de dix ans, presque toutes les réalisations voulues par le maître. Une seule lui manque, la soumission de l'Angleterre ; il ira la chercher, s'il le faut, dans les neiges de la Russie ; il serait allé au pôle même.

Vous retrouveriez cette outrance d'action chez tous les magnats américains qui triturent de leurs mains puissantes la matière brute, la matière ouvrée, et la matière humaine laborieuse, docile ou non. L'histoire des trusts en offrirait de nombreux exemples. La maîtrise du marché des aciers et des pétroles, conquise par la coalition des grandes entreprises, l'écrasement des petites, la fixa-

tion des tarifs de vente et de travail, voilà deux cas d'*efficiency* à la mode napoléonienne. Audace de conception, rigidité d'exécution, prévoyance et écrasement méthodique des obstacles, tout s'y trouve, exactement comme dans le schéma d'une guerre impériale. La seule différence, c'est que dans les trusts il n'y a point de mise en scène dramatique et point de sang ; en revanche, une concentration de richesses que ne réalisèrent jamais les guerres impériales, et peut-être, à la cantonade, autant de douleurs et de larmes que dans ces guerres.

Des hommes habitués à se battre avec la matière, à la dompter et à la façonner à leur guise, sont tout naturellement pleins de mépris pour les idées. Napoléon n'a jamais cessé d'accabler les *idéologues* de ses sarcasmes ; toutes les formes de la vie spirituelle lui étaient profondément étrangères, bien qu'il feignit d'admirer l'art et la littérature ; au fond, il ne les considérait, ainsi que la religion, que comme des instruments de règne. « Des âmes, dit Paul-Louis Courier, il faisait peu de cas. » Ainsi les capitaines de l'industrie américaine, bien qu'ils mettent un certain point d'honneur à doter richement les bibliothèques et les universités, regardent au fond d'eux-mêmes les occupations intellectuelles comme des amusements d'oisifs, voire même de parasites. Rien de plus instructif à ce point de vue que les réflexions de Carnegie, dont Lazare Weiller a donné des extraits. En fait, l'existence pratique et affairée d'un grand *businessman* américain semble bien ne réserver à la vie de l'esprit ni le minimum de temps, ni le minimum d'attention nécessaires ; de là une hostilité foncière, quoique dissimulée, pour la pensée libre.

Il y eut aussi dans le *parvenu* impérial un trait dont il ne se débarrassa jamais, et que l'on a retrouvé depuis un demi-siècle chez tous les marchands de porc salé de Chicago et autres lieux. Toujours Napoléon eut une grande considération pour la vieille noblesse de cour ;

il eut un respect profond pour les *gens nés* dont il n'était point et dont il regrettait de ne pas être. « Etre Bonaparte et se faire sire, disait Courier. Il aspire à descendre ; mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Je l'ai jugé quand je l'ai vu donner sa petite sœur à Borghèse, et croire que Borghèse lui faisait trop d'honneur. » Quelques années plus tard, Napoléon pensa dorer son blason et se nettoyer de sa roture en épousant l'archiduchesse Marie-Louise.. Ainsi les grands industriels et commerçants d'Amérique se croyaient, très ridiculement, fort honorés quand des nobles Européens, décavés, épuisés et finis, mais pourvus de blasons authentiques, daignaient accepter leurs filles avec quelques gros sacs de dollars. Dans ce milieu d'Amérique où nous croirions trouver des esprits libres, il est difficile de dire à quel point est poussée la superstition des titres nobiliaires. « *O my dear sir, I cannot say how fond I am of nobility !* Je ne peux vous dire, cher monsieur, à quel point je suis folle de noblesse », disait à Lazare Weiller une dame de la *société* de New-York (1).

Ces traits de caractère sont mesquins et déplaisants. Ils le sont autant chez un Napoléon que chez un Carnegie. Mais il y en a d'autres qui rachètent ceux-là et qui appartiennent à un idéal d'humanité plus élevé. Napoléon exigea toujours de son entourage un travail acharné. Il donna l'exemple, il fut l'homme le plus occupé de son empire. Le pouvoir de mener de front les occupations les plus diverses, la rectitude et la sûreté de mémoire tant admirées par Taine qui nous représente la tête du conquérant comme meublée *d'atlas* spéciaux, toujours ouverts à la page qui convenait, l'aptitude jamais démentie à un labeur presque héroïque et au delà des forces humaines, voilà ce qui distingue Napoléon à tous les moments de sa prodigieuse carrière, depuis les jours où le

(1) Lazare Weiller : *Les grandes idées d'un grand peuple*, Paris, 1903, p. 128.

premier Consul réorganisait la France de l'an VIII, jusqu'à la campagne de 1814 menée à grandes foulées, le long d'un triste hiver, dans les plaines de Champagne. Cette dévorante activité ne diminua même pas quand l'empereur fut dépouillé de toute autorité et condamné à une quasi inaction physique. Le souverain de l'île d'Elbe bâtit des pavillons, construit des routes et des ports, plante des jardins et des vignobles, instruit des poignées de soldats. Le prisonnier de Sainte-Hélène ne cesse de causer et d'écrire sur toutes sortes de sujets recueillis dans la galerie du *Mémorial* ; réduit à la vie de l'esprit, qui pour lui est une vie diminuée, il prodigue sans compter les aperçus étincelants, jusqu'au jour où il tombe, abattu par le mal implacable que facilita sûrement un terrible surmenage physique et moral de vingt années.

Les excès de travail des grands Américains du *business* ne nous offrent pas un spectacle aussi dramatique, car ils ne portent pas sur des objets aussi variés, et ils sont soumis à des règles d'hygiène et de méthode que Napoléon ignorait. Toutefois, on ne peut pas méconnaître la ressemblance qui s'impose entre les nombreuses occupations, menées de front, d'un Morgan ou d'un Carnegie, et les multiples aspects de l'activité de Napoléon. Manier les millions, comme le font les Américains, ou manier les hommes, comme le faisait Napoléon, c'est toujours, en réalité, réunir en un faisceau unique et plier aux directions d'une inflexible volonté les forces divergentes et chaotiques du monde extérieur. Il y faut une singulière souplesse d'aptitudes et une faculté remarquable d'adaptation rapide aux occupations en apparence les plus diverses et les plus dissemblables. De même que l'empereur, à Moscou, trouve le temps de réorganiser, de loin, la Comédie-Française tout en continuant la guerre russe, de même Morgan s'occupe à la fois de chemins de fer, de lignes de navigation, de crédits aux Etats étrangers, de fondations hospitalières et de fondations scientifiques.

Ces grands hommes d'action feuillettent sans cesse leur cerveau, si l'on peut dire : à chaque page blanche ils inscrivent des choses différentes qui ensuite demeurent présentes à leur mémoire, quand la page est tournée. Les documents se multiplient et s'entassent, sans épuiser la force cérébrale de ces héros de l'activité humaine.

De tels géants de l'action, malgré le sens très réaliste qu'ils ont de toutes choses, ne peuvent se tenir dans les limites exactes de la vérité. En dépit de leur mépris pour les idéologues et les rêveurs, il leur arrive, à eux aussi, de se laisser porter dans l'océan décevant des illusions. Des faillites colossales, des échecs financiers et commerciaux qui détruisent en une heure les labeurs entassés depuis des années, nous révèlent de temps en temps que leurs auteurs responsables se sont laissé abuser par des mirages. Un demi-succès peut dénoter la même chose. Lorsque Pierpont Morgan organisa, en 1902, l'*International Mercantile Marine Company*, il ne prétendait à rien moins qu'à une *trustification* de toute la navigation commerciale entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il n'y réussit point, encore que sa combinaison ait subsisté tant bien que mal. Il y avait du rêve là-dedans, les choses devaient être plus fortes que la volonté d'un homme, si énergique et si puissamment armée qu'elle fût. De même Napoléon poursuivit avec ténacité la réalisation du rêve du Blocus Continental. A plusieurs reprises, il parut sur le point de lui donner corps, mais toujours le fantôme s'évanouit dans ses mains, au moment où il croyait enfin le saisir. Lui aussi, le grand réaliste, fut un poète de l'action, lorsqu'il conçut cette immense et fragile chimère et lorsqu'il tenta de la faire passer dans les faits. Il fut incapable de jamais discerner la démarcation entre ceux de ses projets qui étaient réalisables et ceux qui ne l'étaient pas. Chez lui, comme chez beaucoup de capitaines d'industrie américains, les projets dépassaient largement la somme du réel et du possible.

La légende napoléonienne aux États-Unis vit donc toujours, surtout parce que Napoléon est à la fois le type idéal et le résumé des qualités que l'Américain moyen tend à considérer comme les suprêmes qualités humaines. De plus, l'Amérique n'ayant jamais souffert des désastres causés par le despotisme napoléonien, la légende de l'empereur demeure chez elle un motif de drame ou de cinéma tout spécialement *fascinating* (1). C'est là un fait, mais un fait sur la portée duquel il convient de ne point se méprendre. La légende napoléonienne ne noue pas, entre les États-Unis et la France, un lien durable, solide et sain. Les Français se tromperaient, s'ils croyaient qu'au delà de l'Atlantique on les aime et on les estime davantage à cause de la légende de l'empereur : le souvenir de La Fayette et celui de Verdun feront beaucoup plus auprès de tous ceux qui pensent, et après tout, ceux-là sont les seuls qui comptent. Les Américains se méprendraient encore plus, s'ils croyaient que la majeure partie des Français modernes se laissent éblouir par la légende de Napoléon comme ils le font eux-mêmes. Nous n'avons pas les mêmes raisons qu'eux pour admirer Napoléon : le *businessman* et le *self made man* ne nous en imposent point. Nous avons, au contraire, d'excellentes raisons pour détester de toute notre âme la mémoire du conquérant corse, dont les illusions, les fautes et les malheurs ont pesé si lourdement sur nous, au point qu'au bout d'un siècle nous en sentons toujours les conséquences. Il y a bien chez nous une poignée d'admirateurs imprudents et aveugles, mais il faut qu'ils en prennent leur parti : le centenaire de 1921 a été célébré en dehors de la nation et contre sa volonté (2).

(1) A.-L. Guérard : *Reflections on the Napoleonic legend*, p. 111.

(2) J'en dirai exactement autant de la *panthéonisation* de Jaurès en 1924.

V

POUR FINIR

Nos amis d'Amérique ont eu raison de nous reprocher nos faux dieux. Mais ils ont aussi les leurs, et il leur arrive quelquefois de sacrifier aux nôtres.

Nous avons eu, — nous n'avons plus, — le dieu Sabre. Ils ont eu, et ils ont encore le dieu Dollar, et, comme le montre la popularité de Napoléon chez eux, ils sont capables de certaines tendresses pour le dieu Sabre.

L'une et l'autre idole sont nées de tendances impérieuses autant que raisonnables de la nature humaine. Rien de plus légitime que la recherche du mieux-être qui a fait sortir l'humanité de la vie inquiète et végétative des cavernes. Rien de plus légitime que la défense de la famille nationale et du sol des ancêtres contre d'injustes agressions. Deux devoirs sociaux de premier ordre.

Mais l'un et l'autre devoir se sont enflés, si l'on peut dire, en excroissances malsaines, si malsaines qu'à les laisser se développer indéfiniment, notre civilisation courrait risque d'y périr. Car elle n'est pas moins menacée par les excès de la richesse matérielle que par ceux de la force. Au reste, les deux excès se fortifient l'un par l'autre : la richesse crée surtout des armements, les armements donnent le désir de s'emparer de la richesse.

Il faut lutter contre de si graves périls.

La seule force qui soit de taille à le faire, c'est l'alliance intellectuelle et morale du généreux idéalisme de la France et de celui des États-Unis. Il n'y a pas dans le monde, à l'heure présente, deux nations dont les aspirations profondes soient aussi voisines les unes des autres. Il se trouve que de ces deux nations, l'une possède l'audience universelle sur le globe que lui valent sa belle tradition intellectuelle et son glorieux passé, tandis que l'autre possède la jeunesse et une force d'expansion illimitée. Unies, elles peuvent tout pour la destruction des faux dieux et la construction d'un ordre nouveau.

CAMILLE VALLAUX.

LES BAGNES

Le Parlement sera prochainement saisi par le gouvernement d'un projet de loi tendant à la suppression de la transportation et de la relégation. La question est grave, mais elle n'est pas neuve et il est permis de s'étonner quelque peu de voir les pouvoirs publics la découvrir à la suite de l'enquête d'un journaliste à la Guyane et d'une campagne de presse.

L'affaire a fait grand bruit. M. Albert Londres, rédacteur au *Petit Parisien*, ayant obtenu l'autorisation de visiter les bagnes, a passé quelques semaines dans les pénitenciers. Il en a rapporté un récit où il a déployé tout son talent et qui est digne d'émoi. L'opinion s'est émue grandement. Avec trop de hâte elle a cru trouver le remède dans la suppression pure et simple de l'institution.

Le ministre a désigné une commission chargée d'examiner les résultats actuels de la transportation et de proposer les modifications qui paraîtraient utiles. Cette commission travaille, mais il semble que, dans sa hâte de satisfaire l'opinion, le gouvernement manque un peu de sang-froid. Il ne veut même pas attendre les résultats de l'enquête. M. René Renoult, ministre de la Justice, a prononcé le 28 septembre un discours à Toulon pour annoncer qu'il avait résolu de proposer aux Chambres une loi portant abrogation de l'exécution des peines aux colonies. M. Daladier, ministre des Colonies, a déclaré au cours d'une interview qu'il était convaincu de l'impossibilité d'améliorer le bague et qu'il fallait radicalement le supprimer.

Déjà des mesures qui, nous le verrons, sont actuellement illégales ont été prises.

A l'heure où le Parlement va être appelé à statuer, il ne paraîtra pas inutile de rappeler les véritables données du problème. On paraît trop avoir oublié les raisons qui ont fait, en dépit de graves inconvénients, admettre ce principe de la transportation. On n'en montre que les inconvénients, on propose avec une inconcevable légèreté de supprimer une institution qui fut en son temps un progrès, pour la remplacer par un régime pénitentiaire déplorable qui n'a rien de nouveau, et que précisément on a dû abandonner en raison de ses dangers.

§

Il paraît impossible de bien comprendre ce qu'est la transportation et d'en juger le principe si l'on ne connaît, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire des divers régimes pénitentiaires adoptés en France depuis deux siècles. On oublie trop, en effet, que le principe des bagnes coloniaux, tel qu'il est actuellement réalisé, n'a pas été conçu au hasard et sans avoir été précédé de longues expériences. C'est parce qu'aucune autre solution n'a donné satisfaction qu'on s'est résigné à considérer la transportation comme pouvant être le seul remède aux inconvénients graves que les autres systèmes avaient révélés.

M. Albert Londres, annonçant prématurément que le bague était supprimé et que tous les forçats de la Guyane seraient, grâce à lui, ramenés en France, ajoutait :

Tout le problème de la répression renaît. Heureusement ! Depuis le moyen âge rien n'a été fait, sinon en paroles, dans ce domaine en France.

Assurément l'éminent journaliste a voulu plaisanter. Mais un pareil badinage est dangereux parce qu'il est susceptible de tromper l'opinion publique mal informée

et souvent ignorante. Les travaux du XIX^e siècle ont au contraire été considérables. S'il fallait énumérer seulement les ouvrages écrits sur la question, un gros volume y suffirait à peine ; des hommes de bien ont consacré de longues années à l'étude de la science pénitentiaire et lui ont fait en moins de cent vingt ans faire plus de progrès qu'on n'en avait fait pendant tous les siècles précédents.

Ce qui est vrai, c'est que jusqu'à la fin du XVIII^e siècle rien n'avait été entrepris et qu'on s'occupait beaucoup plus des questions de répression que de la manière dont les peines devaient être exécutées.

La détention du coupable n'a pendant longtemps pas été considérée comme une peine. Jusqu'au XVI^e siècle les prisons ne servaient pas aux châtiments des condamnés. Elles étaient réservées à la garde provisoire des prévenus et à la contrainte par corps.

Vers le début du XVII^e siècle, on organisa les premières maisons de travail pour les filles et les vagabonds. La prison était généralement un cachot obscur et puant. Elle était tenue dans le plus déplorable état : « Le corps y souffrait, a dit Tocqueville, il y était fréquemment chargé de chaînes, la nourriture y était insuffisante et malsaine. On y était mal vêtu. On y couchait d'ordinaire sur la paille, on y endurait le froid et la faim. Toutes les précautions de l'hygiène y étaient inconnues d'une manière inhumaine : la mortalité y était très grande. »

Le pouvoir royal n'avait presque rien fait pour améliorer un tel état de chose. Le titre XIII de l'ordonnance de 1670 qui est relatif aux prisons, geôliers et guichetiers, signale surtout des abus. Souvent les hommes et les femmes étaient détenus dans une prison commune et l'ordonnance s'efforçait surtout d'empêcher les geôliers de voler les voleurs. Pour n'en donner qu'un exemple, l'article 14 défend aux gardiens, « sous prétexte de bienvenue, de rien prendre des prisonniers en argent ou vivre quand même il serait volontairement offert, ni de

« cacher leurs hardes, ou les maltraiter ou excéder à peine de punition exemplaire ».

Une autre ordonnance avait enjoint aux geôliers de changer la paille des prisonniers tous les mois si la prison était au jour, tous les quinze jours si elle était noire. C'était bien sans métaphore la paille humide des cachots.

La religion avait cependant essayé d'apporter des améliorations. La visite aux prisons était une œuvre recommandée par l'Église et des sociétés charitables s'étaient fondées :

Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers,

disait Tartuffe.

Les criminels plus graves étaient envoyés aux galères. Ainsi le roi recrutait une partie de sa marine. La pratique en remontait au moins au xvi^e siècle. Charles IX, en l'article 104 de l'Ordonnance d'Orléans, avait enjoint aux Bohémiens ou Egyptiens, leurs femmes, enfants et autres de leur suite, de vider le royaume à peine des galères et de punition corporelle sans autre forme de procès s'ils étaient trouvés sur son territoire après un délai de deux mois.

Un édit de Marseille en 1564 défendit ensuite tant aux cours souveraines qu'à tous autres juges de condamner aux galères pour un temps moindre de dix ans. L'absence de tout moyen anthropologique pour retrouver les récidivistes fit accompagner la peine de la flétrissure ou l'impression d'un fer chaud sur l'épaule droite. Quiconque, pour ne pouvoir servir sur le navire, se mutilait volontairement après la condamnation, voyait sa peine commuée en peine capitale.

Après l'ordonnance de 1670 on distingua deux espèces de condamnation aux galères : celle à temps qui était de 3, 5, 6 ou 9 années et celle qui était prononcée à perpétuité.

Le régime était dur et inhumain. Les condamnés étaient d'abord livrés au supplice du fouet, puis conduits enchaînés de ville en ville jusqu'à leur destination. Ils étaient alors rivés à leur banc. Cette peine disparut avec les galères et en 1748 les condamnés furent employés aux travaux du port et des arsenaux.

Rien n'était tenté pour l'amendement du condamné.

La Révolution ne fit rien, sinon poser le principe de la suppression des peines corporelles et les remplacer par les peines privatives de liberté.

Le code pénal du 25 septembre 1791 maintint ce qui existait déjà sous le nom de *peine des fers*. Les condamnés à cette peine étaient employés à des travaux forcés au profit de l'Etat, soit dans l'intérieur des maisons de force, soit dans les ports et arsenaux, soit pour l'extraction des mines, soit pour le dessèchement des marais, soit enfin pour tous autres ouvrages pénibles qui, sur la demande des départements, pourraient être déterminés par le corps législatif. Cette peine était temporaire et son maximum de 24 ans.

Le Code de Brumaire an IV maintint cette formule et le code Pénal de 1810 n'abandonna pas les bagnes. Son article 15 prescrit que les hommes condamnés aux travaux forcés seront employés aux travaux les plus pénibles, qu'ils traîneront aux pieds un boulet ou seront attachés deux à deux avec une chaîne lorsque la nature du travail auquel ils seraient employés le permettrait.

La flétrissure demeurait : l'empreinte portait T. P. pour les travaux forcés à perpétuité et T. pour les travaux forcés à temps. On ajoutait un F. si le coupable était un faussaire.

Dès la Restauration une réaction se forma contre ce supplément de châtement. Un magistrat écrivait en 1825 :

Cette marque indélébile, qui sépare à jamais le condamné du reste de ses semblables, ne le force-t-elle pas à en devenir l'ennemi et l'ennemi implacable ? Il faut donc enchaîner à

jamais les hommes que l'on a flétris, ou si l'on se décide à leur rendre la liberté, il faut s'attendre à voir se former, au sein de la société, une société d'hommes féroces, unis entre eux par un lien d'infamie, acharnés au crime par l'impossibilité même de se réhabiliter.

La loi du 28 avril 1832 supprima cette aggravation de peine ; le rapporteur s'était exprimé ainsi :

La marque, flétrissure ineffaçable, est inconciliable avec une peine temporaire et ne se concilie pas mieux avec une peine perpétuelle que la Grâce peut abrégier et que la réhabilitation peut effacer. La marque dégrade le condamné de l'humanité, supplice irréparable que les souvenirs du criminel lui retracent et lui infligent à toute heure, qui décourage le repentir et désespérerait la vertu, et qui, n'ayant pas même l'utilité d'un avertissement public puisque l'empreinte est cachée, n'a d'autre avantage que d'être un moyen de police, en cas de soupçon, et un signalement d'infamie.

Ce qu'étaient les bagnes ? Il faut se reporter aux écrivains de la Restauration et du gouvernement de Juillet pour le connaître. Témoins oculaires ils en ont laissé des descriptions saisissantes. Déjà, au temps de Charles X, Saint-Edme écrivait dans son *Dictionnaire de la pénalité* :

Le scélérat incorrigible, l'homme seulement égaré, la victime de l'erreur de l'opinion, le criminel de convention, tel que le bigame, enfin tous les délits qui graduent le crime, sont proclamés, et chaque condamné peut opter entre tous les forfaits : des moyens d'instructions dans chacun lui sont offerts : le faussaire pourra apprendre du voleur comment se fait une fausse clef, comment se crochette une porte ; le voleur à son tour apprendra du faussaire à calquer une signature, à faire des compositions chimiques qui enlèvent l'écriture en même temps qu'elles collent le papier et lui conservent sa couleur : l'insubordonné pourra devenir faux monnayeur et le bigame empoisonneur.

On fait d'une maison instituée pour corriger des hommes en les châtiant, un moyen de perversité, une école du crime, d'où ils sortent presque toujours des monstres, quoiqu'ils n'y soient souvent entrés qu'égarés...

... La grande affaire des gardiens d'une chiourme est d'empêcher l'évasion des parias.

Ainsi se trouvait posé un double problème. D'abord celui de la contagion criminelle venue d'une promiscuité dangereuse et qui fit inscrire en épigraphe d'une brochure anonyme parue en 1823 sous le titre *Considération sur les Bagnes* : « On y entre égaré, l'on en sort coupable. » Ensuite la crainte du libéré et de l'évadé qui constituait un danger permanent pour la société. Cette crainte du forçat redevenu libre se trouve dans toute la littérature pénitentiaire de la première moitié du siècle, et dans certains auteurs elle est décrite de façon saisissante.

Autour des bagnes, dans les campagnes, des bandes s'organisaient, sans cesse grossies de nouveaux libérés ou d'évadés. Ils répandaient la terreur, se livrant à d'abominables excès et à de redoutables forfaits. Parfois un coup de canon tiré dans la maison de force annonçait à la ville une évasion nouvelle ; c'était pendant quelques heures une chasse ardente. On savait le péril social causé par le bandit en rupture de ban, et lorsqu'il échappait aux recherches on attendait avec angoisse la marque de son passage dans quelque crime éclatant.

Paris était souvent le plus sûr refuge, une vaste fraternité réunissait les anciens compagnons de chaîne, créant d'utiles complicités pour le plus grand trouble de la sécurité publique.

Sans doute des œuvres excellentes s'étaient formées qui s'efforçaient d'introduire un peu de moralité dans la conscience des condamnés pendant leur séjour au bagne. L'organisation même des établissements rendait vains les plus louables efforts.

Pour être juste, une considération s'impose toutefois. Il ne faut pas oublier que les travaux forcés s'appliquent aux plus grands crimes, mais qu'il est des degrés dans l'infraction. S'il est vrai que les délinquants condamnés à des peines correctionnelles peuvent souvent être ramenés au bien et que rien ne doit être négligé pour leur amendement, tout autres sont des délinquants punis de

peines afflictives et infamantes dont quelques-unes sont perpétuelles et dont les moins longues ont encore une durée très appréciable. Les infractions qu'elles répriment sont particulièrement graves.

Pour ceux-là l'idée de prison moralisatrice n'est souvent qu'une dangereuse utopie. Enfermés à perpétuité ou au moins pour de longues années, il ne s'agit pas de leur imposer une peine expiatoire. Il n'appartient point aux hommes de faire expier : le croire, c'est confondre la morale avec le droit positif.

La société serait impuissante à infliger une peine purement expiatoire et à mesurer cette peine à la culpabilité. La culpabilité morale ne peut être appréciée par les hommes.

Sans doute la peine peut avoir un certain caractère expiatoire, mais, au point de vue positif du droit, ce caractère n'est ni le seul ni même le principal.

La Société a d'abord, et au premier chef, le droit et le devoir de se défendre et, en y regardant de près, on voit que chaque infraction crée un double péril social : il y a à craindre que le malfaiteur, qui a déjà montré que le précepte légal ne l'arrête pas, renouvelle sa mauvaise action, et il faut redouter aussi que d'autres hommes encouragés par son exemple l'imitent.

Si donc la loi veut frapper utilement, il faut que la peine soit exemplaire et réformatrice.

Exemplaire, elle doit produire un mal que tout le monde redoute. Rossi dit :

L'exemple est très utile lorsqu'au sentiment de la crainte se joint une impression morale, solennelle et durable. Il est efficace lorsque l'exécution de la peine suit de près le délit et qu'elle est publique.

Ainsi la peine est moins un châtiment individuel qu'un remède social. Le coupable doit être frappé parce qu'il a commis l'infraction, alors même que le juge aurait la

certitude qu'il ne récidiverait pas, parce que l'impunité crée le péril.

Les législations primitives l'ont si bien compris que leurs peines ont toujours été d'une sévérité excessive et cruelle, entourée souvent d'un appareil solennel afin de mieux intimider. Lorsque la civilisation se perfectionna et que le pouvoir social eut été plus fortement organisé, l'exemplarité résulta moins de la sévérité du châtimement que de la sûreté dans la répression : mieux la police judiciaire est organisée, moins le châtimement a besoin d'être rigoureux. Ainsi c'est moins l'homme coupable qu'on punit que ceux qui pourraient le devenir qu'on effraie. Plus le crime est grand, plus la crainte inspirée doit être considérable. Il vaut assurément mieux prévenir que réprimer, et l'on doit malheureusement compter sur la crainte révérencielle du châtimement comme un moyen efficace de prévenir.

Mais la peine n'a pas atteint son but complet lorsqu'elle n'a été qu'exemplaire ; elle doit encore, nous l'avons dit, être réformatrice. Elle doit tendre à l'amendement du coupable. Lorsque le délinquant sort de la prison où il a été enfermé, il faut qu'il rentre corrigé dans la société. Il faut qu'il soit instruit de ses devoirs et ne se laisse plus entraîner à commettre de nouveaux délits : *Parum est coercere improbos poena nisi probos efficias disciplina.*

Si le condamné revient au bien, s'il a compris la nécessité de se plier aux exigences sociales, le but est atteint, mais il faut reconnaître que le problème qui commence avec la libération du délinquant est le plus grave et le moins aisé à résoudre. La question du libéré est une des plus angoissantes de la science pénitentiaire.

La prison, a dit Lamartine, est une impasse et un criminaliste a trouvé cette formule exacte : « Le difficile n'est pas d'emprisonner un homme, c'est de le relâcher. »

Tant qu'il est détenu, le condamné n'offre plus de vé-

ritable danger social, mais le danger recommence lorsqu'on lui rend la liberté s'il n'est pas amendé. Ainsi s'impose cette idée que la simple peine privative temporairement de liberté constitue parfois une défense insuffisante et qu'en l'absence d'une peine perpétuelle qui ne peut être envisagée pour telle infraction déterminée, l'organisation sociale doit trouver une solution nouvelle : elle ne peut tolérer la présence libre d'un élément dangereux qui a fait les preuves de son irréductible indiscipline.

De même que l'organisme se défend et élimine les poisons qui lui sont néfastes, de même la société doit, avec regret mais sans s'attendrir, éliminer les individus qui constituent un danger permanent, même s'ils ont terminé la peine dont la loi les a frappés.

C'est la conception de peine éliminatoire : elle est nécessaire et n'est pas neuve. Les Romains avaient connu la *relegatio in insulam*.

§

Dans les temps modernes, l'Angleterre a donné l'exemple. De bonne heure elle avait compris que certains criminels ne pouvaient plus être tolérés dans le cadre social et devaient en être chassés. Maîtresse en Amérique de pays neufs, lointains, et de vastes colonies non peuplées, elle songea à y envoyer les individus dangereux pour la métropole. En même temps qu'elle prenait une mesure de salubrité, elle espérait que, sous un ciel nouveau, loin des tentations qui avaient fait succomber le délinquant, celui-ci trouverait des forces pour se reclasser.

En 1718, le Parlement adopta un bill qui ordonnait de déporter dans les colonies de l'Amérique septentrionale les individus condamnés à une détention de trois ans et au-dessus. Le but de cet acte législatif était bien plutôt de trouver un réceptacle pour les malfaiteurs de la vieille Angleterre que de contribuer à l'amendement des con-

damnés et à la prospérité des établissements coloniaux.

Le résultat fut déplorable. Jamais mesure n'a été plus mal ordonnée que le système de déportation suivi à cette époque. De nombreuses plaintes parvinrent en Angleterre de toute l'Amérique du Nord, et Franklin s'écria :

En vidant vos prisons dans nos villes, en faisant de nos terres l'égoût des vices dont les vieilles sociétés de l'Europe ne peuvent se garantir, vous nous avez fait un outrage dont les mœurs agrestes et pures des colons auraient dû les garantir. Que diriez-vous si nous vous envoyions nos serpents à sonnettes ?

Ce grief ne fut pas sans influence sur la révolte de l'Amérique anglaise.

Après 56 ans d'expérience, l'Angleterre supprima la transportation en 1775 en raison de la guerre maritime et de l'insurrection des colonies. Cette suppression fut décidée à regret. La métropole avait eu lieu de se féliciter de l'éloignement de ses convicts, et au bout de quelques années il fut décidé d'y recourir à nouveau. On songea au Canada, mais on dut y renoncer en raison de la proximité des nouveaux Etats dont l'indépendance avait été proclamée en 1783.

L'Australie venait d'être explorée par Cook en 1770. Le ministère de Georges III, résolu à coloniser, voulut que la déportation précédât l'émigration, et le commodore Arthur Phillip, chargé du premier convoi, mit à la voile le 13 mai 1787. Il emmenait 11 navires portant 575 hommes, 192 femmes et 18 enfants qu'on avait laissés avec leurs parents. Le 18 janvier 1788 il jetait l'ancre devant la terre nouvelle. Les convicts furent débarqués et par eux fut créée la ville de Sydney.

Sir Arthur Phillip éprouva d'abord les plus grandes difficultés à organiser sa colonie pénale. La population disparate, dangereuse et criminelle dont il disposait, rendait particulièrement difficile l'emploi de la main-d'œuvre. A force d'effort et d'énergie, la colonie initiale accrue de

nouveaux arrivants devint pourtant prospère. Les résultats furent excellents. Mais à mesure que le pays devenait peuplé et organisé, les inconvénients précédemment constatés en Amérique réapparurent. Les colons libres élevèrent des protestations et refusèrent de continuer à recevoir le rebut de la population anglaise qui apportait le trouble dans une population calme. On comprenait la nécessité d'une discipline sociale.

L'Angleterre dut renoncer à la transportation en 1863 et revenir à ses anciens errements. Les condamnés restèrent dans la métropole et subirent une peine de détention baptisée du nom de servitude pénale.

Il est bien nécessaire, étudiant le système de la transportation, de marquer clairement la raison qui fit abandonner à nos voisins d'outre-Manche l'institution que la France a conservée jusqu'à ce jour. C'est seulement parce qu'elle n'a plus trouvé de colonie pour recevoir ses condamnés, que l'Angleterre a conservé chez elle ses bagnards. C'est devant le mécontentement des colons libres, mécontentement qui menaçait de tourner en révolte, que l'Angleterre dut céder ; mais au congrès de Stockholm, plus de trente ans après la suppression de la transportation, Sir Georges Arney, ancien grand juge à la Nouvelle-Zélande et délégué de ce pays, vint affirmer :

C'est sous la pression de l'opposition des colonies que la transportation a été abandonnée en Angleterre et non parce que le système a été reconnu mauvais.

§

C'est à l'exemple de l'Angleterre, devant la faillite des bagnes métropolitains, en raison aussi et surtout de la terreur inspirée par les libérés et les évadés, dont la récurrence atteignait 95 %, que la France résolut d'adopter le système de la colonisation pénale.

Déjà en 1828 le gouvernement l'avait mis à l'étude sur le vœu exprimé par la majorité des conseils généraux.

Puis on l'avait abandonné et repris plusieurs fois. Le 12 novembre 1850, le Prince Président avait dit dans son message :

Six mille condamnés, renfermés dans nos bagnes, grèvent le budget d'une charge énorme, se dépravent de plus en plus et menacent incessamment la société. Il semble possible de rendre la peine des travaux forcés plus efficace, plus moralisatrice, moins dispendieuse et en même temps plus humaine, en l'utilisant au progrès de la colonisation française.

Une loi fut mise à l'étude. L'exposé des motifs est très significatif. On peut y lire :

De redoutables associations se forment au sein même des bagnes pour l'exploitation du bagne. C'est la guerre organisée contre la société. Il n'y a pas de remède en France contre cette plaie profonde, incurable. On ne peut en débarrasser le pays qu'en la portant au loin, par delà les mers, sur quelque terre où le forçat trouvera les moyens de vivre sans crime, du prix de son travail, où la loi lui fera ces moyens s'il ne s'en montre pas indigne, et l'aidera, par de sages combinaisons, à se créer, dans sa nouvelle patrie, des intérêts de famille et de propriété. C'est le système de colonies pénitentiaires appliqué à l'exécution de la peine des travaux forcés.

Ainsi fut votée la loi du 30 mai 1854 qui institua que la peine des travaux forcés serait, à l'avenir, subie dans des établissements créés par décrets sur le territoire d'une ou plusieurs possessions françaises autres que l'Algérie.

Cette loi envisageait un régime progressif, disposant que les forçats seraient employés aux travaux les plus pénibles de la colonisation et à tous autres travaux d'utilité publique, mais que ceux qui se rendraient dignes d'indulgence par leur bonne conduite, leur travail et leur repentir, pourraient obtenir l'autorisation de travailler soit pour les habitants de la colonie, soit pour les administrations locales et que même ils pourraient obtenir des concessions provisoires de terrains avec la faculté de cultiver pour leur propre compte.

Ainsi la loi voulait encourager l'amendement des

condamnés et s'efforcer de les amener à la vie régulière d'ouvrier et de cultivateur.

L'article 4 de la loi laisse facultative pour l'administration la transportation des femmes.

Tous les condamnés aux travaux forcés furent dirigés sur la Guyane, mais à la suite d'épidémies survenues en raison du manque d'hygiène, un décret du 2 septembre 1863 décida de changer et d'envoyer les délinquants à la Nouvelle-Calédonie.

Les résultats furent excellents. La métropole était débarrassée de la population dangereuse dont jusque-là elle n'avait jamais éprouvé que du trouble. Bien mieux, en 1885, voulant prévenir la récidive, les législateurs estimèrent qu'il fallait étendre à d'autres condamnations que celles des travaux forcés le principe de la transportation. M. Bérenger, dans l'exposé des motifs d'une nouvelle loi, exprimait clairement l'intention du législateur :

La multiplicité et l'audace croissante des attentats commis par des récidivistes, depuis longtemps signalés à la fois comme l'élément dominant de notre criminalité et comme la preuve de l'insuffisance de notre mode de répression, ont fini par frapper l'opinion publique. Des publications retentissantes, des manifestations nombreuses, sorties de tous les rangs de la société, ont, dans ces dernières années, réclamé avec instances des mesures préservatrices, contre le danger qu'un pareil état de choses fait courir à la sécurité publique et à l'ordre social.

La loi du 14 août 1885 fut votée, établissant le principe de la *relégation*. Cette loi éloigne pour toujours les récidivistes incorrigibles condamnés à des peines courtes, mais nombreuses, et qui ne connaissent l'usage de la liberté que pour en abuser au préjudice des honnêtes gens. La relégation, peine éliminatrice et complément de la peine principale, parut un grand progrès ; elle résolvait pour les délinquants endurcis et non amendables la question si délicate de la libération.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la peine

subie à la Nouvelle-Calédonie fut acceptée avec enthousiasme par les condamnés. L'administration fit preuve d'une mansuétude exagérée. Le climat était doux, la vie agréable, et la peine exemplaire qu'on voulait infliger fut plutôt désirée par un grand nombre que redoutée. Une légende s'était créée qui présentait « la Nouvelle » comme un nouveau paradis terrestre.

On écrivit des récits romanesques pleins de descriptions enchanteresses ; des poètes mirent le bagne en chansons. On vit des condamnés à la peine de la réclusion assassiner des gardiens pour se faire condamner aux travaux forcés et être envoyés dans l'île du Pacifique. Le danger devint si grand que, le 25 décembre 1880, il fallut voter un nouveau texte pour dire que lorsqu'à raison d'un crime commis dans une prison par un détenu, la peine des travaux forcés serait appliquée, la Cour d'assises devrait ordonner que cette peine serait subie dans la prison même où ce crime aurait été commis.

On était loin, comme on voit, des atrocités dont on parle aujourd'hui. S'il avait fallu élever quelque critique, c'eût été seulement en faveur de la sévérité.

Un décret du ministre des Colonies du 16 novembre 1889 répartit alors les condamnés entre la Guyane et la Nouvelle-Calédonie, selon leur degré de perversité.

Depuis 1896 tous les bagnards ont été envoyés en Guyane où ils sont plus spécialement répartis dans la région du Maroni.

Un décret du 13 décembre 1894 permet à l'administration pénitentiaire de les transférer dans d'autres colonies et sous le nom de *sections mobiles de forçats*, pour y exécuter certains travaux. Il n'est pas mauvais d'indiquer que jamais aucune colonie n'a fait appel à cette main-d'œuvre redoutable qu'on veut nous ramener en France. Les territoires d'outre-mer auxquels on les a offerts à diverses occasions se sont toujours empressés de décliner l'offre.

Les forçats sont, au Maroni, répartis en trois classes et peuvent passer de l'une à l'autre selon leur conduite. La troisième est plus rigoureuse que la seconde et la première plus douce que la deuxième.

La troisième classe, par laquelle on débute, comprend une section d'*incorrigibles* soumis dans des camps disciplinaires à un régime particulièrement rude. Pour parvenir à la première classe, il faut déjà avoir subi une partie de la peine qui est en principe de deux ans pour les condamnés de dix ans au moins, de quatre ans pour les condamnés de plus de vingt ans, de cinq ans pour les condamnés de plus de vingt ans ou à perpétuité. Un décret du 4 septembre 1891, modifié par le décret du 26 février 1907, permet à l'administration d'abréger ces délais dans des cas exceptionnels.

La loi veut astreindre les forçats aux travaux les plus pénibles, mais en même temps elle veut permettre parfois « l'autorisation de travailler soit pour les habitants de la colonie, soit pour les administrations locales ». En accordant une « concession de terrain et la faculté de le cultiver pour leur propre compte », on a bien donné l'indication que l'amendement du condamné ne doit pas être négligé.

Enfin et surtout, tout condamné à moins de 8 ans est astreint après sa libération à une résidence dans la colonie égale à la durée de sa peine, et ceux qui ont subi une peine de huit ans ou plus sont astreints à une résidence perpétuelle. Cette disposition résoud, au moins quant à la métropole, la question de la libération.

Ce fameux *doublage* dont on parle aujourd'hui avec tant d'indignation est, à la vérité, l'une des principales raisons de la transportation.

Si l'on examine la réglementation des bagnes, il semble qu'elle ait été conçue avec prudence. Ce serait pourtant une erreur de croire que son application est sans reproches.

Les protestations qui s'élèvent aujourd'hui, et qui sont légitimes, ne sont pas neuves. S'il naît un sujet d'étonnement, il doit venir de ce qu'on n'a point encore remédié à d'intolérables abus depuis longtemps connus et dénoncés et qui semblent montrer de la part de l'administration une coupable incurie.

Dans de nombreux congrès pénitentiaires et en particulier à celui de Paris de 1895, on avait signalé la mauvaise organisation des établissements du Maroni. Plusieurs condamnés libérés et qui avaient connu les rigueurs du régime, en avaient fait d'abominables récits. Citons notamment Eugène Grave dans son ouvrage *Le Bagne* (1) en 1901, Liard Courtois dans ses *Souvenirs du Bagne* (2). Naguère encore, un excellent journaliste, M. Jacques Dhur, avait également jeté un cri d'alarme. M. Albert Londres, à la suite d'une enquête qui révèle une persistance inadmissible dans la mauvaise volonté de réparer les erreurs signalées, est enfin parvenu à émouvoir le gouvernement lui-même au point de le conduire à une exagération inconsidérée dans le choix des remèdes.

La vérité est qu'il faut presque tout changer à la Guyane et qu'on ne doit pas hésiter à reconnaître les lourdes erreurs qui ont été commises.

Les règlements sont excessifs. Après avoir connu une période humanitaire où le bagne n'en était plus un, on en fait aujourd'hui un véritable enfer.

Il faut d'abord bien nourrir les hommes et les bien vêtir. On avait cru devoir, en raison de leurs crimes, leur infliger de véritables souffrances physiques. Ce procédé, qui n'est jamais légitime, est intolérable sous un climat rigoureux. Au mois de mars dernier, sur un effectif de 4.495 détenus, 1.509 étaient à l'hôpital. C'est une proportion scandaleuse et qu'un régime sain doit faire cesser.

(1) Stock, édit.

(2) Fasquelle, édit.

Pour cela il ne faut pas seulement changer le régime, mais aussi le personnel des gardiens. Il est d'observation que le contact des détenus et la nécessité d'appliquer sans cesse une discipline énergique donnent à ceux qui sont chargés de la surveillance sous un ciel tropical des habitudes d'autorité qui sont parfois inconciliables avec l'humanité. A vivre dans la promiscuité des forçats dont la moralité est souvent pire qu'on ne pourrait imaginer, les hommes sains se contaminent et montrent parfois une détestable perversité. Il conviendrait donc, par le changement fréquent des gardiens, de ne point leur laisser le temps de se démoraliser.

On propose actuellement d'établir pour chaque condamné un triple dossier judiciaire, pénitentiaire, et sanitaire. Judiciaire, il contiendrait des renseignements d'ordre généraux sur l'homme et l'avis motivé du président des assises et du magistrat qui a requis contre lui ; pénitentiaire, il ferait connaître les aptitudes professionnelles du forçat, ses antécédents et sa conduite dans les divers lieux de détention où il est passé ; sanitaire, il signalerait les tares du condamné, ses maladies, son passé physiologique et sa force physique.

Ce serait là une mesure excellente et qui permettrait à des administrateurs humains de mieux tirer parti de la population soumise à leurs soins.

On a trop compté sur la crainte pour maintenir l'ordre. Il faut plutôt tabler sur l'espérance d'un sort meilleur. La douceur vaut souvent mieux que la brutalité et la terreur.

Il faut surtout supprimer les châtiments actuels, les cachots sans air et sans lumière où les condamnés dépérissent sous un climat torride, supprimer le régime dit de *réclusion cellulaire* imposé dans certains cas à la suite de crimes commis au bague même, défendre la mise aux fers et à la boucle, sinon dans les cas de violences où aucun autre moyen n'a pu être employé. Il faut aussi

ne plus obliger au silence tel qu'il est actuellement imposé, même en dehors des heures de travail, ce qui est inhumain.

On pourra réduire les punitions à quelques jours de cellule, mais dans des locaux clairs, aérés.

La moralité est déplorable. Le bague n'en a malheureusement pas le privilège et, à ce point de vue, beaucoup de maisons centrales de la métropole n'ont rien à lui envier. Comment en pourrait-il être autrement alors qu'on sépare l'homme de l'humanité et qu'on enferme des corps jeunes dont la plupart, au temps de la liberté, avaient pris des habitudes d'excès qu'un brusque sevrage transforme en irrésistibles besoins ? On pourra essayer d'apporter quelque remède à ce mal certain en transformant toutes les organisations actuelles de couchage, en séparant le plus possible les condamnés pendant la nuit et en n'ayant point de ces tolérances véritablement infâmes comme celles que M. Albert Londres signale et contre lesquelles il s'élève avec une indignation facilement compréhensible.

§

Il reste, on le voit, beaucoup à faire dans le domaine du régime de la transportation : trop indulgente d'abord, la peine ne fut pas exemplaire ; trop sévère aujourd'hui, elle est devenue inconciliable avec les sentiments humains que nous devons éprouver lorsque nous envisageons la nécessité d'assainir la société par l'éloignement de ses membres gangrenés.

Mais s'il reste à transformer, est-il raisonnablement possible de supprimer ?

Déjà la question s'est posée, notamment en 1911 lorsque le sénateur Chautemps déposa une double proposition de loi tendant à supprimer la transportation et la relégation.

Les deux projets échouèrent parce qu'en vérité ils

avaient le même inconvénient que celui actuel : ils voulaient détruire, mais ne proposaient aucune mesure raisonnable de remplacement.

Quels que soient les inconvénients très réels de la transportation, le principe comporte de très réels avantages.

Avant de ramener les forçats en France ou d'y maintenir ceux de l'avenir, il faudrait savoir où les loger. On parle des maisons centrales, il ne les faut pas croire extensibles à volonté. Leur contenance et leur effectif moyen sont les suivants :

Maisons centrales	Contenance	Effectif moyen
Beaulieu	695	600
Clairvaux	1.253	750
Fontevrault	640	700
Loos	1.200	800
Melun	664	650
Nîmes	887	550
Poissy	1.050	800
Riom	600	450
Thouars	522	400
	<u>7.511</u>	<u>5.700</u>

Il reste donc en temps normal environ 1.800 places vacantes.

Encore cette disponibilité est-elle plus apparente que véritable. Il faut ajouter aux condamnés des maisons centrales ceux qui sont autorisés par décision spéciale à subir leurs peines dans des établissements cellulaires et qui sont en moyenne au nombre de 400 environ : ils peuvent pour des raisons de service ou de discipline être replacés en maison centrale.

Il n'y a donc actuellement point d'établissements en France susceptibles de recevoir les forçats à moins que, oubliant qu'une des raisons données pour supprimer les bagnes coloniaux est l'effroyable promiscuité qu'on y impose, le Gouvernement songe à les loger dans les

locaux dits de *désencombrement*. Ce sont dans les prisons de la Métropole de grandes salles prévues pour des cas exceptionnels, mais où rien n'est préparé ni au point de vue du couchage ni au point de vue de l'hygiène. Dans ces locaux où les forçats seraient entassés pêle-mêle, la promiscuité serait plus grande encore.

Il faudrait d'abord envisager la construction de nouvelles maisons de force, l'acquisition de tout le matériel administratif, de lingerie, d'approvisionnement et enfin la mise nécessaire à l'organisation du travail.

Ainsi les raisons qui avaient fait abandonner les projets anciens de réforme demeurent entières avec cette différence que l'augmentation du coût des choses rend, à l'heure actuelle, irréalisable un projet un peu sérieux.

Le défaut de toutes les déclarations actuelles du Gouvernement, c'est qu'après avoir très fermement affirmé le principe de la modification de la transportation et avoir annoncé que les condamnés resteraient provisoirement en France, ce qui est illégal, on oublie de dire où et comment.

Mais en supposant réalisée la réforme, en supposant résolues les questions de logement, d'organisation de la discipline et du travail des condamnés en France, le principal problème demeurerait encore sans solution : Que fera-t-on des libérés ?

Tous les travaux des pénalistes du XIX^e siècle ont tendu à mettre en lumière la distinction du délinquant d'occasion et du délinquant professionnel ou d'habitude.

Le criminel d'occasion n'est pas un insociable. Contre lui une peine est assurément légitime et nécessaire parce qu'elle doit être exemplaire, mais elle est surtout corrective, car on peut espérer ramener le délinquant au bien.

Tout autre est le criminel d'habitude. Pour celui-là l'idée de prison moralisatrice est un rêve dangereux. On a dit de lui qu'il était le délinquant professionnel, l'incorrigible.

On dit aussi, selon une expression assez juste, qu'il est en *état dangereux*.

Dans une théorie qui domine encore beaucoup de législations positives et qui survit dans la pratique, l'auteur d'un crime est puni pour expier l'acte mauvais qu'il a commis : la mesure de la peine est donc d'une part la gravité objective de cet acte et d'autre part son degré de culpabilité morale. Cette doctrine est d'autant plus forte qu'elle a ses racines profondes dans la conception théologique du péché.

Mais si l'on examine ses conséquences on constate que partout elles ont été les mêmes : l'abus des courtes peines, l'affaiblissement de la répression et un accroissement redoutable de la criminalité. Pour prétendre mesurer la peine à la faute morale on trouve des excuses à tous les criminels.

Le droit pénal ne peut s'accommoder de ces faiblesses.

Pour fixer la peine, il faut tenir compte beaucoup moins de l'acte poursuivi, et remplacer cette considération par le concept nouveau de l'état dangereux. Contre ces délinquants on ne prononcera plus de peines correctives convaincues d'impuissance, on aura recours à des mesures de sûreté qui maintiendront l'ordre et la discipline sociale par l'élimination des malfaiteurs.

Il est une idée qu'on rencontre assez fréquemment et qui voudrait que le délinquant exécutant sa peine paye une dette à la société. La dette payée il serait quitte : cette idée est fausse.

La Société n'est pas en compte avec les malfaiteurs, la peine n'est pas le prix dont on rachète un crime.

Avant tout, la société a pour devoir impérieux de se préserver, et si, la peine faite, le malfaiteur reste un danger, il le faut éloigner : la transportation est le meilleur remède qui ait été donné jusqu'à présent.

Revenu à la liberté, le condamné devra rester dans la colonie tantôt un temps déterminé, tantôt perpétuelle-

ment. Le laisser errer dans la métropole c'est lui créer, puisqu'il est en état dangereux, des occasions nouvelles de commettre de nouveaux forfaits, et mettre la société en état de moindre défense.

On objecterait en vain que l'interdiction de séjour empêcherait les malfaiteurs de revenir dans les agglomérations. Outre qu'il n'est pas nécessaire d'infecter les campagnes et les petites villes, l'interdiction de séjour est une barrière illusoire et une institution en faillite qui n'a jamais arrêté un bandit résolu.

C'est ce qu'avait parfaitement compris Waldeck-Rousseau lorsqu'il exprimait clairement qu'il voulait en finir avec les délinquants qui, par la répétition de leurs délits, avaient démontré leur impossibilité à s'adapter à la vie sociale.

Il fit voter la loi sur la relégation.

Peut-être n'est-il pas opportun de songer à supprimer cette prudente institution au moment où Paris, quelques grandes villes et certains départements même voient la criminalité augmenter et se multiplier avec une rapidité inquiétante.

Sans vouloir jeter un cri d'alarme inutile devant cette recrudescence de criminalité, on peut trouver imprévoyant un Gouvernement qui propose de supprimer la relégation et la transportation, seules peines qui garantissent sérieusement et efficacement la sécurité publique.

Une grande erreur a été de présenter la transportation comme une œuvre de colonisation. Ce principe anglais à l'origine est peu raisonnable. Les malfaiteurs sont en général paresseux et l'on ne doit pratiquement pas espérer grand'chose d'une main-d'œuvre mauvaise, composée de mauvais ouvriers qui n'ont pas su se soumettre pour la plupart à la discipline du travail libre. Il faut savoir voir le mal où il est. La main-d'œuvre est déplorable et ne fournira jamais qu'un travail déplorable.

Le principe qui doit dominer est celui de l'élimination

pour toujours, afin que les honnêtes gens puissent vivre en paix. Si l'on peut tirer quelque chose des forçats, tant mieux : mais on ne doit pas se leurrer, on n'en fera généralement rien de bon.

On doit les traiter humainement, apporter tous les soins possibles à leur amendement, tâcher de ne point les rendre pires, mais par-dessus tout il faut les tenir à l'écart de la population honnête.

Le projet du Gouvernement est un acte de faiblesse.

On veut supprimer pour satisfaire une opinion publique généreuse, mais mal informée, et l'on n'a rien prévu. Lorsque le prisonnier libéré aura repris sa place dans la société, il recommencera ses méfaits. La criminalité augmentera et on peut craindre que l'opinion éprouve alors de terribles réactions.

Contre le danger que fera sentir l'audace croissante des criminels, on exigera des peines exemplaires, il deviendra nécessaire de jeter un effroi d'autant plus grand que les crimes seront plus nombreux. On peut craindre que, dans un légitime désir de rétablir l'ordre, la répression devienne si rude que les erreurs du bagne soient dépassées.

La peine de mort deviendra nécessairement plus fréquente. C'est un moyen plus radical que la transportation pour éviter la récidive. Ce jour-là on comprendra peut-être, mais trop tard, que l'envoi à la Guyane, qui évitait la guillotine et respectait la vie, constituait une sauvegarde plus simple et plus humaine.

MAURICE GARÇON.

PETITS POÈMES

CARPE HORAM

*Mon amie, à quoi bon l'inquiéter encore
De l'heure qui se lève ou de l'instant qui fuit,
De ce qu'aux plis de ses clartés l'offre l'Aurore
Ou qu'en ses noirs coffrets te réserve la Nuit.
Qu'elle gémissse à l'aube ou rie au crépuscule
Ou qu'au midi son front s'accable de soleil,
La minute qui vient ou celle qui recule,
A qui sait la bien vivre est un présent vermeil.
Songe que, près de toi, comme le fait le fleuve
La Mer, les flots pesants du Passé, sans jamais
En finir et sans que leur calme s'en émeuve,
Absorbent, n'en laissant au cœur que le regret,
Et l'heure qui s'enfuit et l'instant qui se lève.
Vis-les donc follement, qu'ils soient jaspés de jour,
Ou teintés d'ombre ainsi qu'un bonheur qui s'achève ;
Vis-les intensément, même si, dans leur cours,
Ils ne prenaient jamais la forme de ton rêve
Ni le visage cher qu'appelle ton amour.*

CE SOIR-LA...

*Peut-être y aura-t-il un peu de clair de lune
Opalisant l'azur de ses derniers instants.
Le vent, peut-être, effeuillera, l'une après l'une,
Ces chansons dont l'Amour accueille le Printemps.*

*Mais toi, tu te tairas, aspirant des prunelles
L'émotion éparse au cœur tremblant du Soir.*

*Je prendrai tes deux mains, et mes baisers sur elles
Diront de quelle ardeur t'appelait mon espoir...*

LE PRINTEMPS DANS TA CHAMBRE...

*Les palmiers de la cour tremblent de la fraîcheur
Dont l'aube les étreint comme d'une caresse.
Le parterre, étendu dans sa molle paresse,
Se plaît à retarder le réveil de ses fleurs.*

*Touchez mes mains ; touchez combien mes mains sont
fraîches
D'avoir frôlé la chair des roses aux rosiers,
Et rebroussé, pendant que vous vous reposiez,
L'eau qui charrie un craquement de feuilles sèches.*

*J'ai laissé l'aube en fleur à son jeune destin ;
Accoudé maintenant aux blancheurs de ta couche
J'éparpille en baisers, sur tes yeux et ta bouche,
La primeur du Printemps que j'ai prise au matin.*

HÉSITATIONS

*Je n'ai pas peur de vous, Mort implacable et sourde
Et que n'émeuvent pas les désespoirs humains.
Une fois, à vingt ans, votre démarche lourde
M'a heurté, j'ai senti ma gorge entre vos mains,
Et je n'ai pas crié...*

*Pourtant, dans ma poitrine,
Mon cœur a sursauté comme une flamme au vent,
Quand j'ai vu votre pas qui, dans l'ombre, chemine,
Hésiter près du lit où dormait notre enfant.*

PAYSAGE

*Le Soir... L'instant, tout bleui de lune, frissonne
comme une écharpe au cou sinueux d'une femme...
La rue ne s'agrémente d'aucune âme...*

*Quelque part, au lointain, une heure oubliée sonne,
une heure triste, une heure sanglotante
comme le dernier mot d'un amour qui se meurt...
Le souvenir de deux grands yeux
adorés et lointains me hante
de leur mélancolique douceur
pareille à ce clair de lune bleu,
ce clair de lune bleu
dont la traîne s'accroche aux roses du parterre
et poudre de mystère
la fuite lente et silencieuse de l'Heure....*

LÉON LALEAU.

LE « PÈRE FRANCE »

« Je suis Parisien de toute mon âme, de toute ma chair », dit Anatole France dans *Le Livre de mon ami*. Et il ajoute : « Il ne me paraît pas possible qu'on puisse avoir l'esprit tout à fait commun si l'on fut élevé sur les quais de Paris en face du Louvre et des Tuileries, près du Palais Mazarin, devant la glorieuse rivière de Seine, qui coule entre les tours, les tourelles et les flèches du vieux Paris. »

Parisien, Anatole France le fut, sans aucun doute, de toute son âme tout au moins, s'il faut entendre par là qu'il est né à Paris, près du Palais Mazarin, le 16 avril 1844. Mais il était *Chartrain*, par sa mère, Antoinette Gallas, née à Chartres le 1^{er} novembre 1811 (1), et *Angevin* par son père. François-Noël Thibault, né à Luigné, près de Saulgé-l'Hôpital (Maine-et-Loire), le 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805). Ce sont ses origines angevines qui nous intéresseront ici. Aussi bien sera-t-il moins question dans ces notes d'Anatole France lui-même que de son père, celui que l'on appelait familièrement « LE PÈRE FRANCE ».

C'est du petit bourg de Saulgé-l'Hôpital, à vingt-cinq kilomètres d'Angers, qu'est parti un beau jour pour Paris François-Noël Thibault, père d'Anatole France. « France » n'est qu'une abréviation de « François ». Aujourd'hui encore, et dans tout l'Anjou, l'habitude s'est conservée d'appeler « France » ceux qui portent en réalité le prénom de « François ». N'est-ce d'ailleurs pas l'une des carac-

(1) Mairie de Chartres. Actes de l'état civil de l'année 1811. Acte de naissance d'Antoinette Gallas, née à Chartres, le 1^{er} novembre 1811, d'Amable-Antoinette Gallas.

téristiques du parler angevin de toujours procéder par suppression de syllabes ? « France » n'est donc pas, comme on l'a prétendu, un *pseudonyme* adopté après coup. Ce n'est même pas un *sobriquet* comme le déclare Anatole France dans sa réponse du 17 août 1895 à Ludovic Nau-deau. C'est tout simplement le prénom de son père, *prononcé à la manière angevine*, qui a fait fortune à Paris et qui a vite prévalu sur le nom de famille.

Ceux qui, avant le 16 avril 1844, passaient sur le quai Malaquais, pouvaient déjà lire sur la boutique du n° 19 cette enseigne : FRANCE, LIBRAIRE. Et François-Noël Thibault ne signe jamais autrement les lettres qu'il adresse à son frère Louis, au village de Launé, en Saulgé-l'Hôpital. Aussi l'enfant qui naquit le 16 avril 1844 n'eut-il, en fait de pseudonyme, qu'à hériter d'un très beau nom, celui de « FRANCE » dont la vogue s'explique sans qu'il soit besoin d'autres commentaires.

Les Thibault sont encore nombreux à Saulgé-l'Hôpital. N'ayant eu aucune raison de changer de nom, ils ont conservé, en ce qui les concerne, le nom de leurs ancêtres ; d'où la surprise que cause dans l'Anjou leur parenté avec M. Anatole France. Plusieurs d'entre eux se sont fixés à Angers où ils habitent encore.

François-Noël Thibault, autrement dit « le Père France », est né à Luigné (Maine-et-Loire), le 4 nivôse an XIV, qui correspond au 25 décembre 1805, jour de Noël, d'où sans doute le second prénom (1). Père et mère étaient : Claude-Pierre Thibault et Marie Le Blanc.

Claude-Pierre Thibault, cordonnier, avait épousé, le

(1) *Registre des actes de l'état civil de Luigné*. Du 4^e jour du mois de nivôse, l'an XIV, acte de naissance de François-Noël Thibault, né à Luigné le 4 du présent mois de nivôse, vers les onze heures du matin, fils de Claude-Pierre Thibault, cultivateur, et de Marie Le Blanc, ses père et mère légitimes. 1^{er} témoin : Gabriel-Louis Rabouin, âgé de 24 ans, — 2^e témoin : Louis Moron, cordonnier, 33 ans, domiciliés à Saulgé-l'Hôpital. Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant qui a signé avec nous, hors les deux témoins qui ont déclaré ne le savoir faire. Signé C. Thibault. (Note due à M. Salmon, secrétaire de Mairie à Luigné.)

17 octobre 1791, Marie Le Blanc, âgée de 25 ans, de la commune de Luigné (1). Le ménage s'installa à Saulgé-l'Hôpital, au lieu dit « la Rue », dans une maisonnette en tuffeau que le temps n'a pas dégradé.

La « Rue » qui sépare Saulgé-l'Hôpital de la commune de Luigné est, comme son nom l'indique, une « rue » qui correspond à l'ancienne voie d'Angers à Doué-La-Fontaine. Saulgé-l'Hôpital et Luigné ne formaient au x^e siècle qu'une seule et même paroisse sous le nom de *Tarencianus*. « Quand le seigneur de Luigné fut autorisé en 1186 par l'évêque à constituer sur son fief une paroisse distincte, la grande voie de Doué-La-Fontaine fut désignée pour limite aux deux paroisses : c'est la « Rue » de nos jours. Sur le bord, du côté de l'Ouest, s'y était déjà établie depuis 25 ans une *Commanderie de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem*, que la délimitation nouvelle rattachait à Luigné, mais que la proximité et des intérêts communs continuèrent à faire désigner sous le nom de l'Hôpital de Saulgé. De même, la paroisse à son tour se qualifia plus tard de ce voisinage, d'où le nom de Saugé ou Saulgé-l'Hôpital (2). » Bâtiments, chapelle et jardin de la *Commanderie* ont été quelque peu remaniés depuis lors. Le domaine qui appartient aujourd'hui aux Sœurs Augustines d'Angers fait face à l'ancienne demeure du cordonnier Claude Thibault.

C'est là, dans cette « Rue » distante de la nouvelle route

(1) *Registre des actes de l'état civil de Luigné*. Le 17 octobre 1791 ont été épousés par nous, Curé, soussigné, Claude-Pierre Thibault, âgé de 34 ans, cordonnier, fils de défunt Pierre Thibault et de Françoise Prousteau, ici présente et consentante, de la paroisse de Saulgé, d'une part, et Marie Le Blanc, âgée de 25 ans, fille de Louis Le Blanc, marchand, et de Marie Martin ici présents et consentants, de cette paroisse, d'autre part... Témoins : François Thibault, cordonnier, frère, et René Sigogne, bêcheur, cousin ; et René Guyard, marchand, tous de Saulgé. D'autre part : Urbain Le Blanc, frère, de la paroisse de Brigné, Michel Rabouin, bêcheur, cousin. Signé : C. Thibault, R. Sigogne, M. Rabouin, R. Guiard, Urbain Le Blanc ; — Juet, curé de Luigné. (Notes dues à M. Morille-Dron, secrétaire de Mairie, et à M^{lle} Mallet, institutrice publique à Saulgé-l'Hôpital.)

(2) Célestin Port : *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, Tome III. Article Saulgé-l'Hôpital.

départementale d'une centaine de mètres environ, que naquirent les premiers enfants de Claude Thibault et de Marie Le Blanc. Actes de naissance et actes de décès des enfants figurent au Registre des Actes de l'état civil de Saulgé-l'Hôpital.

24 octobre 1792 : *naissance* de Marie Thibault ;
 28 ventôse an II — de Pierre-Jean Thibault ;
 17 fructidor an VI — de Louis Thibault ;
 24 ventôse an VIII — de Pierre Thibault ;
 5 complémentaire an X — de Véronique Thibault ;

18 prairial an VI : *décès* de *Claude* Thibault, âgé de 4 ans (ou plutôt de Pierre-Jean Thibault, par suite d'erreur dans l'enregistrement du prénom).

Le 6^e et dernier enfant, François-Noël, celui qui devait être le père d'Anatole France, naît, ainsi que je l'ai dit précédemment, le 4 nivôse an XIV, et l'acte de naissance est, cette fois, enregistré à la mairie de Luigné. Rien ne prouve cependant que Claude-Pierre Thibault ait changé de domicile entre l'an X et l'an XIV, puisqu'en 1844 Marie Le Blanc, sa femme, devenue veuve, habite encore la « Rue » en Saulgé-l'Hôpital. Un simple hasard aura donc fait naître François-Noël sur le territoire de la commune voisine.

C'est à peine si François-Noël connut son père. Claude-Pierre Thibault, qui était né à Saulgé-l'Hôpital le 12 octobre 1756, était certainement mort avant 1821, ainsi que le témoigne l'acte de mariage de Louis, son fils aîné, avec Jeanne Chevallier, à Saulgé-l'Hôpital, le 16 juillet 1821. En vain toutefois ai je recherché son acte de décès entre 1806 et 1821, soit à Saulgé-l'Hôpital, soit à Luigné. Tout porte à croire qu'il est mort alors que François-Noël était encore tout jeune. Ce qui tend à le prouver, c'est que les aînés Louis et Pierre signent très correctement sur les actes de naissances ou de décès de leurs proches, tandis que François-Noël, témoin à la naissance d'un neveu le 5 mars 1825 à

Saulgé-l'Hôpital, laisse son frère, témoin également, signer seul sur le registre.

François-Noël n'aurait donc pas fréquenté l'école, ainsi que ses parents d'Angers me l'ont affirmé. Sa mère restée veuve, et dans une situation précaire, l'aurait gagé en qualité de domestique de ferme chez M^{me} Samson, au village proche de Linières-en-Brigné. Et c'est ainsi qu'à son départ vers 1826 ou 1827, pour Paris où il devait accomplir son service militaire, François-Noël, le futur libraire, ne savait ni lire ni écrire.

Combien de temps dura ce service militaire ? Sept ans ? Davantage ? François-Noël Thibault aurait, paraît-il, contracté, un nouvel engagement. Aucun document ne nous permet de l'affirmer.

Au sortir du régiment, François-Noël, autrement dit « France », savait lire. Il savait aussi écrire, plus ou moins correctement, il est vrai, ainsi qu'en témoigne sa correspondance. Son grand mérite fut de s'être passé de maître. Il semble même qu'on puisse l'identifier avec l'armurier Leclerc, cet ancien garde royal qu'Anatole France met en scène dans *Pierre Nozière*, et qui répond au marquis de Gerboise évoquant le temps de Charles X :

« Oui, Monsieur le marquis, répondait doucement l'armurier, en continuant d'astiquer une lame, oui, c'était le bon temps dans un sens ; mais j'étais tout de même malheureux par rapport aux camarades de chambre qui avaient trouvé une grammaire dans un fourniment. Parce qu'il faut vous dire que j'avais voulu apprendre le français au régiment, et j'avais acheté une grammaire sur ma paye. Mais les hommes se sont fichus de moi, et ils m'ont berné dans mes draps. Et pendant six mois, on chantait dans le quartier :

As-tu vu la grand'mère
As-tu vu la grand'mère
A Leclerc ?

Tel devait être le goût du « Père France » pour ses li-

vres qu'il demeura à Paris, son service fini, et s'installa sur les quais comme bouquiniste. Son mariage avec Antoinette Gallas, d'origine chartraine, date du 29 février 1840. Nous le trouvons le 13 juin 1841, comme il vient de changer de demeure, rue de Seine-Saint-Germain, n° 16. Le 18 février 1844, il habite 19, quai Malaquais, là même où devait naître le 16 avril 1844, à sept heures du matin, un petit garçon, Anatole-François, fils du sieur François-Noël Thibault, 38 ans, libraire, et d'Antoinette Gallas, âgée de 32 ans, son épouse. En 1878, le « Père France » vivait retiré à Neuilly (Seine), 80, avenue du Roule.

Ses frères et sœurs ne devaient pas quitter leur pays d'origine. Louis, « le Père Louis », s'est marié le 1^{er} juillet 1821 à Saulgé-l'Hôpital. Il y est mort le 3 septembre 1881 après avoir longtemps exercé les fonctions de garde-champêtre. Pierre s'est marié vers 1830.

Jamais l'Angevin François-Noël Thibault n'oublia son cher pays natal, ce *Saulgé-l'Hôpital* qui était sa petite, sa toute petite patrie. Il n'oublia pas davantage sa vieille mère, ni ses frères et sœurs, pas même ses cousins. La correspondance que je publie *in extenso* pour la première fois nous en fournit le plus précieux et le plus vivant témoignage. Ce sont des lettres que le « Père France » écrit à son aîné le « Père Louis ». Ces lettres ont été conservées dans la famille du Père Louis, par l'un de ses petits-fils. J'en respecte ici l'orthographe et la ponctuation. L'orthographe en est souvent incorrecte. La ponctuation est plus négligée encore. Le libraire France ignore le point à la fin d'une phrase et il abuse des virgules.

La première lettre de la collection est datée du 13 juin 1841. Il y est fait allusion à la future naissance d'un enfant entre le 15 et le 20 juillet. Cet enfant sera mort tout jeune, très vraisemblablement.

A Monsieur Louis Thibault, à Saulgé-l'Hôpital (Maine-et-Loire).

Paris, ce 13 juin 1847.

Mon cher Louis,

Je fais comme toi, je profite de l'occasion de Madame Sanson (1) et de la cousine Roche (2) pour t'écrire. Je suis toujours bien heureux d'apprendre que toute ma famille se porte bien et de la savoir en état de prospérité. Il paraît que tu es convalescent, tu as eu une fluxion de poitrine cela est dangereux, il faut prendre quelques soins, la santé est précieuse. Tu ne me dis rien de ta femme et de tes enfants, ce qui me fait supposer qu'ils vont bien tous. Notre mère se porte bien aussi, elle est encore plus robuste que nous tous, car on m'a dit qu'elle était toujours jeune. Elle aurait dû s'embarquer avec ces dames, pour faire le voyage de Paris, mais le voyage est fatigant, et pour voir les beautés de Paris, il faut faire trop de chemin, et toujours sur le pavé. C'est très lassant; elles pourront vous en donner des nouvelles; mes occupations ne m'ont pas permis de les accompagner nulle part. Notre cousine Roche a été chargée de conduire, j'aurais bien désiré les recevoir plus largement, mais nous sommes toujours gêné par le manque de commerce, nous venons de changer de demeure où nous avons un peu moins de frais de loyer, un peu mieux placés, peut-être ferons-nous plus d'affaires, dans tous les cas, je puis t'assurer qu'elles sont difficiles dans notre Paris, cependant il y a encore plus de ressources que dans beaucoup d'endroits. Tu voudras dire à ma mère que ma femme voudrait la mettre marraine de son enfant. Tu ignores peut-être qu'elle accouchera du 15 au 20 juillet, nous serons obligés de prendre [le parrain ?] dans sa famille. J'envoie un petit livre à ma mère, je désire qu'il lui soit remis sans être décacheté, j'en envoie également deux volumes à Dominique (3), je veux qu'il s'instruise, ce sont des voyages intéressans, mille amitiés à toute la famille de la part de ma bonne et chère Antoinette, dis donc

(1) M^{me} Sanson ou plutôt M^{me} Samson n'est autre que l'ancienne « patronne » du Père France. Elle habitait le village de Linières en Brigné.

(2) La cousine Roche était née Jeanne Chauveau. L'état civil de Brigné mentionne à la date du 24 octobre 1830 le mariage de Joseph Roche; né à Saulgé l'Hôpital le 15 septembre 1798, avec Jeanne Chauveau, de Brigné, née le 23 nivôse an XIII.

(3) Dominique, fils de Louis Thibault, le destinataire de cette lettre.

bien à cette pauvre mère qu'elle aimerait bien sa bru si elle la connaissait, elle a toutes les qualités d'une bonne femme. Ces dames ne sont pas venues autant chez nous que nous l'aurions désiré, elles étaient toujours en promenade.

Tout à toi d'amitié.

Ton frère FRANCE, libraire
rue de Seine Saint-Germain n° 16.

P. S. — Le commerce des grains et du vin ne va pas, cela doit faire beaucoup de tort au pays, car on compte que sur cela, nous vivons dans des tems bien malheureux ici à Paris, il faut peu de chose pour se révolter, d'un moment à l'autre Louis Philippe peut être détrôné, on a pas plus de respect pour lui que pour un simple particulier, aussi il n'ose plus paraître en public sans être escorté d'une armée immense, tous les jours on menace de le tuer, on vien encore de condamner à mort le nommé Darmès qui avait tiré sur lui, il est monté sur l'échafaud avec courage sans dénoncer ses complices, on s'occupe beaucoup de nouvelles politiques. Souhaite donc un bon rétablissement à Madame Gingué et fais lui mes compliments, n'oublie pas non plus Pierre, Marie (1), enfin mon oncle et ma tante Chevalier.

Il nous faut arriver malheureusement au 18 février 1844, pour retrouver une lettre, toute d'affaires d'ailleurs, du « Père France » à son frère Louis :

Adresse :

Monsieur
Monsieur Louis Thibault,
à Saulgé-l'Hôpital, hameau de Launée,
près et par Brissac,
(Maine-et-Loire).

Paris, ce 18 février 1844.

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre du 11 courant, laquelle m'apprend l'intention de ma mère que je trouve très juste. Mais tu ne me donne fort peu de détail à ce sujet. Est-ce une donation, et se réservant l'usufruit qu'elle veut nous faire? ou nous abandonne-t-elle son bien pour en jouir de suite, moyennant une pension

(1) Pierre et Marie étaient frère et sœur du « Père France ».

qui puisse lui suffire ? ce à quoi je m'associe de tout cœur ? Quoi qu'il en soit, il faut un partage, hé bien, comment espérez-vous faire ce partage ? Y a-t-il des possibilités de faire 5 lots de ses quelques morceaux de terre ? dans ce cas formez les 5 lots et aussitôt donnés-m'en avis, dès que j'aurai ta réponse, j'enverrai ma procuration ou j'irai tirer au sort car j'ai le désir de vous voir tous, voilà à mon avis la manière d'opérer. Si pour la formation des lots, ma présence est utile, malgré mes occupations commerciales, je ferais le voyage avec beaucoup de plaisir, mais je préférerais trouver le travail tout préparé afin d'être moins longtemps absent. Je pense que tous trouveront ce que tu feras très bien, surtout en ta qualité d'aîné et tes connaissances en affaires. Voilà donc, mon cher Louis, ce que je puis te dire à ce sujet. En attendant ta réponse, embrasse ma mère pour moi, ainsi que ta femme et tous les parens.

Tout à toi, ton frère
FRANCE, libraire,
12, quai Malaquais, à Paris.

P. S. — J'oublie de te dire que ma femme se joint à moi pour vous embrasser de tout cœur.

La troisième lettre qui ait été conservée est datée du 2 juin 1844. C'est encore, et exclusivement, une lettre d'affaires. Et pourtant c'est dans l'intervalle, entre le 18 février et le 2 juin 1844, qu'est né Anatole-François Thibault. Les cinq enfants vivants de Claude Thibault et de Marie Le Blanc étaient suivant l'ordre de naissance : Marie, Pierre, Louis, Véronique et François-Noël.

*Monsieur Louis Thibault
à Saulgé-l'Hôpital
hameau de Launée, près et par Brissac
Maine-et-Loire.*

Paris, ce 2 juin 1844.

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre à la date du 15 mai dans laquelle tu me dis que vous avez fait 5 lots, il n'y a donc plus qu'à tirer au sort. J'ai le projet de profiter de cette occasion pour aller vous voir, j'en ai un désir très grand, mais je ne pourrais partir qu'à la fin du

mois, ou au commencement de l'autre, ayant beaucoup d'affaires dans ce moment, et peut-être un voyage à faire en Normandie. Dans tous les cas, je t'écrirai pour te prévenir de mon arrivée, ou si je ne pouvais pas y aller, je t'enverrais ma procuration. Je pense que ma mère demeure toujours à la rue, dans le cas contraire, tu m'écriras pour me dire où je descendrais.

Adieu, un bonjour d'amitié à tout le monde,

FRANCE, libraire.

Il est encore question de ce voyage dans la lettre suivante qui a suivi de très près celle du 2 juin 1844.

[Même adresse que précédemment]

Paris, 6 juillet 1844.

J'ai reçu ta dernière lettre, mon cher Louis, elle est comme celles que tu m'as toujours écrites, pleine de bienveillance, ma femme y a été très sensible. De cette fois, je t'annonce mon départ qui aura lieu lundi ou mardi prochain (le 8 ou le 9 courant). Ainsi je serai donc à Saulgé jeudi ou vendredi. Tâche de convoquer la famille pour les premiers jours de l'autre semaine, afin que nous terminions nos affaires promptement car je crois que je ne pourrais faire un long séjour près de vous.

A bientôt, embrasse tout le monde pour moi.

FRANCE.

Le voyage fut-il réellement effectué ? Tout semble le présumer. Nous n'en trouvons cependant aucune allusion dans la lettre qui suit, et que le « Père France » écrivit à son frère Louis, à l'occasion de la mort de leur mère, survenue le 29 mai 1845, à 2 h. du soir, au village de Launée, en Saulgé-l'Hôpital, dans une petite maison que l'on peut voir encore (1).

(1) *Registre des actes de décès de Saulgé-l'Hôpital pour l'année 1845.* L'an mil huit cent quarante-cinq, le 30^e du mois de mai à 2 h. du soir, sont comparus Louis Thibault, garçon, âgé de 22 ans, domicilié aux Brosses, commune de Saulgé-l'Hôpital, petit-fils de la défunte, et René Moreau, cultivateurs, lesquels nous ont déclaré que Marie Le Blanc, veuve de Pierre Thibault, âgée de 77 ans, née commune de Luigné et décédée à Launée, commune de Saulgé-l'Hôpital, le 29 mai 1845, à 2 h. du soir, fille de défunts Louis Le Blanc, colporteur, et de Marie Martin, ses père et mère, est décédée en la maison de son fils à Launée. -- Suit la signature des deux témoins et du maire Bodineau.

Paris, 3 juin 1845.

Mon cher Louis,

J'ai reçu ta lettre du 29 mai qui m'a appris la triste et douloureuse fin de notre pauvre mère. Il est un sentiment dans la nature qui voudrait que l'on ne se sépare jamais de ses parens, quelque soit l'âge avancé.

Tu as été témoin et de ses souffrances et de ses derniers momens, je te remercie sincèrement de tes bons soins pour elle, si ma position lointaine m'eût permis d'assister à ses derniers momens, je l'aurais fait avec un pieux devoir et j'aurais pu aussi adoucir tes fatigues et celles de ma bonne sœur. Enfin elle n'est plus ! Elle est allée rejoindre ce bon père qui l'a devancée prématurément et duquel quoique très jeune alors, j'ai toujours conservé les souvenirs de sa bonté.

Lorsque tu m'as écrit il y a 15 jours, je venais de partir en voyage. Ma femme ne m'a point envoyé ta lettre pour deux motifs bien naturels : le 1^{er} c'est qu'elle n'a su la ville dans laquelle j'étais qu'au bout de 8 jours, le second, c'est qu'elle craignait de me causer du tourment, et pour un mal auquel je ne pouvais apporter aucune douceur. Ainsi à peine arrivé et remis de mes fatigues de voyage, je m'empresse de t'écrire et de t'envoyer 25 fr. dont je laisse l'emploi à ta libre disposition. Tu me diras ce que je te devrais encore.

Quant au mobilier, je te laisse également libre, et plus je te déclare renoncer à la faible part qui pourrait m'en revenir. A mon avis, il serait inutile de faire une vente. Cela n'en vaut pas la peine. Si le juge de paix veut apposer les scelés (ou plutôt le greffier) dis-lui qu'il a le droit de le faire, mais dis-lui aussi que la loi ne le lui commande pas. En conséquence, d'après un conseil judiciaire que j'ai eu, je ne vois aucune nécessité, d'envoyer ma procuration. Garde cette lettre qui au besoin pourrait te servir dans le cas où quelqu'un de la famille ne serait pas d'accord. Tu feras bien de faire un état de ce chétif mobilier et de vous le partager. Il ne peut y avoir que les mineurs qui, à leur majorité, qui puissent réclamer cette portion du mobilier, et bien, tout le pays attesterait qu'il y avait trop peu de chose pour en passer par la filière de la justice. Quant au bornage de nos petits morceaux de terre, ma procuration est inutile, puisque l'acte fait foi du partage, en un mot, tout ce que tu feras sera

bien fait, si par hazard, il s'élevait quelques difficultés imprévues fais m'en part, je contribuerai autant que possible à les lever.

Adieu, mon cher Louis, j'embrasse ta femme.

Tout à toi, ton frère

FRANÇOIS NOEL THÉBAULT, Libraire,
dit FRANCE.

Les lettres du Père France se font rares dans la suite, si l'on en juge par les doux reproches que dut lui adresser son frère Louis.

[Même adresse que précédemment]

Paris le 1^{er} mars 1848.

Mon cher Louis,

J'ai reçu ce matin ta lettre du 27 février, j'accepte avec toute l'amitié d'un bon frère les reproches que tu me fais de mon silence, non seulement à ton égard, mais à l'égard de toute la famille à qui je n'ai pas écrit un seul mot depuis je ne sais combien de temps. Accuses ma négligence, tu auras raison, tu sais d'ailleurs que je l'ai toujours été en matière de correspondance de parenté, bien que j'écrive tous les jours plusieurs lettres d'affaires.

Une opération de librairie que j'ai entreprise il y a un an d'une importance à gagner quelque argent ou à compromettre mon avenir m'a beaucoup occupé et a certainement contribué à ma négligence. Je suis bien aise d'apprendre que cette année est plus douce que l'année dernière. J'ai bien pensé à vous tous; car nous avons à Paris une misère complète.

Tu vois donc, mon cher Louis, que ce n'est pas ce qui peut m'être dû au pays qui a pu me refroidir, car je n'y avais pas seulement pensé, pas plus que je n'y pense actuellement. Je ne sais quand j'irai boire de votre vin blanc; j'ai cependant pensé, si les affaires ne sont pas trop mauvaises, d'envoyer ma femme un mois l'été prochain au pays; car il y a bien longtemps qu'elle n'a vu la campagne.

Lorsque tu m'écrivais le 27 février dernier, vous aviez entendu parler de quelques bruits à Paris; vous ne vous doutiez pas que nous étions dans une agitation difficile à décrire. Bien que déjà Louis Philippe était en fuite et que le calme se rétablissait, la république était proclamée. La révolution a commencé le 22, on

s'est battu le 23, et le 24 jusqu'à 3 heures du soir, heure à laquelle Louis Philippe se sauvait du palais des Tuileries par des souterrains, il s'est sauvé avec toute sa famille sans accidents, on croit en Angleterre. Le mal a été moins grand qu'en 1830, on ne sait encore le nombre des morts et des blessés. Le Palais des rois est désormais converti en un hôtel des invalides, tout est brisé dans ce palais, on a incendié un autre palais que Louis Philippe habitait l'été. Enfin la vengeance populaire a été jusqu'au point de brûler le trône, toutes les voitures royales et une partie du riche mobilier. Au palais, l'exaspération du peuple a été à son comble. La république ne nous effraye nullement, tout le monde paraît y avoir confiance, le canon ne gronde plus ; nous portons tous la cocarde tricolore à la boutonnière, nous autres, pauvres gardes nationaux, nous sommes constamment de garde, voilà, mon cher Louis, deux révolutions que je traverse, je voudrais bien ne plus en revoir. Aussitôt que je pourrai quitter Paris, je lui ferai volontiers mes adieux. En attendant, nous nous portons bien, tâchez de faire de même, c'est ce que nous vous souhaitons de tout cœur, ma femme et moi.

Bien des compliments à M. et M^{me} Gingue, ma femme vous embrasse tous avec moi et de bonne amitié.

TON FRANCE
libraire.

Trente années vont s'écouler — de 1848 à 1878 — sans que nous trouvions trace des correspondances échangées entre les deux frères. La lettre du 17 juin 1878 est adressée, non plus au « Père Louis », mais à son fils Louis, né en 1823, père lui-même de Dominique Thibault, le détenteur de toute cette correspondance.

[Sans adresse]

Neuilly (Seine) le 17 juin 1878

Mon cher Louis,

Ta visite dans ma retraite de Neuilly m'a surpris et touché aux larmes ; j'en suis encore volontiers sous le coup de l'émotion. Comment ne m'as-tu pas réservé une journée pour faire plus ample connaissance avec une nièce que j'aime déjà et sans presque la connaître. Je suis bien sensible à la démarche qu'elle a bien

voulu faire à la recherche d'un vieil oncle d'alliance à barbe bleu et qui est bientôt à son dernier souffle. Je suis aussi bien attendri de ta lettre, mon cher Louis, car elle me donne la douce consolation d'avoir retrouvé une famille laborieuse et dans la tradition de l'honnêteté qui était la devise de nos vieux parents. Je ne sais encore si comme tu l'espère, nous nous verrons prochainement sur le sol natal et y retrouver ce vieux frère resté seul de la famille comme un véritable hermite. Rien que d'y penser le cœur me bat, et je ressens toute la puissance et l'amour de la famille qui, un moment oubliés se raniment et reprennent leur droit, mais il faut compter avec les années et la fragile santé.

Je crois, mon cher Louis, que ton excès de zèle a préparé à M. Guibert une grande déception s'il veut bien se déranger pour venir me voir, n'ayant aucun titre à l'honneur de son aimable visite que ta recommandation. Je serais certainement flatté de causer avec un angevin comme M. Guibert, mais qui est peut-être encore plus parisien qu'angevin, je déjeune à midi et je ne sors jamais avant quatre heures. Ça été une fortune pour ma femme de causer un moment malheureusement trop court avec sa nouvelle nièce retrouvée, elle lui a beaucoup plu, elle m'en parle souvent ainsi que de son fils.

A propos de son fils, je lui fais mes compliments de sa bonne lettre, dictée par... et écrite par une jeune main exercée.

Nous vous embrassons tous, ma femme et moi,

FRANCE,

Avenue du Roule, 80, à Neuilly (Seine).

P. S. — Si tu est curieux de lire des articles de ton cousin Anatole, il s'en trouve un dans le journal *Le Temps* des 12 et 15 juin courant, ce journal doit se trouver dans vos cabinets de lecture d'Angers.

Le Père France ne devait mourir qu'en 1890, le 11 mai, à l'âge de 85 ans. M^{me} France l'avait devancé dans la tombe depuis le 29 février 1880 (1). « Ils reposent tous deux depuis longtemps, côte à côte, sous une pierre moussue, au bord du bois qui ombragea leur paisible vieil-

(1) Notes dues à la très grande obligeance de M. Jacques Lion.

lesse (1). » C'est là, au cimetière de Neuilly, que fut transporté à son tour, le 18 octobre 1924, Anatole France, mort à la Béchellerie, en Saint-Cyr, près Tours, le 12 octobre, à 23 heures 26.

On peut rendre cette justice au « Père France » qu'il fut, à l'exemple de son père Claude-Pierre Thibault et de tous les Thibault, ses frères et sœurs, un *laborieux*. Lui aussi a vécu dans la tradition d'honnêteté qui était la devise de ses vieux parents.

Dans la *Postface de la Vie en Fleur*, Anatole France nous représente son père comme « dénué de tout esprit commercial et plus propre à lire ses livres qu'à les vendre. Son intelligence, toute métaphysique, ne considérait point les dehors des choses ; il n'aimait point les livres pour leur figure et avait les bibliophiles en aversion ». Il se peut que le Père France ait eu *les bibliophiles en aversion*, mais il avait — et il l'écrit lui-même — le souci de gagner quelque argent, même en 1848. Nous le voyons former le projet d'envoyer sa femme au pays si les affaires ne sont pas très mauvaises. Il se plaint ailleurs d'être toujours gêné par le manque de commerce, et il calcule qu'un changement de domicile, en réduisant ses frais de loyer, lui permettra peut-être de faire plus d'affaires.

Le « Père France » eut, en somme, des débuts difficiles que son fils a toujours affecté d'ignorer.

Ni *La Vie en Fleur*, ni *Le Petit Pierre*, pas plus que *Le Livre de mon ami* et *Pierre Nozière* ne sont d'ailleurs des mémoires fidèles et exacts. Anatole France est le premier à reconnaître dans la *Postface de La Vie en fleur* qu'il a associé la fiction à la réalité. Il ajoute même : « Cette vérité, que j'aime passionnément, lui ai-je été toujours fidèle ? Je m'en flattais tout à l'heure. Après mûre réflexion, je n'en jurerais pas. Il n'y a pas beaucoup d'art dans ces récits ; mais peut-être s'en est-il glissé quelque peu ; et qui dit art dit arrangement, dissimulation, mensonge. »

(1) *La Vie en fleur*, *Postface*, page 343.

Nous voici donc à l'aise pour taxer *d'arrangement*, de *dissimulation* et de *mensonge* ce passage du *Livre de mon ami* :

« Il m'arriva dans ma vingtième année une aventure extraordinaire. Mon père m'ayant envoyé dans le Bas-Maine pour régler une affaire de famille, je partis un après-midi de la jolie petite ville d'Ernée pour aller à sept lieues de là, visiter, dans la paroisse de Saint-Jean, la maison maintenant déserte qui abrita pendant plus de deux cents ans ma famille paternelle. »

Rien de plus volontairement inexact. Il est même curieux de constater le soin qu'a toujours pris Anatole France de dépister le lecteur sur ses origines angevines. Il eût semblé naturel cependant qu'à l'exemple de son père, il ait au moins cherché à connaître, au cours de ses nombreux déplacements, le petit pays d'Anjou qui était le berceau de sa famille paternelle.

En vain les Thibault, ses petits-neveux, lui ont-ils écrit, et à plusieurs reprises, notamment en 1910 et 1911 ! Sa sollicitude eût trouvé à s'exercer avantageusement, je le sais au moins à l'égard de certains d'entre eux. Aucune réponse n'est jamais venue aux témoignages d'affectueux attachement qui lui étaient adressés. Et cependant il tient de l'Anjou quelques-unes de ses qualités, s'il faut en croire l'un de ses biographes, M. Roger Le Brun : « Chez Anatole France, pour être plus lointaine, cette origine angevine ne s'affirme pas moins en connexité parfaite avec son tempérament. Ainsi les campagnes aux tons harmonieux et dont les lignes se fondent logiquement avec — à force — de la monotonie, les rivières aux eaux calmes, les collines peu hautes et régulières, c'est le pays d'Anjou, élégant et fertile; et c'est aussi l'image souriante où se reflètent les écrits de France, comme se retrouvent en lui cette aménité un peu ironique et cette pondération de jugement qui sont le fond de l'esprit angevin, jadis indûment accusé de mollesse et de légèreté. »

Dans *Le Livre de mon ami*, M. Anatole France parle cependant de « ces paysans dont il sort ». Tous ces ancêtres paternels étaient en effet des « paysans ». Son arrière-grand-père, Pierre Thibault, était vigneron. Son grand-père, Claude-Pierre Thibault, était cordonnier et cultivateur. Son père, François-Noël, fut lui-même un agriculteur jusqu'à l'âge de vingt ans. Ses oncles Louis et Pierre ont également « travaillé la terre », soit comme journaliers, soit comme petits propriétaires. Tous furent des « bêcheurs ». Le « Père Louis » fut de plus garde champêtre de la commune de Saulgé-l'Hôpital.

A peine trouve-t-on dans les divers ouvrages d'Anatole France quelques rares allusions à la terre d'Anjou. Voici, dans *Pierre Nozière*, un M. de Gerboise, originaire des Rosiers (1), « ancien garde du corps, bon gentilhomme avec un air paysan et un parler rustique... la face rougeaude sous une abondante crinière blanche, grand, gros, fier encore de ses mollets qui avaient été les plus beaux du royaume vers 1827, jurant Dieu et tous les saints de l'ANJOU, violent et finaud, pieux, bretteur, paillard... ». — Le portrait de la « tante Chausson » dans *Petit Pierre* est tout aussi peu sympathique. La *tante Chausson* aurait habité « ANGERS où elle était née et s'était mariée ». Et Anatole France prête à son père ces paroles à l'adresse de cette « provinciale à l'humeur acariâtre » : « Il est étrange que ma sœur Renée, veuve après huit ans de mariage, réalise le type de la vieille fille dans sa funeste perfection. »

« Fiction, fable, conte, mythe » que tout cela, pour employer les expressions mêmes d'Anatole France.

Et cependant, combien les Angevins eussent été heureux de retrouver, sous la plume de l'illustre écrivain, une description de leur Anjou, analogue à celles que l'on peut lire sur la Bretagne notamment, dans *Pierre Nozière*, sous le titre de *Promenades en France...*

(1) Les Rosiers-sur-Loire, arr. de Saumur, 17 km. de Saumur, et 31 km. d'Angers.

Quel bonheur eût enfin été le nôtre de pouvoir livrer à la postérité, en même temps que des lettres du « Père France », quelques mots, quelques simples mots que lui, le Parisien d'origine angevine, aurait écrits à ses oncles de Saulgé-l'Hôpital, à ses cousins germains et surtout à quelques-uns de ces petits-neveux qui imploreraient son aide!

Aussi l'Anjou et, dans l'Anjou, la petite commune de Saulgé-l'Hôpital gardent-ils aujourd'hui, et bien plus volontiers, le souvenir du Père France que de son fils, quel que soit l'éclat de son nom, quelle que soit la grande et juste renommée de ses ouvrages.

A. LE MOY.

LE POINT DE VUE DE SIRIUS

L'observateur est exactement le contraire du sauveteur. L'un se jette à l'eau, à la tête d'un cheval, arrête le bras, etc.; l'autre regarde comment cela va se passer. L'intervention la plus brave lui semble toujours un peu criminelle.

REMY DE GOURMONT.

Critias méprise notre temps, qui l'a vu naître; il lui reproche une médiocrité générale et essentielle: un temps où les « hommes du peuple », avec des conceptions faites à la mesure de gens qui participent aux passions frustes de l'*homo faber* et où s'accuse la proximité de leurs origines, ont détrôné définitivement la civilisation des « clercs » dans la hiérarchie des valeurs. « Les Scythes ont conquis le monde ».

M. Julien Benda insiste avec une prédilection visible sur ces oppositions brutales où s'affrontent deux races intellectuelles, dont l'une donnait la primauté aux choses de l'intelligence, considérait la connaissance comme fin unique de la spéculation, tandis que l'autre, attentive à la vie humaine, hypnotisée sur les accidents du *struggle for life*, met l'intelligence au service de l'action, assignant à son effort des finalités dérisoires. Une civilisation a disparu, qui avait pour tenants ces saints d'un genre exceptionnel: Pythagore, Erasme, Montaigne, Spinoza...

Critias, sous le masque de qui M. Benda se plut à mourir un jour, assurait leur descendance parmi nous, qui étouffons sous un « couvercle de plomb », victimes d'une « panbéotie redoutable ». Il était, autant qu'on peut l'être, libéré du

service de la volonté. Il avait cette devise hautaine que ne purent lui pardonner des hommes qui enduraient dans leur chair : *primum philosophari*. Ce n'est pas qu'il eût ajouté *deinde vivere*, car l'acte de vivre s'identifiait, pour lui, avec l'acte de penser, l'un n'étant qu'un mode moins pur du premier, essentiel, lui. *Esse est percipi...*

J'aime à imaginer Critias enfant sous les traits d'un héros d'Abel Hermant, lequel rapportant, dans la *Confession d'un enfant d'hier*, des souvenirs de son jeune âge, décrit l'incendie de Paris, en mai 1871, auquel il assiste du haut du Mont-Valérien :

La réalité me déçut. La ville ne brûlait pas d'un seul tenant. Les incendies me parurent discontinus et clairsemés. Les Parisiens, comme nous, mêlés aux paysans qui nous entouraient, s'orientaient tant bien que mal et discutaient avec un calme étonnant la question de savoir si leurs maisons étaient de celles qu'ils voyaient brûler. Leurs discours me donnèrent une notion plus juste du désastre, et *lorsque j'en compris toute l'horreur, j'en appréciai mieux la beauté.*

D'abord, à l'exemple des autres, je cherchai des points de repère ; je me demandai avec le même calme si la maison de mon enfance était ou non en train de brûler là, sous mes yeux, à mes pieds. Mais la magnificence du feu me fascinait, je n'en pouvais divertir mon attention pour de vains calculs, pour des hypothèses. Je regardais. *Je n'étais ému que d'admiration.* Parfois l'incandescence était fixe, rougeâtre. Parfois un grand coup de vent inclinait du même côté tous les incendies parallèles. Des pans de murs, des toits s'écroulaient, et les flammes montaient brusquement à une hauteur vertigineuse. Elles étaient alors tout en or et toutes pailletées d'étincelles. Puis elles s'affaissaient, vacillaient un instant comme une lampe qui meurt, et je regrettais leur splendeur éteinte. On entendait aussi des bruits étranges. Ce n'était pas le bruit ordinaire, la grande voix confuse de Paris. Sans doute, j'étais halluciné, car je crus percevoir des clameurs aiguës et douloureuses, des appels pitoyables de damnés.

J'eus honte d'être en sûreté ; ma place n'était-elle point là-bas,

dans cet enfer ! Pourquoi, de quel droit avais je fui, émigré, déserté ! Je songeais à mes grands parents qui, eux, n'avaient pas voulu fuir et qui subissaient leur destinée. *Mais il me parut que j'avais un autre rôle. J'étais ici pour voir afin de me souvenir. J'étais témoin, l'histoire se déroulait devant moi. Ma mémoire s'enrichissait de souvenirs inoubliables. Je regardais, je regardais avidement.*

On ne saurait trouver un meilleur exemple de cette sensibilité spectaculaire dont M. Jules de Gaultier s'est fait l'ingénieux théoricien. Transposé sur le plan de la connaissance, un tel état d'esprit est la condition première de toute philosophie de la raison pure, autrement dit de toute philosophie qui n'a pas l'action pour fin immédiate ou même lointaine. On sait que M. Jules de Gaultier oppose, d'après une terminologie aujourd'hui acceptée, les philosophies de l'instinct vital à la philosophie de l'instinct de connaissance. Ces premières, consciemment ou non, sont toujours construites en vue d'une morale préconçue et ont pour mobile unique le gouvernement des hommes. Les morales — qui varient selon les mentalités diverses des groupes sociaux qu'elles ont mission de servir — étaient fondées autrefois sur un absolu religieux. Elles représentent, pratiquement, l'ensemble des règles dont l'observance est une question de vie ou de mort pour toute collectivité soucieuse de vivre dans l'ordre — soit qu'elles refrèment les instincts individuels antisociaux, soit au contraire qu'elles exaltent la volonté d'accroissement d'un groupe (ce que M. Seillière appellerait son « impérialisme rationnel »). L'analyse que l'on reprend ici ne vise pas à atteindre ces morales dans leur essence, dans leur raison d'être — puisque l'on reconnaît, en même temps que leur caractère bienfaisant, leur inéluctable nécessité — mais simplement de dénoncer les ingénieuses machinations de l'instinct vital pour entretenir chez les humains la sensibilité messianique, créatrice de mouvement, qui les dirige sans trêve vers les illusoire buts sans quoi ils ne pourraient vivre. A la rigueur se résignent-ils à l'inconnaissable, car,

comme dit M. Louis Rougier, « on accepte plus facilement d'ignorer que de se rendre à l'évidence qu'il n'y a rien à découvrir ; nous consentons que le monde soit une cruelle énigme, mais nous nous révolterions à l'idée qu'il n'y ait point d'énigme et que les choses soient simplement en leur transcendante amoralité (1) ». Ces nuances une fois marquées, nous retenons donc comme légitime l'existence d'un code d'habitudes, condition pour chaque groupe ethnique de son maximum de puissance, et approprié à sa physiologie singulière. Ici intervient la fameuse loi des Trois Etats qu'une certaine critique, se parant toutefois de l'étiquette positiviste, veut tenir la partie caduque de l'œuvre d'Auguste Comte. Je me demande si M. Maurras ne se force pas un peu pour abandonner Comte sur un point si capital et s'il n'est pas lié en l'occurrence par sa volonté- (qui est loin d'être blâmable tant qu'elle ne soumet pas la théorie aux nécessités accidentelles de l'action) de composer avec le catholicisme. On conçoit fort bien une alliance Maurras-Maritain en vue de certains buts pratiques, mais aucunement la possibilité d'une conformité de vues entre le positivisme et le néo-thomisme, en ce qui touche la façon de poser le problème de la connaissance et celle de le résoudre. Par le refus, impliqué dans sa définition, d'admettre aucune donnée antérieure ou extérieure à l'expérience pure, le positivisme professe un relativisme absolu incompatible avec toute philosophie qui prétend prêcher des vérités de portée universelle. Aussi peut-on avancer — et cela ne compromet en aucune manière le sentiment religieux, simple fait de psychologie individuelle sans rapport avec la sensibilité éthique, — que toute religion constituée poursuit une fin politique et que c'est là sa principale raison d'être, la seule intéressante du point de vue social. Toute l'histoire de la civilisation concourt pour imposer la vérité d'une telle conception, laquelle n'implique nullement qu'on

(1) V. *Les paralogismes du Rationalisme*, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan. 1910, pp. 520-521.

reprenne à son compte la grossière formule des primaires de gauche : « La religion, l'opium du peuple ».

La période « théologique » d'un groupe marque le point maximum de son énergie vitale, le moment où les « mensonges vitaux » (car nous reconnaissons avec Nietzsche, le *non-vrai comme condition de vie* [1]) sont le plus efficaces, faute d'être discutés. Puis la période vient où la critique s'applique à ces « mensonges », et nous passons à l'âge « métaphysique ». La force vitale du groupe est en décroissance, qui doute de sa « mission ». Elle ne peut plus se contenter, pour perpétuer des traditions qui ne cessent d'être utiles, d'un impératif divin. L'appui de la dialectique lui devient nécessaire pour faire croire que les « mensonges » utiles au groupe sont *vrais*, universellement vrais. Dès lors, ils sont condamnés en tant qu'absolus et la philosophie, pour les sauver, multipliera en vain les paralogismes. La critique, impuissante contre la révélation surnaturelle, peut tout contre de faux raisonnements. L'ennemi est introduit dans la citadelle et combattra la fiction rationaliste par les armes mêmes dont elle se sert. L'instinct de connaissance est apparu. Il a beau n'être qu'un serviteur de la vie, il ne tardera pas à briser le joug qui l'opprime, et, devenu libre, à créer la science de la connaissance. Pour employer jusqu'au bout le vocabulaire comtiste (souvent ridiculisé par l'emploi qu'en font les disciples de M. Homais), c'est alors l'âge « scientifique » de la pensée.

Il serait injuste de ne pas rendre hommage, en passant, aux grands esprits qui surent faire de l'instinct de connaissance un parfait allié de la fiction théologique. Platon, les scolastiques, Descartes, Spinoza, Kant, tout en le faussant, aiguïsèrent ce merveilleux instrument au point qu'aujourd'hui leurs disciples ingénus se coupent les doigts en le maniant ; sans qu'ils s'en rendissent compte, ils travaillaient à sa libération. En dénonçant, au XI^e siècle, les *flatus vocis* du réalisme, le chanoine Roscelin donnait le

(1) Cf. *Par delà le Bien et le Mal*, passim.

premier coup de bélier aux doctrines d'instinct vital. Le nominalisme était né. *La Critique de la raison pure* leur porta un coup définitif. Il suffisait aux descendants de Kant d'en tirer, contre lui-même, toutes les conséquences pour que fût édifiée enfin, dans un grand système cohérent, la *philosophie de la connaissance*. Elle existe aujourd'hui, et c'est à M. Jules de Gaultier que nous le devons. Venus d'autres points de l'horizon, et encore qu'ils n'aient pas synthétisé leurs idées d'une façon si générale, des philosophes comme MM. Fr. Paulhan, Louis Rougier et quelques autres, se rencontrent avec lui. Ensemble ils incarnent la philosophie dans son dernier état de développement — non pas chronologique (car il y aura toujours des marchands de Vérité) — et désignent ce que peut-être, si on l'entend en quelque sorte négativement, *l'avenir de la philosophie*.

Ainsi, *comprendre s'oppose à croire, connaître à vouloir*; ainsi s'opposent à la philosophie de la connaissance les philosophies de l'instinct vital. La première est par nature objective et spectaculaire, elle implique un intellectualisme rigoureux. Elle a pour fin une esthétique, en ce sens qu'elle se borne à contempler le réel d'un point de vue où s'excluent les contradictions, où les objets du paysage phénoménal apparaissent sur un plan homogène, à découvrir les lois qui engendrent l'univers et le modifient. Les autres sont toutes l'objectivation d'un tempérament particulier et se résolvent en éthiques.

Du point de vue esthétique, la réalité n'est pas bonne ou mauvaise selon qu'elle éprouve agréablement ou désagréablement notre sensibilité; elle est. Le héros d'Abel Hermant, que tout à l'heure nous évoquions devant l'incendie de Paris, incarne admirablement, dans l'ordre des faits qui ne touchent qu'un individu, une attitude qui est celle du philosophe en face du cosmos. *Toute sensation doit être transmuée en perception*, selon la formule de M. Jules de Gaultier, devenir matière à connaissance, c'est-à-dire matière à spectacle.

L'univers ainsi contemplé, du point de vue de Sirius, se révèle au philosophe ce qu'il est vraiment quand on a cessé de lui poser les questions *quoi* et *pourquoi* : « un spectacle à regarder, non un problème à résoudre » (1).

§

Les historiens officiels de la littérature — les autres ne comptent guère — écriront sans doute des choses sensées sur notre époque d'ici quelque cinquante ans. Ils discernent alors l'importance considérable, vers la fin du XIX^e siècle, du groupe rallié par *La Revue Blanche*. On peut bien dire que la plupart des écrivains aujourd'hui notoires y firent leurs débuts. Peu d'entre eux avaient passé la trentaine et beaucoup n'étaient pas loin de leurs vingt ans. Ils naissaient à la vie intellectuelle, âprement sollicités par l'action, violemment exacerbés par la passion politique. Et le meilleur, ou du moins le plus étonnant, dans leur cas, est bien ce dilettantisme qu'ils surent afficher au milieu des luttes où s'affrontaient « les deux France », un dilettantisme qui honorerait une génération comme la nôtre, dont les enthousiasmes sont toujours quelque peu naïfs et ridicules, l'indifférence un snobisme d'émasculés. Aujourd'hui le comte de Lautréamont ne se fût pas suicidé ; il aurait inventé *dada*. On sent la différence.

C'est à cette jeunesse qu'appartinrent un Jules de Gaultier, un Julien Benda, un Remy de Gourmont. Sans doute n'émergeaient-ils guère de leur groupe, à cette époque. De plus bruyants se devaient donner l'apparence des nouveaux maîtres, les laissant, eux, à leur effort solitaire, à l'élaboration d'une œuvre qui est maintenant notre nourriture intellectuelle. Leur influence n'en existait pas moins, pour être souterraine. Et ce ne sont pas ceux qui leur durent le plus qui affirmèrent avec le plus d'empressement leur dépendance. Maurice Barrès leur avait donné l'exemple en pil-

(1) Cf. Jules de Gaultier : *Les Raisons de l'Idéalisme*, passim.

lant Jules Soury, qu'il s'appliqua ensuite à maintenir dans l'ombre.

Une conception de la philosophie s'ébauchait, un même idéal s'exprimait par la plume d'écrivains qui se cherchaient et qui ne s'étaient pas concertés. Jules de Gaultier publiait son *Introduction à la vie intellectuelle*, qu'on n'a jamais réimprimée, et qui devrait être le livre de chevet de tous ceux qui ne confondent pas la pensée et l'action. Remy de Gourmont orientait le *Mercur de France*, devenait l'âme et le témoin d'une génération. Quant à Julien Benda, son cas est plus singulier. Passionné, non pas pour une cause politique, comme on pourrait le croire, mais pour les droits (ou ce qu'il pensait être tels) de l'Intelligence, il publiait *Dialogues à Byzance*, « une sorte de Bible intellectuelle du Dreyfusisme (1) ».

Julien Benda n'était pas encore « persuadé, avec Renan, que le gouvernement exige tout autre chose que de la philosophie ». Il ne disait pas encore : «... l'éternité n'est pas à sa place dans les choses humaines ». Platonicien en quelque sorte, et dans une certaine tradition philosophique, il construisait son univers dans l'absolu et venait imposer au monde des règles qui ne tenaient pas compte des réactions humaines. Un exemple fera paraître ce caractère de son esprit et montrera aussi l'originalité de ce partisan, qui sut être en même temps dreyfusard et anti-démocrate. Eleuthère, discourant devant ses amis, remarqua la composition du groupe dreyfusiste :

Il ne faudrait pas que, dans notre enthousiasme platonicien, j'aie me représenter le camp dreyfusiste comme composé uniquement « d'hommes sensibles aux intérêts supérieurs de l'humanité ».

Regardons un peu avec l'œil sec de l'entendement, comme le conseille Bacon, et disons-nous bien que le camp dreyfusiste comprend :

D'abord un tas de juifs qui, par esprit de solidarité, sans se

(1) Louis Dumont-Wilden dixit.

demander s'il est coupable ou non, veulent la réhabilitation d'un des leurs.

Puis un tas d'ambitieux (journalistes, romanciers, jeunes leaders, etc...) qui cherchent à consolider une fortune politique chancelante, ou à récupérer une popularité perdue.

Un tas de rabougris vindicatifs, qui, au fond, n'ont voué leur haine à l'armée que parce que, au régiment, ils ont été bousculés par leur caporal.

Un tas d'amateurs de romans feuilletons, qui n'ont vu dans l'Affaire que le plus sensationnel des faits divers, avec la perspective d'un dénouement bien scandaleux et dont le sens leur importe peu ; qui furent surtout impressionnés par l'image romantique de Picquart dans sa prison, et de l'autre sur son rocher,

Qui, de sa solitude, emplissait l'univers ;

Un tas de snobs, préoccupés uniquement de professer des idées « nouvelles », de penser comme les minorités, enchantés d'être comptés parmi les « intellectuels », de faire partie des listes imprimées par les journaux, etc...

Enfin, une ou deux centaines d'hommes épris de justice (1).

Ce n'est pas la seule occasion où s'exprime le naïf enthousiasme social dont fut animé Eleuthère. On n'insistera pas sur le caractère chimérique des conceptions sociales qui reposent sur de tels sentiments. Elles procèdent de la même mentalité qui nous dota de l'idéologie révolutionnaire, et leur effet n'en saurait être moins piteux. Une sociologie qui tient compte des abstractions de deux centaines d'individus, mus par l'idée abstraite de justice, est aussi éloignée du réel que *l'idée de bœuf* des Universaux coïncide peu avec le paisible animal qui broute sous le ciel de Normandie. Ces idées, Julien Benda les combattra plus tard, précisément parce qu'elles introduisent dans le jugement des choses humaines des valeurs tirées du néant. Mais cela n'est point alors évident pour son esprit et, par souci de logique pure, pour la satisfaction de l'idée de justice, il n'est pas

(1) V. *Dialogues à Byzance*, 1 vol., éd. *Revue Blanche*, Paris, 1900, pp. 310-311.

loin parfois de conjuguer son action avec celle des ennemis, conscients ou non, de sa patrie. Pensez-vous qu'il réclame la réhabilitation de Dreyfus, tout comme l'épicier du coin, parce qu'il est persuadé de son innocence? La question ne se pose pas à son esprit d'une façon aussi simpliste. Eleuthère n'est pas un sentimental, c'est un idéologue, un égoïste. S'il réclame cette réhabilitation, ce n'est pas qu'il soit apitoyé sur les souffrances d'un homme soi-disant déshonoré, *c'est parce qu'une condamnation non appuyée sur des preuves constitue une menace constante pour sa sécurité personnelle* (1). Je doute si cette conception de l'intérêt général rencontrait l'approbation d'Emile Zola et des sectaires larmoyants de la « Ligue des Droits de l'Homme » !

Il ne viendrait aujourd'hui à l'esprit d'aucun homme sensé que l'adhésion à une doctrine philosophique conçue du point de vue de Sirius pût interdire à un penseur de prendre parti dans les affaires du groupe social auquel il appartient, fût-ce en contribuant d'une manière active à lui assurer son intégrité. La pensée et l'action sont bien, semble-t-il, deux domaines étanches l'un à l'autre, encore qu'il soit vrai, d'une part, qu'il n'y a pas d'action qui n'implique un minimum de délibération préalable, donc de pensée, et, d'autre part, que de toute idée, fût-elle destinée à n'être pas agie, on peut tirer un acte. C'est la raison pourquoi M. Maurras, subordonnant tout au bien de la Cité, a inventé son *armoire aux poisons*. Certaines œuvres, pense-t-il, ne doivent pas être mises à la portée d'esprits notoirement inaptes à distinguer les catégories les plus hétérogènes. Témoin M. Romain Rolland qui incarne, on peut le dire, le type de l'esprit faux. Trouvant insuffisant d'introduire dans le commerce humain des idées valables uniquement dans l'absolu, il nous propose comme règles d'action le bafouillage idéo-lyrique qu'il prend pour la pensée pure... M. Romain Rolland confond Sirius avec l'observatoire de

(1) *Id.*, p. 2.

Potsdam. Quant à l'homme sensé que j'imagine, il ne saurait, malgré sa sympathie pour M. Maurras, opter pour le restrictif *politique d'abord*, pas plus qu'il ne pourrait admettre la religion confuse des humanitaires. Il penserait plutôt, avec M. Pierre Lasserre, que « le nationalisme est une réaction, une crise nécessaire, crise de salut quand le sentiment et l'idée de la patrie sont mis en péril. Car la négation de la patrie menace de tuer la patrie, alors qu'une application exagérée du point de vue patriotique, si elle nous ôte la jouissance de certains biens de l'esprit, sauve du moins la condition fondamentale sans laquelle nous perdriions tous les biens de l'esprit à la fois... *La vérité, c'est la liberté d'une intelligence assez assurée de la force de la patrie pour étendre ses horizons au delà* (1) ». Il se contentera, cet homme sensé, de l'assurance que lui donne l'Intellectuel : « Mon royaume n'est pas de ce monde... »

La haine que vouaient les nationalistes aux fameux « intellectuels » de 1900 n'a rien qui puisse étonner. Notons d'ailleurs que plusieurs d'entre eux devinrent par la suite de fervents nationalistes, M. Georges Valois, par exemple. On comprend aussi que l'attitude paradoxale de M. Benda ait pu séduire les dilettantes et qu'elle les amuse encore aujourd'hui.

Devons-nous inférer des remarques qu'on vient de faire à son sujet que M. Benda n'ait montré alors aucun esprit politique ? Ce serait une erreur assez monumentale.

Profondément imprégné de nietzschéisme et aussi des idées de Maistre et de Bonald, ces théocrates, Julien Benda discernait dans l'humanité une « espèce heureuse » et une « espèce souffrante », l'une apte, l'autre inapte au bonheur. Ces deux espèces ont triomphé tour à tour, le triomphe des heureux apportant à l'humanité soit le bonheur, soit le malheur, le triomphe des autres ne pouvant apporter que le malheur, et cela au triple point de vue politique, économique et moral. Ces affirmations posées et

(1) Cf. *Cinquante ans de pensée française*, passim.

démontrées, par l'expérience et par le raisonnement *a priori*, M. Benda constate la prédominance universelle de l'influence des inaptes (des « esclaves », dirait Nietzsche), symbolisée actuellement dans la religion imposée aux hommes depuis deux mille ans, et il décide que le monde est menacé par le *péril chrétien*.

Comment organiser la *défense patricienne* ? Par la coalition des trois expressions actuelles de la force : *l'argent, la raison et l'esprit d'autorité*. Sous ces symboles nous découvrons (à condition de donner à ces mots leur sens limite) le juif, l'intellectuel et le théocrate, c'est-à-dire les sémites oublieux de leur tradition, les esprits gagnés au positivisme et certains catholiques.

Ce jour-là, déclare M. Benda, l'invasion chrétienne pourra considérer que ses progrès sont gravement compromis, et que le monde appartient de nouveau à l'idéal des aptes au bonheur. Ce jour-là, la Révolution, — au lieu de nous apparaître comme une opération de chirurgie sociale douloureuse, stérile et décevante, substituant à un régime assurément inique un état de stagnation définitif et imperfectible, — nous apparaîtra comme la plus bienfaisante des convulsions humaines, puisqu'elle aura déterminé la secousse féconde, celle qui, détruisant l'antique superposition des individus et les soumettant à une profonde pénétration réciproque, leur aura permis ensuite de se rétablir dans un nouvel ordre de densités sociales, sous une hégémonie, cette fois, positiviste (1).

La brutalité de ces propositions, dans l'expression du moins, les condamnait par avance. Aussi bien M. Benda devait-il se soucier assez peu de leur succès. A y regarder de près toutefois, on reconnaîtra que les idées qui firent la fortune de M. Maurras procèdent de conceptions parentes, viennent des mêmes maîtres. Le théoricien du néo-royalisme sut leur donner à peu près les nuances commandées par l'action et les développer dans tous les ordres, en les adaptant aux besoins du temps présent.

(1) V. *Dialogues à Byzance*.

§

Ce n'est donc point sous l'apparence d'un philosophe désintéressé que Julien Benda se manifesta pour la première fois à ses contemporains, mais plutôt sous l'aspect d'un acteur singulièrement passionné. Si pourtant l'on examine les raisons qui le firent prendre parti dans la mêlée sociale, on s'apercevra qu'elles touchent peu la politique. M. Benda prenait parti, il est vrai, et cela n'est pas spectaculaire, mais c'était pour l'Intelligence ou, si l'on veut, pour ce que serait l'idéal de l'Intelligence livrée à elle-même. Que l'on tienne compte des conditions de leur adolescence, de la violence des passions déchaînées dans le milieu qui les accueillait, et l'on ne s'étonnera pas des réactions d'une jeunesse capable d'enthousiasmes. Se doutait-elle d'ailleurs que son attitude faisait l'affaire de l'ennemi, celui de l'intérieur, qu'on nomme l'Antifrance, et celui de l'extérieur, non moins redoutable? Cela n'est point certain. Et comment ne comprendrait-on pas leur mouvement, à tous, quand on songe que, pour eux, ce qui se passait dans la rue, c'était « *la bataille de l'idée contre la couleur, de l'expérience contre la métaphore, de la justice contre la sentimentalité, de la logique contre l'éloquence, en un mot la collision la plus formidable que l'histoire ait jamais enregistrée entre le positivisme et la métaphysique* »? Nous savons, nous, que le positivisme n'était pas du côté qu'ils pensaient et eux-mêmes ne l'ignorent plus aujourd'hui.

Je voudrais pouvoir citer ici d'admirables pages où jamais, semble-t-il, la sensibilité spectaculaire ne s'est plus spontanément exprimée. Qui donc a exalté avec tant de virulence, avec un lyrisme si dépouillé, ces « intellectuels » que Schopenhauer appelait *monstra per excessum*? Ces hypertrophiés de l'intelligence chez qui l'exercice d'une fonction, secondaire et modérée pour le prosaïque homme normal, répond à un besoin lancinant et impérieux? Alors que pour un chacun l'intelligence n'est qu'un instrument au service

de l'*homo faber*, et qui l'aide à diriger son action pour des buts intéressés, elle n'est chez lui qu'un miroir où la réalité se reflète, où elle apparaît, nuancée, dans sa vérité. Pourquoi alors vont-ils, ces êtres rares, qui mettent leur faculté de comprendre au-dessus de leur vouloir, confondre leur cause avec celle des masses ?

Que les peuples continuent à croupir dans le fétichisme politique, dans la croyance superstitieuse en d'artificiels impératifs, qu'importe les peuples ! Si l'ignorance et les passions populaires constituent une perpétuelle menace pour votre sécurité individuelle, comprenez que c'est là simplement l'un des innombrables aspects de la Force, épandue dans l'univers, arrêt de mort virtuel constamment suspendu sur vos têtes, et dont la réalisation est aussi impossible à éviter complètement que la chute d'une tuile ou la morsure d'un chien enragé ; garons-nous du danger autant que possible..., mais n'allons pas faire à la brutalité humaine l'honneur de concentrer l'effort de notre cerveau. Que si, dans sa course meurtrière, elle envahit notre cabinet de travail, elle nous surprenne en train de donner à nos concepts une forme durable et lumineuse et d'accomplir cette tâche, non pas dans l'intention d'éclairer nos inférieurs, mais pour faire savoir notre existence à nos pairs, simple système de signaux, par lequel les patriciens de la pensée se reconnaîtront entre eux, à travers les âges, et par dessus l'éternelle nuit de la mentalité générale (1).

A côté de cette admirable profession de foi et qui exprime profondément le tempérament de Julien Benda, on trouve, répétons-le, de nombreuses pages qui marquent, dans *Dialogues à Byzance*, son adhésion à des idées dont il dira, plus tard, à leur propos, qu'« on reconnaît là les atteintes de la philosophie de Spencer » qui a nourri sa génération. Cela ne rend que plus évident le conflit qui, chez Julien Benda, mettait aux prises, à cette époque, la *pensée* et l'*action*. Dix ans se passent avant qu'il ne publie de nouveaux travaux. Mais il a opté pour les exigences de sa sensibilité, et

(1) *Dialogues à Byzance*, p. 316.

l'on peut dire que dès lors il ne cessera pas un instant d'être fidèle à la philosophie spectaculaire.

Avant d'indiquer comment il a exposé et illustré cette philosophie, arrêtons-nous encore à son attitude sociale, qu'il eut l'occasion de manifester en 1914, au moment de la guerre. M. Louis Dumont-Wilden, qui est l'un de ceux qui ont le mieux compris l'œuvre de M. Benda, remarque très justement, à propos de l'Affaire, qu'« en dépit de cette ironie qui commande sa passion du moment, on voit que M. Benda distingue fort bien le caractère inquiétant et anti social de la position prise par le parti intellectuel aux environs de 1900 ».

Viennent les années, dit M. Dumont-Wilden, une compréhension plus haute et plus vaste du problème de la civilisation, il sera le premier à comprendre que cette ivresse orgueilleuse est pour l'intellectualisme lui-même un grand danger... Mais, pour que cette évolution de ses idées fût décisive, il fallait un autre conflit ; l'autre conflit, ce sera la guerre.

Cette fois, M. Benda ne balança pas et ses articles du *Figaro*, commentaires idéologiques des événements, appliquent à la foi patriotique toutes les rigueurs ingénieuses d'un raisonnement de théologien. Ce n'est pas que le démon de la contradiction qui le possède ne reparaisse en ses écrits, surtout dans *Les Sentiments de Critias* où, par un artifice cher à tous ceux qui répudient tout dogmatisme, il feint de publier le manuscrit d'un écrivain imaginaire, — ce qui lui permet de se contredire en notes, — mais *l'ensemble de son œuvre est de pure apologétique française* (1).

Cette forme qui, dans *Les Sentiments de Critias*, frappe M. Dumont-Wilden, atteste simplement le souci chez le philosophe de ne pas mêler deux ordres de choses séparés par une cloison étanche — la philosophie et la politique — et la volonté qu'a M. Benda de ne pas identifier la cause de la vérité avec celle de son patriotisme. Ici une question se pose naturellement à l'esprit : l'attitude adoptée par M. Benda,

(1) V. Julien Benda ou l'idéologue passionné in *Le Flambeau* (Bruxelles), numéro du 31 mars 1931.

durant la guerre, est-elle en opposition avec son système philosophique, comme était en opposition avec ce système la position qu'il avait prise au moment de l'Affaire ? Il n'y a pas de doute qu'il y ait là une distinction très importante à marquer. En effet, qu'il s'occupât, vers 1900, de politique ou de philosophie, M. Benda restait dans l'absolu. Il jugeait les événements selon des valeurs créées de toute évidence hors de l'humanité. C'était toujours le *philosophe* en lui qui appréciait. Tandis que, durant la guerre, c'est en tant que *citoyen* qu'il a parlé et agi. Et l'on conviendra que, si les circonstances sont telles que le philosophe ne puisse plus oublier qu'il est aussi un homme, rien ne l'oblige à renoncer à sa qualité de citoyen quand il le juge opportun. M. Benda le comprit et tomba d'accord avec Spinoza sur ceci que « la perfection des choses doit se mesurer d'après leur seule nature, et que les choses ne sont pas plus ou moins parfaites parce qu'elles flattent les sens des hommes ou qu'elles les blessent ». A preuve cette déclaration de M. Benda au sujet d'idées importées d'Allemagne et que Critias n'aime pas :

Est-il besoin de dire que si l'auteur, au lieu d'écarter la question de savoir si l'adoption des idées allemandes qu'il passe en revue est ou non conforme aux intérêts de la France, avait examiné cette question, et s'il avait — ce qui paraît bien possible — trouvé que certaines d'entre elles (par exemple, le primat de la morale guerrière ou la théorie du droit de la Force) est conforme à nos intérêts, il aurait, malgré qu'il ne les « aimât pas », souhaité le triomphe de ces idées chez nous. *La philosophie lui avait appris à demander ses raisons de vouloir à autre chose qu'à ses goûts personnels* (1).

N'est-ce point la sagesse ?

§

A dire vrai, cette attitude devant l'univers, sans quoi, pour nous, l'œuvre de M. Benda ne s'expliquerait pas, n'a

(1) V. *Les Sentiments de Critias*, 1 vol. Emile-Paul, p. 266.

pas semblé évidente à la plupart des critiques qui ont commenté ses écrits. Si d'aucuns l'ont entrevue, ils ne l'ont jamais formellement dénoncée. Et il faut bien dire qu'au plus grand nombre M. Benda apparaît comme un dogmatique sans sourire, plus intransigeant même que l'intransigeant M. Maurras. Voilà une conception à la mesure d'une époque qui voit tout sous l'angle de l'action, et dont les chantres les plus représentatifs sont Barrès et d'Annunzio. L'image d'un Benda champion de la restauration des valeurs classiques nous paraît non seulement étriquée, mais ne coïncide en aucune manière avec son objet, comme disent les philosophes.

M. Georges Palante a marqué la belle unité de l'œuvre de Julien Benda. M. Benda n'est pas seulement, à ses yeux, l'homme d'un seul livre, mais celui d'une idée (*homo unius ideae*). Et « ce n'est pas une mince originalité, dit-il, que la puissance de tenir une idée, d'en épuiser le contenu, d'en développer les conséquences (1) », surtout quand il s'agit d'une idée véritable et importante comme celle qui est la clef de l'œuvre de M. Benda : l'antithèse de l'Intelligence et du Sentiment. Ailleurs, M. Palante notait encore : « M. Benda pourrait dire de lui-même, en paraphrasant un mot connu : une arme traînait à terre depuis Renouvier ; je l'ai ramassée. — Cette arme, maniée par lui avec une vigueur inlassable, c'est le principe de contradiction (2). »

Il reste à administrer la preuve d'une affirmation sur laquelle j'insiste à tel point que c'est uniquement pour l'étayer qu'ont été écrites les pages qui précèdent et qu'elle donne à cette étude son titre et sa signification. Les textes qui en feraient foi de manière qu'il suffirait de les publier isolés de leur ambiance ne sont pas extrêmement nombreux. Il y a à cela deux raisons majeures et dont chacune peut se suffire à elle-même. M. Benda, qui adopta spontanément une attitude qu'il ne songea même pas à baptiser, ne s'est

(1) V. *Mercur de France*, numéro du 16 octobre 1919.

(2) V. *Ibidem*, numéro du 16 juillet 1916.

point soucie d'en faire la théorie. On comprend aussi qu'il puisse répugner à un écrivain, la superfluité d'arguments étant chose inesthétique, de s'expliquer (ou mieux : de s'expliciter), surtout quand il est de ces aristocrates qui reprochaient à Anatole France d'essayer de « ravalier son style au niveau de la compréhension plébéienne ». Cette explication donnée, songeons à explorer le canton de l'idéologie où s'est installé M. Benda. Nous y découvrirons plus que des présomptions en faveur de notre thèse.

Félix, le héros de *L'Ordination*, médite. Debout devant sa cheminée, il contemple ces livres qui ont nourri sa pensée, ces papiers où il a consigné ses réflexions, ses découvertes, et il arrête son attention sur l'effort qu'il poursuit depuis dix ans. Il réfléchit sur son action, joue gravement à considérer la genèse de ses idées, l'élaboration d'une œuvre qui élimine peu à peu les notions toutes faites dont se nourrissent la plupart des penseurs. Il voit quel labeur représente ce système où il a lié des idées claires sur la nature des choses, il revit ses nuits de fièvre à la recherche de la pensée adéquate, et il pense à ceux pour qui l'analyse est chose morte...

Il voyait son œuvre faite... Il voyait le jour où sur chacun de ces grands problèmes, tandis que les hommes s'entre-déchirent parce qu'aucun d'eux au fond ne sait vraiment ce qu'il pense, il se dirait, tranquille : *Là-dessus je sais clairement ce que je pense ; et si je le pense en raison d'une préférence, je le sais aussi.* Et de toutes ses forces d'amour et d'orgueil, comme d'autres étreignent leur enfant ou comme les fondateurs étreignent l'idée de leur empire, il étreignait l'idée de cette œuvre qu'il était en train de faire, et qui dirait aux hommes à *quel furieux désir de monter de son être à l'idée de son être*, à quelle soit de conscience, à quelle moralité un homme s'était élevé (1).

La dernière année de la guerre, M. Benda eut le courage de publier un précieux petit livre composé de trois dialogues platoniciens, lesquels, malgré leur cadre, constituaient

(1) V. *L'Ordination*, 1 vol. Emile-Paul, p. 168.

chacun une allusion directe à des événements qui intéressaient intensément et presque exclusivement la sensibilité du temps. Prédisposés qu'ils étaient, par une culture qui remonte loin, à tout envisager sous l'aspect de l'humain, on voit quel accueil les contemporains de Critias pouvaient faire à une œuvre qui prétendait donner leur proportion exacte, du point de vue de Sirius, à des bouleversements dont l'amplitude les hypnotisait. *Le Bouquet de Glycère* n'en fut pas moins publié. M. Benda rendait à la philosophie sa dignité compromise, dès les premiers jours d'août 1914, par ses illustrations officielles. M. Jules de Gaultier avait, de son côté, assumé le même devoir dans une belle réponse à l'enquête de *La Revue de Hollande* sur l'attitude de M. Romain Rolland.

Isaac Zandwoort parle au nom des jeunes gens d'Agathon. Il ne peut comprendre que son maître, le docteur Snyders, puisse demeurer impassible devant la catastrophe qui met aux prises la plupart des nations d'Europe, continuer à vivre pour ses cornues et ses bocaux, borner sa méditation au problème de la vie cellulaire. Si la philosophie, comme elle le prétend, est la plus haute des fonctions de l'esprit, a-t-elle le droit de ne s'intéresser point à la guerre ? Le docteur Snyders ne s'étonne pas trop des questions de son disciple. Il sait que *les hommes ont beaucoup de peine à appeler philosophe celui qui ne trouve pas que leurs affaires sont seules dignes d'intérêt*. Aussi essaie-t-il de rappeler à son élève la fonction d'une discipline qui a pour but l'étude de l'ensemble du cosmos, et pour laquelle une guerre ne peut être qu'un « pur fait-divers dans une vue générale du développement des choses ». L'esprit grossier d'Isaac Zandwoort est imperméable à cet argument. Alors le Maître lui propose cet admirable apologue :

Supposez un maître — dont certes vous priseriez l'esprit philosophique — qui s'appliquerait à vous montrer comment, du monde des poissons et des batraciens, est sorti le monde des

oiseaux, comment dans le monde des oiseaux s'est constituée une subdivision de palmipèdes, une de grimpeurs, une de passereaux, dans cette dernière une famille d'hirondelles, une de corbeaux, une de martins-pêcheurs, à quels changements de milieu ont répondu ces changements de forme, et qui chercherait à tirer de tout cela une loi sur le rapport des modes de l'être avec les conditions externes auxquelles il doit faire face; que diriez-vous de l'esprit philosophique de ce maître, Isaac, si tout à coup il s'interrompait de ses spéculations pour se mettre à vous conter que, dans le monde des corbeaux, un groupe de corbeaux noirs s'est querellé un jour avec des corbeaux bleus pour la possession d'un bois, que la lutte a duré plusieurs centaines d'années, et qu'après mille va-et-vient, c'est les corbeaux bleus qui ont fini par l'emporter ? Eh bien sûr, vous trouveriez cela du plus haut intérêt, si vous étiez corbeau. Mais je vous croyais philosophe, Isaac (1).

Isaac ne sera pas convaincu. Les idées de son temps ont mordu sur lui, et ces idées veulent que le philosophe ne vive plus qu'en fonction d'une volonté morale, soit un homme comme les autres. Nos pontifes contemporains voudront bien se reconnaître en lui, métaphysiciens dérisoires déguisés en astrologues, qui jonglent toute une vie avec les étoiles pour nous apporter à leur tour l'eudémonisme bâtard qu'imposa au monde, il y a deux mille ans, une peuplade d'esclaves.

Voilà établie, semble-t-il, cette parenté intellectuelle de M. Benda avec M. Jules de Gaultier, et qui nous dispense de pousser plus loin l'exposé de l'attitude spectaculaire. Est-il besoin de préciser que cette parenté n'implique aucun lien de dépendance entre ces deux hommes qui se sont ignorés, j'en puis témoigner, jusqu'au jour récent où on les a fait se découvrir l'un à l'autre ? Et j'expliquerai toute ma pensée en disant que M. de Gaultier a construit la théorie philosophique d'un point de vue que M. Benda avait spontanément adopté.

(1) V. *Le Bouquet de Glycère*, Emile-Paul, éd., p. 48.

§

Et pourtant, c'est toujours à M. Maurras que l'on compare M. Benda. M. Dumont-Wilden lui-même assimile leurs tendances, encore qu'il fasse quelques restrictions :

Tout devait séparer M. Maurras et M. Benda, et je doute d'ailleurs qu'ils aient beaucoup de sympathie l'un pour l'autre. Leurs origines, leur formation, leur public, tout les oppose. L'un traditionaliste, royaliste, Français de vieille race et méditerranéen, chef d'école et de parti, vivant en pleine bataille politique; l'autre un isolé, un penseur indépendant, un peu secret, d'origine juive et dont les débuts se firent jadis dans la grande querelle de l'affaire Dreyfus — on devine dans quel parti. *Mais l'un et l'autre arrivent aux mêmes conclusions...* L'effort de M. Benda, dans le sens d'une *restauration de l'ordre spirituel*, est d'autant plus intéressant qu'il y a été amené en dépit de l'instinct qu'on attribue à sa race, par la seule force d'une intelligence lucide et désintéressée (1).

Quant aux écrivains d'*Action française*, ils considèrent volontiers M. Benda comme un franc-tireur de leur parti.

Or, le plus que l'on puisse dire, c'est que le mépris de M. Benda pour notre époque procède d'une comparaison avec les siècles précédents, particulièrement le xvii^e, qui ont son respect et son admiration. Mais de là à collaborer volontairement à une restauration, quelle qu'elle soit, il y a de la marge. Et il faut bizarrement interpréter la conclusion de *Belphégor* pour se laisser tenter par cette apparence.

Evoquons ici *L'Avenir de l'Intelligence* et même *Le Romantisme français*, deux beaux ouvrages qui n'en sont pas moins deux plaidoyers. Voici comment s'exprime M. Maurras :

Devant cet horizon sinistre, l'Intelligence nationale doit se lier à ceux qui essayent de faire quelque chose de beau avant de sombrer. Au nom de la raison et de la nature, conformément aux vieilles lois de l'univers, pour le salut de l'ordre, pour la durée et les progrès d'une civilisation menacée, toutes les espérances flottent sur le navire d'une Contre-Révolution (2).

(1) Cf. *suprà*, art. cit.

(2) V. *L'Avenir de l'Intelligence*, p. 104.

Il ne viendrait à l'idée de personne que M. Benda eût pu signer un tel appel lyrique. Qu'est-ce que *Belphégor* ? C'est d'abord la constatation d'un *mal*, puis une analyse de ses causes, de ses conséquences ; c'est aussi un diagnostic. Mais l'on peut étudier un mal sans songer à le combattre. M. Benda est un savant qui laisse cette tâche aux médecins. Il ne fait ni politique, ni morale. Son point de vue est celui de l'intelligence spéculative. Rappelons simplement les causes qu'il assigne à l'alexandrinisme de la société française, son affirmation que les dispositions esthétiques de cette société lui paraissent durables et son jugement sur le néo-classicisme qui n'est, pour lui, qu'une mode et « une forme particulière du besoin de l'excessif ». C'est dire assez que le classicisme n'est pas affaire de volonté, mais la résultante d'un ensemble de causes qui n'agissent plus aujourd'hui. On ne décide pas être classique : on l'est par tempérament, de même qu'on est romantique. C'est ainsi du moins que l'étaient nos maîtres du xvii^e siècle. Ce n'est donc pas qu'une boutade de la part de M. Benda, cette affirmation qu'*Anthinéa* et *L'Avenir de l'Intelligence* sont des œuvres en quelque sorte romantiques, *l'amour et l'esprit classique* y étant pris pour *matière d'exaltation romantique*. Et il est de fait que le « *politique d'abord* » ne va pas sans un minimum d'apostolat.

Voilà une occasion de parler de ce qu'on a appelé la *mobilisation de l'Intelligence*. M. Maurras décrète une mobilisation permanente au service de la Cité. D'autres, M. Pierre Lasserre par exemple, ne réclament cette extrémité qu'en cas de danger. D'autres encore se refusent à toute subordination. Qu'en pense M. Benda ? Dans un dialogue du *Bouquet de Glycère*, il nous a fait connaître son sentiment à ce propos.

Nous sommes dans l'antique Hellade. La guerre vient d'être déclarée et déjà l'ennemi bombarde la ville. Le vieux philosophe Callicrate, au lieu de s'enfuir, est resté dans sa librairie où il montre une grande agitation. Survient

Iphiclès, son disciple préféré, tout équipé pour le combat.

Il entre, l'injure à la bouche. Il n'a pas voulu aller à la bataille sans crier sa haine au vieillard, qu'il tient responsable des maux qui accablent sa patrie. Ce n'est pas aux ministres qu'incombe la faute, mais à lui qui, depuis de longues années, enseigne l'élite, lui impose ses valeurs. C'est lui qui apprend à ses contemporains à ne vénérer que les activités les plus hautes, à mépriser la sécurité nationale au point de leur faire oublier la préparation de la guerre. Et si toute une jeunesse va mourir sur les champs de bataille, c'est le crime de Callicrate qu'elle expiera. Le vieux maître se défend mollement, atterré par une responsabilité qu'il ne songe point à nier, lorsqu'Iphiclès l'assure que jamais le temps ne viendra où les peuples, en toute sérénité, pourront s'adonner aux activités de luxe. Alors, dit le vieillard, le seul souci des hommes, ce sera, jusqu'à la consommation des siècles, de s'occuper à ne point périr ? Il reconnaît s'être accusé à tort tout à l'heure car, pour lui, « la mesure de la valeur de l'être n'est pas dans la puissance qu'il a de se conserver ». Qu'importe la *longueur* d'une vie ! La perfection n'est-elle pas, pour l'homme, dans la qualité d'être où il a su atteindre !

Une seconde de la vie d'un Platon ou d'un Pythagore, de cette vie que le poing d'un homme ivre peut détruire, a mille fois plus d'éternité que la vie de vingt peuples de brutes bardés de fer qui sauront garder l'être jusqu'à la fin des siècles. O ma patrie, si tu dois périr sous la rage de ces fauves, tu périras le terme le plus parfait d'intelligence et de sentiment où soit jamais montée l'humaine matière ; éternelle du fait seul d'avoir été cette perfection, ne l'eusses-tu été qu'une heure ; et moi, si, comme ils disent, je fus l'une des mille forces qui t'ont portée à ce divin degré, j'ai bien mérité de toi et m'assoierai un jour au banquet de l'Empyrée (1).

Cette belle apostrophe, on en conviendra, n'a pas la résonance des appels à l'action de M. Maurras et ne souffrirait

(1) *Op. cit.*, p. 37.

pas non plus d'être traduite dans le dialecte du père de Jean-Christophe.

§

M. Dumont-Wilden a baptisé M. Benda: *un idéologue passionné*. Il est exact que la « furie intellectuelle » est un caractère bien particulier à l'œuvre de M. Benda. C'est en somme une passion du même ordre que la Folie de la Croix ; elle comporte la même abnégation de l'individu. Alors, va-t-on triompher, l'acharnement à défendre le point de vue spectaculaire n'est-il pas anti-spectaculaire, et ne condamnez-vous pas, par vos exemples, la théorie même que vous défendez ? Ce serait juger rapidement. En quoi, rétorquons-nous, le fait de s'employer à rendre possible une attitude qui a l'adhésion de votre sensibilité peut-elle être illégitime du point de vue de Sirius ? Si j'essaie de supprimer une réalité qui me blesse dans mes goûts intimes, je n'engage que ma personne, non pas une théorie. Je n'accomplis pas un acte moral, au point de vue de quelque éthique que ce soit. Ce n'est point parce que je bannis de mon salon le mobilier Louis XVI, qui me déplaît, que je fais la preuve de mes besoins d'apostolat. Ainsi la façon que peut avoir un philosophe spectaculaire de prendre parti n'est-elle pas de même qualité que celle du penseur qui veut faire prévaloir ses opinions sur d'autres opinions, au nom d'un critérium universel. Le philosophe spectaculaire n'a pas d'opinions en philosophie, car « avoir une opinion, c'est avoir intérêt à croire quelque chose... *Comprendre s'oppose à croire, car croire c'est vouloir et tout intellectuel a pour contraire tout croyant* » (1). Faut-il rappeler maintenant la violente antithèse que fait éclater toute l'œuvre de M. Benda entre *croire* et *connaître* ? Et n'est-ce point l'explication profonde de son horreur quasi physique des idées bergsoniennes ? On fera bien de remarquer, à ce propos, la place

(1) Cf. Jules de Gautier: *Introduction à la vie intellectuelle* in *la Revue Blanche*, 1896.

privilégiée, parmi les critiques du bergsonisme, qu'occupe M. Benda. Contrairement à la plupart, en effet, M. Benda n'a pas défendu un système philosophique contre le bergsonisme. Il a défendu la philosophie contre M. Bergson, ce qui n'était pas compromettre son attitude. Aussi put-il répondre à ceux qui lui reprochèrent la violence de ses attaques : « Il n'est pas donné à tout le monde d'être violent par sensibilité aux idées. »

En somme, les deux attitudes possibles en face du cosmos — *comprendre, croire*, — déterminent deux espèces psychologiques nettement différenciées. Fort rares dans l'histoire, et condamnés à l'être toujours, c'est encore notre époque qui a le mieux favorisé leur éclosion aux adeptes de Sirius.

On pense invinciblement, quand on les évoque, à ces esprits dont parle La Bruyère :

Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux, semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu ; ils n'ont ni aïeux, ni descendants ; ils composent seuls toute leur race.

C'est une raison, sans doute, de les chérir davantage !

CONSTANT BOURQUIN.

DU PLAN DAWES AUX DETTES INTERALLIÉES

Le *Literary Digest*, périodique américain fort connu, a publié en de récents numéros deux illustrations assez plaisantes. Dans l'une, intitulée « Encore deux rivières à passer », nous voyons l'Europe sous les traits d'une respectable douairière, juchée sur un véhicule préhistorique, avec lequel elle vient de traverser un ruisseau boueux dénommé Rivière des Réparations. A l'horizon se dessine la Terre promise, mais deux larges fossés en séparent la voyageuse effrayée, celui des Dettes de Guerre et celui du Désarmement. L'autre image nous montre quatre personnages classiques, l'Allemand, le Français, John Bull et l'Oncle Sam. L'Allemand est terrassé par le Français qui le fouille sans succès, cependant que l'Anglais retourne lui-même les poches vides du Français. Par contre, tandis que John Bull s'absorbe dans cette besogne ingrate, l'oncle Sam, fumant un cigare confortable, extrait par poignées les livres sterling des poches de son compère. Le tout s'intitule : « Le petit jeu de Fouillez-moi-les-poches ! »

Cette imagerie est un signe des temps : l'opinion internationale tient pour réglé le problème des Réparations, en quoi elle témoigne qu'elle est, en effet, internationale et non française ; elle juge le moment venu de passer à d'autres exercices, et apparemment d'examiner si, et à quelles conditions, les créanciers de l'Allemagne réputés nantis sont en situation de régler leurs propres dettes. Suivons-la donc en cet examen.

§

Rappelons tout d'abord, pour la complète intelligence de cet exposé, ce que sont les dettes interalliées.

Les différents belligérants, surtout ceux qui comme la France supportèrent, dès les premiers mois de la Grande Guerre, un effort notablement supérieur à celui des autres, ne purent trouver chez eux toutes les ressources matérielles nécessaires à la conduite des hostilités, soit parce que leur production n'y pouvait suffire, soit parce que la rupture des relations internationales les privait du fruit de leurs échanges du temps de paix. Ces pays sacrifiés durent, en conséquence, procéder à de gros achats en marchandises de toutes sortes, armes, munitions, vêtements, matières premières, denrées alimentaires, etc., en s'adressant naturellement d'abord à leurs alliés, puis aux neutres impartiaux ou sympathiques : ainsi en usèrent la France vis-à-vis de l'Angleterre et des Etats-Unis, et vis-à-vis de la France, la Russie, la Roumanie, l'Italie et quelques autres.

Ces achats, il fallut les payer ; de caractère purement commercial, ils donnaient tout d'abord naissance à une dette également commerciale, et que l'on acquittait par des moyens commerciaux, c'est-à-dire en devises du marché vendeur ou en or. La France utilisa le premier mode de paiement sur une assez large échelle, en réalisant son portefeuille de valeurs étrangères ; elle fut plus réservée, en ce qui touche le second, pour ménager, ce qui était sage, les réserves de sa banque d'émission.

Ces moyens normaux épuisés, et la nécessité d'acheter aux pays étrangers, puis de les régler, devenant chaque jour plus prenante, on dut trouver une autre formule : une seule était possible, qui était que le gouvernement du pays vendeur, au vu d'une reconnaissance du gouvernement du pays acheteur, ouvrît à ce dernier les crédits dont il avait besoin pour payer ses achats, en s'en procurant lui-même le montant par l'impôt ou par l'emprunt. Ces relations de

gouvernement à gouvernement donnèrent naissance à des dettes publiques, qui s'ajoutèrent aux dettes commerciales et constituèrent ce que l'on nomme aujourd'hui proprement les *dettes interalliées*.

Appellation fort justifiée parce qu'en effet tous les alliés recoururent peu ou prou à ce moyen de financer leurs opérations, et la coalition fut en quelque sorte recouverte d'un vaste réseau d'obligations réciproques. A la fin de la guerre, la France était débitrice des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et créancière de la Russie, de la Serbie, de la Roumanie, de la Grèce, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. De même la Grande-Bretagne, débitrice des Etats-Unis, était créancière de la France, des Dominions, de la Russie, de l'Italie, de la Serbie, de la Grèce, de la Pologne et de la Belgique. Seuls, les Etats-Unis ne devaient pratiquement rien à personne et étaient créanciers de tout le monde : cette situation privilégiée provenait, comme on le sait, de ce que nos « associés » n'étaient entrés dans la guerre qu'après une longue période de neutralité, pendant laquelle ils furent les banquiers et les fournisseurs empressés des combattants, et aussi de ce que leur effort subséquent demeura minime comparativement aux ressources quasi inépuisables de leur pays.

La paix faite, les Etats-Unis virent encore s'élever le montant de leur créance : ils écoulerent en effet les approvisionnements énormes constitués par eux en vue d'une guerre plus longue, et qu'ils ne pouvaient rapatrier sans risquer un trouble profond de leur production, dans les pays privés de ravitaillement, qui s'en portèrent acquéreurs.

Des évaluations récentes (1923) ont fixé sur ces bases, pour nous en tenir à la France, à l'Angleterre et aux Etats-Unis, plus particulièrement intéressés dans le débat qui s'annonce à l'heure où nous écrivons, à 3.990 millions de dollars au pair la dette de la France envers les Etats-Unis (1), et à 2.927 millions de dollars la créance de l'An-

(1) Cette somme ne comprend pas exclusivement la dette de guerre et d'après-

gleterre sur notre pays. Londres, de son côté, devrait à Washington 4.661 millions de dollars. En ce qui nous concerne, notre principal débiteur, la Russie, se trouve hors de cause : encore ne nous apporterait-il qu'une compensation insuffisante (1165 millions de dollars).

Par conséquent les dettes interalliées, à l'exception d'une part minime, représentent la contre-partie des dépenses que certains membres de la coalition ont dû faire, en vue de la victoire commune, auprès d'autres membres mieux placés économiquement, et qui ont consenti de moindres sacrifices à cette victoire. Il tombe, par exemple, sous le sens que si la France n'avait pas servi de champ de bataille à l'Entente, et si les départements les plus productifs n'avaient pas été ravagés pour permettre à l'Angleterre et aux États-Unis de triompher avec elle de l'Allemagne, elle ne se serait pas endettée dans une aussi forte mesure auprès de ses Alliés.

Lorsque ces dettes furent contractées, il semble bien qu'un nombre important de politiques et d'économistes américains les aient considérées comme une contribution normale de leur pays à la guerre, dont l'inscription au débit des Alliés n'était qu'une mesure de forme. « N'étant pas en état de combattre nous-mêmes, disait le « congressman » Kitchin, il n'est que juste que nous financions nos Alliés, qui se battent pour nous sur tout le front européen. » Plusieurs de ses collègues émirent un avis conforme, rappelèrent le secours financier et militaire prêté par la France aux États-Unis lors de la guerre d'Indépendance, et émirent ouvertement l'avis qu'il n'y avait pas lieu d'arrêter des modalités quelconques de remboursement. « On se demande si ces emprunts seront jamais remboursés, disait au Sénat le sénateur Kenyon, interprète très précis de cette opinion. Pour ma part, il en est un qui, je l'espère, ne sera

guerre proprement dite, mais aussi le montant des stocks achetés à l'armée américaine à son départ et non encore payés, ensemble les intérêts à la date indiquée (1923).

jamais remboursé et dont nous ne réclamerons jamais le remboursement. Nous devons à la République française, pour ce qu'elle a fait en notre faveur, plus que nous ne pourrons jamais lui rendre... Je n'entends pas que jamais chez nous gouvernement invite la France à nous rendre ce que nous allons pouvoir lui prêter. »

Ainsi s'exprimait-on aux heures de généreux enthousiasme de naguère ; il est bien certain qu'aux premiers temps de la paix, l'opinion alliée n'imaginait pas que l'un quelconque des membres de la coalition pût jamais apparaître en posture de créancier pressant vis-à-vis de quelqu'un d'autre que l'Allemagne vaincue, unique responsable de ces dépenses multiformes. On ne doutait point qu'une combinaison quelconque de réduction, de compensation, de mise en commun des frais de guerre, n'évitât, entre les associés d'une même œuvre, des réclamations que condamnait un obscur sentiment de la justice internationale. En France, ce sentiment s'appuyait sur cette triste constatation que nous avons sacrifié à la victoire 1.364.000 tués, cependant que la Grande-Bretagne avait perdu 743.702 des siens et les Etats-Unis 50.000, et que nos dommages tant aux personnes qu'aux biens atteignaient 218 milliards de francs, tandis que les dommages anglais et américains se fixaient respectivement à 72 et 4 milliards (1).

§

Il fut en effet un moment question de divers côtés d'une liquidation amiable et immédiate des dettes de guerre.

Les négociateurs français, nous raconte M. Tardieu dans son livre *La Paix* (p. 377 et suivantes), avaient étudié une mise en commun totale des charges de guerre, combinée avec un système de taxes destinées à assurer le service de rentes remises en paiement aux belligérants. Ailleurs

(1) Ces chiffres sont, en ce qui concerne la France et l'Angleterre, extraits du Rapport officiel sur les Travaux de la Commission des Réparations de 1910 à 1922.

— et le fameux M. Keynes fut l'interprète, sinon l'auteur de cette suggestion — on parlait même de l'annulation pure et simple de ces dettes.

Ces bruits favorables furent de courte durée. En mars 1919, la Trésorerie de Washington, en ayant eu connaissance, faisait savoir au Haut-Commissaire de France, M. de Billy, qu'elle ne consentirait « à aucune discussion, à la conférence de la Paix ou ailleurs, d'un projet ou d'un accord ayant pour objet la libération, la consolidation ou une nouvelle répartition des obligations de gouvernements étrangers détenues par les Etats-Unis ». « Vous comprendrez, concluait le document, que la Trésorerie ne saurait songer à continuer des avances à aucun gouvernement allié, favorable à un projet qui aurait pour résultat de rendre incertain le paiement à maturité des avances consenties par la Trésorerie américaine. »

Comme à cette époque les gouvernements alliés, et le gouvernement français en particulier, ne pouvaient se passer des avances américaines, cette dernière phrase était d'un effet sûr : on n'insista plus.

Au vrai, la Trésorerie américaine, une fois passées les heures d'enthousiasme dont nous parlions tout à l'heure, se trouvait effrayée des conséquences matérielles de sa générosité. Le montant des avances consenties aux alliés provenait en majeure partie de l'« emprunt de la liberté » émis aux Etats-Unis en avril 1917, dont le service d'arrérages aggravait dans une proportion appréciable la charge fiscale du contribuable américain.

Etait-il possible de convaincre ce dernier de l'opportunité d'un beau geste qui l'eût amené à supporter allègrement cette charge, pour ménager d'autant son collègue français? M. Tardieu (*op. cit.*, p. 383) nous assure que M. Wilson n'était pas absolument éloigné de la possibilité d'une action dans ce sens, conduite avec sagesse et précaution ; il comptait même s'y employer personnellement dès son retour aux Etats-Unis ; si le fait est exact, la maladie,

puis la mort, ne laissèrent point à ce grand idéaliste le loisir de donner suite à son projet.

En fait, la Trésorerie américaine se borna à suspendre pour trois ans, à dater du 15 mai 1919, le paiement des intérêts de ses diverses créances, et à faire connaître aux gouvernements emprunteurs qu'elle était prête à en transformer en obligations à long terme, ce qui jusqu'alors constituait des engagements à vue. Les élections américaines, en amenant au pouvoir les républicains, allaient d'ailleurs, pendant un certain laps de temps, interdire toute négociation utile.

L'année 1921 vit, pour la première fois, une tentative utile, et que nous disons, pour notre part, logique, indispensable, pour lier la question des Réparations et celle des dettes interalliées. Dès ce moment, on songe à mobiliser la dette allemande, en faisant émettre par le Reich des obligations dont partie serait remise aux Etats-Unis, procédure tout à fait équitable, semble-t-il : les vainqueurs européens se sont endettés, la France a été ravagée, pour permettre la reddition allemande dont les Etats-Unis ont profité ; ceux-ci pourraient difficilement se montrer plus exigeants vis-à-vis de leurs alliés que vis-à-vis de l'Allemagne, dont l'agression a été, encore une fois, la cause première de toutes ces dettes, et la meilleure expression de ce principe eût été que nos associés se constituassent cessionnaires de partie de notre créance sur le vaincu.

Cependant, dans l'été de 1921, M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie américaine, en accord avec le Congrès, s'attaque à un nouveau projet de consolidation des dettes, qui exclut complètement la substitution, sous quelque forme que ce soit, du débiteur allemand aux débiteurs alliés. Visiblement les Etats-Unis, qui ont (provisoirement, nous le verrons) renoncé à toute réclamation contre l'Allemagne au compte Réparations, souhaitent rester en dehors de cette épineuse question et ne pas avoir affaire avec la Trésorerie du Reich, au moins officiellement.

Dans le courant de 1922, le problème se compliqua de telle façon que les décisions prises à cette époque commandent encore aujourd'hui la situation. Tandis que les Etats-Unis maintiennent leurs positions intransigeantes, l'Angleterre se fait à son tour menaçante pour nous. Elle notifie à la France qu'elle va lui demander l'intérêt des sommes dont cette dernière lui est redevable, arguant de ce que les Etats-Unis manifestent envers elle la même exigence. En août, a lieu une des nombreuses conférences de Londres, où, inlassablement, M. Poincaré tente de lier à nouveau la récupération de la créance allemande et le paiement de notre part des dettes interalliées. L'état de paiement accepté par le Reich en 1921 prévoyait, rappelons-le, l'émission par ce dernier de trois tranches d'obligation, dont nous offrions d'abandonner une part proportionnelle à la remise de dettes que nous accorderaient l'Angleterre et les Etats-Unis. Au même moment, le ministre des Affaires étrangères britanniques, M. Balfour, communiquait au gouvernement français une note, littéralement inconvenante, où, assimilant complètement la situation débitrice de notre pays à celle de l'Allemagne, il repoussait par avance toute amputation de la créance anglaise, et annonçait, en termes à peines voilés, des mesures de pression.

Au surplus, comme si le cabinet britannique avait voulu fortifier l'argument essentiel dont il usait contre nous, à savoir que les Etats-Unis lui réclamaient à lui-même le paiement de leur dû, le chancelier de l'Echiquier, M. Stanley Baldwin, partait (octobre 1922) pour Washington, afin de mener à bien la consolidation de la dette anglaise. En fait, cette tentative était surtout liée à l'inflexible politique monétaire de la Grande-Bretagne, prête à tous les sacrifices pour que le sterling revienne à la parité du dollar : on voulait supprimer de la balance des comptes anglaise cet élément passif. Les sacrifices, en effet, furent grands : M. Baldwin obtint d'échelonner l'amortissement sur 62 ans au lieu de 25, comme il était d'abord prévu, et de payer

en attendant 3 et 3 1/2 d'intérêt au lieu de 4 et 4 1/2, mais l'arrangement intervenu impliquait au principal des versements annuels de plus de 30 millions de livres sterling.

Le résultat le plus clair de cette négociation, en ce qui nous concernait, était qu'en toute hypothèse, notre créancière anglaise exigerait dorénavant d'être relevée par ses propres débiteurs de l'obligation qu'elle venait de consentir allègrement.

Ainsi arrivons-nous à 1923, l'année de la Ruhr : l'intérêt se concentre sur le problème des Réparations ; la question des dettes passe au second plan. La politique des gages aboutit à la réunion du Comité d'Experts, où l'Amérique fait une rentrée brillante avec le général Dawes. Le « plan Dawes » laisse, bien entendu, tout à fait en dehors de ses constructions le règlement des dettes interalliées : à plusieurs reprises, il marque cependant que la liquidation fragmentaire qu'il organise ne doit être que la préface d'autres liquidations, d'où sortira enfin la restauration économique complète de l'Europe.

En août 1924, M. Herriot a remplacé M. Poincaré, lorsque s'ouvre la Conférence de Londres, destinée à régler la mise en application du plan Dawes. Il a été décidé avant la Conférence, entre les chefs des gouvernements britannique et français, qu'il serait traité de cette question technique et d'elle seule. M. Mac Donald manœuvre diligemment son collègue français et fait en réalité graviter tout le débat autour de la question de l'évacuation de la Ruhr, à laquelle M. Herriot est amené à consentir. Auparavant, il esquisse une parade inspirée de son prédécesseur, et tente d'obtenir, en échange de cet abandon capital en matière de Réparations, des engagements anglais sur la question des Dettes. M. Mac Donald se garde de se prononcer : il se borne, dans le discours de clôture de la Conférence, à promettre qu'avant le mois de novembre 1924, les experts

étudieront le problème « en toute équité et en tenant compte de tous les éléments » (1).

A l'heure actuelle (décembre 1924), la conférence annoncée ne s'est point réunie ; à Downing Street, M. Mac Donald a été remplacé par M. Stanley Baldwin, qui n'est point responsable des propos de son prédécesseur, mais qui se souvient assurément d'avoir, en 1922, engagé son pays à payer annuellement aux Etats-Unis pendant 62 ans 30 millions de livres sterling, avec l'espoir de le faire subroger dans ce paiement par ses propres débiteurs.

§

On voit, par ce qui précède, comment a évolué et se présente le problème, au moment où, comme nous le disions en commençant, l'opinion internationale, et spécialement l'opinion américaine, paraît admettre que le moment est venu de l'aborder à nouveau avec la volonté déterminée de le résoudre.

L'insistance avec laquelle on nous rappelle depuis quelques semaines, avec plus ou moins de discrétion, qu'il conviendrait d'examiner une bonne fois notre compte débiteur envers Washington, tient à plusieurs causes. Tout d'abord, le plan Dawes, œuvre américaine, jouit d'un tel prestige que, sans même savoir s'il sera exécuté, on considère désormais, nous l'avons indiqué plusieurs fois, la France créancière comme nantie. Le précédent du règlement anglais, d'autre part, a porté ses fruits. Le contribuable américain attend avec une impatience croissante les dégrèvements fiscaux espérés, suivi en cela par la masse des vétérans à qui l'on a clairement annoncé des allocations prélevées sur les versements des débiteurs européens. C'est pourquoi presque simultanément, dans le courant de novembre, des informations officieuses nous ont appris que le président Coolidge et le Secrétaire d'Etat Hugues comp-

(1) Voir, pour plus de détails, notre article « La Politique de Londres » dans le *Mercur de France* du 1^{er} octobre 1924.

taient fermement sur une démarche de la France avant l'expiration des pouvoirs de la présente Commission de la dette, prorogés depuis lors, il est vrai, par le Sénat jusqu'en 1927.

Comme pour alimenter des conversations imminentes, on a vu réapparaître au début de l'automne des projets privés de consolidation, selon cette propension commune depuis la guerre à bon nombre de citoyens, qui s'offrent à résoudre par leur ingéniosité personnelle les problèmes internationaux devant lesquels échouent les gouvernements. C'est ainsi que M. Edward Hurley, ancien président du Shipping Board américain, a proposé d'échelonner l'amortissement de la dette française sur une période allant de 60 à 70 ans au taux de 100 millions de dollars par an, intérêts compris à 2 1/2 pour cent, avec stipulation que le Gouvernement des Etats-Unis réinvestirait immédiatement en valeur industrielles françaises la moitié de nos versements.

Ainsi, explique M. Hurley, on arriverait à une formule de règlement possible, tout en donnant à la production française un secours important en capitaux, exactement comme cela s'est fait pour l'Allemagne, grâce à la mise en vigueur du plan Dawes.

On dit qu'en prenant connaissance du plan Hurley, le Secrétaire d'Etat Mellon le déclara impraticable, parce qu'envisageant pour la France des conditions de règlement plus favorables que celles faites à l'Angleterre, il provoquerait chez cette dernière des protestations, finalement traduites par une revision de l'accord Baldwin de 1922.

La réaction ainsi escomptée allait effectivement se produire sans même que le plan Hurley devienne autre chose qu'un incident journalistique.

Le 28 novembre, M. Clémentel, ministre des Finances, déclarait au Sénat que notre ambassadeur à Washington, M. Jusserand, avait été chargé d'examiner avec la Trésorerie américaine, au cours d'entretiens privés, la question de la

consolidation de la dette française. M. Clémentel, qui est optimiste, déclarait que les choses s'étaient passées au mieux, tant au point de vue du taux d'intérêt à prévoir, de la durée de la période d'amortissement, que de la fixation définitive du capital de la dette.

En réalité, il subsiste beaucoup de vague autour de ces renseignements favorables : la Commission des Dettes ne les a, dans ses communiqués officiels, ni infirmés ni confirmés, et ses membres ont déclaré toute précision prématurée. A en croire la presse américaine, la Trésorerie envisagerait soit quelque chose d'analogue au plan Hurley, soit des paiements échelonnés sur 80 ans, avec un intérêt primitif de 2 o/o, passant ensuite à 3,75 o/o. Le *New-York Herald* du 30 novembre a même fait allusion à des propositions plus favorables encore, ajoutant que ces dernières seraient par surcroît sujettes à révision, si l'Allemagne n'exécutait pas le plan Dawes.

Ces indiscretions de presse produisirent en Grande-Bretagne un effet considérable : à l'instigation, dit-on, du Foreign Office, la presque totalité des journaux anglais, conservateurs, libéraux, même les plus francophiles, élevèrent pendant toute la première semaine de décembre des protestations vigoureuses, contre le fait que la France négociait à Washington une consolidation de sa dette, alors qu'elle s'abstenait de toute proposition analogue vis-à-vis de la Grande-Bretagne, qui est au même titre sa créancière.

De la protestation on passait à la menace. Le *Manchester Guardian* (3-12-24) annonçait que « si la France concluait avec l'Amérique un accord pour la consolidation de sa dette avant de prendre en considération la créance anglaise, le Gouvernement britannique ne pourrait faire autre chose que de reprendre la politique exposée dans sa note du 11 août 1923, dans laquelle il prévenait la France qu'il s'attendait à voir payer les intérêts de sa dette ».

La note du 11 août 1923 est le document inconvenant remis par lord Balfour à M. Poincaré, dont nous avons

parlé tout à l'heure ; la menace qu'il dirigeait à l'époque contre nous était précise : elle consistait à jeter sur le marché les billets émis par le Trésor français en reconnaissance de ses emprunts, de façon à mettre la France dans la nécessité de les payer ou de laisser protester sa signature.

En même temps, le *Manchester Guardian* et ses confrères faisaient entendre que la Grande-Bretagne dénoncerait l'accord Baldwin et en demanderait la révision, si la France venait à obtenir des conditions préférentielles pour la consolidation de la créance américaine. Ainsi se complétait une position de principe très ferme, qu'on peut définir comme suit :

1) Si la France peut payer les Etats-Unis, elle doit pouvoir s'acquitter également dans une même proportion envers l'Angleterre ;

2) Si le gouvernement de Washington accorde à la France des conditions plus favorables que celles que l'Angleterre a obtenues, la révision de l'accord anglo-américain s'impose. Le 10 décembre, cette position devenait officielle : le chancelier de l'Echiquier, M. Churchill, la prenait à son compte devant les Communes, y ajoutant cet avis extrêmement grave que les paiements à exiger de la France étaient totalement indépendants de ceux que celle-ci pourrait recevoir de l'Allemagne.

Cette attitude de la Grande-Bretagne ne pouvait pas ne pas impressionner à la fois Washington et Paris. A Paris, on ne dit rien à Washington, les plus hautes autorités s'entendirent tout d'abord pour défendre le droit des Etats-Unis de traiter cette affaire comme ils l'entendraient. Le 3 décembre, dans son message au Congrès, le Président Coolidge posait le principe d'une discrimination nécessaire entre les débiteurs. « Je crois, disait-il, que les nations débitrices devront être traitées par nous *en accord avec leur situation financière.* » De son côté, le 8 décembre, pour répondre à l'offensive anglaise, la Commission de la Dette déclarait officiellement « qu'elle considérait comme défini-

tive l'accord Baldwin et qu'elle croyait improbable que l'Angleterre fit la moindre démarche pour une modification de ces conditions, même dans le cas où une autre nation obtiendrait des conditions plus favorables ».

De la sorte, la dignité était sauve, mais soit que Londres, ce qui a d'ailleurs été démenti, ait fait à Washington des représentations discrètes par la voie diplomatique, soit que l'attitude de la presse anglaise ait impressionné la Trésorerie américaine, soit encore que cette dernière ait déploré le bruit fait autour des conversations engagées, celles-ci ont cessé brusquement, et le 16 décembre, un commissaire de la dette déclarait à la Chambre des représentants qu'on ne pouvait considérer comme concrètes et définitives les propositions faites jusqu'à ce jour par la France.

Nous voici donc, après cette courte passe d'armes, de nouveau à pied d'œuvre, avec l'assurance en plus que la Grande-Bretagne ne fera que gêner nos tentatives à Washington, et si l'on songe que M. Herriot a justifié, en août dernier, à Londres, ses concessions sur la question des Réparations et de la Ruhr, par le concours supposé obtenu de l'Angleterre dans la question des dettes, un pareil résultat donne singulièrement à penser.

§

Nous voici, quoi qu'il en soit, en présence d'une situation qu'il nous faut bien accepter comme elle se présente. Où pouvons-nous en trouver l'issue ?

En France, lorsque la question des dettes interalliées est agitée dans l'opinion, notre réflexe immédiat est de crier à l'iniquité. On fait valoir que nous avons dépensé pour la guerre, en hommes, en argent, en richesses productives, plus que les autres alliés réunis, que ceux-ci ont certainement plus que nous profité de la victoire, et que la simple justice commanderait qu'ils nous en tinsent compte en ne nous réclamant pas ce qu'ils nous ont prêté pour l'œuvre commune. Ce raisonnement est inattaquable : il a été invo-

qué, nous l'avons dit, pendant la Conférence de la Paix, et pendant la guerre même, par des Américains notoires. Cependant, à moins de nous nourrir délibérément de chimères, nous devons renoncer à le voir triompher.

A côté de la justice, il y a l'intérêt matériel des gouvernements : celui de Washington veut être payé, parce qu'il a pris vis-à-vis de certaines catégories de la population américaine des engagements subordonnés à ce paiement ; celui de Londres veut l'être aussi, parce qu'il s'est engagé à payer Washington et désire reporter cette charge sur l'un de ses propres débiteurs. Cette double volonté dispose des moyens de se faire obéir, parce que Washington peut nous refuser les crédits qu'exige de temps à autre notre situation financière, et que Londres, en raison de cette même situation, peut sinon nous « exécuter », du moins nous créer de sérieuses difficultés.

Cela posé, il semble que les débiteurs que nous sommes doivent surtout porter leur attention sur les quelques points suivants :

I. — Tout d'abord, il n'y a aucune raison valable pour ne mettre en cause, lorsque l'on évoque la question des dettes interalliées, que la Trinité France-Etats-Unis-Grande-Bretagne. La France, nous le savons, est, elle-même, créancière de divers Etats : l'un, la Russie, nié, il est vrai, purement et simplement sa dette. Cependant comme ces engagements internationaux d'une extrême complication ont sur les conditions économiques mondiales des répercussions dont les principaux intéressés directs ne sont pas seuls à souffrir, la liquidation, puisque liquidation il doit y avoir, doit être générale. L'Angleterre qui, dans l'intérêt de sa politique personnelle, a donné la première l'exemple de négociations *séparées*, s'élève aujourd'hui avec force contre cette même procédure. Pour d'autres raisons qu'elle, nous pensons comme elle. Aussi bien, il paraît désormais impossible que la Conférence des ministres des Finances alliés, qui se réunira à Paris au moment où ces lignes paraîtront, ne

se saisisse pas de la question. Il est vrai que son ordre du jour, limité à certaines modalités d'application du plan Dawes, n'en fait pas mention, mais nous savons depuis Londres comment on observe les fallacieux « agenda », lorsqu'il est de l'intérêt britannique de les modifier.

II. — En second lieu, (et c'est à dessein que nous avons intitulé cette étude : « Duplan Dawes aux dettes interalliées »), il est essentiel de ne pas laisser s'accréditer le principe que la question des dettes interalliées et celles des Réparations sont indépendantes l'une de l'autre.

Le lien qui doit obligatoirement s'établir entre elles, si l'on veut éviter à notre pays les plus graves difficultés financières, avait été patiemment resserré par tous les gouvernements successifs, jusque et non compris celui de M. Herriot. A Londres, M. Herriot, sur des assurances vagues, a cédé sur les Réparations ; ses concessions sans contre-partie sont devenues définitives, tandis que le problème des Dettes ne faisait que se compliquer.

On a appris en effet, vers la fin de novembre, par une déclaration publique de M. Clémentel, ministre des Finances, qu'à la Conférence de Londres, la France avait été saisie d'une revendication présentée par les Etats-Unis, tendant à prélever, en faveur de l'Amérique, pour rembourser celle-ci des dommages matériels qu'elle a subis pendant la guerre, une part des annuités du plan Dawes.

Nous nous trouvons là en présence d'une revendication nouvelle ; lors d'une conférence financière interalliée tenue en décembre 1923, les Etats-Unis s'étaient déjà fait reconnaître une créance d'un milliard de dollars, représentant les frais du corps d'occupation américain en Rhénanie. Quelle que soit l'importance de cette somme, le principe de son allocation était inscrit dans la Convention d'Armistice, donc normal. Rien de pareil pour la demande d'aujourd'hui : les Etats-Unis n'ont pas signé le Traité de Versailles, et jusque tout récemment paraissaient décidés à récupérer leurs dommages directement sur l'Allemagne en vertu des

conventions spéciales du Traité de paix germano-américain. A la réflexion, ce détour leur a paru inutile ; ils préfèrent venir sur les versements allemands en concurrence avec tous les alliés, motif pris de ce que Washington a approuvé officiellement le rapport des Experts, et que la Conférence de Londres a décidé que les annuités à payer par l'Allemagne, en conformité de ce rapport, devaient comprendre tous les paiements exigibles du Reich, à quelque titre que ce fût.

Le « Français moyen » a appris, un beau jour, comme nous l'avons dit, de la bouche de son ministre des Finances, qu'il aurait ainsi quelques centaines de millions de dollars supplémentaires (1) à payer aux Etats-Unis, sous la forme d'un prélèvement sur ses propres encaissements sur l'Allemagne. Comme cette désagréable nouvelle coïncidait avec celle plus heureuse de la conclusion d'un emprunt français aux Etats-Unis, l'opinion a conclu que l'admission de la revendication américaine était la contre-partie de l'ouverture de l'emprunt. Il paraît qu'il n'en est rien : dès lors on peut se demander pourquoi M. Herriot, retour de Londres, n'a pas jugé à propos de révéler l'engagement qu'il venait de prendre envers les Etats-Unis au préjudice de la créance française sur l'Allemagne.

Notre ministre des Finances, dont le cordial optimisme est connu, s'est félicité devant le Sénat, de voir ainsi « l'Amérique associée à nous jusqu'à la fin de l'application du plan Dawes ». C'est un singulier contrat d'association que celui dans lequel l'un des associés, quelque fondé qu'il puisse être à le faire, n'intervient que pour prélever sa part sur les rentrées de l'autre !

En ce qui touche cette fraction nouvelle de sa créance, l'Amérique aurait du moins accepté que « le montant de la part qui lui sera allouée ne serait pas payé suivant une

(1) 300 millions de dollars quant à présent, ont dit les journaux officiels français. Il s'agit en réalité, au grand minimum, du double (*New-York Times*, novembre 1924, cité par le *Literary Digest* du 11-XI-24).

cadence plus rapide que la créance française ». Cela veut dire que, si l'Allemagne n'acquitte pas les annuités du plan Dawes, les Etats-Unis consentiront à ne pas demander aux alliés européens la part qu'il se réservent sur ces annuités. Cette disposition, plus que normale, n'appelle certes pas l'enthousiasme.

Quoi qu'il en soit, la question sera examinée, avec quelques autres, à la prochaine conférence financière interalliée. Si la France, pour des raisons que l'on comprend, a admis la demande américaine, l'Angleterre s'y est montrée plus rebelle. Ses politiques et ses publicistes ont pour le moment refusé d'admettre que les Etats-Unis, qui n'ont pas ratifié le Traité de Versailles, puissent néanmoins revendiquer une part des paiements effectués par l'Allemagne en vertu de ce Traité. Juridiquement cette position paraît inattaquable : si elle était maintenue, elle aboutirait à faire payer, par la France seule, sur sa part d'annuités, le montant de la demande américaine, puisque nous avons de notre propre chef reconnu la validité de celle-ci.

Par conséquent, la seule forme sous laquelle la diplomatie du cabinet Herriot ait réussi à lier la question des Réparations avec celle des Dettes, est celle d'un prélèvement supplémentaire et inattendu des créanciers des secondes sur le montant des premières : ce n'est pas précisément « la liaison » sur laquelle comptait le « Français moyen » !

Celle qu'il attendait, et à quoi avait travaillé le cabinet Poincaré, c'est-à-dire un arrangement tel que les dettes interalliées ne soient acquittées que selon un rythme proportionné à celui des versements de l'Allemagne, cette liaison, disons-nous, est plus douteuse que jamais. Cette solidarité des créances et des dettes que M. Edouard Herriot, par une imprudence inexplicable, a laissé se rompre à la Conférence de Londres, nous ne savons pas exactement ce qu'en pensent les Etats-Unis à la suite des entretiens vite désavoués de M. Jusserand et de M. Mellon, mais nous savons ce qu'en pense l'Angleterre. Le 10 décembre, dans le dis-

cours auquel nous avons déjà fait allusion, M. Winston Churchill, chancelier de l'Échiquier, s'exprimait comme suit :

La restauration de l'Allemagne peut être retardée, les espoirs mis dans le plan Dawes peuvent ne pas se matérialiser pendant beaucoup d'années, et je dois dire que le règlement que nous cherchons à conclure avec nos alliés européens doit être conçu sur une base telle que nous soyons sauvegardés contre les conséquences de défaillance ou de manquement de la part de l'Allemagne.

En bon français, cela veut dire que dans l'esprit de nos créanciers anglais, on ne devra pas faire dépendre le remboursement de la dette française des paiements réellement effectués par l'Allemagne.

La tentative récemment entreprise à Washington pour aboutir à un règlement séparé avec l'Amérique est restée vaine jusqu'à ce jour ; elle n'aura eu qu'un seul résultat, immanquable chaque fois qu'un gouvernement français a la maladresse de jouer sur une rivalité anglo-saxonne : provoquer en Grande-Bretagne une réaction violente et immédiate à notre préjudice, et faire que nos créanciers incorporent un peu plus solidement à leur système de politique nationale et internationale la nécessité d'obtenir de nous des paiements importants.

III. — Si, contrairement à ce qu'il faut encore espérer, nous ne parvenons pas à obtenir, lors des prochaines négociations, la juxtaposition exacte du règlement de nos dettes avec l'exécution du plan Dawes, nous sommes en face des plus graves problèmes. Déjà, en l'état actuel, le prélèvement complémentaire des États-Unis au titre Réparations sur les annuités Dawes, que l'on croyait entièrement disponibles, va creuser, dans notre budget, un trou appréciable, qu'on ne paraît pas apercevoir. Si, demain, il y faut joindre des versements simultanés à l'Angleterre et aux États-Unis pour le principal de leur créance, le trou sera encore plus profond ; si, du moins, nous sommes assurés de rece

voir d'une main plus que ce que nous donnerons de l'autre, nous aurons devant nous une petite marge de manœuvre. Mais si l'Allemagne ne paie pas, et si l'interprétation anglaise s'affirme, c'est le plus redoutable inconnu.

Nous ne parlons pas du nouvel effort fiscal qui en résultera pour le contribuable français : en toute hypothèse, les méthodes budgétaires actuelles nous y conduisent pour les seuls motifs intérieurs. Nous voulons parler d'un inconnu politique, économique, et financier, ou plus exactement monétaire.

Politique, parce que nos créanciers jouant leur jeu, ce qui est leur droit, peuvent exercer sur nous une pression, soit en ce qui touche le désarmement, soit même au point de vue territorial : n'a-t-on pas parlé de nous demander, contre le capital de notre dette, la cession de certaines colonies ?

Economique, parce que, ou bien nous devons par une exportation intensive vers nos créanciers améliorer vis-à-vis d'eux notre balance des comptes, et il est probable qu'ils ne s'en soucient guère, notamment la très protectionniste Amérique, ou bien lesdits créanciers s'autoriseront de leur situation pour contrôler peu ou prou l'économie française, sous la menace déjà formulée outre-Manche d'une liquidation.

Monétaire enfin, parce que les financiers anglo-saxons, fidèles au principe de l'hégémonie du sterling, méditent, en s'en cachant à peine, d'utiliser la situation pour nous imposer une dévaluation, dont l'opportunité peut se discuter, mais qui ne doit pas en tous cas s'opérer sous la contrainte.

Cela étant, il paraît impossible que le gouvernement français, s'il ne s'est point imprudemment lié les mains, ne puisse pas souligner ce que cette situation a de paradoxal vis-à-vis de celle de l'Allemagne.

Cette dernière vient de faire sa réforme monétaire : sa faillite savante l'a soulagée de sa dette intérieure : elle a vu réduire dans des proportions considérables le principal de

sa dette étrangère ; elle s'est vue autorisée à ne payer en devises qu'une faible partie de ce qui en reste ; elle est entourée désormais de la sollicitude des financiers et des commerçants internationaux. La France, sa créancière impayée, reçoit au contraire des assignations successives, qui ne paraissent pas devoir rester longtemps des sommations sans frais. Est-ce équitable ? Est-ce même politique ?

§

Il est écrit, quelque part, dans le rapport Dawes qu'il ne peut y avoir de reconstruction de l'Allemagne sans une reconstruction « générale de l'Europe ». Rien n'est plus exact ; mais il ne peut pas y avoir non plus de reconstruction générale de l'Europe, sans y comprendre la France : or, la France, qui s'est matériellement reconstruite à ses frais, ne sera reconstruite financièrement que lorsque la question des dettes interalliées sera réglée. La phrase du général Dawes a donc en notre espèce un sens profond : la liquidation des engagements de guerre, dût-on se résigner à admettre que leur origine et leur but ne comportent entre eux aucune discrimination, est une seule et même affaire. Il ne saurait y avoir règlement des uns qu'à proportion du règlement des autres.

C.-J. GIGNOUX.

UNE RENAISSANCE DU MESSIANISME EN POLOGNE

Le romantisme polonais jouit d'un privilège assez rare : il ne se trouve personne sur les bords de la Vistule pour le repousser comme une magnifique erreur, ou simplement pour l'attaquer. Bien au contraire, les écoles littéraires, les partis politiques les plus opposés mettent leur honneur à découvrir dans la vie ou dans l'œuvre des trois grands poètes romantiques, Krasinski, Slowacki, Mickiewicz le geste qui justifiera leur action, la sentence dont ils feront leur devise (1). Pourtant, jusqu'à présent, personne n'avait osé remettre en mouvement la superbe, mais fantastique machine du Messianisme, création touchante d'esprits puissants, mais totalement désorientés par l'écroulement de leurs rêves patriotiques en 1831. Sans doute, les illustres disciples de Towianski avaient été bons prophètes lorsqu'ils avaient prédit et la guerre mondiale, et la résurrection de la Pologne; mais il paraissait téméraire de les suivre quand ils faisaient de leur patrie « le Christ des Nations », dont le retour à la vie marquerait l'ouverture d'une ère nouvelle pour l'humanité, et qui devait marcher glorieuse à la tête des peuples du monde. Pouvait-il se trouver au xx^e siècle quelqu'un pour répéter avec foi les paroles que Krasinski confiait à la Préface de son *Aurore* en 1843 :

Voici que la Pologne a pris conscience d'elle-même et qu'elle s'est sentie l'Instrument Elu du Progrès futur dans la marche de l'humanité.

(1) Un critique polonais très averti, M. Sigismond Zaleski, pouvait écrire dans *la Vie* (15-1-23) qu'aujourd'hui « l'influence, ou mieux, l'action directe de Mickiewicz se manifeste en Pologne sur tous les paliers d'activité d'esprit et dans tous les plans de la sensibilité créatrice ».

Le fait est aujourd'hui accompli. Et ce n'est pas un groupe minuscule de littérateurs ou de politiciens qui redresse l'étendard du Messianisme, mais toute une Eglise catholique séparée, l'église des Mariavites (*Mariae vitae cultores*), qui groupe plus de cent mille membres autour de ses trois évêques, et dont le chef, l'archevêque de Plock, Jean Kowalski, vient de publier un ouvrage dont le titre seul est caractéristique : *Les fondements du Mariavitisme révélés par l'Apocalypse et annoncés par l'œuvre des Penseurs et des Poètes polonais* (Plock, 1923). La secte polonaise y est présentée comme l'héritière directe et authentique du Messianisme et comme destinée à apporter à la Pologne et au monde entier le salut « dans les derniers temps ».

§

L'archevêque Jean Kowalski n'est pourtant pas un rêveur mystique ; c'est un esprit qui joint à une volonté implacable et souvent orgueilleuse un sens pratique très fin et une habileté consommée à tirer parti des circonstances. Toute son histoire, qui se confond avec celle de la secte, est là pour le prouver.

Avant qu'il prenne l'œuvre en main, le mariavitisme n'existe pour ainsi dire pas : une jeune fille de vingt-cinq ans, Félix Kozłowska, fonde en 1887 à Plock une petite communauté de femmes auxquelles elle donne la seconde règle de saint François d'Assise. Puis, avertie, dit-elle, par ses révélations, de l'état moral lamentable du clergé polonais, elle s'en va au confessionnal recommander à plusieurs prêtres de mener une vie plus parfaite, appuyée sur la première règle franciscaine, et de répandre le culte du Saint Sacrement ainsi que la dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours. Elle eut la chance d'atteindre de jeunes prêtres ardents et instruits, dont quelques-uns sortaient de la faculté de théologie catholique de Saint-Petersbourg. C'est ainsi que, vers 1900, est touché le jeune abbé

Kowalski, prêtre et docteur en théologie depuis trois ans. Presque aussitôt son action se fait sentir : jusque-là les prêtres « convertis » l'étaient en secret et s'ignoraient souvent mutuellement. L'abbé Kowalski les groupe en trois provinces dont deux de ses anciens camarades de Pétersbourg et lui-même deviennent les provinciaux ; il rédige les statuts de l'organisation mariavite, traduit en latin les révélations de la mère Kozłowska et, en 1903, présente le tout à l'approbation des évêques.

Ceux-ci reçurent assez mal les jeunes réformateurs, conçurent peu de sympathie pour cette œuvre qui depuis dix ans existait à leur insu (de 1893 date la première « conversion » de prêtre au mariavitisme) et aussitôt la lutte s'engagea. Elle dura intense pendant les trois ans que mit Rome à rendre son jugement définitif, menée par le jeune abbé que ses compagnons ont fait Provincial général. Il multiplie les ambassades à Rome, les envois d'offrandes au Saint-Père, les mémoires et les réclamations aux évêques. Il trouve le moyen de s'appuyer à la fois sur le peuple polonais et sur le gouvernement russe. Les paysans polonais qui, unanimes, rendent hommage à la sainteté et au désintéressement des prêtres mariavites, sont groupés, sans le consentement des évêques, en une puissante ligue d'Adoration Perpétuelle, qui envoie à Rome une délégation. Bien plus, on se met à dresser une longue liste des fautes et des abus reprochés au clergé non réformé et l'on va présenter au Saint Père un réquisitoire détaillé contre quinze cents prêtres et évêques polonais. En 1906, le peuple commence à chasser outrageusement ceux qu'il considère comme de mauvais pasteurs et, en dépit de l'autorité ecclésiastique, il appelle des Mariavites pour les remplacer. En même temps, l'abbé Kowalski s'entend à Pétersbourg avec le ministre Dournovo, fait connaître sa Ligue d'Adoration et réclame aide et protection en cas de besoin.

Le 18 avril 1906, arrive l'encyclique du Pape Pie X

Tribus circiter, qui condamne la rébellion de l'abbé Kowalski et refuse de reconnaître un caractère inspiré aux révélations de la mère Koslowska. Le chef du mouvement mariavite n'a pas d'hésitation. Il écrit immédiatement à Rome que lui et les membres de son Union n'acceptent pas la décision papale, et aux évêques polonais : « Ce que vous avez à faire, faites-le au plus vite. » La rupture est nette : catholiques et mariavites se battent pour la possession des églises et des presbytères jusqu'au moment où le gouvernement russe accorde aux communautés mariavites et à leurs prêtres les droits et les privilèges dont jouit l'Église catholique et rétablit l'ordre.

Les années 1907 et 1908 sont employées par les Mariavites à construire des églises, des maisons du peuple, des ateliers, des coopératives. On décide de traduire les offices liturgiques en langue nationale. L'abbé Jean Kowalski est tout à son œuvre de construction. Mais un fait le frappe : faute d'évêque consécrateur, son église est destinée à périr par suite du manque de prêtres. C'est ainsi qu'il est amené à se rapprocher des églises-vieilles-catholiques, malgré tout ce qui les sépare de son organisation où la communion très fréquente est un précepte, ainsi qu'un culte très dévot rendu à la Vierge.

En septembre 1909, il assiste au Congrès vieux-catholique de Vienne et, le 5 novembre de la même année, reçoit à Utrecht, des mains de l'évêque Gérard Gul, la consécration épiscopale.

Le changement de front est complet. Les Jansénistes, que les publications antérieures traitaient d'hérétiques(1), voient un fort almanach mariavite, celui de 1910, consacré à leur histoire et à leur apologie. En 1910 eut lieu également la consécration de deux nouveaux évêques, anciens élèves de la Faculté catholique de Pétersbourg et compagnons de la première heure de l'abbé Kowalski.

La Grande Guerre et les événements qui la suivirent sem-

(1) Voir par exemple le « Mariavita » du 22 mars 1907.

blent avoir fait un tort considérable à l'église mariavite : les publications nombreuses et richement illustrées d'avant 1914 ont disparu. Les paroisses mariavites, loin d'augmenter, sont en légère diminution par suite du retour à la foi catholique de quelques prêtres. Les Polonais enfin considèrent comme suspects ceux qui furent au temps du tsarisme ouvertement protégés par le gouvernement russe. C'est, sans nul doute, en grande partie pour couper court à cette suspicion, et, si possible, pour convertir à sa cause les nationalistes polonais, que Mgr Kowalski a composé son dernière ouvrage.

§

Son livre, qui compte 238 pages, n'est pas dépourvu d'originalité, ni surtout d'habileté. Presque tous les grands écrivains modernes de la Pologne (1) y sont abondamment cités et s'y trouvent élevés à la dignité de Prophètes de la Jérusalem nouvelle, qui, nous dit-on, n'est autre que l'Eglise mariavite. L'ouvrage contient une nouvelle traduction de l'Apocalypse, précédée d'une longue préface et suivie d'éclaircissements. La nouvelle édition du livre mystérieux a été faite vraisemblablement d'après le texte de la Vulgate et n'offre pas d'intérêt spécial dans ses interprétations. Les écrits qui l'encadrent retiendront seulement notre attention. Ils sont de trame assez lâche en raison du secours important que la poésie vient apporter à la théologie, et il faut un certain temps pour dégager l'argumentation précise de l'auteur, d'autant plus que le titre incomplet égare un peu. A la réflexion, on se rend compte que Mgr Kowalski « fait le point » dans le ciel de l'humanité d'après trois séries d'indications qu'il qualifie également d'« inspirées » : les prophéties de l'Apocalypse, les visions messianiques des écrivains polonais, enfin les révélations faites par le Seigneur Jésus à la Mère Kozłowska, l'inspiratrice du mouvement mariavite.

(1) Mickiewicz, Krasinski, Slowacki, Cieszkowski, Towianski, Ujejski, Marie Konopnicka, Wyspianski, W. Pol, etc.

L'archevêque Kowalski ouvre d'abord l'Apocalypse. Il y trouve les paroles mystérieuses qui annoncent un nouveau ciel, une nouvelle terre, une Jérusalem nouvelle, la mort de la prostituée et les noces de l'Agneau, et après bien d'autres, après les Montanistes, les Donatistes, les Albigeois, il s'écrie :

Les temps sont révolus. Ce que nous annonçait l'apôtre saint Jean est en train de se réaliser sous nos yeux.

La Bête malfaisante, n'est-ce pas la papauté ? Si nous en croyons Mgr Kowalski, c'est elle qui a préparé la guerre mondiale au Congrès Eucharistique de Vienne en 1912, lorsque « les dignitaires envoyés de Rome par Pie X, d'accord avec les Jésuites, ont décidé de pousser l'Autriche à la guerre contre la Russie hérétique » (p. 204), et c'est Pie X qui a allumé l'incendie et justifié la prophétie que faisait de lui le prophète Malachie : *ignis ardens* (p. 52). L'approche du Royaume de Dieu, de ce Troisième Ciel où, nous dit saint Pierre, règnera la justice, on la sent dans l'air : c'est ce grand souffle de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité qui a passé sur le front de toutes les nations à la fin de la guerre, et qui fait que les peuples n'aspirent plus à régner les uns sur les autres, mais à vivre paisiblement à leur place (p. 138). Enfin, la Fiancée et l'Épouse de l'Agneau a paru sur la terre et en Pologne, comme nous le verrons dans un instant.

Oui, c'est en Pologne qu'est née celle qui a ouvert à l'humanité le troisième ciel, et il ne pouvait en être autrement. Mgr Kowalski nous rappelle l'œuvre des poètes et des penseurs polonais des années 40 et 50. Il en fait des « Prophètes » qui ont parlé, « non pas d'eux-mêmes, mais sous l'inspiration du Saint-Esprit » (p. 32), car, dit-il, « notre Terre, la Patrie polonaise, choisie par les décrets de l'Éternel pour être le point d'où partirait l'Idée du Monde Divin, du Royaume du Saint-Esprit sur la terre, devait avoir ses prophètes, comme la terre promise des

Juifs d'où sortit le monde chrétien » (p. 7). Qui en douterait peut recourir au « témoignage interne » : tous ceux qui ont fait l'expérience des ravissements en Dieu et des extases comprendront, en lisant tel passage de Slowacki par exemple, que ce poète, tout comme saint Jean, a été vraiment transporté en esprit devant la Majesté de Dieu (p. 18). Acceptons donc en toute sécurité, et avec un pieux respect, l'enseignement qu'ils nous ont transmis.

Et d'abord, imitons-les dans la haine qu'ils eurent de Rome. Cette haine, que l'auteur nous présente comme générale, n'est pas exprimée souvent dans l'œuvre des messianistes polonais et elle ne se trouve pas chez tous. Mais Mgr Kowalski a soigneusement reproduit les morceaux les plus frappants sur ce thème, le passage où Slowacki, par exemple, dans *Beniowski*, accuse le pape d'avoir tué la Pologne, en ne la défendant pas contre le tsar, puis le poème où il annonce une papauté d'un genre nouveau : « Les temps sont arrivés où c'est un peuple et non plus un homme qui exercera la papauté » ; enfin, nous trouvons en bonne place les vers où il bafoue « cet Italien là-bas qui fuit devant les glaives ». « Chassez, ajoute-t-il, ce fantôme qui semble toujours agissant, mais qui, en réalité, détruit et pourrit tout ce qu'il touche. » Et l'archevêque reprend avec passion :

Le peuple mariavite a compris qu'aucune force spirituelle n'animaient ce spectre, qu'il dissimulait sous sa phraséologie son néant et son ignominie, et il l'a méprisé comme une illusion, comme un cauchemar qui étouffait l'esprit de notre Peuple et rongait son cœur (p. 16).

La conclusion patriotique est facile à tirer :

Un vrai Polonais ne peut entretenir aucun rapport avec la papauté qui a toujours été l'ennemie de notre Nation et de notre Indépendance (p. 50).

A plus forte raison, les penseurs et les poètes polonais servent-ils à l'archevêque mariavite pour établir la mission

régénératrice et rédemptrice de la Pologne. Ici les citations se pressent, et l'on ne relit pas sans émotion les pages où les grands écrivains du siècle passé exprimaient leur foi dans le glorieux avenir de leur patrie :

Je vous le dis, écrivait Krasinski dans ses *Psalmes d'Espérance*, je vous le dis, elle est proche la Manifestation du Sauveur; il va venir Celui qu'on nous a promis depuis des siècles, le Consolateur... Ce ne sont point, Esprit, les couronnes ni les trônes qui les premiers te verront aux cieux, mais celui qu'on a torturé injustement, c'est celui-là qui t'apercevra... Celui qui parmi les peuples n'eut pas de frères, celui sur le tombeau de qui tous les rois étaient assis, c'est lui qui le premier te contempera.

Cornéille Ujejski faisait entendre les mêmes accents :

Nous croyons, Seigneur, que bientôt notre pays étendra ses frontières jusqu'à la mer, et que tous les peuples, dans les siècles des siècles, auront les yeux tournés vers nous comme vers le soleil parce que tu établiras ton Règne sur nous. Nous le croyons, Seigneur.

Cieszkowski précisant cette pensée annonçait dans son *Notre Père* une Pologne qui serait « la République de tous les peuples du monde, l'Eglise et le Royaume divin de tous les peuples ». L'archevêque de Plock prend à la lettre toutes ses prophéties et il conclut :

Si doit se réaliser la parole du Seigneur Jésus qu'il n'y aura plus qu'une seule bergerie et qu'un seul pasteur, ce sera par la Pologne. Par elle, de toutes les nations sortira un Peuple chrétien unique, sur lequel régnera le Roi de tous, le Christ... Et le Seigneur régnera en Pologne, de la Pologne et par la Pologne. (p. 83). Notre peuple, qui a le plus souffert pour la justice, doit le premier arriver à l'amour (p. 153).

Comment cela se réalisera-t-il? La Pologne n'a qu'à accepter les enseignements de l'église mariavite et à reconnaître la vérité des révélations reçues autrefois par son inspiratrice, la mère Kozłowska. L'abbesse de Plock, la « Petite Mère » comme on l'appelle, joue en effet un rôle énorme dans la constitution de l'Eglise et du Monde nouveaux. Il semble

même que Mgr Kowalski donne aux visions et à la personne de cette religieuse, morte récemment (1922), une importance que jamais les théologiens mariavites ne lui avaient donnée dans leurs publications antérieures. La Mère Kozłowska n'est en effet rien moins que la Fiancée et l'Épouse de l'Agneau dont parle l'Apocalypse.

Le troisième ciel eucharistique, écrit Kowalski, appelé dans l'Évangile les Noces que le Roi a préparées à son Fils (Matt. xxii, 2) et dans l'Apocalypse les Noces de l'Agneau (xix, 7), a été jusqu'à présent fermé à l'humanité. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'était pas encore trouvé sur la terre de Fiancée, d'Épouse de l'Agneau digne du Christ par qui l'humanité pût s'unir avec le Christ d'un lien d'amour, non plus seulement de fiançailles, mais d'épousailles. Car, de même que le second ciel, celui du Fils de Dieu, fut fermé à l'humanité jusqu'au jour où vint au monde la Très Sainte Vierge Marie, ainsi le troisième ciel, celui de l'Eucharistie, ne pouvait être ouvert avant que vint au monde Celle que Dieu avait choisie et bénie afin qu'elle fût la Fiancée de l'Épouse de l'Agneau (p. 201).

Cette Fiancée ne saurait être une Église comme on l'interprète d'ordinaire, car l'Église attend cette Fiancée (p. 202). C'est donc une femme de ce monde, une seconde Vierge Marie et cette femme, c'est la mère Kozłowska :

Le 2 août 1893, Jésus révéla à notre Mère comment il voulait, pour la seconde fois, sauver le monde en lui offrant sa Miséricorde, et ceci par ses mains... Je remets toute l'œuvre entre tes mains, dit Jésus. Tu seras Maitresse et Mère... Et la Petite Mère répondit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

L'auteur oublie un peu que ce sont là des faits déjà vieux de trente ans et qu'en somme, puisque les révélations faites à la Mère Kozłowska ont eu lieu bien avant la guerre, les « prophéties » des écrivains polonais qui faisaient partir la nouvelle ère de la date de la résurrection polonaise ont vu trop long d'un bon quart de siècle... Mais passons.

L'humanité maintenant doit se régénérer en s'unissant à Jésus dans l'Eucharistie (1). Suivant les promesses faites à la « Petite Mère », l'homme va retrouver ainsi l'innocence première, la rénovation de sa nature et l'assurance dans la grâce. Le clergé, s'il adopte les pratiques mariavites, deviendra désintéressé, humble et pur. Les liens du mariage seront renforcés, car, dans le monde nouveau, la mort elle-même ne les rompra plus. La conscience, la sobriété, la charité vont enfin faire leur apparition dans la vie sociale. Tous les peuples sont invités à s'unir dans un « Saint Communisme », qui n'aura rien de commun avec le « Communisme rouge » que l'on vit à Paris en 1871 et qui règne encore chez les Russes. Il se distinguera également de l'aussi détestable « Communisme noir », œuvre du Pape et des Jésuites (p. 140). Le Mariavitisme apporte le « Communisme de la Blanche Colombe », où « la République divine, l'Eglise, l'Etat du Saint-Esprit seront conduits par l'esprit de l'Evangile, envelopperont chacun de miséricorde, de justice et l'encourageront au bien » (p. 141).

Mais malheur aux peuples s'ils n'acceptent pas le Royaume de Dieu, que le Mariavitisme vient leur offrir : ils sont destinés à s'entre-déchirer et à se détruire mutuellement. Malheur même à la Pologne si elle repousse le message qui lui est apporté, car « voici que déjà se lève en Russie, contre la Nation Polonaise, le fouet de la Colère de Dieu » (p. 237).

§

C'est sur cette note sombre que se termine l'œuvre étrange du chef de l'église mariavite : les interprétations de l'Apocalypse, les citations empruntées aux écrivains polonais et les révélations de la Mère Kozłowska s'y pressent et s'y heurtent.

L'ouvrage laisse une impression trouble : cette exploi-

(1) Les Mariavites la reçoivent à présent sous les deux espèces, conformément à la Lettre pastorale du 18 mai 1922.

tation qui est faite de la pensée des grands maîtres de la pensée polonaise moderne est-elle bien sincère? N'a-t-on pas voulu, comme l'on dit, « faire vibrer la corde patriotique » pour attirer la foule à la petite chapelle à présent un peu délaissée? On n'ose l'affirmer.

En tout cas, il marque une date importante dans l'histoire de cette église séparée. Si cet effort suprême n'a pas comme résultat rapide une augmentation importante des membres de cette secte, sa décadence se fera plus rapide et sa disparition plus prompte. Les Jésuites, en effet, qui sous le régime russe ne pénétraient pas aisément dans la « Pologne du Congrès », y travaillent maintenant avec ardeur au maintien de l'unité de l'Église.

Un renouveau messianique profond a, en tous cas, bien peu de chances d'être pris au sérieux à notre époque. Mgr Kowalski aura fort à faire également pour séparer la Pologne de Rome, et pour démontrer l'infinie supériorité du « Pape slave ».

ANTOINE MARTEL.

LE CRIME ET SON EXCUSE¹

IX

Le lendemain, le docteur Delorme me remit le manuscrit de Ménot.

Je le publie tel qu'il est, dans son apparente incohérence.

Je me contente simplement de diviser le récit en paragraphes, d'ajouter la ponctuation qui manquait complètement, de supprimer les passages qui n'apprendraient rien de nouveau, et d'indiquer les changements d'écriture.

Les premières pages offrent l'aspect d'une composition de calligraphie exécutée par un enfant, ou à un « état » de sergent-major.

Paris, le 8 mai 192...

A Monsieur X. X... juge d'instruction, en le priant d'avoir la bonté, s'il lui plaît, de communiquer ces lignes à M. Raoul de Grancieux, homme de lettres.

« Mais oui, je sais exactement ce dont je suis coupable !

« Le 30 mars 192... par temps de pluie, à dix heures du matin, je me suis rendu, rue du Ranelagh, à Passy, chez M. Raoul de Grancieux, auteur du roman *Le Crime et son excuse* que publie le journal *Paris-Province*.

« Mon apparition l'étonna. Je le renseignai sur la façon très simple dont je m'étais procuré son adresse.

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 636 et 637.

« Je cite les faits. J'ajouterai, en temps voulu, les commentaires.

« Bref, à la fin d'un entretien où je l'interrogeai sévèrement sur son œuvre et le sort qu'il réservait à son héros, Dorche, je tirai sur M. de Grancieux trois coups de revolver, en criant :

« — Je suis Dorche !

« Il s'effondra. Je crus l'avoir tué. Pour échapper à la justice, j'avalai le contenu d'un poison que m'avait donné, pendant la guerre, mon camarade Célestin Revel, fabricant de thermomètres, rue Favart.

« Le lendemain, un homme demanda au Courtier vinicole, avec qui je buvais, dans un bar, s'il ne connaissait pas, à Malakoff, un appartement à louer, — et cet homme me fila, pendant toute la matinée.

« Cet homme n'alla pas visiter l'appartement désigné par le Courtier vinicole. C'était là un oubli ou une maladresse.

« Il déjeuna au restaurant où le violoniste à la jambe de bois, l'oncle de Spéranza, passe de longues heures attablé devant son instrument de musique, un verre et un litre de vin blanc.

« Vous haussez les sourcils ? Vous demandez :

« — Spéranza ? Qui est cette Spéranza ?

« Attendez. Attendez ! Laissez-moi donc le temps de m'expliquer !

« Je rencontrai mon individu, toujours à mes trousses, vers deux heures après midi, près de la Porte de Versailles.

« Je crus reconnaître en lui Serrart, — le policier Serrart attaché à la personne de Dorche, dans le *Crime et son excuse*, le maudit roman de M. de Grancieux.

« Je dis au pseudo-Serrart ce que j'avais à lui dire, et exaspéré par ce qu'il m'annonça, je lui tirai, à bout por-

tant, deux coups de revolver. Je le manquai et blessai un passant dont je ne me rappelle plus le nom.

« Je révélerai, plus tard, les motifs de tous ces actes.

« Je pensai d'abord que j'étais un criminel coupable de deux tentatives d'assassinat, — et je pensai ensuite que le tube de verre dont j'avais avalé le contenu, chez M. de Grancieux, ne devait pas contenir du poison, puisque j'étais toujours vivant et jouissais de mes facultés.

« Donc Revel que je considérais comme mon ami, mon véritable, mon seul ami et en qui j'avais une confiance entière, s'était joué de moi... s'était odieusement moqué de moi, — avait agi avec moi comme avec un enfant ou comme avec un fou !

« Serais-je fou ?

« Je n'ai pas reconnu M. de Grancieux en l'individu assez élégamment vêtu qui m'avait suivi à Malakoff...

« Mais cela n'est pas de la folie, de la débilité mentale. (J'en suis, paraît-il, atteint de débilité mentale, à en croire mes papiers d'hôpital.) Cela est compréhensible que je n'aie pas reconnu M. de Grancieux...

« A Passy, il était dans une tenue plutôt extravagante. Avec son costume à rayures rouges et blanches, ses pieds nus dans des sandales, ses cheveux hirsutes, sa barbe de trois jours, c'est lui qui avait l'air d'un fou !... Néanmoins...

.

« Bref, me voici dans une sorte d'hôpital, entouré de soins, porté à la méditation, très maître de moi...

« Je souffre, pourtant, de ne pouvoir sortir, de ne pas être libre de circuler, au moins deux heures par jour dans la zone, pour voir Spéranza, lui parler...

« Maintenant, je voudrais écrire et faire comprendre plusieurs choses à la fois, — comme un musicien fait jouer le même morceau par des instruments différents.

« On entend un seul air, et des sons variés, — comme

un peintre dont on embrasse le tableau dans un seul regard...

« Mais ce qui est naturel pour le peintre et le musicien ne l'est pas pour celui qui écrit. Je raconterai, par conséquent, mes histoires l'une après l'autre. — J'ignore par laquelle commencer. J'hésite. J'ai à choisir entre deux histoire de songes, et une histoire d'affiche...

« Je débute par l'histoire de l'affiche...

« Le 1^{er} janvier dernier, des placards collés sur tous les murs, vous vous en souvenez, sans doute, annoncèrent que *Paris-Province* paraîtrait à partir du 15 sur huit pages, et tiendrait ses lecteurs au courant de tout ce qui se passerait dans la capitale, les départements et l'étranger, au point de vue littéraire, artistique et sportif.

« Je n'avais jamais lu ce journal. Je ne l'aurais certainement jamais lu sans l'affiche illustrée qui annonça, une semaine plus tard, la publication du *Crime et son excuse*, roman de M. Raoul de Grancieux. Ce nom m'était inconnu.

« Vous avez remarqué, certainement, cette affiche, mais je veux vous la remettre sous les yeux.

« C'est une composition d'un effet tragique. Elle est rouge et noire. Le fond représente un paysage qui m'est familier : les fortifications démolies, le long des boulevards Brune et Lefèvre, la zone. On devinait, dans un grouillement d'architectures, des bars, des taudis, des bouges, des ateliers. Tout cela s'étendait sous un ciel de nuages et de fumées, semblait frotté de vin et de sang, éclairé par des lanternes d'usines et les disques du chemin de fer.

« Mais au premier plan, dans l'angle gauche, un homme se dressait, à mi-corps.

« Qui était-ce ? Un bourgeois ? Un ouvrier ? Un mendiant ?

« Il avait une figure ronde, grosse, commune, marquée par les stigmates de la douleur ou de la folie,

coupée par une vilaine moustache brune, les cheveux ras, la chair des paupières à vif. Il était vêtu d'un vieux complet noir, une mauvaise cravate entourait son cou court, ses grosses mains serraient un bâton, et son regard halluciné cherchait quelqu'un dans ce décor de misère et de travail — et cet homme me ressemblait, me ressemblait étrangement.

« Et j'eus le sentiment que M^{me} Renouard, le Courtier vinicole, le musicien à la jambe de bois, Spéranza, les chiffonniers et les voisins avaient, eux aussi, remarqué cette stupéfiante ressemblance, — et je me demandais qui pouvait bien être l'auteur de cette mystification, qui avait osé coller, à quelques cent mètres de ma porte, contre une palissade devant laquelle je passais plusieurs fois par jour, un portrait de ce genre ?

« J'en découvris une dizaine à Malakoff et à Vanves, et... je ne sais combien dans Paris...

« Jamais personne ne me parla de cette affiche que d'autres recouvrèrent bientôt. Mais ma curiosité était éveillée, et j'attendais fiévreusement la publication du roman.

« Les premiers feuilletons me renseignèrent vite sur le héros principal : Dorche.

« C'était un paisible employé de commerce que sa femme avait abandonné après trois ans de mariage, — sans raison — absolument comme Joïa m'avait abandonné !

« Le malheureux frappé au cœur, la cervelle ébranlée, s'était imaginé qu'il retrouverait la fugitive dans un quartier excentrique de Paris, vivant de son travail ou se prostituant.

« Pour se mettre à sa recherche, il avait quitté son emploi, subsistait en vendant ses meubles, un à un, faisait des journées, luttait contre un entraînement à l'escroquerie et au crime, et subissait l'influence d'un ancien maçon amputé de la jambe droite à la suite

d'un accident, et que des vols et quelques coups de couteau avaient conduit en correctionnelle.

« Et ce gros maçon amputé dominait Dorche. Il lui apprenait à se moquer de tout ce qui est bon et honnête. Dorche se rendait compte de sa déchéance, mais il ne pouvait plus se débarrasser de son mauvais génie qui lui avait déclaré :

« — Viens avec moi. Je te ferai retrouver ta femme ! Et si elle ne veut pas te suivre, je l'y obligerai en la battant, ou en lui piquant les fesses avec mon couteau !

« 'Ah ! misérable existence, semblable en bien des points à la mienne !

« Le dessinateur, volontairement ou non, avait reproduit mes traits sur son affiche, — et le romancier, M. de Grancieux, m'offrait le tableau de ma vie...

« Le nom de Dorche ?...

« Ici, je dois faire intervenir un rêve, un très vieux rêve ! et ce rêve, je vais vous le conter :

« Je suivais une route droite, bordée de peupliers. Le jour se levait. Une brise fraîche me caressait le visage. Soudain, à ma rencontre, s'avance un étrange cortège : il se compose de quatre hommes en redingote noire, chapeau haut de forme, et qui portent sur leurs épaules un cercueil. Ils passent sans me regarder. Je m'approche : le cercueil est à claire-voie, comme ces cages dans lesquelles on renferme les volailles pour les faire voyager. Il y a dans le cercueil un cadavre décapité. Je demande :

« — Qui est-ce ?

« Sans ralentir leur marche, sans tourner leurs yeux vers moi, les hommes en redingote et en chapeau haut de forme prononcent un nom.

« Je n'ai pas entendu le nom qu'ils ont prononcé.

« Mais le décapité saisit sa tête entre ses mains, l'inclina vers moi ; — et je reconnus mes propres traits !

« Alors, comme cela se produit au cinéma, dans les

dossins animés, la tête s'adapta au cou, s'agita frénétiquement de gauche à droite et de droite à gauche, et s'y vissa ; les paupières battirent ; les mâchoirs claquèrent l'une contre l'autre, et le cadavre mutilé, enfin reconstitué, sauta hors de sa cage, et s'enfuit à grandes enjambées à travers la campagne. La vision macabre se terminait en représentation funambulesque...

« Longtemps ce rêve me hanta !

« Ce qui me torturait, me rendait les nerfs malades, c'était de ne pas pouvoir me rappeler le nom prononcé par les quatre porteurs...

« Leur réponse à ma demande : — Qui est-ce ? — grondait en moi comme une rumeur qui ne parvenait pas à s'articuler en syllabe et en mot...

« Et lorsque les six lettres du nom : « Dorche » apparurent, pour la première fois, imprimées dans le roman de M. de Grancieux, une voix me cria :

« — Dorche ! Dorche ! C'est bien là le nom que les sinistres personnages ont proféré !

« Et je revis la route de peupliers miroitants au soleil levant, le sinistre cortège ; je sentis sur mon visage la brise fraîche ; je revécus toute la scène...

« Dorche ! C'était moi, Dorche !

« De déchéance en déchéance, finirai-je comme lui ?

« Le crime me sera-t-il imposé ?

« Viens ! je te ferai retrouver ta femme, — avait déclaré le maçon amputé à Dorche. — Et si elle ne veut pas te suivre...

« Et Dorche subissait la domination de son terrible exploiteur !

« Et à l'exemple de Dorche ne m'étais-je pas lié avec le Courtier vinicole et le musicien à la jambe de bois, parce que je les avais vus en compagnie d'une jeune femme aux cheveux noirs, aux yeux sombres, à la chair dorée, aux jambes fines, — la jeune femme vêtue de vert et dont la beauté m'avait arraché ce cri :

« — Joïa ! Joïa !

« Ah ! cette Spéranza me fera-t-elle oublier ma Joïa ? — Cette Spéranza, que M. de Grancieux a vue dans la zone et qu'il nomme « la Rainette » dans son roman, fera-t-elle oublier à Dorche celle qu'il cherche ?...

« Et j'ai voulu visiter la zone, ses ruelles, ses taudis, ses bars : et le Courtier vinicole, le musicien à la jambe de bois, m'ont facilité l'accès de cet étrange royaume.

« Joïa est vivante ! Je le sais, je le sens...

« Mais où ai-je la tête, Seigneur ?

« Je confonds ce qui est réel et ce que j'imagine, ce que je désire et ce que je redoute, — et il y a dans mon âme un abîme que je scrute. Verrai-je monter de ces profondeurs les choses que j'ai l'impression d'avoir oubliées ? — les choses qui vivent en moi comme ces rumeurs vagues et profondes qui grondèrent si longtemps avant de former ce mot : « Dorche ! »

(Ici Ménot donnait sur sa famille, son enfance, son mariage avec Joïa, des renseignements identiques à ceux que nous avait fournis la veuve Renouard.

Et le récit, d'une écriture tremblée, mais toujours appliquée, continuait :)

« Je voudrais coucher par écrit les événements de ma vie dans leur succession, — mais, hélas ! ma vie est une page déchirée dont j'ai jeté les morceaux dans une corbeille. Imaginez la corbeille à papier qui sert à M. de Grancieux pour ses brouillons et dans laquelle, lors de ma visite rue du Ranelagh, j'ai placé mon parapluie ruisselant.

« La curiosité, l'inquiétude me font chercher dans ce fouillis. Parfois, j'ai la chance de tomber sur deux phrases qui se complètent : une image se lève, escortée de souvenirs...

« Sachez donc qu'au moment de notre installation à Malakoff, Joïa et moi, avions remarqué le Courtier vinicole et le musicien à la jambe de bois : tous deux si populaires dans le quartier.

« Jamais cependant, je ne leur avais adressé la parole. A quoi bon ?...

« Mais depuis que j'ai été abandonné par Joïa, depuis que je ne travaille plus, depuis que je ne dors plus, depuis la maladie de mon David et sa mort, depuis mon retour de la guerre, ces deux êtres et tant d'autres tiennent une place importante dans ma vie — peut-on appeler une vie cette succession de misères qui dévorent le temps ?

.....

« Il y a, en face de notre chambre, sur le trottoir, un réverbère. Sa clarté, en s'insinuant entre les lattes des persiennes, trace sur le plafond et contre les murs des lignes dorées qui transforment la pièce en une sorte de cage aux barreaux lumineux. A la pointe de l'aube, mon oreille affinée par l'insomnie perçoit, sur le trottoir, le frottement des espadrilles de l'employé qui vient éteindre le gaz, puis le bruit de sa perche contre la plaque de verre..., et la chambre devient sombre, et je me dis, en été : — « Il est quatre heures, » — en hiver : — « Il est six heures et demie. » — Et c'est ainsi que je commence ma journée.

« Ensuite, j'entends le père Martin ouvrir la porte de son hangar ; j'entends glousser ses poules, chanter ses coqs, qu'il fait sortir à coups de fouet ; puis j'entends le ronflement de son ventilateur, les piaffements de ses chevaux dont les ébrouements m'avaient tenu éveillé pendant toute la nuit, — et je me dis : — « Il est sept heures... »

« Trois fois par semaine, les jours de marché, j'entends les sabots du Courtier vinicole claquer contre les pavés, et la jambe de bois du musicien frapper l'as-

phalte du trottoir, — et je me dis : — « Il est huit heures... »

« Seule la grande voiture automobile « Sita » me déconcerte. Elle n'a pas d'heure fixe pour vider les poubelles, et cela m'enrage...

« Et toutes ces rumeurs, je les distinguai, je les étudiai pour la première fois, la nuit que je passai à attendre Joïa.

« Elle était sortie immédiatement après le déjeuner, selon son habitude, — car, malgré mes efforts pour embellir notre maison, elle ne s'y plaisait pas.

« A minuit, elle n'était pas rentrée.

« Je ne lui connaissais pas d'amies.

« Dans un vide-poche en onyx, au milieu d'épingles, je découvris son alliance. Nos noms et la date de notre mariage étaient gravés à l'intérieur du simple anneau d'or.

« La pensée qu'elle avait été victime d'un accident m'affola, — mais moins peut-être que ce que je redoutais. Je courus à la Préfecture de Police, — en vain.

« A une heure du matin, j'étais de retour à Malakoff. Joïa n'était pas là...

« Elle n'avait emporté ni bijoux, ni argent, ni trousseau. Les bijoux étaient dans son coffret ; l'argent, dans le tiroir d'un petit bureau en palissandre, ses chemises dans l'armoire à glace...

« Et j'errai dans la demeure vide, tressaillant aux moindres bruits de la nuit, — ces bruits que je n'entendais pas quand je dormais près de son cœur hostile...

« Oui, j'entends les chevaux s'ébrouer, les espadrilles du gazier sur le trottoir, le bruit de sa perche contre la plaque de verre, la porte du hangar grincer...

« Et le lendemain, je reçus cette lettre cruelle, écrite en italien et que je fis traduire :

Ne m'attends plus. Je pars pour toujours. Oublie-moi.

Je ne t'ai jamais aimé. Quinze jours après notre mariage, j'avais mon premier amant. Je t'ai trompé pendant cinq ans, avec les uns et les autres, pour m'amuser... Aujourd'hui, je suis amoureuse ! Amoureuse, comprends-tu bien ce que cela signifie, mon pauvre Ménot ?

Je t'oblige à aller au restaurant, au théâtre, à mener une existence pour laquelle tu n'es pas fait. Je te ruinerai sans t'en avoir la moindre reconnaissance. Je te mépriserai même de te laisser ruiner par une infidèle qui a l'horreur de tout ce qui l'entoure.

Divorçons au plus tôt. Je mets tous les torts de mon côté. Je te laisse ton fils. L'existence que je choisis ne me permettra pas de m'occuper d'un enfant... D'ailleurs, je ne sens en moi aucun instinct maternel. Je suis une femme de plaisir et de caprice. Tu es un bourgeois, fils de bourgeois paisibles. Cherche une compagne de ta race. Ma mère a été une grande amoureuse, et mon père, qui a tout accepté d'elle, un de ces malheureux qui ne savent ni ne peuvent se faire redouter. Moi, je suis bien la fille de ma mère, mais je ne t'imposerai pas une infernale existence.

Je hais le quartier où tu as installé ta maison. Je préfère à cette habitation la roulotte du bohémien, l'aventure à la paix...

Peut-être suis-je un monstre. Je ne distingue pas le bien du mal. Il y a dans le monde des êtres et des choses qui me plaisent et m'amuse, et d'autres qui m'irritent et m'ennuient. Ce sont ces derniers qui depuis trop longtemps m'ennuient, et je veux m'en débarrasser.

S'il en est ainsi, ce n'est ni ta faute ni la mienne.

Rends-moi la liberté ou tue-moi. La mort est le seul pouvoir que je te reconnaisse sur moi.

Je viendrai braver cette mort dans huit jours, à Malakoff, pour t'entretenir de notre divorce.

« A la lecture de cette lettre, je tombai ébloui par la douleur, comme je l'avais été par l'amour.

« Joïa tint parole. La semaine écoulée, elle m'écrivit un mot pour m'annoncer sa visite.

« Dès qu'elle entra, je m'effondrai à ses pieds. Je dus être grotesque. Elle éclata de rire et me déclara qu'elle était venue pour me parler sérieusement, et non pour assister à une comédie stupide.

« Sans répondre, j'allai chercher David. Elle l'embrassa, et dit de son ensorcelante voix :

« — *Com'e bello !*

« Dans ses moments d'émotion, crises de colère, d'impatience ou de méchanceté, elle mêlait souvent l'italien au français qu'elle parlait d'ailleurs couramment, et avec des modulations adorables...

« Elle lui donna un sac de bonbons qu'elle lui avait apporté et le renvoya.

« Elle m'avoua qu'elle avait rencontré au théâtre celui pour qui elle n'hésitait pas à bouleverser son existence.

« Je l'entends s'exalter :

« — Cette fois j'aime vraiment un homme superbe, audacieux, plein d'ambitions et avec qui il sera passionnant de jouer le jeu de la vie et de gagner !

« Et elle ajouta :

« — Console-toi. Si tu souffres à cause de moi, je souffrirai certainement à cause de lui, un jour...

« L'accent farouche de ces paroles me planta soudainement au cœur l'espoir de la retrouver, — et je ne la tuai point.

« Nous combinâmes froidement notre divorce.

« Elle m'imposa des conditions dont elle m'avait parlé dans sa lettre et que j'acceptai.

« Elle s'en fut sans avoir demandé à embrasser son enfant.

« Une entrevue de conciliation eut lieu...

« Puis Joïa disparut, et ne donna plus de ses nouvelles à personne.

« Je me dégoûtai de tout travail, et négligeai mon fils.

« Je rôdai dans Paris.

« Y avait-il une raison pour que le hasard ne nous mît pas face à face, Joïa et moi ?

« Dans les rumeurs de la nuit que m'avait révélées l'insomnie, souvent, je croyais percevoir le bruit de ses pas, le son de sa voix, parfois même ses pleurs. Je bondissais à la porte ; je l'ouvrais toute grande en m'écriant :

« — Entre ! Entre ! Reprends ta place !...

« Et j'étais étonné de voir le portail fermé, la rue déserte éclairée par le réverbère ; — il me fallait beaucoup réfléchir pour me persuader que j'avais rêvé !...

« Au cours de mes interminables promenades, il m'arriva de sentir, peu à peu, naître et se fortifier en moi le sentiment que nul événement tragique n'avait bouleversé ma vie ; que Joïa était chez elle, auprès de son David, et je rentrai précipitamment...

« La demeure était vide. Mon fils que j'avais pour ainsi dire abandonné à lui-même, depuis le départ de sa mère, vagabondait dans les rues ou égayait les voisines qui l'accueillaient en leur répétant les histoires que je lui avais lues, jadis, quand je m'occupais de lui...

(Ici, Ménot rapportait, avec force détails, en quelles circonstances il avait appelé la veuve Renouard au chevet de son fils malade. Il continuait :)

« Une nuit, pendant que je veillais David, à une heure, j'entendis, contre les pavés, le claquement des sabots et les coups du pilon ferré.

« Intrigué, je descendis dans ma chambre ; j'écartai doucement les persiennes et je vis, à la lueur du réverbère, le musicien et le Courtier vinicole. Ils tournèrent la tête vers moi ; et, sous le bonnet de fourrure du Courtier, sous le large feutre du musicien, apparurent deux faces blanches. L'un, du bout de sa béquille, l'autre, de la pointe de sa canne, indiqua la maison. Je perçus un ricanement auquel un long et affreux gémissement fit écho. Je regagnai la chambre de David. Il avait le délire.

« Est-ce lui qui, pendant cette première crise de dé-

lire, me parla du Courtier vinicole et du musicien que nous nous amusions à regarder passer et qui, avec les bêtes fantastiques, étaient les héros habituels des contes que j'inventais pour le distraire ?

« Est-ce David qui m'en a parlé ou les ai-je réellement vus, cette nuit-là ?

« Sont-ils venus me prédire ce qui devait arriver ?

« Étaient-ils les messagers de la folie et de la mort qui emporta mon David dans la tombe, deux mois avant que l'horreur n'établît son empire sur le monde ?

(Les paragraphes qui suivaient avaient trait à la guerre. Ils correspondaient, anecdote par anecdote, vision par vision, et presque phrase par phrase aux lettres qui avaient déconcerté M^{me} Renouard, et aux confidences de Célestin Revel. Je les néglige donc, et transcris ce que Ménot révélait de particulièrement intéressant sur lui-même.)

« Revel ne revint pas de l'attaque.

« Certains déclarèrent qu'il avait été blessé et immédiatement ramené à l'arrière.

« Certains déclarèrent l'avoir vu sur le terrain raide mort.

« Certains déclarèrent qu'il avait dû être fait prisonnier.

« A ce mot prisonnier, je me mis à rire.

« Le sergent s'écria :

« — Ben, Ménot, au lieu de rigoler, parle ! Tu étais à côté de Revel...

« J'interrompis :

« — Oui, sergent, au début, tout au début de l'attaque, j'étais bien à côté de Revel... mais nous avons été séparés par un barrage de gaz... Je me suis retrouvé avec une autre compagnie...

« J'ajoutai, — je ne pus m'empêcher d'affirmer :

« — Revel n'est certainement pas prisonnier.

« — Pourquoi ?

« Je haussai les épaules. On me traita de « ballot ». J'encaissai la plaisanterie...

« Mais comment expliquer à tous ces gens que Revel, mon caporal Revel, n'était pas prisonnier parce qu'il avait sur lui son tube de foudroyant poison, — et qu'il l'eût avalé, — comme j'eusse fait moi-même, — plutôt que de tomber vivant aux mains de l'ennemi, de subir la captivité, de se révolter et d'être fusillé, — car il suffit d'une seconde de colère...

« Comment, dites-moi, dévoiler de tels secrets ?

« Une lettre de Revel, que nous reçûmes huit jours plus tard, mit fin à la discussion ; Revel était à Paris, grièvement blessé et admirablement soigné.

« Et il se passa en moi un phénomène étrange. La disparition de Revel qui avait été — et vous savez pourquoi — le maître de ma vie et de ma volonté ; qui, d'un mot, d'un geste, d'un regard, aurait pu me faire accomplir les actes les plus nobles comme les plus vils, me laissa parfaitement indifférent.

« Je ne répondis pas même à ses cartes.

« Je n'avais qu'une seule pensée : ne pas perdre mon tube de poison !

« Et cette pensée me poursuivit à l'hôpital où je fus envoyé, épuisé de fatigue, — c'est elle qui me tint éveillé pendant des semaines. Je me disais, afin de me donner du courage :

« — Puisque des hommes parviennent à passer et à cacher des bouteilles d'alcool, pourquoi n'arriverais-je pas à dissimuler un tube minuscule ?

« Cela me fut facile, — car, réfléchissez, qui se serait douté que le soldat Paul Ménot, salle 4, lit 7, était possesseur d'un pareil trésor ?

« Et lorsque j'eus acquis la certitude que nul ne découvrirait mon trésor, malgré le bruit infernal que faisaient, jour et nuit, les ateliers de l'Ouest-Etat, cons-

truits tout près de l'hôpital ; malgré les disputes des tirailleurs marocains qui, dès l'aurore, jouaient aux dames et aux cartes, je tombai dans un sommeil de brute interrompu par la visite, les repas et les douches.

« Je dormis des mois et des mois. Dans les visions de mes songes m'apparaissaient Joïa ; mon fils David, sous deux aspects, avec son minois de gamin vivant, et son masque de petit ange mort ; le Monstre gardien des tranchées ; les quatre individus en redingote noire et chapeau haut de forme qui trimballaient sur leurs épaules, le long d'une route de peupliers, un cadavre dans un cercueil à claire-voie ; les Centaures envahissant la terre ; l'exécution de vingt soldats qui s'étaient mutinés ; les baraques de la zone et celles des cantonnements ; le Courtier vinicole et le musicien à la jambe de bois... et j'entendais les « toc tac... toc tac... » de la béquille, du pilon et de la canne se mêler aux sonorités des coups de marteaux frappant les plaques de tôle... et, sur tout cela, flottaient le nuage blanc élané comme une aile et le nuage noir qui ressemblait à une urne funéraire...

« J'obtins une réforme temporaire l'avant-veille de l'armistice.

« Je traversai Paris le 11 novembre 1918, comme un somnambule.

« Cette saturnale n'était-elle pas un rêve qui s'ajoutait à d'autres rêves ?

« L'horreur que m'inspirait le tapage me faisait oublier que la guerre était finie ; que les hommes ne se tuaient plus ; que le Monstre des tranchées était descendu sous la terre.

« La même pensée m'obsédait : Pourrai-je, chez moi, dissimuler mon tube de poison ?

« Durant la nuit qui suivit mon retour, l'insomnie s'amusa de ma cervelle.

« A Malakoff, à Vanves, comme à Paris, des hordes

populaires passaient en chantant et en hurlant. Dans les bars, des musiciens jouaient de l'accordéon et faisaient danser des hommes, des femmes, des enfants, des soldats.

« On avait pavoisé et illuminé.

« Sur la corniche de son hangar, le père Martin avait aligné dix-huit lampions. Les lettres noires de l'enseigne : *Graines, issues et fourrages* baignaient dans une lumière rouge.

« A trois heures du matin, le quartier était calme.

« Je découvris une cachette, une excellente, une introuvable cachette pour mon poison ; — plus tard je vous dirai où, — ensuite, je m'assoupis, mais le frottement des espadrilles de l'employé du gaz me réveilla.

« Et je me dis :

« — Il est cinq heures.

« La porte du hangar grinça ; le fouet du père Martin claqua ; ses coqs chantèrent. Je sursautai :

« — Il est sept heures.

« Je fermai à demi les yeux.

« Le heurt d'une béquille et d'une canne ferrée contre le pavé me tirèrent de ma somnolence.

« Je murmurai :

« — Tiens ! Le Courtier vinicole et le musicien à la jambe de bois. C'est jour de marché.

« Sauf l'invincible sommeil qui s'empara, soudain, de moi, rien ne semblait changé sur la terre.

« Oui... le sommeil ! — et la difficulté de plus en plus angoissante de différencier les événements réels des événements imaginaires, — et ces abîmes où ma pensée se perdait dans du noir et réapparaissait transformée comme les eaux qui, après un long trajet souterrain, ressortent, purifiées ou charriant des graviers, du sable et de la boue...

(Ménot citait, en se moquant, les distractions que lui reprochait M^{me} Renouard, les bizarreries dont elle nous

avait parlé elle-même, et qui étaient analogues à celles constatées par Revel.

Ménot continuait :)

« J'avais en tête, aux moments d'activité cérébrale, une idée qui éclairait mes autres idées comme un phare. Et cette idée était que la guerre avait dû amener de grands changements dans l'âme et dans la vie de Joïa. Je me disais, me répétant ses propres termes :

« — L'homme « splendide, audacieux, plein d'ambition », pour qui elle m'a quitté est peut-être mort, mutilé, ou ruiné. Joïa est peut-être dans le besoin ou la misère !

« Je m'imaginai aussi qu'il l'avait abandonnée ; qu'elle avait souffert par lui, comme elle le redoutait ; qu'elle aurait la curiosité de savoir ce que nous étions devenus, son fils et moi ; qu'elle reviendrait rue Camille-Desmoulins.

« Oui, je m'imaginai tout cela, et je me confinai à Malakoff.

« Je lisais beaucoup, assis près de la fenêtre, attentif à tout, néanmoins. Puis, brusquement, je sortais, une force irrésistible me poussait dehors. J'allais acheter un timbre dont je n'avais nul besoin.

« A peine rentré, je ressortais pour acheter une boîte d'allumettes, un cigare ou consulter le baromètre chez l'opticien.

« Je n'avais de repos qu'après avoir trouvé un nouveau prétexte pour m'absenter. J'allais régler ma montre chez un horloger, qui recevait l'heure de la Tour Eiffel.

« J'expédiais des lettres à des maisons d'automobiles, de bicyclettes, pour demander des catalogues...

« Je parcourais les terrains vagues ; je circulais dans les labyrinthes de pierres que forment, en certains endroits, les fortifications démolies... Tenez, cela est une expression prise dans le roman de M. de Grancieux : « labyrinthe de pierres », c'est exact...

« Je me risquais à traverser la zone. J'enfilais rapidement les passages, comme un homme affairé.

« A la poterne de la Plaine, aboutissaient mes randonnées. J'admirais les usines d'Issy-les-Moulineaux, Paris, les longs cous des machines terminées par des mâchoires qui mordaient à même les buttes, en arrachaient de gros morceaux de terre qu'elles allaient cracher dans des wagonnets.

« Je m'intéressais aux mœurs des chiffonniers. Je les voyais, le matin, regagner leurs taudis en traînant, aidés par leurs chiens, de petites charrettes remplies de ballots de papiers, de lambeaux d'étoffes ou de corbeilles d'os.

« Je descendais la rue Briançon, je m'arrêtais devant le Marché de chevaux ; et, contemplant les bêtes parquées, je songeais à des escadrons de Centaures attendant un signal de leur chef pour s'élancer à la conquête du monde.

« Ces courses m'éreintaient. Je m'installais soit à l'intérieur d'un bosquet sordide, soit à la terrasse d'un bar, et je commandais un verre de vin blanc, que j'appelais bientôt : « un demi-setier de blanc », puis : « un petit coup de blanc ! » De temps à autre, je me payais des moules à la marinière et des frites.

« Je fus rapidement connu dans les bistros de la zone. Les patrons venaient s'asseoir auprès de moi. Ils me racontaient les misères des gens qui grouillaient autour de leurs établissements. Le lundi, ils m'offraient un verre que je ne pouvais pas refuser.

« Peu à peu, je me mêlai aux conversations des consommateurs. Beaucoup d'alcooliques, certes, mais que d'êtres tenaillés par la souffrance !

« Les uns parlaient de femmes et de politique ; les autres, de la vie chère, de la crise des logements, des contremaîtres, des patrons, de leur métier, de leurs travaux. Oh ! c'est sur ce dernier point que j'aimais les

entendre. Hercule, après avoir exterminé un monstre, ne devait pas être plus harassé de fatigue que ce plombier qui avait employé sa matinée à faire une soudure chez un bourgeois ! — Ils me divertissaient, mais je puisais à leur contact je ne sais quel lamentable courage.

« Un matin, j'assistai à une discussion politique. Un groupe d'enragés était fermement décidé à tout mettre à feu et à sang. A ce moment, passe, boulevard Brune, une batterie d'artillerie lourde sur tracteur. Voici mes gailards dehors. Ils rentrent et, accoudés au comptoir, parlent des pièces qu'ils ont admirées — certains d'entre eux ont été artilleurs. Les inscriptions des affûts : « Soyez bons pour les freins », « Un canon bien tenu en vaut deux », les font se tordre de rire. Adieu le chambardeur général ! Ils évoquent leurs souvenirs de guerre. Avec quel orgueil ! Ce sont de vraies culottes de peau qui s'excitent.

« Ce que je découvrais chez les autres n'était pas plus stupéfiant que ce que je découvrais chez moi-même. Je n'étais donc pas tout à fait en dehors de l'humanité...

« Je rencontrai le Courtier vinicole en tournée et le musicien à la jambe de bois. Nous échangeâmes un coup de chapeau, un sourire, et c'est tout.

« J'aurais bien voulu les aborder... mais je n'osais pas.

« J'avais pourtant à leur demander si c'était bien eux qui étaient venus m'annoncer, qu'après le désespoir, la mort et la folie entraient dans ma maison...

« Je menais apparemment la vie de ces retraits qui, dans les trous de province, accomplissent chaque jour, à la même heure, les mêmes choses.

« Je menais aussi une existence de maniaque. Pour tuer le temps, j'étais devenu une sorte de maniaque, — je découvrais dans les manies des mobiles d'action.

« J'ai fait allusion à mes fréquentes visites au bureau de tabac, — j'aurais dû écrire, pour être sincère, « aux bureaux de tabacs », car il y en a plusieurs à Malakoff.

Dans l'un, j'achetais des cigarettes bleues ; dans l'autre, des paquets de tabac gris ; dans un troisième, les allumettes et les cigares. Fumer me fournissait, ainsi, l'occasion de traverser Malakoff en tous les sens...

« J'agissais de même pour les journaux. J'achetais celui du matin, porte de Vanves ; et je le lisais, quand j'étais las de marcher, dans un caboulot !... Et j'achetais l'*Intran* ou la *Presse*, avenue de Châtillon.

« Le mercredi, le vendredi, le dimanche, il y avait le marché. Pour rien au monde, je n'aurais manqué le marché où tant de types m'amusaient : le marchand de lacets, la vendeuse de papier à lettres, une ancienne infirmière, décorée de la Croix de Guerre, et dont un éclat d'obus avait emporté le bras droit, dans un hôpital de Champagne.

« M^{me} Renouard ignorait tout de ma vie. Elle ne me reprochait qu'une chose, je vous le répète : mes distractions...

« Quant à mes dépenses, pas un mot.

« Cette agitation dans le vide avait des moments de répit, et je me rendais compte que je cherchais Joïa à Vanves, à Malakoff, comme je l'avais cherchée, six ans auparavant, dans Paris...

« Alors, on colla sur les murs l'affiche rouge et noire à l'angle de laquelle, au premier plan, sur un fond qui représentait le paysage où je m'étais emprisonné, se détachait, à mi-corps et grandeur nature, cet homme tragique et qui me ressemblait...

« Et j'attendis fiévreusement que *Paris-Province* commençât la publication du *Crime et son excuse*...

« Et, chaque matin, je passais devant l'affiche, espérant que quelqu'un l'aurait arrachée !

« Folie ! L'endroit est surveillé nuit et jour par les employés de l'octroi.

« Par bonheur, personne n'avait remarqué ma ressemblance avec l'homme de l'affiche...

« Et, quand la date fixée — le 1^{er} février — arriva, comme je me rendais chez mon marchand de journaux, porte de Vanves, j'aperçus contre une baraque noire, au milieu d'une ruelle de la zone, causant avec deux matrones débraillées, informes, la trogne rouge, tête serrée par des mouchoirs crasseux, une créature vêtue en vert et dont la beauté m'arracha ce cri :

« — Joïa ! Joïa !

« J'avais un détour à faire pour pénétrer dans cette partie de la zone où je n'avais encore jamais mis les pieds.

« J'hésitai et me décidai...

« Trop tard. Les deux sorcières avaient enlevé la princesse en vert.

« Il n'y avait plus dans la ruelle boueuse que des détritiques de légumes et un chat blanc et noir...

« J'achetai *Paris-Province*.

« On me donna avec le numéro un supplément qui contenait les deux premiers chapitres de l'œuvre.

« — Pour amorcer le client, me dit le marchand de journaux.

« L'affiche en réduction ornait la feuille...

« Je lus, debout, sur le bord du trottoir, en face de la palissade contre laquelle mon portrait éclatait, — je lus, *sous mes propres regards*, le nom de Dorche, — j'eus l'impression que j'avais déjà entendu prononcer ce nom !

« Je répétais :

« — Dorche ! Dorche !...

« Ah ! c'était là, c'était bien là le nom qu'avaient prononcé, pendant un de ces rêves qui s'incorporaient à ma vie, les quatre individus en redingote noire et chapeau haut de forme, quand je leur avais demandé :

« — Quel est le cadavre décapité que vous portez sur vos épaules, le long de cette route de peupliers, dans un cercueil à claire-voie ?

« Ils avaient répondu :

« — Dorche !

« Je n'avais pas entendu. Mais les deux syllabes avaient suscité en moi une rumeur qui ne s'était jamais tue, — puisque la vision ne s'était jamais effacée, — une rumeur qui venait de s'articuler, soudain, en ce nom :

« — Dorche !

« Et j'eus le sentiment affreux que *quelqu'un* s'était emparé de ma vie ; que je ne m'appartenais plus ; que j'étais au pouvoir d'Esprits malfaisants qui me conduiraient où ils voudraient.

.....

... « Que faut-il que je fasse ?

« Dois-je raconter les aventures de Dorche telles que les a écrites M. de Grancieux en s'inspirant de ma propre histoire ?

« Si vous avez lu *Le Crime et son excuse*, cela est inutile.

« Si vous ne l'avez pas lu...

« Au fait, il est plus simple que je raconte mon histoire depuis le jour où j'ai aperçu celle que j'ai saluée du nom adoré de « Joïa » !

« ...Au préalable, il convient que je vous explique les raisons de ma double tentative de meurtre...

« C'est pour cela que je rédige ce mémoire qui vous est destiné, Monsieur le Juge. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, souvent chez moi, le rêve et la réalité s'interpénètrent...

« L'eau qui a parcouru la campagne s'enfonce sous terre. Comment en ressortira-t-elle ? Les nuages se touchent et se confondent...

(Plusieurs lignes de points de suspension, et le récit reprenait, très net d'écriture :)

« Je me suis interrompu pour déjeuner. Ensuite, j'ai fait la sieste. La moindre tension intellectuelle me fatigue. C'est inquiétant. Je suis entouré de soins, ici. Docteurs et infirmiers sont bons, intelligents.

« Je dors bien. On me laisse dormir.

« Mon esprit sort du sommeil comme mon corps du bain : frais, alerte...

« Je dois à Joïa d'abord, ensuite aux médecins, mon amour de l'eau. Dans notre maison de la rue Camille-Desmoulins, à Malakoff, la seule pièce qui plaisait à Joïa était la salle de bains. Elle l'avait fait installer elle-même. Elle y passait la matinée et chantait.

« A l'hôpital, je n'avais qu'un moment agréable : celui de la douche et du bain. Là, je n'entendais plus ni le bruit des machines et des marteaux frappant les plaques de tôle, ni les disputes des tirailleurs marocains.

« Bref, je viens de faire la sieste, et j'ai relu ce que j'avais écrit pendant la matinée. Cela m'a paru très clair, — c'est tout ce que j'ai pu obtenir de ma pauvre cervelle.

« Ce que vous avez certainement découvert à mon sujet, juges et docteurs, après vos enquêtes, vous servira à compléter ma relation, à la corriger, à la mettre au point...

« Donc, le 1^{er} février, j'aperçus Joïa — non, la jeune femme en vert, veux-je dire — et je lus le premier feuilleton du roman de M. de Grancieux.

« L'apparition de cette jeune femme, le nom de Dorche qui ressuscite un vieux rêve, n'en voilà-t-il pas assez pour troubler une tête en incessant travail, un cœur en perpétuelle douleur ?

« Ah ! c'est maintenant que je voudrais écrire et faire comprendre plusieurs choses à la fois, comme un musicien fait exécuter le même air par divers instruments : chant unique, sons différents...

« Le 4 février, dans la zone, je vis, de nouveau, ma

Princesse. Elle n'était pas surveillée par les deux sorcières, mais en compagnie du Courtier vinicole et du musicien à la jambe de bois.

« Tous trois parlaient avec animation.

« Elle riait. Finalement, le Courtier vinicole lui pinça le menton, le musicien l'embrassa sur les joues, et elle tourna, vive, élégante, délicieusement chaussée, l'angle d'une ruelle.

« Les deux vieux se dirigèrent vers la ville.

« Le violoniste, son instrument sous le bras, s'arrêta dans son bar habituel et le Courtier vinicole continua sa tournée.

« Il entra chez un *Marchand de bois, charbon et vin*, à l'enseigne de *A l'ami Ferdinand* : un endroit lamentable.

« Il en ressortit peu après et pénétra dans un café « avec bosquets », fréquenté par des terrassiers et les mécaniciens d'un chemin de fer Decauville installé, non loin, pour transporter les décombres des fortifications.

« C'est là que je résolus, soudain, d'attendre mon homme.

« Debout à l'angle du comptoir, ses doigts serrant le zinc, il évoquait un gigantesque oiseau à face humaine perché au bord d'une margelle de métal.

« Le mouvement de tête dont je le gratifiais d'ordinaire fut suivi par un amical :

« — Bonjour !

« En matière de réponse, il commanda au patron :

« — Un vin blanc pour Monsieur.

« Il me sourit :

« — Je suis au courant de vos habitudes et de vos goûts.

« Je demeurai stupéfait. La glace était rompue. La conversation s'engagea :

« D'abord, il fut question de la pluie et de l'humidité. Le Courtier se plaignit de ses rhumatismes qui

rendaient son métier de plus en plus pénible ; puis il se lamenta sur son sort :

« — Ah ! si je n'étais pas seul comme un chien ! Si j'avais un fils pour me seconder, un associé de confiance, quelqu'un à qui je céderais la moitié de ma clientèle et qui me donnerait un tant pour cent sur les affaires qu'il traiterait !

« Du tac au tac, je hasardai :

« — Je cherche une occupation... Si vous voulez...

« — Ah ! vous cherchez une situation ?

« — Mon Dieu oui ! avec 100 francs de rentes on était presque riche avant la guerre. Aujourd'hui...

« — Ah ! Aujourd'hui...

« Quelques gémissements sur la vie chère, puis le courtier haussa ses épaules de jabiru :

« — Vous devez vous y connaître en vins, vous ! Votre père vendait d'excellents vins italiens, rue du Château...

« Il avait été en relations d'affaires avec mon père, et se souvenait de m'avoir vu jouer dans le magasin dont des mortadelles dorées tapissaient le plafond. Il me rappela maints détails que j'avais oubliés sur la vie commerciale de ma famille, me reprocha « d'avoir vendu » à mon employé, qui gagnait tout ce qu'il voulait. Le Courtier se vanta de connaître Malakoff et la rue de Vanves, boutique par boutique, — il ne fit aucune allusion ni à Joïa ni à mon enfant mort, — et revenant à ma proposition :

« — Un homme comme vous, ça m'irait !

« Et se rinçant la bouche avec une gorgée de vin :

« — Comment trouvez-vous cette bibine ?

« Je me gargarisais à son exemple, et n'hésitai pas :

« — Détestable !

« — A la bonne heure ! Ce n'est pas moi qui ai fourni cette drogue.

« Il repoussa son verre, commanda au patron :

« — Débouche-nous une demi-Vouvray.

« Quand nous fûmes servis :

« — Goûtez-moi ça, fit-il.

« J'obéis.

« — Hein ? (Sa langue claqua.) Prononcez-vous !

« — Excellent !

« — Je ne le croyais pas si bon !

« Sa paupière s'abaissa sur son gros œil rond :

« — Il manque une douzaine de portugaises.

« Le Patron dit :

« — Il m'en reste quelques-unes...

« — Fraîches ?

« — Parbleu.

« — Ouvrez-les !

« Pendant ce déjeuner improvisé, le Courtier vinicole me parla de ses tournées quotidiennes :

« — Vingt cafés et bars à visiter et par tous les temps, en traînant mes grosses pattes en sabots...

« Il m'offrit de me présenter à sa clientèle, si je désirais donner suite à mon projet.

« Je lui déclarai que j'étais parfaitement décidé à faire du courtage. Il se montra enchanté. Je payai, et nous sortîmes — et c'est ainsi que je fus sacré non pas Courtier vinicole, mais simplement courtier en vins.

« Je débutai sans plus tarder.

« Dans chaque bar, il fallait s'arrêter, consommer. Le Courtier me désignait comme son associé et son successeur éventuel aux patrons qui répondaient :

« — Nous connaissons bien Monsieur. Il y a beau temps qu'il est dans le quartier.

« Parfois, le Courtier notait une commande sur un carnet aux feuillets racornis et grasseyés.

« Nous approchions de Vanves. D'un geste, j'indiquai la zone dont nous nous éloignions de plus en plus :

« — Avez-vous des clients, là-dedans ?

« — Comme partout.

« Je balbutiai :

« — Est-ce que nous irons...

« — Pas aujourd'hui.

« — Pourquoi ?

« — J'ai commencé par là, ce matin.

« Un silence. J'interrogeai :

« — Habitez-vous la zone ?

« — A côté.

« — Mais vous y avez des relations ?

« — Tout le monde !

« Comme je n'avais aucune chance d'aller là où je désirais, je quittai le Courtier vinicole après avoir pris rendez-vous pour le lendemain matin, à huit heures, *A l'ami Ferdinand*.

« Mon associé s'en fut, une épaule remontée par sa béquille, les sabots claquant sur les pavés.

« Pour mon apprentissage de courtier, j'avais bu douze verres de vin blanc, et, en comptant ceux que le Courtier m'avait obligé d'offrir à mes futurs clients, j'en avais payé une trentaine.

« J'étais légèrement ivre. La vie pleine de promesses avait une saveur nouvelle.

« Et en relisant *Le Crime et son excuse*, je découvris que le jour où il était entré en relations avec le gros homme manchot, Dorche avait éprouvé des sensations identiques à celles que j'avais éprouvées, moi, Ménot, en me mettant sous la coupe du béquillard ; les rencontres s'étaient effectuées dans le même quartier — et je me dis :

« — Dorche ! Je suis Dorche !...

« Et ma ressemblance avec l'homme de l'affiche ne me criait-elle pas que j'étais Dorche ?

.....

« Il y a deux portes : une sur l'Avenue de la République ; l'autre, sur la zone.

« Les indigènes, et les étrangers qui vont de Malakoff

à Paris ou de Paris à Malakoff peuvent entrer *A l'ami Ferdinand, marchand de bois, de charbon et de vins*, boire en écoutant, si bon leur semble, et moyennant deux sous, un gramophone muni d'un haut-parleur triturer soit un air de grand opéra, soit une chansonnette comique, soit une marche militaire.

« Le Courtier vinicole m'attendait. Il aspirait « un café » brûlant et fortement aromatisé de rhum.

« — Que prenez-vous ? me demande-t-il.

« — Un café nature.

« Les tasses vidées, je paye et nous sortons pour commencer notre tournée. Le froid était vif. Le Courtier vinicole traînait plus lourdement que d'habitude sa patte de rhumatisant. A chaque contact des sabots avec les pavés, il grognait : « Han ! »...

« Dans la zone, nous nous croisons avec le musicien à la jambe de bois et la jeune femme en vert...

« Je crus que le courtier vinicole s'arrêterait. Non ! Il se contenta de saluer ses amis par un simple :

« — Bonjour.

« Le musicien eut, pour répondre, un mouvement de la tête, un mouvement d'automate que je décomposai : « Un. Deux ! »

« La jeune femme en vert — la « Rainette » de votre roman, n'est-ce pas, M. de Grancieux ? — lança :

« — Buon giorno !

« A l'accent voluptueux, aux modulations de cette voix, je faillis m'évanouir. Mes oreilles bourdonnèrent. Je me ressaisis et interrogeai :

« — Quels sont ces gens ?

« — Giuseppe Nérino et sa nièce...

« Un nom s'échappa de mes lèvres :

« — Joïa...

« — Non. Elle ne s'appelle pas Joïa, mais Spéranza. »

« Le Courtier vinicole me poussa dans un bar sordide.

« Les verres remplis, je réclamai quelques renseignements sur Giuseppe Nérino.

« Il était carrier, et d'instinct, jouait du violon. A dix-huit ans, la jambe droite broyée par une roche, il abandonna son métier et Gênes sa ville natale, mena pendant trente mois, à travers la France, l'existence d'un pifferaro, débarqua à Paris, se fixa à Malakoff dont il était, en 1919, un des plus vieux et des plus notoires habitants.

« Sa vie, depuis son installation dans la zone, avait toujours été rigoureusement ordonnée.

« Il ne se séparait jamais de son violon ; se levait à six heures ; achetait des provisions pour la journée ; se réfugiait au bar — toujours le même — et, sans qu'il eût besoin de le demander, on lui servait un litre de vin blanc, et il restait là, les poings sur la table, immobile, rêveur, jusqu'à trois heures de l'après-midi ; il rentrait chez lui, préparait son déjeuner, mangeait, ressortait à quatre heures, se promenait et commençait ses concerts.

« Il râclait son instrument pour les êtres harassés que réconfortent la musique et le vin. Il dispensait du rêve à bien des âmes, car il connaissait les chansons populaires, anciennes ou modernes, de France, d'Italie et d'Espagne.

« Il se couchait quand les bars abaissaient leurs rideaux de fer.

« Un événement tragique bouleversa ses habitudes. Son frère cadet, Angélo, affilié à une secte antirévolutionnaire, fut tué à Rome, au cours d'une rixe, par un ouvrier pilleur d'usine. Angélo était veuf, et avait une fille, Spéranza, qui vint retrouver son oncle Giuseppe à Paris...

« Voilà ce que je savais du musicien et de sa nièce en sortant du bar dont le patron m'avait passé une

commande : une demi-pièce de blanc !... Ma première affaire.

« Nous nous engageâmes dans la zone.

« Je remarquai une baraque en bois goudronné, dont les fenêtres aux vitres brillantes étaient tendues de rideaux en toile écrue, ornée de bandes de filet. Sur les rebords de la fenêtre étaient alignés des pots de géranium. Devant le seuil, s'étalait, comme un tapis posé sur le mâchefer noir, un large carré de gravier.

« — C'est là qu'habite le Nérino, me dit le courtier. Spéranza tient bien sa maison. L'intérieur est aussi propre que l'extérieur.

« Je pus m'en rendre compte immédiatement, car le vieux musicien, retour du marché, venait d'apparaître. Il nous invita à boire un verre chez lui. Nous acceptâmes.

« La cuisine qui sert aussi de salle à manger est assez vaste. Dans un angle, le fourneau dont les cuivres étincellent. Sur les étagères d'un humble buffet sont rangées des assiettes en faïence blanche piquées de fleurs rouges. La table de hêtre teint au brou de noix est recouverte d'un drap vert agrémenté d'arabesques noires. Le parquet, bien balayé, se voit autour d'une carpette jaunâtre sur laquelle sont imprimés des lions et des fleurs. Contre les panneaux, entre deux statuette en plâtre représentant l'une Mozart enfant, l'autre la Fileuse, une Madone au manteau bleu, au cœur apparent et percé de glaives ; sous le cadre doré, un bouquet de buis, deux petits cierges croisés comme de minuscules épées ; des photographies.

« Spéranza nous servit. Elle adressa, dans cette langue italienne qui me bouleversa, quelques phrases à son oncle ; puis, un balai à la main, elle s'en fut dans la pièce voisine, en chantant...

« Nous écoutâmes...

« Les verres vides, du même mouvement, Nérino, le Courtier vinicole et moi, nous nous levâmes.

« Le musicien, sa boîte en acajou sous le bras, pilonnant les pavés, se dirigea vers son bar afin de s'y livrer à sa méditation quotidienne.

« Le Courtier et moi continuâmes notre tournée.

« Je demandai :

« — Qu'est cette Spéranza ?

« Le courtier bougonna :

« — Je vous l'ai dit : C'est la nièce de Giuseppe. La fille de son frère Angélo...

« — Mais...

« Il ricana :

« — Ah ! Ah ! Je comprends.

« Il cligna de l'œil et reprit :

« — Elle est arrivée en France avec quelques sous : un don des camarades de son père. C'est ce qui lui a permis de rafistoler le taudis de son oncle. Le soir, elle l'accompagne, parfois, dans les bars. Il joue du violon. Elle chante. Par plaisir et aussi pour gagner quelque argent, car elle est coquette...

« Je hasardai :

« — Même très élégante.

« Le gros rhumatisant me cogna rudement de l'épaule :

« — Ne vous y frottez pas. Elle est honnête. Parfaitement honnête. Elle épousera un brave garçon, aura des enfants et fera une excellente ménagère. Ah ! Ah ! Il y aurait une belle levée de couteaux et de matraques contre celui qui se permettrait la moindre incorrection à l'égard de Spéranza. Elle n'aurait qu'à dire un mot...

« Je balbutiai, pour dévier l'entretien :

« — Je l'ai remarquée voici deux ou trois jours seulement...

« — Pas étonnant. Elle n'est à Malakoff que depuis le 15 janvier...

« Je tressaillis.

« — Le 15 janvier ? »

« — Ouais... »

« Il insista :

« — Elle a astiqué, tapissé, décoré la cambuse du vieux. Elle ne sort que le soir avec lui... Si la zone devait élire une Reine pour la mi-carême, ce serait certainement Spéranza Néroni.

« — Elle est assez jolie pour cela... »

« Nouveau choc de l'épaule :

« — Jolie, mais honnête ! Certes, elle accepte volontiers des cadeaux. Ça coûte gros, toutes ces frusques... Des cadeaux et de l'argent... quand elle chante. Mais pour ce qui vous intéresse, bernique ! »

« Comment expliquer au courtier qu'il se méprenait !

« Comment lui expliquer que dans toute cette histoire une coïncidence m'avait frappé ! L'apparition de Spéranza dans la zone datait du 15 janvier, du jour où *Paris-Province*, pour annoncer la prochaine publication du roman de M. de Grancieux, avait fait placarder l'affiche rouge et noire à l'angle de laquelle, Dorche, l'homme qui me ressemblait, tenait son regard obstinément fixé sur un poignant paysage de piliers, de pylônes, de palissades, de ponts, de passerelles, de pâtés de maisons, de cheminées, de talus, de pierres, et de poteaux se tendant, l'un à l'autre, des portées de fils aériens...

(L'écriture, qui avait retrouvé de la fermeté dans ces derniers paragraphes, redevenait hésitante.

Ménot poursuivait :)

« Vous devinez la suite, n'est-ce pas ? »

« Je devins amoureux, éperdûment, de celle que mon esprit, mon cœur et ma chair avaient saluée du nom de « Joïa ! » dans un cri...

« Une passion secouait mon désœuvrement.

« Ma vie avait un but, maintenant : Spéranza ! —

c'est-à-dire Joïa ! — car en cherchant Spéranza, en la voyant, en l'entendant, c'était bien, oui c'était bien, n'en doutez pas, ma Joïa que je cherchais, voyais, écoutais...

« Un soir je murmurai :

« — Joïa, reviens ! Reprends ta place au foyer...

« Spéranza ne comprit pas. Elle me regarda avec méfiance, eut un mouvement de recul qui me rendit la raison...

« Ah ! épouser Spéranza...

« Le pouvais-je ? Je n'étais pas divorcé. J'ignorais si Joïa était encore de ce monde ! Je n'étais pas libre. J'étais enchaîné, — mais je voulais vivre avec Spéranza !

« Spéranza, c'était Joïa à dix-sept ans, quand elle avait consenti à m'épouser...

« Peut-être avais-je été maladroit avec Joïa ? Mais, aujourd'hui, j'avais de l'expérience ! Je saurais retenir Spéranza...

.

« Je n'avais personne à qui me confier, — à cette période de ma vie, je ne songeai pas à Revel.

« Après des nuits pendant lesquelles les piaffements et les ébrouements des chevaux, — (aussi nettement entendus que si j'avais couché au-dessus de leur écurie), — en suscitant d'effarantes images qui se mêlaient aux pensées de l'insomnie, m'avaient évoqué une menaçante invasion de Centaures ; quand l'employé du gaz, en éteignant le réverbère, effaçait, sur les murs et le plafond de ma chambre, les lignes dorées qui la rendaient semblable à une cage où les cauchemars m'emprisonnaient ; quand le père Martin ouvrait son hangar ; quand son fouet claquait ; quand ses volailles caquetaient ; quand son ventilateur ronflait ; quand tout m'annonçait, enfin, la libération du jour ; chaque matin je me décidais à

mettre le musicien à la jambe de bois et le Courtier vinicole au courant de ma situation, et à implorer leurs conseils et leur aide pour la réalisation de mes projets.

« Je n'osais pas. J'étais devant eux plus timide, plus emprunté qu'un gamin fautif...

« Nous étions, cependant, trois inséparables compères...

« Je ne les quittais plus. Grâce à eux, je me mouvais dans l'atmosphère de Spéranza !

« Je méprisais le Courtier vinicole et je le redoutais. Je m'aperçus — il me l'avoua même, je crois — qu'il n'exerçait sa profession que pour satisfaire son vice : la boisson. On boit quand on propose une affaire ; on boit pour en fêter la réussite ; on boit pour se consoler de l'insuccès.

« En ma qualité d'associé du Courtier, je buvais, moi aussi. Je payais ma tournée, celle que le Courtier offrait et souvent celle d'un des habitués qui était là, par hasard...

« On m'exploitait. Je me laissais exploiter.

« Le Courtier avait deviné quel attrait Spéranza exerçait sur moi ; — mais il n'y faisait aucune allusion. Aucune allusion non plus à Joïa ou à mon fils.

« Il savait, pourtant, comme chacun dans le quartier, que Joïa m'avait abandonné, que mon David était mort !

« Cette attitude dénotait-elle de l'habileté, de la discrétion ?

« Malgré notre intimité, je le répète, pourquoi n'avais-je pas le courage de lui dire :

« — Je veux savoir... mais comment m'y prendre ?... si Joïa est vivante ! Si oui, qu'elle rentre à la maison ou divorce. Si elle est morte... tout va bien. Mais qui nous renseignera ? Je veux ou Joïa ou Spéranza !...

« Il me donnait par son étrange rire l'impression qu'il s'occupait de moi en secret, et qu'un jour il m'apporterait une bonne nouvelle ! — Il devint peu à peu, lui

aussi, le maître de ma vie. Il avait remplacé Revel. Comme Dorche sous celle du maçon manchot, j'étais sous la domination du Courtier béquillard...

« Il facilitait mes entrevues avec Spéranza.

« Je sortais tous les soirs pour entendre chanter « ma Princesse » — je la suivais, de bar en bar. J'offrais de l'alcool et du vin à sa cour d'ouvriers, de loqueteux, peut-être d'assassins. Tous me tutoyaient — et moi je n'osais pas les tutoyer.

« Je dépensais beaucoup d'argent. Je jetais des billets de un et de deux francs dans le chapeau de Giuseppe Nérino. J'offrais à Spéranza des parfums, de la poudre, des mouchoirs, des rubans. Elle les acceptait avec un plaisir sauvage, comme les enfants s'emparent d'un jouet inattendu.

« Elle m'appelait « son ami riche »... Cela me flattait et excitait la générosité de ses autres adorateurs. Elle ne m'en témoignait aucune reconnaissance. J'espérais, néanmoins, la toucher par ma prodigalité — mais elle n'était pas intéressée.

« Je rentrais à l'aube, éreinté, exalté, voué à l'insomnie.

« Et je me rappelais, alors, que j'avais tenu Joïa dans mon lit, toute nue. Elle s'était refusée ; j'avais déchiré sa chemise. Je m'étais conduit en brute, mais j'avais triomphé...

« Le souvenir de la volupté réveilla en moi le désir — et un des deux nuages qui animaient les ciels de mes songes se métamorphosa : le nuage blanc ne ressemblait plus à une aile élancée, mais à un lit bouleversé sur lequel était allongé un corps resplendissant et semblable en tous points au corps de Joïa ! Je ne pouvais plus rencontrer une femme sans que mon imagination dépravée ne la déshabillât, me donnant envie d'elle — et j'eus peur de saisir, un soir, Spéranza par la nuque, de lui crier : « Je te veux ! Je t'aurai ! » — de la saisir

comme Dorche avait saisi la Rainette dans *le Crime et son excuse...*

.

« Dès que M^{me} Renouard dirigea mon ménage, je lui confiai mon argent.

« Jadis, je lui demandais vingt francs, vingt-cinq francs, pour mes autobus, mes journaux, mon tabac — cela durait une semaine. Je n'avais pas de besoins.

« Maintenant, j'exigeais cent francs, deux cents francs, qui coulaient entre mes doigts.

« M^{me} Renouard considérait mon avoir comme lui appartenant. Le soir, elle marquait ses dépenses, et j'avais toutes les peines du monde pour lui donner la liste des miennes.

« M^{me} Renouard travaillait. Elle en était fière. Elle se faisait, disait-elle, de bonnes journées avec son métier de lingère en chambre. Notre bourse était commune. Elle m'adressait des reproches — et je les subissais honteusement.

« Ah ! j'ai eu raison de crier à M. de Grancieux, en lui tirant, à bout portant, deux coups de revolver, que j'étais Dorche !

« J'eus bientôt l'intuition de ma déchéance.

« L'anecdote de la *Poche Trouée* m'en fournit la preuve.

« Ecoutez-moi : ce jour-là, j'avais gaspillé deux cents francs pour Spéranza. C'était trop, beaucoup trop. Mais ne l'accusez pas ! Ne pouvait-elle pas accepter quelques cadeaux de son « ami riche », d'un rentier locataire d'un petit pavillon, et qui exerçait la profession de courtier en vin, pour passer le temps, en amateur ? Non, ne l'accusez pas.

« Bref, j'avais dépensé deux cents francs. La veille cinquante. Il ne me restait qu'un billet de dix francs et quelques sous. J'allais être, en rentrant, dans l'obligation de rendre mes comptes. Des dettes oubliées ? Des

prêts à des camarades dans le besoin ? Cela avait trop servi. Cela ne « prenait plus ! »

« Je résolus de fuir, de marcher jusqu'à tomber et crever de fatigue...

« Oui, je m'en fus, mais je rencontrai le Courtier vinicole. Son apparition amena devant moi Spéranza, irrésistible et telle que je me l'étais figurée bien des fois, déjà, dépouillée de ses vêtements !

« Le courtier m'entraîna dans un bar de l'avenue de Châtillon — un nouveau client, m'affirma-t-il. — Je suivis le Courtier, d'abord parce que j'étais sous sa domination, ensuite parce que j'espérais traiter une affaire qui comblerait les vides creusés dans mon budget par mes dépenses pour Spéranza.

« Il était six heures du soir. Il y avait dans ce bar, entre autres consommateurs, un peintre en blouse blanche et casquette noire. Il buvait un mandarin-cassis. Pour payer, il tendit un billet de cent francs. Il fourra la monnaie qui lui fut rendue dans la poche de sa blouse. On entendit un bruit métallique. Le courtier dit :

« — Tu sèmes ton or !

« Le peintre constata que sa poche était percée.

« Alors mon esprit dépravé trama un projet sinistre.

« Après lui avoir fixé rendez-vous pour le soir même, je quittai le Courtier vinicole, — je me libérai de lui !

« Je m'acheminai vivement vers ma maison. Au milieu d'une rue obscure, étroite, peu fréquentée, barrée par une charpente qui empêche un immeuble de s'écrouler, je ralentis mon pas. Je me cachai derrière une poutre ; et là, dans l'ombre et le silence, je m'appliquai à découper la poche droite de mon pantalon. Puis je salis les fils en les froissant entre mes doigts pour que l'opération ne parût point récente — et je rentrai chez moi.

« Le dîner expédié, M^{me} Renouard me demanda « ce que j'avais dépensé ». Je sortis de mon portefeuille un billet de cinq francs.

« — C'est tout ?

« — Dans mon portefeuille, oui, répondis-je.

« Je fouillai mon veston, mon gilet, et, bien entendu, n'y trouvai rien.

« Je retournai la poche droite de mon pantalon ; et d'un air ahuri :

« — Elle est trouée, fis-je.

« M^{me} Renouard se lamenta sur mon désordre et mes distractions. Elle enleva le couvert en bougonnant :

« — Si je ne turbinais pas du matin au soir, nous serions dans la misère.

« — Je suis occupé, moi aussi, — rétorquai-je.

« — Oui, au café, la nuit.

« — Je vais voir mes clients. Je suis courtier en vins !

« Elle traîna sa corbeille à ouvrage près de la table, s'installa, soupira :

« — Enfin !

« Je lui montrai, sur mon carnet, quelques commandes que j'avais notées : les unes réelles, les autres fictives, car même sur le terrain des affaires, je perdais souvent la notion du vrai et du faux, et le dérèglement de mon intelligence me faisait considérer comme une opération de haute importance une vente qui me rapportait quelques francs...

« M^{me} Renouard ne daigna pas examiner mon carnet. Elle me dit :

« — Va te changer. Donne-moi ton pantalon que je le recouse.

« J'obéis. Et, vêtu du complet neuf que je mettais seulement le dimanche, enchanté du résultat de ma ruse, attendri par la facilité avec laquelle la veuve Renouard avait avalé la pilule, je m'en fus tout guilleret, à *L'Ami Ferdinand* où m'attendait le courtier vinicole.

« Ce n'est pas tout.

« Le surlendemain, je lus dans le feuilleton de M. de

Grancieux que Dorche, pour expliquer les mêmes faits, avait employé un stratagème semblable au mien !...

« Dorche, entendez-moi bien ! Dorche qui, de déchéance en déchéance, affolé par la « Rainette » comme je l'étais par Spéranza, exploité et perverti par le maçon manchot, comme je l'étais par le Courtier vinicole, devait, pour se procurer de l'argent, se rendre fatalement coupable d'un faux ou d'un assassinat.

« Et je me demandais quelle créature documentait, ainsi, M. de Grancieux sur les événements de ma vie et les mouvements de mon âme ! Quel homme jouait auprès de moi un rôle identique à celui du policier Serrart auprès de Dorche !

« Et je sentis que M. de Grancieux me conduirait là où il voudrait, comme le héros de son roman, car nous n'étions qu'un, Dorche et moi, très vraisemblablement — et ce que je viens de vous narrer est son histoire aussi bien que la mienne.

« Oui, j'étais le pantin de M. de Grancieux.

« Revel n'avait-il pas eu sur ma volonté et ma vie une extraordinaire influence ?

« Ne savais-je pas par mes lectures qu'il existait encore des géants et des nains, peut-être des satyres, des faunes et des centaures ?

« Ne savais-je point par mon expérience personnelle que l'on s'entretient avec les morts et que de mystérieuses puissances vous envoûtent ?

« Ignorais-je que le rêve et la réalité sont des royaumes que sépare une frontière de brumes où les hommes se perdent et se complaisent ?

« J'eus peur de M. de Grancieux et je me jurai de me soustraire à sa domination.

« Et je me le jurai d'autant plus violemment qu'il advint cette chose étrange :

« Le 17 et le 18 mars, je dus garder le lit avec une

température de 40 degrés ; mes tempes battaient à éclater.

« J'envoyai, néanmoins, acheter le journal. Il était raconté dans le feuilleton, que, terrassé par une légère crise de délirium tremens — que des médecins bénévoles qualifièrent de crise cardiaque, — Dorche avait été ramené, à trois heures du matin, près de la porte Brancion. Comme il avait sur lui une quarantaine de francs, une quittance de loyer et son livret militaire, il avait été ramené chez lui, dévoré de fièvre, comblé d'excuses et de conseils d'hygiène, après une nuit passée au violon.

Ecoutez encore ceci :

« Le 19 et le 20 mars, *Paris-Province*, à cause de l'abondance des matières, suspendit la publication du *Crime et son excuse*.

« Tout cela me paraissait bizarre. Je résolus d'en avoir le cœur net.

« Sous le coup d'une de ces brusques décisions qui me déconcertent moi-même, je me rendis le 21 mars, à dix heures du matin, par temps de pluie, rue du Bac, chez M. de Grancieux.

« Quelle attitude adopter : humble ou autoritaire ?

« Supplierai-je ce romancier de me laisser en paix ou lui intimerai-je l'ordre, revolver au poing ?

« La domestique qui me reçut, rue du Bac, me dit :

« — Monsieur est en voyage. Il n'a pas laissé d'adresse. Ecrivez ici. On fera suivre.

« Heureux de ce répit, et toujours hésitant entre la violence et la prière, je m'en fus au bureau de *Paris-Province*.

« Là, j'appris — et vous savez comment — l'adresse de M. de Grancieux à Passy...

« J'appris, surtout, et avec quelle excitation ! que M. de Grancieux composait son roman *AU JOUR LE JOUR* ; et que si la publication en avait été suspendue pendant 48 heures, ce n'était point à cause de l'abon-

dance des matières, mais parce que cet écrivain n'avait pas pu fournir sa copie, et ces deux jours *étaient le lendemain et le surlendemain* de ceux que j'avais passés au lit, grelottant de fièvre — deux jours pendant lesquels, par conséquent, M. de Grancieux, ne m'ayant pas suivi ou fait suivre, n'avait rien pu tirer de son imagination ! J'étais donc, en quelque sorte, le maître de son intelligence — comme il l'était de ma vie...

« Je voulais savoir quel sort il destinait à Dorche, — c'est-à-dire à moi...

« Quel esclavage !

« Pour reconquérir ma liberté, il s'agissait de briser l'enchantement ; de réduire à néant l'alchimiste qui fabriquait, avec ma propre substance, un philtre qu'il me dispensait ensuite, jour par jour ; de l'obliger à chercher ailleurs qu'en moi-même les ingrédients de son infernale cuisine !

« Je sortis de *Paris-Province* saturé de l'atmosphère spéciale d'une salle de rédaction, me répétant les propos et les termes des gens de plume. Je me découvrais plein d'invention et d'audace.

« — Demain, j'irai à Passy, me dis-je.

« Ma nuit s'écoula en compagnie du Courtier vinicole, de Giuseppe et de Spéranza. Cette dernière reçut un flacon de parfum. Je vidai mon porte-monnaie dans le chapeau du musicien. Je bus plus que de raison. Je sentais des foyers de fièvre dans tout mon corps.

« Juge d'instruction, romancier, docteur, hommes habitués à la fréquentation et à l'étude des assassins, des fous et des voleurs, vous comprenez, n'est-ce pas, quel trouble jeta, dans les habituelles pensées de mon insomnie, l'appréhension de l'attaque que je préparais.

« Je m'assoupis.

« Les sabots du Courtier me réveillèrent. A huit heures, j'étais debout. Il pleuvait. Je me mis en route pour Passy par le train de ceinture...

« Oh ! j'oublie un détail essentiel : j'avais glissé dans la poche de mon veston un petit revolver, et dans le gousset de mon gilet le tube de cyanure de potassium donné, jadis, par mon camarade Revel...

« Pourquoi ces précautions ?

« Parce qu'il est sage de tout prévoir dans une entreprise du genre de celle où je me risquais.

« Quand la veuve Renouard est saisie par une crise d'ordre et de nettoyage, rien n'échappe à ses yeux. Elle prétend qu'elle trouverait une aiguille dans le hangar du père Martin.

« Aussi pour soustraire ma précieuse drogue à ses recherches, j'avais creusé un trou dans le panneau d'un meuble, et, après y avoir enfoncé le tube, j'avais bouché l'orifice avec de la cire à encaustiquer, de la même couleur que le bois.

« Longtemps, j'avais craint d'oublier cette cachette, — mais une terreur semblable m'avait harcelé au régiment et à l'hôpital...

« Le pavillon de M. de Grancieux, à Passy, n'est pas une construction élégante, mais une mesure qui ne dépasserait pas un passage de la zone. J'en éprouvai un sentiment de satisfaction.

« Je m'étais imaginé que j'aurais à lutter contre des domestiques, à forcer une rigoureuse consigne : je pénétrai chez l'écrivain sans aucune espèce de difficulté.

« Je m'étais fourré dans la tête que j'allais affronter un homme élégant, entouré de belles choses, et voici que je me trouve dans un véritable taudis, en présence d'un individu qui ressemblait avec sa barbe hirsute, son vêtement à rayures rouges et blanches et ses pieds nus dans des savates, à un de ces excentriques Américains qui nous avaient tant divertis, mon fils et moi, à l'Alhambra.

« Un instant, je m'imaginai que M. de Grancieux,

prévenu de ma visite, avait endossé cet accoutrement de carnaval pour se moquer du pauvre bougre que j'étais. Et je me dis :

« — Un détraqué ! On s'entendra !

« Dépositions, interrogatoires, enquêtes ont révélé mon entretien avec M. de Grancieux. Je n'ai donc rien à y ajouter...

(Ici l'écriture du mémoire devenait plus rapide. Des mots d'abord, puis des lignes entières étaient presque illisibles. Je les déchiffrai, cependant :)

« Mais ce que M. de Grancieux ne pouvait pas savoir — ce que sa sagacité d'auteur lui fit deviner, par instants, peut-être — c'est le drame qui se déroulait en moi.

« Je bataillais contre lui, et je bataillais contre moi. Je ne voulais pas me trahir. Mon rôle était difficile et réclamait la plus grande attention...

« Evidemment, ma démarche, mes manières l'étonnaient. Je le dérangeais dans l'accomplissement de sa besogne journalière. Je l'ennuyais. Mais la curiosité l'emporta sur l'impatience ; il se résigna à l'aventure et joua de moi...

« Sans doute, aussi, n'était-il pas fâché de constater que ses maléfices avaient opéré ; de voir en chair et en os la malheureuse créature qui lui avait fourni les éléments nécessaires à la création de Dorche ; car, dès les premiers mots, dès les premiers regards, il a bien compris que j'étais Dorche ; que nous avions des comptes à régler ensemble.

« Peut-être a-t-il eu des remords ?...

« Je m'amusais à le dérouter. Ma haine pour lui augmentait, de seconde en seconde. Le flot de mes paroles emportait bien un peu de mon exaspération ; mais...

« Je n'y tins plus. Brusquement je posai la question.

« — Comment Dorche finira-t-il ?

« Vous vous souvenez, n'est-ce pas, que je redoutais pour Dorche — pour moi ! — le faux, l'assassinat !

« N'étais-je pas en droit d'être renseigné sur Dorche ?

« Vous n'avez pas oublié, non plus, l'affirmation de M. de Grancieux :

« — Dorche finira par le crime !

« N'avez-vous pas été intrigués par ma réplique :

« — Il y aura un autre dénouement. Un crime, certes ! Mais pas celui que vous croyez. Je ne la tuerai point !

« Et si j'ai pu lancer cette réponse, du tac au tac, aussi vivement qu'une parade, c'est parce que je savais que mon bourreau travaillait, au *jour le jour*, comme un tâcheron, — parce que j'avais la preuve qu'il avait besoin de moi et que la stérilité lui séchait la cervelle, quand je m'éclipsais ; parce qu'en un mot, selon son humeur, il s'inspirait de mes actes ou me dictait ma conduite...

« Je brisai l'enchantement...

« Au premier coup de revolver, le magicien glissa sous la table comme un simple mortel.

« Et, alors, dans un éclair, je vis le conseil de guerre ; les vingt soldats condamnés à mort, dans la cour, devant la grange, dépouillés de leur cravate, de leurs lacets de souliers, de leurs bandes molletières, attendant l'heure de leur exécution ; je me vis, moi aussi, dans cette même cour ; puis ce fut les vingt poteaux, les vingt pelotons ; la fumée des fusils ; la dent d'or du grand gaillard blond qui tombe en criant : « Vive la France ! » A ces visions en succéda une autre : l'affiche noire et rouge ; aux gros traits que formaient les piliers, les cheminées, les palissades, s'ajoutèrent deux autres traits : ceux des montants de la guillotine reliés par le triangle du couperet ; et l'homme, debout, à mi-corps, dans l'angle de l'affiche, l'homme qui me ressemblait, Dorche, se mit en marche vers la machine ; et le cortège du premier rêve qui m'ait impressionné défila :

vous savez, les quatre hommes en redingote noire et en chapeau haut de forme...

« Et pour échapper à toutes ces horreurs, pour n'être ni arrêté, ni jugé, ni condamné, ni exécuté, pour être libre, enfin ! j'avalai le poison et m'écriai :

« — Je suis Dorche !

« Je jetai le tube sur la table sous laquelle gisait M. de Grancieux ; et je m'en fus...

« Dehors, un délicieux sentiment de bien-être m'envahit. Il pleuvait. La lumière était douce. J'étais heureux, léger, un être nouveau dans un monde que ne régissaient pas les lois communes, la pensée envolée ailleurs, sans aucun souvenir de ce que j'avais accompli...

« Je m'arrêtai, rue du Château, chez le marchand de « friandises italiennes », mon ancien employé. Il me félicita sur ma bonne mine. J'achetai de la mortadelle, du saucisson de Milan, des anguilles marinées, des olives noires et deux fiaschi de Chianti.

« Il était une heure de l'après-midi. Je courus chez Spéranza. Le musicien était là. Il avait terminé sa méditation au bar. Je leur donnai une partie de mes achats.

« Je trouvai M^{me} Renouard à table. Elle me reprocha mes dépenses :

« — Où allons-nous, Seigneur ? Tu nous ruines !

«. Je répliquai en riant :

« — Ne t'en fais pas !

« Mon intimité avec le courtier vinicole, le musicien et autres « phénomènes » de la zone l'avaient toujours choquée.

« Elle interrogea timidement :

« — Où te procures-tu de l'argent ?

« — Bah ! — plaisantai-je — je n'ai pas besoin de voler ou de tuer pour avoir de l'argent. J'ai un métier qui me permettra bientôt de gagner très largement ma vie...

« Mon humeur enchanta M^{me} Renouard. Bien qu'elle eût achevé son déjeuner, elle mangea de fort bon appétit de la mortadelle, du saucisson, déboucha le Chianti, remplit nos verres ; nous trinquâmes avant de boire ; et elle fit du café frais qu'elle me servit bouillant...

« Mais la réaction s'opéra.

« La mémoire revenait.

« A la nuit tombante, je me dis que j'étais un criminel...

« Comment étais-je encore vivant après avoir absorbé une dose de poison suffisante, au dire de Revel, pour terrasser une compagnie ?

« Mais avais-je réellement avalé le poison ? Le doute n'était pas possible. Il y avait un trou dans le panneau du meuble que j'examinai ; sur le tapis, la cire que j'avais ôtée avec la pointe de mon canif, et que je renfonçai dans l'orifice...

« Que contenait-il, ce tube — qui devait être actuellement aux mains de la justice ?...

« Revel s'était moqué de moi !

« Et dans chaque homme que je rencontrais, je croyais reconnaître un policier lancé à ma poursuite. Mes membres étaient alternativement glacés par la sueur ou brûlants !

« Je me réfugiai auprès du Courtier vinicole, du musicien et de Spéranza. — A l'aube, je tombai épuisé de fatigue.

« Le lendemain matin, avant de commencer ma tournée, j'achetai *Paris-Province*. Le roman de M. de Grancieux suivait son cours. Le maçon manchot, la Rainette, poussaient insensiblement Dorche au crime...

« Ah ! Ah ! Si j'ai tué M. de Grancieux, qui donc terminera le roman ?...

« Et moi, en lirai-je la fin, si je suis en prison ?...

« Le claquement des sabots du maître de ma vie mirent fin à mes perplexités.

« — Allons au travail ! ordonna-t-il.

« Et nous pénétrâmes dans un bar.

« La porte s'ouvrit : un individu correctement vêtu s'attabla, commanda un café, puis demanda au patron s'il n'y avait pas un appartement à louer dans le quartier. La question n'avait rien de singulier par ces temps de vie chère, de crise de logement...

« Le Courtier lui indiqua un second étage, près des Ecoles...

« Et l'inconnu assista à la conversation que nous eûmes le béquillard et moi au sujet de Spéranza et du musicien...

« Cet inconnu nous suivit, de bar en bar.

« Je le rencontrai plus tard au marché. J'étais seul.

« Je feignis de ne pas le remarquer. Était-ce lui qui était sur ma piste ou moi sur la sienne ?

« D'un moment à l'autre, je m'attendais à être appréhendé. L'homme n'était pas allé visiter l'appartement signalé par le Courtier vinicole.

« L'homme entra dans le bar-restaurant où, selon son habitude, Giuseppe Néroni rêvait devant son litre de vin blanc et sa boîte à violon.

« De la fenêtre de ma salle à manger, je vis l'homme attablé.

« — Peut-être, — me dis-je, — ira-t-il visiter l'appartement après son déjeuner ; — ce soir je le saurai.

« Un soleil pâle invitait à la promenade. Par un passage que bordaient, d'un côté, les baraques de la zone, et de l'autre un long et large mur édifié avec les pierres non cimentées des fortifications abattues, je descendis vers la Porte de Versailles.

« Rue de Vaugirard, je me trouvai en présence de l'homme.

« Je tressaillis.

« Il n'avait pas eu le temps de visiter l'appartement situé au fond de Malakoff et d'être là, en sentinelle.

« Cette histoire de location n'était qu'un prétexte.

« L'homme m'épiait donc, et soudain, je le baptisai Serrart, le policier Serrart qui file Dorche dans le roman de M. de Grancieux.

« Je tournai autour de mon individu. Je l'abordai :

« — Vous êtes un mauvais policier, Monsieur Serrart !...

« La suite vous est connue...

« Au moment où j'allais me loger une balle dans la tête, je fus désarmé ; saisi aux poignets...

« Et ce dut être, de nouveau, l'évasion de ma pensée dans un autre monde ; le séjour au milieu des brouillards qui forment frontière entre le pays du songe et celui de la réalité.

« Mais aujourd'hui, je sais, exactement, ce que j'ai fait :

« Le 21 mars, je suis allé...

« Vais-je recommencer le récit de mon histoire ?...

« Serais-je fou ?

« Je suis résigné à mon sort, mais je prie M. de Grancieux d'interroger sa conscience, de peser ses responsabilités.

« Mon crime a son excuse... »

ALBERT ERLANDE.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Jean de Bonnefon : *Pierre de Ronsard, gentilhomme du Danub', aumônier du Roi, poète de France*, Société d'éditions, 32, rue de Vaugirard. — Jean Martellière : *Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois*. Préface de M. Gabriel Hanotaux, Alphonse Lemerre. — Paul Laumonier : *Ronsard et sa province*, Presses universitaires de France. — René Largillière : *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis*, Beauvais, Maurice Dubois. — *Poésies choisies de Pierre de Ronsard* publiées par Roger Sorg et Bertrand Guégan, et suivies de chœurs polyphoniques du xvi^e siècle transcrits par André Schoeffner, Payot. — Memento.

On avait annoncé, à grand fracas, la célébration du centenaire de Ronsard. Nous attendions, en septembre dernier, quelques belles cérémonies dignes du poète si longtemps et si injustement méconnu. La date de sa naissance est passée depuis bientôt trois mois. La commémoration solennelle s'émiette en réunions partielles de ronsardisants, en petites fêtes locales. L'écrivain, enterré par les classiques, exhumé par les romantiques, connaîtra-t-il le suprême affront d'être de nouveau enterré par les gens du temps présent, où il rencontre plutôt des commentateurs indiscrets que des admirateurs véritables?

On croit qu'en cette année 1925 on se décidera enfin à célébrer ce fameux centenaire. Espérons-le et souhaitons surtout que les sincères amis du poète, ses disciples de l'heure présente, n'en soient pas évincés au profit de snobs qui grossissent les comités, sans même y apporter l'argent utile à l'érection d'un monument.

La commémoration qui n'a pas eu lieu, mais qui aura peut-être lieu, a provoqué néanmoins la publication de nombreux ouvrages. Nous avons déjà signalé quelques-uns de ceux-ci. D'autres nous sont parvenus. L'un des plus curieux nous paraît être le **Pierre de Ronsard** de M. Jean de Bonnefon. M. Jean de Bonnefon sait adoucir l'austérité de l'érudition par les grâces d'un style tout en fleurs. Il goûte les poètes d'autrefois et tire

spécialement grande délectation de la lecture des odes et des sonnets du grand Vendômois. Après avoir beaucoup fréquenté l'œuvre de ce dernier, il a voulu mieux connaître l'homme. Il a fait, sur sa vie, quelques recherches. L'un des premiers, il s'est avisé que le Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale pouvait lui fournir des éclaircissements sur les dignités nobiliaires, les armes, les alliances de Ronsard et de sa famille. Il a, en effet, découvert maints documents inédits dans ce fonds riche en pièces originales.

Il n'entre pas dans notre rubrique d'examiner la partie héraldique, d'ailleurs succincte, du travail soigneux de M. Jean de Bonnefon. Disons que ce travail éclaire, à l'aide des actes mis au jour, de nombreux points de la généalogie des Ronsard, réduit à néant la légende, créée par le poète, non d'une origine familiale danubienne peut-être, mais d'une origine danubienne *illustre*, révèle l'existence de quelques Ronsards inconnus, situe à leur place véritable quelques autres dans la lignée, prouve que, dans la nuit du moyen âge, les ascendants du poète furent d'assez minces personnages.

Les actes découverts par M. Jean de Bonnefon lui permettent aussi d'établir que Ronsard, réellement ordonné prêtre, exerça effectivement son ministère sacerdotal, l'exerça même avec zèle et parfois avec frénésie. Des quittances le qualifiant « aumônier et poète du roy » témoignent, mieux que ses œuvres, de sa double existence. L'une d'elles lui attribue 800 écus pour messes dites « à la mémoire de Mgr le dauphin ». Le poète des églogues, des ballets et de maintes gentillesses galantes n'oublia point la muse chrétienne. Le *Discours sur les misères du temps*, qui devait si fortement lui aliéner les huguenots, lui fut dicté par ses convictions catholiques. Ce n'est point, dans cette œuvre, le courtisan avide d'éclat qui s'exprime, mais l'homme d'église propulsé par sa foi.

Ainsi la brochure de M. Jean de Bonnefon, très variée, très nourrie de faits et de pièces inédites doit, dans la bibliographie ronsardienne, prendre place éminente. M. Jean Martellière, quand il écrivit son **Pierre de Ronsard gentilhomme vendômois**, l'eût connue avec profit. Sa lecture lui eût évité d'enfoncer souvent des portes ouvertes.

M. Jean Martellière, Vendômois, a poursuivi ses recherches

dans le milieu provincial où ses fonctions judiciaires le maintenaient. Il fut un enquêteur consciencieux, dépouillant patiemment les archives et les minutiers. Il expose malheureusement ses découvertes très nombreuses sur un ton déplaisant et dans un tel désordre que l'on éprouve grande peine à suivre et à entendre son argumentation. De plus ayant, avec Alfred de Musset, son parent, des ascendants alliés aux Ronsard, il mêle à tout instant sa personnalité à celle des deux poètes, et cela semble superflu.

M. Jean Martellière n'en garde pas moins son mérite d'éru^dit. Il semble, autant qu'il est possible de le comprendre dans un terrible imbroglio de dates et de personnages, qu'il éclaire, après M. Jean de Bonnefon, mais avec plus de certitude que lui, la généalogie des Ronsard, qu'il fournit sur la carrière galante de Jeanne Chaudrier, mère de Ronsard, une singulière gaillarde, des précisions fort nettes, qu'il ajoute un enfant inconnu (une fille, Louise) à la postérité de Jeanne Baudrier-Loys de Ronsard, qu'il rabaisse la vanité du poète se prétendant allié, dans les ténèbres du passé, à des familles princières et royales, qu'il détruit définitivement l'origine roumaine de l'arbre ronsardien et lui substitue, avec quelque vraisemblance, un terroir vendômois.

M. Jean Martellière ne s'est pas borné à ces apports de faits déjà importants. Il discute avec rudesse les dires des biographes antérieurs. Il se prononce sur la question controversée de la date de naissance de Ronsard qu'il fixe, sans cependant appuyer d'un acte son affirmation, au dimanche 11 septembre 1524. Il élucide, en un chapitre qui peut être considéré comme le meilleur de son ouvrage — et cette fois en publiant des actes probants et nombreux — le mystère qui persistait à entourer la personnalité de Cassandre Salviati, Vendômoise, et non Blésoise. Il établit que Ronsard, né au manoir de la Possonnière, en Vendômois, ne peut être, à la vérité, considéré comme un véritable Vendômois, n'ayant guère entretenu avec ce coin de province que des rapports rares et précaires. Ronsard ne posséda pas la Possonnière, qui échut à son frère aîné Claude et où il séjourna rarement. Nulle habitation ne peut lui être attribuée à Vendôme, en qualité de propriétaire ou de locataire. Il eut seulement pour domiciles passagers, dans cette région, les prieurés de Saint-Cosme, de Saint-

Gilles et de Croixval. M. Martellière donne des renseignements sur ces bénéfiques ecclésiastiques et aussi sur deux amis vendômois de Ronsard, Maclou de La Haye et Florent Chrestien, dont l'un tout au moins, le second, n'était pas Vendômois d'origine.

Le poète reçut-il du moins du terroir natal une impression forte? Lui dut-il ce délicieux sentiment de la nature qui s'exprime tout au long de ses pages? M. Martellière hésite à l'affirmer. M. Paul Laumonier, au contraire, dans un ouvrage nouveau : **Ronsard et sa province**, croit que son héros s'éveilla à la vie poétique parmi les charmants paysages qui avoisinaient le Loir, dans le site même qui entourait le « nid paternel » de la Possonnière, et au cours des vagabondages auxquels le juvénile rêveur se livrait dans la forêt de Gastine.

Dans une importante introduction, M. Paul Laumonier assemble tous les faits qui lui paraissent confirmer l'influence de la petite patrie sur l'homme et expliquer les raisons d'un attachement que Ronsard manifesta toujours pour sa province originelle. A la vérité, et malgré ses chants enthousiastes, il semble bien que le poète ne fut pas souvent dirigé par une tendresse spéciale vers la terre de ses ancêtres lorsqu'il y revint, mais plutôt par des motifs de maladie, des goûts de repos ou des intérêts matériels. Ses séjours y furent si peu fréquents et si peu durables que pour établir l'anthologie qui suit son introduction, M. Paul Laumonier doit ajouter aux poésies concernant le Vendômois celles qui chantent le Maine, l'Anjou et la Touraine. Ronsard devient ainsi le panégyriste d'une région et non plus d'un clocher.

L'anthologie de M. Laumonier, sur ce thème particulier, contient de fort belles pièces, judicieusement triées et qui forment un ensemble d'un vif intérêt. L'ouvrage est abondamment illustré de planches reproduisant les sites et les monuments qui paraissent dans l'œuvre de Ronsard, ou bien qui se rattachent à quelques épisodes de sa vie provinciale.

On pourrait, à la rigueur, soutenir que Ronsard, à son époque, n'appartint pas à une seule province, mais à toutes les provinces de France, qu'il les chanta toutes en la personne de ses amis dispersés parmi elles, et que toutes le chantèrent par les lyres de ces poètes admirateurs de son génie. M. René Largillière, dans une brochure composée avec discernement et méthode, parée, de ci,

de là, de documents inédits, **Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis**, nous prouve que le Vendômois avait, en quelque sorte, une seconde petite patrie en ce lieu voisin de la cour.

Le cardinal Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, son protecteur, l'accueillit maintes fois en sa bonne ville épiscopale et lui donna même, avec la cure de Warluis, un toit sur cette terre hospitalière. Claude Binet, le futur biographe du poète et exécuteur de son testament spirituel, était natif de Beauvais et y possédait pignon sur rue. Simon de Bullandre, Beauvaisien admirateur passionné de Ronsard, faisant exécuter pour la cathédrale, une statue de saint Simon, son patron, voulut que le sculpteur représentât l'élu sous les traits du poète. Nicolas de Brunaulieu, autre écrivain beauvaisien, empruntait ses formes et ses rythmes à Ronsard, l'invoquant au cours de ses plaintes amoureuses. Jacques Grevin, le vrai créateur de notre théâtre moderne, le sieur de la Roque, Jean Filleau, tous trois Clermontois, furent également les compagnons de Ronsard, ou bien aidèrent à propager sa gloire. M. Largillière nous donne sur chacun d'eux quelques notes biographiques et nous montre par quels liens de sympathie ou d'inspiration ils se rattachent à leur modèle.

Ainsi, par toutes ces publications qui apportent chacune leur pierre à l'édifice biographique de Ronsard, la renommée de ce dernier semble bien servie. Les réimpressions de ses œuvres ne sont pas moins nombreuses. Parmi celles-ci, nous devons accorder une particulière attention aux **Poésies choisies de Pierre de Ronsard** que MM. Roger Sorg et Bertrand Guégan viennent de nous offrir en un agréable petit volume d'une typographie soignée, esthétique même, orné de bois choisis avec intelligence et qui reproduisent des portraits, des scènes ou des motifs décoratifs de l'époque.

M. Roger Sorg signe l'introduction qui résume la vie de Ronsard et rectifie la date de sa naissance : 1522 et non 1524, d'après un « acte authentique et formel ». Les poèmes, par respect pour les dernières volontés de l'écrivain, sont extraits de la dernière édition revue par Ronsard, celle de 1587. Ils sont empruntés à toutes les périodes et à tous les modes d'inspiration et forment une synthèse fort intéressante de l'œuvre.

A la suite de ces poèmes, M. André Schæffner, sachant quelle tendresse Ronsard témoignait à la musique et qu'il la voyait comme le complément naturel de la poésie, a transcrit, en les réduisant à une seule voix, les polyphonies jadis écrites, par Guillaume Costeley, Clément Janequin, Nicolas de la Grotte et Orlando de Lassus sur quelques strophes de l'amant de Cassandre et d'Hélène.

MÉMENTO. — REVUES : *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1924. De M. Henri Franchet : *Sainte-Beuve et Ronsard*. Possesseur d'une thèse de Gandar (*Ronsard considéré comme imitateur d'Homère*), dans les marges de laquelle Sainte-Beuve écrivit des notes, M. Henri Franchet montre comment le critique, vingt-six ans après la publication de son *Tableau historique et critique de la Poésie et du Théâtre au XVI^e siècle*, où il rendait à Ronsard un peu de sa place véritable dans la littérature, examine son jugement passé et le confirme, jugement timide d'un homme qui entrevoit peut-être le génie du poète, mais n'ose le proclamer. — *Revue de littérature comparée*, juillet-septembre 1924. Paul Laumonier : *Ronsard et l'Ecosse* ; G. Maugain : *Les prétendues relations du Tasse et de Ronsard* ; W. Folkierski : *Ronsard et la Pologne* ; H. Hauvette : *Note sur Ronsard italianisant* ; L.-P. Thomas : *Ronsard et quelques poètes de la « Rose du Soir », le thème de la fleur et du pré.*

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Pierre Lagarde : *La Cloche d'Ombre*, Maurice de Monte Lénès. — Maurice Rosile : *Echos sur la route*, Messein. — R. Lizop : *Les Fleurs du Soleil*, Tarbes, édition des « Pyrénées ». — Véga : *A Jamais*, Arthème Fayard. — Ariste : *Chansons pour sifre ou violoncelle*, « le Divan ». — René-Albert Fleury : *Toute une âme*, chez l'auteur « à l'enseigne du Phantasme d'Or ». — Jean Pédron : *Echelles de soie*, portraits et dessins inédits par Othon Friesz, « à la Belle Edition ». — Jean Giono : *... accompagnés de la Flûte*, frontispice par Lucien Jacques, « Éditions de l'Artisan ». — René Violaines : *La Route de Mémoire*, éditions du « Centaure », Bordeaux. — Mathilde Trombert : *A l'Âme Envoyée*, « les Tablettes ». — Emmanuel-Flavia Léopold : *La Clarté des Jours*, Figuière. — Blaise Briod : *Les Saisons de la Terre*, « les Tablettes ». — Lucien Forges : *Limbes*, poésies suivies de *Poèmes en prose*, « à l'enseigne de la Rose Bleue ». — Paul M. Turull-Fournols : *Étincelles*, « l'Éclaireur de Nice ».

Si l'on veut ajouter foi à un relevé récent, il aurait été publié en France 395 volumes de vers en 1922, et 286 volumes de vers en 1923, contre 680 volumes de vers en 1875. La production

— ou, du moins, la publication — des volumes de vers tendrait nettement à décroître. Cela n'empêche la plupart de ceux qui paraissent d'être tout à fait oiseux et superflus. Ces chiffres portent en eux une sorte d'effroi pathétique. Quels sont les 680 volumes de vers qui ont vu le jour en 1875 ? Quel souvenir ont-ils laissé ? Que sont-ils devenus ? Un volume de vers qui ne contient pas en lui la puissance de s'imposer aux générations à venir encombre inutilement la voie ; il fait obstacle à la diffusion des meilleurs.

1875 ! Quels poèmes ont pu être publiés en 1875 ? Comment en retrouver la trace ? Hugo, cette année-là, ne donne rien de nouveau ; mais Lemerre et aussi Hetzel poursuivent leurs éditions de ses œuvres poétiques. Leconte de Lisle, Théodore de Banville ne donnent rien, cette année-là, qui soit en vers, ni davantage Verlaine, Mendès, France, Mallarmé, Richepin, de qui *la Chanson des Gueux* va paraître en 1876, non plus Dierx, puisque *la Rencontre*, imprimée par les soins de Lemerre, est une comédie en vers, non un poème. Cependant, c'est la date où l'on peut lire de Sully-Prudhomme *les Vaines Tendresses*, de Jean Labor *l'Illusion*, de François Coppée *Une Idylle pendant le Siège et Olivier*, de Paul Bourget *la Vie Inquiète*, de Léon Valade *A mi-côte*, de Jules Breton *les Champs et la Mer*, de Déroulède *les Nouveaux Chants du Soldat*, d'Alfred Des Essarts *la Gerbe d'Or*, d'Achille Millien *les Nouvelles Poésies*, de Charles Cros ce curieux poème *le Fleuve*. On relève encore les noms de Joseph Autran, de Clovis Hugues, de Blémont, de Robert Caze, de Georges Duval. Coppée et Armand Silvestre voient réunir pour la première fois en un recueil leurs œuvres poétiques précédemment parues. Mistral fait paraître *Lis Isclo d'Or* et l'édition de *Mireille*, accompagnée de sa traduction. L'année est abondante, encore qu'une telle énumération soit loin d'atteindre au chiffre formidable de 680 volumes, évidemment. Qu'on y ajoute même les réimpressions tant de classiques que de romantiques et de modernes, celle des *Poésies* de Chénier que depuis 1840 l'éditeur Charpentier renouvelle toujours, avant de lancer (1881) l'édition ordinaire, pratique et améliorée de Becq de Fouquières, et bien qu'il ait lui-même lancé, dès 1862, la grande édition Becq de Fouquières, bien qu'ait paru chez Lemerre, en 1874, l'édition de Gabriel de Chénier. A grand peine arrivera-t-on au chiffre de

deux cents ; — doublons-le : de quatre cents volumes, Mais 680 ! Ce déchet équivaut encore à toute la production de 1923, laquelle par les critiques est déjà regardée comme surabondante. Qu'est-ce que tous ces poètes ? Qu'est-ce, hélas ! que leurs livres ?

Interrogeons plus près de nous. Qu'est-ce que 1924 nous aura apporté ? S'il ne m'a depuis un an été accordé d'exalter des livres ni de Henri de Régnier, ni de Jean Richepin, ni de Paul Valéry, il en est quelques-uns parmi les meilleurs et les plus notoires poètes de nos jours qui m'ont fourni l'occasion de parler d'eux : je retrouve les noms de Gustave Kahn, de Paul Fort, de Francis Vielé-Griffin, de Francis Jammes, entre autres, et de M^{me} la comtesse de Noailles ; les noms encore de Maurice Magre, d'Ernest Reynaud, d'André Spire, d'Albert Saint-Paul, de C. Th. Féret, de Franc-Nohain, de Philéas Lebesgue, de Daniel Thaly. Voici encore Jean Royère, François Paul Alibert, Albert Erlande, Jean Lebrau, M. Bénech, A. P. Garnier, Kochnitzky, Fernand Fleuret, Chevalier, et MM. Jouve, Reverdy, Cendrars, bien d'autres, tant d'autres ! Et oublierai-je Mesdames Cécile Périn, Marie Le Franc, Marie Dauguet, Jeanne Marvig, la baronne de Brimont ? Énumération qui apparaîtra fastidieuse, je le crains, et où ne se trouvent cités encore ni MM. Carco, Derennes, F. Mazade, Gregh, Le Cardonnel, Ponchon, que sais-je ? MM. Cocteau, Tristan Derème, Klingsor, Lafarge, Jalabert, X. de Magallon, Duhamel, Vildrac, Vincent Muselli, Métérié, Vérane, ni tous ceux à qui je ne songe immédiatement, ni MM. Fernand Séverin et Albert Mockel, pour avoir publié leurs livres en Belgique, ni aucun Belge depuis le noble et fervent Albert Giraud ou l'admirable Max Elskamp jusqu'à M. Noël Ruet ou M^{me} Yvonne Herman-Gilson, dont le livret intitulé *le Rossignol de Muraille* chante délicieusement en rythmes frais et embaumés, ni aucun Suisse, ni aucun Canadien.

Les poètes, certes, les bons poètes ne manquent pas à notre temps. Tous ceux dont je parle possèdent quelques qualités du poète. J'en loue un certain nombre ; d'autre me choquent par ce qui leur manque ou, peut-être, par ce qu'ils possèdent qui les fait trop différer de moi pour que je les sente ou les comprenne bien. N'est-ce beaucoup déjà d'être aperçu au milieu d'une foule aussi confuse et aussi tumultueuse et diverse ?

Quel rang y occuperont, au jugement des lettrés, quand cinquante années auront passé, la plupart d'entre eux ? Et plusieurs

de ceux que j'ai négligés n'auront-ils, par contre, été justement glorifiés ?

Que pensera-t-on, que dira-t-on, alors, par exemple, de M. Pierre Lagarde, qui, sous les auspices de M. Maurice Rostand, nous présente ce recueil de poèmes **La Cloche d'Ombre**, où l'aisance familière et non dépourvue de charme expressif confine parfois à la mollesse banale appréciée dans les Salons ? Ou de M. Maurice Rosile dont les **Echos sur la Route** n'osent pas s'élever trop haut de peur d'effaroucher et de surprendre ; de M. R. Lizop qui met un soin infini à approcher de la perfection du rythme, de l'image et de la pensée, les poèmes et sonnets qu'il intitule **Les Fleurs du Soleil** ?

Plus fermes, plus sûres et consommées, la science prosodique et aussi la langue du poète qui signe Véga ce recueil auquel s'attache ce titre **A Jamais**, dédié « à l'immortelle Bien-Aimée ». La déception est profonde de n'y rencontrer, cependant, que pensées trop souvent exprimées, aucune nouveauté, aucun tressaillement d'âme ou d'idée qui ne soit attendu.

Chansons pour fifre ou violoncelle : « à Pellerin, Toulet, Derème et Carco » songe le jeune poète Ariste en rimant ses vers dans le mépris « des oripeaux que sont les grands mots et les cris ». L'émotion vraie et l'accent juste seuls importent, à quelque diapason qu'ils soient élevés. Cette vérité guide le souci de M. René-Albert Fleury qu'angoisse toujours le mystère de la vie ou des philosophies, **Toute une âme**, la sienne, s'en emplit, sans méconnaître la grâce des paysages ou la douceur des pensées tendres et intimes.

J'ignore si M. Jean Pédron est obsédé par un désir constant et tenace de traduire en poèmes ses impressions de joie, de tristesse ou d'amour. Je me l'imagine plutôt, après lecture de ses **Echelles de Soie**, comme un fin dilettante qu'amuse le cliquetis de rimes suggérées par le hasard et qui s'ingénie par jeu d'esprit à les joindre l'une à l'autre, de façon simplement à ne choir dans la grandiloquence non plus que dans la banalité. Son adresse divertit, plutôt que son émotion n'arrête. Puis son volume s'orne de délicieuses images par le beau peintre Othon Friesz.

Voici de M. Jean Giono, par les soins des *Cahiers de l'Artisan*, dirigés par le fervent poète et graveur Lucien Jacques, une série agréable, lumineuse et chantante de poèmes en prose... **accom-**

pagnés de la flûte. Simple et fort jolie édition, et les poèmes dans leur netteté imagée demeurent discrets.

Abondant parfois jusqu'à la prolixité, M. René Violaines se hasarde avec confiance sur **la Route de Mémoire.** Ses poèmes nombreux, touffus, divers, témoignent de la plus pure noblesse d'âme et son savoir de praticien est remarquable.

A l'âme envolée, aux chers morts, aux parents, à ceux du sacrifice et de la guerre, songe, aux bords du Léman splendide, au pied du Salève clair, pleine de tristesse et vacante d'espoir, M^{me} Mathilde Trombert. Sa pensée est douce et dolente, elle évoque avec mélancolie des heures heureuses blotties dans l'étreinte amicale d'un père qui fut sage, qui fut tendre et qui fut bon. Ces poèmes sont harmonieux, d'un rythme sans caprice, d'une langue pure et sensible.

Paysages des *Antilles*, puis, se déroulant voluptueux et parfumés, *les Grains du Collier*, *les Poèmes élégiaques*, même, mais moins habilement, *les Chansons brèves*, présentent, au gré de M. Emmanuel-Flavia Léopold un peu de ce qu'offre, là-bas, parsemée aux îles de l'Océan Caraïbe, d'éclatante monotonie et de sérénité ardente, **la Clarté des Jours** toujours semblable à elle-même. Je ne sais si les vers soignés, nets et chantants avec aisance de M. E.-F. Léopold, ajoutent à la vision que nous ont suggérée des mers et de la nature tropicale tels poèmes de Leconte de Lisle, de Dierx, ou, précisément évocateurs des Antilles, de José-Maria de Heredia. Plus près de nous, M. J. Supervielle ou M. Daniel Thaly mêlent à leurs descriptions vivement imagées quelque chose de plus humain, de plus expressif et de mieux pénétrant. Les poèmes de M. Léopold n'en apparaissent, néanmoins, ni moins distingués ni moins parfaits.

Recherche de simplicité et d'essentielle discrétion, **les Saisons de la Terre** de M. Blaise Briod demeurent, dans leur dénûment, bien grises au regard, presque mornes. C'est le reflet sans doute de son humeur. Cependant il y a là, dans cet aspect volontairement dépouillé, une volonté de sacrifice ou, plus exactement, de consciencieuse sincérité qui éveille la sympathie et attache la curiosité du lecteur. La forme du vers n'est pas moins simple que la forme de l'expression. M. Briod aboutira sans doute à quelque accent de fermeté qui, nette et décisive, s'imposera.

M. Lucien Forges à d'assez humbles chants, où il s'efforce à des rythmes aisés, à ses **Limbes**, joint des poèmes en prose un peu confus et insistant parfois à l'excès. M. Paul M. Turull-Fournols, Catalan, traduit en français tels de ses poèmes écrits en sa langue maternelle, ou, hommage non moins précieux à la nôtre, en écrit de charmants et purs, en français, directement : **Etinzelles**.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Philippe Soupault : *Les Frères Durandeu*, Bernard Grasset. — Marcel Arland : *Etienne*, Nouvelle Revue française. — Léon Pierre-Quint : *Déchéances aimables*, Editions du Sagittaire. — Joseph Delteil : *Les cinq sens*, Bernard Grasset. — Thierry Sandre : *Le Chèvrefeuille*, Nouvelle Revue française. — Albert Touchard : *La mort du Loup*, Bernard Grasset. — Albert Erlande : *A l'ordre de Dieu*, Le Divan. — Georges Maurevert : *L'affaire du grand plagiat*, Edgar Malfère.

Les frères Durandeu, par Philippe Soupault. Le premier Romantisme, celui de la place publique ou de l'estrade, que j'ai, d'autre part, appelé « flamboyant », et qui fut parallèle dans son action au mouvement révolutionnaire de 89, ne poursuivait pas l'approfondissement du moi, l'étude de plus en plus subtile de la vie intérieure et du monde du rêve, dont le génie celtique, trop longtemps étouffé, devait révéler les richesses inépuisables au moment même où il se manifestait. Ce Romantisme, tout oratoire, et à la fois social et passionnel, ambitionnait d'asservir aux instincts la raison, ou de les justifier en son nom. Il ne la niait pas. Il lui demandait de « codifier le dérèglement », selon l'expression dont M. Léon Daudet s'est servi, et il créait, chaque jour, pour ses besoins, une mystique nouvelle. N'est-ce pas lui qui s'exprime encore dans les prétentions d'une jeunesse qui, enthousiaste de la force et de la beauté physiques, voudrait élever le sport à la hauteur d'une religion ou d'un culte ? Mais un nouveau Romantisme semble bien vouloir supplanter celui-là, qui a le tort de dater. C'est celui qu'on a vu, derrière Hartmann et son *inconscient* (introduit, ici, par Laforgue en qui l'on oublie de saluer un précurseur), s'épanouir dans le surréalisme, et non plus, cette fois, tenter de mettre en tutelle la raison, mais s'affranchir de toute logique et bousculer, pour les réduire à un absolu chaos, toutes les notions connues ou reconnues de la vie.

Ce second Romantisme a sur le premier l'avantage de l'expérience psychologique acquise par une admirable lignée « d'amateurs d'âmes ». Il s'atteste plus audacieux dans son désordre, puisque c'est notre condition essentielle qu'il met en cause. Il agite des questions beaucoup moins superficielles, puisque c'est le secret, enfin, du mobile qui nous oblige d'agir qu'il essaie de faire remonter au jour, en troublant toutes nos certitudes et jusqu'à nos hypothèses les plus subjectives...

De ce Romantisme de la dernière heure, un des plus intéressants représentants est, sans contredit, M. Soupault qui fut, d'ailleurs, naguère dadaïste, et qui débuta comme il convient par des poèmes. Il nous donne aujourd'hui une œuvre, où en manière de démonstration de l'incohérence des lois qui nous gouvernent, et pour nous convaincre du peu que nous sommes, il divise ou multiplie, sous les apparences de trois frères, l'entité Famille, comme on donnerait trois interprétations possibles, sinon plausibles, d'une même absurdité, ou comme on pourrait s'amuser à décocher dans trois directions différentes la même flèche, sans lui assigner de but, le centre de la cible étant partout et sa circonférence nulle part... Les frères Durandeaue sont un moment de l'écoulement du grand Tout, une phase de la perpétuelle évolution de la vie de l'Espèce, un chaînon de la chaîne à l'infini ramifiée de la Personnalité humaine : le même esprit, si l'on veut, sous trois formes ou dans trois individus différents qu'unissent seuls des souvenirs et des habitudes. M. Soupault ne croit pas au libre arbitre. Il estime que le rôle du romancier est de représenter notre anarchie intérieure en nous laissant d'en tirer, s'il nous plaît, des motifs de joie. Il évite de nous donner de ses personnages l'impression qu'un ordre les gouverne ou qu'ils tendent vers une harmonie quelconque ; et quand une situation se présente où il risquerait, en appuyant, de leur faire prendre l'apparence même de la consistance, il l'élude. Mais il abonde en trouvailles heureuses. Il a un véritable tempérament de romancier ; il est observateur vif, pénétrant, subtil, rusé même et son Pierre Durandeaue, notamment, est fort bien vu. Il me semble que M. Soupault se hâte ou que, *pour ne pas perdre le rythme*, il s'abandonne à une espèce de demi-délire qui serait celui de l'accélération. Je disais, au début de ces lignes, qu'il est romantique. Il ne se défend pas assez du plaisir de l'être théoriquement

dans ce livre qui eût gagné en unité s'il ne l'eût terminé sur un ton de prêche lyrique ou, plus exactement, explosif, en absolu contraste avec son objectivité générale. Ainsi avait fait M. Henri Barbusse à la fin du *Feu*. Mais qu'on relise les déclarations de ce roman après avoir lu les affirmations de M. Soupault. On verra toute la différence qui existe entre l'ancien et le nouveau Romanisme.

Étienne, par Marcel Arland. Je pense que c'est pour nous donner du romantisme actuel, du nouveau « mal du siècle », comme il dit, une illustration, ou pour nous apporter sur son caractère un témoignage, que M. Arland a écrit le présent roman, à bien des égards remarquable, mais qui, faute d'unité dans la composition, a perdu, sans doute, de sa force, sinon de son pouvoir de suggestion. L'intérêt qu'il avait d'abord concentré sur Étienne la mère, l'oncle et précepteur de ce garçon de quatorze ans, il le détourne, en effet, vers le milieu de son livre, au profit d'un nouveau personnage, et par là-même il laisse une action nouvelle absorber l'action première de son livre et la subordonner à son rythme. Je croyais trouver en Étienne, dont un oncle tyrannique accula le père au suicide, et que néglige une mère sans volonté, une sorte d'Hamlet débile, plus velléitaire et contradictoire encore que l'autre dans sa puérilité inquiète, nerveuse, charmante et décevante, et je m'attendais qu'on me le montrât non plus hésitant, par scrupule intellectuel, mais en quelque sorte par irrésolution congénitale, quand c'est, en définitive, un tableau de l'impuissance commune à tout un groupe d'êtres, et se révélant sous les aspects les plus divers, qu'on semble avoir voulu me présenter... Le roman de M. Arland, qui débutait comme une vigoureuse étude de caractère, comme un *portrait* d'une psychologie précise et serrée, se relâche ou s'éparpille pour s'achever comme une sorte de *fresque*, figurative du désordre de plusieurs âmes, et soit de leur faiblesse reconnue et avouée, soit de leur incapacité à jouer le rôle imposé par leur orgueil à leur énergie défaillante. Oui, le plus grand défaut de l'œuvre de M. Arland, qui a des qualités de tout premier ordre, et notamment celles de la « crédibilité » et du pathétique entraînant, c'est qu'elle est hybride. Je crois ce romancier victime non seulement de certaines influences (celle de M. André Gide en particulier), mais de la peur de l'obéissance à des règles de composition qu'il sied de

tenir, aujourd'hui, pour étroites et opprimantes. Je ne lui reproche pas d'avoir introduit dans son récit l'officier qui séduit M^{me} d'Albert, et d'avoir montré ce don Juan dupe, à son tour, dans une aventure assez ridicule. Je lui fais grief d'avoir cessé de nous intéresser à son personnage principal, c'est-à-dire à Etienne, pour suivre l'intrigue de la mère de celui-ci et de M. d'Ayrens. Ce n'est pas en rompant le cadre classique, mais en l'élargissant et en l'assouplissant, qu'on réalisera des œuvres neuves. Aussi bien, la série des Thibaut, de M. Roger Martin du Gard, offre-t-elle une preuve des résultats que j'entends par là qu'on peut obtenir.

Déchéances aimables, par Léon Pierre-Quint. Le monde est falot que M. Pierre-Quint fait défiler sous nos yeux en de courts *sketches*, ou comme de rapides images cinématographiques. Toutes ces images ne m'ont pas paru d'égale valeur, si un même parti-pris de déformation caricaturale a présidé à leur naissance, mais la plupart frappent en passant notre imagination par la force et l'ingéniosité psychologique, et s'imposent à notre mémoire. Comme M. Soupault, M. Pierre-Quint croit que l'inconscient nous gouverne. Il se moque, âprement, de la prétention des hommes à faire quoi que ce soit de raisonnable ou qui procède d'une logique quelconque ; et il les jette tous, comme des pantins, au désordre des vaines gesticulations. J'entends bien qu'il faut faire, ici, la part de la satire, et considérer que les romans *hat kahis* de M. Pierre-Quint se passent sur un plan chimérique ou derrière le voile de l'allusion — je dis bien de l'allusion et non de l'illusion. M. Pierre-Quint a le regard incisif et ses effets dramatiques ou grotesques sont souvent puissants. Je crois qu'il a trouvé une formule curieusement expressive, dont il est loin d'avoir épuisé les ressources. Mais si cet humoriste, en qui je découvre quelque chose de britannique, n'atteint pas toujours son but, c'est qu'il le dépasse. Il n'a pas encore, me semble-t-il, le sentiment très net de la mesure juste qu'il faut qu'il observe pour que tous ses traits portent.

Les cinq sens, par Joseph Delteil. C'est un sujet magnifique que celui du nouveau roman de M. Delteil ; mais je ne crois pas que cet écrivain très doué en ait tiré le pathétique qu'il comportait. Le mal qui répand la terreur s'abat soudain sur Paris, et bientôt se propage partout. Les peuples fuient à la recherche de territoires sains, entraînés par leurs sens que la peur de la mort

exalte et dont M. Delteil a voulu, sans doute, faire une dionysiaque apologie. Il n'aboutit, cependant, à travers un feu d'artifice éblouissant d'images — d'une grandeur parfois hallucinante, — qu'à nous procurer l'impression d'une saturnale confuse, célébrant la folie sanglante plus que l'ivresse joyeuse de la vie. « L'homme est un être originellement parfait, muni d'un ensemble de sens harmonieux », déclare le « prière d'insérer » qui atteste, d'ailleurs, l'optimisme de M. Delteil. De la croyance en la perfection primitive de l'être humain, les anciens romantiques concluaient à sa sagesse et à sa bonté. Si tel est aussi l'avis des nouveaux romantiques, ils ne laissent pas de l'exprimer avec une certaine ironie. Quand ils s'abandonnent à leurs instincts déchaînés, les hommes de M. Delteil ne commettent, en effet, que les pires atrocités... Mais il y a un mystificateur — en partie inconscient — dans chacun des écrivains dynamistes d'aujourd'hui, et leur lyrisme est, par essence même, non seulement déraisonnable, mais cocassement loufoque. Ils se prennent au jeu, que j'ai déjà signalé — et qui fut celui des précieux et des burlesques — de la confusion des valeurs et des genres, des rapprochements insolites, de l'outrance et du bariolage. Je me demande lequel d'entre eux se ressaisira à temps pour, en se dégageant de leur fatras, mettre à profit leurs découvertes.

Le chèvrefeuille, par Thierry Sandre. Ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre d'imagination, mais une sorte d'essai psychologique que le roman qui a valu à M. Thierry Sandre le prix Goncourt. M. Thierry Sandre est un philosophe, ou un moraliste, à l'intelligence claire et précise, et qui s'exprime dans une langue excellente. Il me semble, cependant, plus doué de l'esprit de géométrie que de l'esprit de finesse, selon la distinction établie par Pascal. On connaît le thème du *Chèvrefeuille*. A ne considérer que du point de vue romanesque cette histoire d'un homme si accablé, bientôt, par l'amour qu'il a de toute son ardeur suscité, qu'il se résout — dans un moment de crise morale, il est vrai — à se faire passer pour mort pour s'y dérober, on a plutôt l'impression de suivre l'explication plausible d'un cas sentimental, assez particulier, que de se trouver en présence de la vie elle-même. M. Thierry Sandre analyse, très subtilement, d'ailleurs, et commente avec clairvoyance la métamorphose de son héros ; il ne nous introduit pas dans le désordre

de son âme. Mais tout cela ne veut pas dire que je n'aie pris plaisir — et plaisir de qualité — à la lecture de son livre. Il m'a même ému fortement, par endroits.

La mort du loup, par Albert Touchard. Le personnage que M. Touchard nous présente dans ce roman copieux n'est point le stoïque qu'on pourrait croire, sur la foi d'un titre trompeur et d'une épigraphe empruntée à Alfred de Vigny. C'est une manière d'aboulique et d'épuisé ou d'impuissant qui, n'essaie d'échapper à sa faiblesse dans un sursaut de révolte que pour s'y abandonner, aussitôt après, avec une plus profonde résignation. Intoxiqué de théories subversives par un gentilhomme ruiné et aigri, qu'il a rencontré dans une de ces colonies naturistes dont il y a presque autant, en Suisse, que de châteaux, il se livre à un attentat contre la société qu'il accuse d'être cause de sa déchéance. Son acte criminel est presque aussi piteux ou pitoyable dans son simulacre timide et furtif du « beau geste », salué jadis par Tailhade, que les élans brisés de son désir. Aussi bien, s'étant convaincu de l'égale incapacité de son âme pour la haine et pour l'amour, accueille-t-il la mort comme une délivrance. M. Touchard est cruellement vrai. Il étudie sous tous ses aspects la douloureuse misère de son héros, et il sait en révéler le côté tragique, sinon en impressionniste nerveux, du moins en réaliste et en psychologue clairvoyant, soucieux, par-dessus tout, de ne rien laisser dans l'ombre d'un caractère.

A l'ordre de Dieu, par Albert Erlande. C'est selon le mode dramatique, c'est-à-dire presque tout en scènes et en dialogues (avec indications même de mouvements, en italiques, comme dans les pièces de théâtre) que se déroule le récit de M. Erlande. M. Erlande néglige ou dédaigne de commenter les actes de ses personnages et d'analyser leurs sentiments. Il les fait vivre devant nous, et c'est par le dehors qu'il révèle le dedans des âmes. Son roman, un peu nu, à mon gré, manque peut-être d'atmosphère; mais il est bien construit et très émouvant. M. Erlande exprime avec force l'entêtement passionné de l'épouse qui veut, coûte que coûte, reconquérir son mari, et qu'une certaine dureté rend presque antipathique, malgré sa douleur, dans la manifestation de ses vertus chrétiennes et la satisfaction de son triomphe.

L'affaire du grand plagiat, par Georges Maurevert. On

lit avec agrément les nouvelles que M. Maurevert a groupées, ici, sous le titre de la première d'entre elles. Cet écrivain érudit, intelligent, consciencieux, ne se pique pas, sans doute, de rivaliser d'originalité avec les nouveaux venus de la littérature romanesque, et l'on pourra trouver à ses récits un certain tour un peu suranné. Ils sont fort bien conduits, cependant, spirituellement ou dramatiquement contés, et j'en sais plus d'un (*La maison natale*, par exemple) que Guy de Maupassant n'eût pas jugé indigne de ses meilleurs recueils.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les prix Nobel de physique et de chimie depuis leur fondation. — Il n'est pas de récompense au monde qui soit plus recherchée, tant par la notoriété qu'elle entraîne que par les sommes considérables qui sont attribuées aux lauréats. En novembre 1895, — il y aura donc trente ans cette année — l'ingénieur suédois Alfred-Bernard Nobel, — l'inventeur de la dynamite, — stipula dans son testament que l'intérêt d'un certain capital (1) serait distribué annuellement à ceux qui auront rendu à l'humanité les plus grands services. Le montant est partagé en cinq parties égales destinées : « l'une à celui qui, dans le domaine des sciences physiques, aura fait la découverte ou l'invention la plus importante ; une autre à celui qui dans la chimie aura fait la plus importante découverte ou apporté le meilleur perfectionnement ; la troisième à l'auteur de la plus importante découverte dans le domaine de la physiologie ou de la médecine ; la quatrième à celui qui aura produit l'ouvrage littéraire le plus remarquable dans le sens de l'idéalisme ; enfin la cinquième partie à celui qui aura fait le plus ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la suppression ou la réduction des armées permanentes, ainsi que pour la formation et la propagation des congrès de la paix ».

C'est ma volonté expresse, [ajoutait Nobel], que, dans l'attribution des prix, il ne soit tenu aucun compte de la nationalité, de manière que le prix revienne au plus digne, qu'il soit Scandinave ou non.

(1) On sait que cet intérêt atteint plusieurs millions de francs-papier.

Nous allons rapidement passer en revue les noms et les travaux des lauréats des prix Nobel de physique et de chimie décernés jusqu'à ce jour.

§

C'est en 1901 que ces prix furent attribués pour la première fois, l'un à Röntgen (Wilhelm-Conrad), professeur à Munich, qui découvrit les rayons X, l'autre à van't Hoff (Jacobus Henricus), l'un des plus illustres savants hollandais, pour son immense contribution à la fondation de la chimie physique.

Les Hollandais Lorentz (Hendrik-Antoon) et son élève Zeeman (Pieter) se partagèrent le prix de physique de 1902 ; le premier célèbre par ses travaux théoriques sur les électrons et, depuis, sur la relativité ; le second, connu pour sa découverte de l'influence du champ magnétique sur l'émission de la lumière. Quant au prix de chimie, il échet à Fischer (Emil), professeur à Berlin, pour ses recherches sur les sucres et le groupe de la purine.

En 1903, fut récompensée la découverte de la radioactivité, dont je parlais récemment (1) : trois Français, Becquerel (Henri-Antoine), Pierre Curie et sa femme Marie, obtinrent le prix de physique, tandis que le Suédois Svante Arrhénius recevait celui de chimie, pour sa découverte de la théorie des ions.

Le grand physicien anglais Rayleigh (John-William) et le chimiste anglais Ramsay (William) furent les deux lauréats de 1904 ; le jury tint compte surtout de leur découverte des gaz rares de l'air et de son importance, en ce qui concerne la classification des éléments.

Deux Allemands, en 1905, Lenard (Philipp), auteur de beaux travaux sur les rayons cathodiques, et von Baeyer (Adolph), le chimiste organicien.

Le jury retint en 1906 les noms de Thomson (Joseph-John), professeur à Cambridge, auteur de recherches des plus remarquables sur les électrons, et de Moissan (Henri), professeur à la Sorbonne, à qui on doit l'isolement du fluor.

L'Américain Michelson (Albert-Abraham), dont la célèbre expérience devait devenir l'un des fondements de la théorie de la relativité, et le chimiste-biologique Buchner (Éduard), professeur à Berlin, furent les lauréats de 1907.

(1) *Mercur de France*, 15 décembre 1924 (p. 706-710).

Notre compatriote Lippmann (Gabriel) vit, en 1908, couronner ses travaux sur l'interférence de la lumière et la photographie des couleurs ; l'illustre Anglais Rutherford (Ernest) obtint le prix de chimie, pour ses découvertes dans le domaine de la radio-activité ; c'est lui qui, onze ans plus tard, réalisa la transmutation artificielle des éléments.

L'année suivante, la découverte de la télégraphie sans fil fut fêtée en les noms de l'Italien Marconi (Guglielmo) et de l'Allemand Braun (Ferdinand), tandis que le prix de chimie était attribué au chimiste Ostwald (Wilhelm), professeur à Leipzig.

Van der Waals (Johannus-Diederik), professeur à Amsterdam, qui s'occupa des frontières des états liquide et gazeux, fut lauréat l'année d'après, ainsi que le chimiste organicien allemand Wallach (Otto).

En 1911, Wien (Wilhelm), de Wuerzburg, connu pour ses travaux sur le rayonnement, obtint le prix de physique, alors que le prix de chimie était décerné à Marie Curie, afin de souligner l'importance qu'avaient eue ses admirables travaux.

Le prix de physique de 1912 a été attribué à l'expérimentateur suédois Dalén (Gustaf), tandis qu'en chimie, nos compatriotes Grignard (Victor) et Sabatier (Paul) recevaient la consécration de leurs études sur la catalyse.

Kamerlingh Onnes (Heike), de Leyde, pour ses recherches tout à fait remarquables dans le domaine des basses températures, et Werner (Alfred), professeur à Zurich, auteur d'une très féconde systématique des composés complexes, obtinrent les prix de 1913.

Ceux de 1914 échurent à von Laue (Max), de Francfort, pour sa découverte fondamentale de la diffraction des rayons X par les cristaux, et à Richards (Théodore-William), professeur à Cambridge, auteur de déterminations précises de masses atomiques.

Les années de guerre apportèrent quelques irrégularités (1). Voici les prix de physique : Bragg (William-Henry) et son fils William-Lawrence, Barkla (Charles Glover), Anglais tous les trois, pour leurs importants travaux sur les rayons X ; Planck (Max), professeur à Berlin, le fondateur de la théorie des quanta, et Stark (Johannes), qui découvrit l'action du champ électrique

(1) Le prix de physique de 1916 ne fut pas décerné ; les deux prix de chimie sont des années 1915 et 1919.

sur l'émission de la lumière. Les deux prix de chimie eurent, comme titulaires, les Allemands Willstætter (Richard), pour ses recherches sur la chlorophylle, et Haber (Fritz), qui réalisa le premier la synthèse industrielle de l'ammoniaque.

Le cours normal des choses reprit en 1920 ; le physicien suisse Guillaume (Charles-Edouard), qui fit de la France sa patrie d'adoption, obtint la récompense de ses minutieux travaux de métrologie et de sa découverte de l'invar, tandis que le prix de chimie revenait au théoricien Nernst (Walther) pour ses études de thermochimie.

Albert Einstein reçut le prix Nobel de physique, en 1921 : c'est sans doute le premier physicien de l'heure présente ; avant la théorie de la relativité, qui révolutionne notre conception de l'univers, il avait publié des mémoires fondamentaux sur les chaleurs spécifiques et l'effet photoélectrique. Soddy (Frederick), professeur à Oxford, recevait en même temps le prix de chimie, pour sa contribution à notre connaissance des phénomènes radioactifs.

En 1922, ce fut le tour du Danois Niels Bohr, qui, par une extension géniale de la théorie des quanta, apporta des précisions sur la structure de l'atome, entrevue par Rutherford, et donna le premier une explication des raies spectrales. Quant au prix de chimie, ce fut Aston (Francis-William) qui l'obtint, pour son spectographe de masse et sa démonstration de la complexité de la plupart des éléments chimiques.

Enfin, l'Américain Millikan (Robert-Andrews), auteur de très belles expériences sur les électrons, et Pregl (Fritz), professeur à Gratz, qui s'est consacré à la microanalyse organique, furent les lauréats de 1923.

Les prochains prix seront décernés au mois d'octobre de cette année.

§

Ce palmarès eût été fastidieux, s'il ne fixait en quelques mots les travaux de savants, pour la plupart illustres, et s'il n'était une occasion de rappeler les principales directions de la physique et de la chimie contemporaines.

Au point de vue des nationalités, les 48 prix précédents se répartissent ainsi : Allemagne, 16 ; Angleterre, 9 ; France, 8 ; Hol-

lande, 5 ; Etats-Unis, 3 ; Suisse et Suède, chacune 2 ; Autriche, Danemark, Italie, 1 chacun. Il n'est que justice de reconnaître que la nation allemande a trouvé, auprès des juges impartiaux de Stockholm, la récompense du formidable effort, théorique et expérimental, entrepris depuis cinquante ans. La complexité des sciences physiques rencontrait chez nos voisins une mentalité particulièrement propice : sens de l'organisation et de la coopération, application attentive, amour des difficultés, respect de la masse pour la science, aide généreuse des pouvoirs publics. Serait-il intempestif de leur emprunter de multiples suggestions dans l'édification de cette science, introduction indispensable à l'étude de l'homme et à son amélioration dans l'avenir, au double point de vue physiologique et psychologique ?

MARCEL BOLL.

HISTOIRE

Félix Rocquain : *La France et Rome pendant les Guerres de Religion*, Edouard Champion. — Abbé Joseph Dedieu : *Histoire politique des Protestants français (1715-1794)*, Victor Lecoffre, J. Gabalda, 2 vol. — Joseph Faurey : *La Monarchie française et le Protestantisme française*, E. de Boccard. — Docteur Cabanès : *Au Chevet de l'Empereur*, ill., Albin Michel. — Mémento.

Le titre de l'ouvrage de M. Félix Rocquain : **La France et Rome pendant les Guerres de Religion**, semble annoncer une monographie, une étude spéciale des rapports de la France avec Rome au temps de ces guerres. L'auteur, en effet, insiste sur la part que prit la cour de Rome aux événements. Mais, en somme, c'est une Histoire générale des guerres de Religion qu'on trouve dans cet ouvrage.

La politique des derniers Valois avec les Pontifes dont les règnes, de Pie IV à Sixte-Quint, coïncidèrent avec les leurs, souligne la situation de la France et de la monarchie. Tel est l'intérêt du livre de M. Rocquain. Le Concile de Trente et les Papes ne cessèrent de maintenir intégralement le dogme ; la question religieuse ne cessa d'être tout pour eux, et cela se conçoit : ils ne pouvaient transiger au moindre degré avec l'hérésie protestante qui dénaturait le christianisme. Mais cette question religieuse se trouva de bonne heure liée, en France, à une question politique dont l'importance s'accrut sans cesse, devint terrible, accapara l'attention des derniers Valois, obligés à des concessions que ré-

prouvait Rome. Les lettres de Catherine de Médicis à Pie IV, lettres reproduites par M. Rocquain, éclairent parfaitement les motifs de cette politique de concessions, de bascule, entre catholiques et protestants, que la reine-mère dut pratiquer dès son arrivée aux affaires. On peut en dire autant de ses tentatives inutiles auprès du Concile de Trente en vue de maintenir la paix religieuse. Son refus de publier les décrets du Concile est encore bien caractéristique. « Si elle n'eût été entraînée par les passions qui s'agitaient autour d'elle, dit M. Rocquain, elle aurait institué... un régime de tolérance qui eût épargné à la France plus de trente années de misères et d'anarchie ». La dynastie des Valois risquait de périr dans la désastreuse situation politique qu'essayait de conjurer ce régime ; et elle finit par y disparaître, en effet. Les catholiques, avec les Guises et la Ligue, furent peut-être encore plus dangereux pour le trône que les Protestants. Mais d'autre part la royauté des Valois, lorsqu'elle se mit à pencher pour ceux-ci, s'engagea dans une impasse d'où elle ne sortit que par la Saint-Barthélemy. « La Saint-Barthélemy, qu'encore aujourd'hui quelques historiens attribuent aux haines religieuses, fut uniquement un crime politique ». Telle est l'opinion de M. Félix Rocquain, et de beaucoup d'autres. Sous Henri III, dont le règne se résume dans la lutte de ce roi contre la Ligue, le Saint-Siège, comme le montre l'auteur, poursuivit deux buts : unir la Ligue et le Roi contre les hérétiques, dessein impraticable ; conjurer les conséquences de l'accord de Henri III avec le chef des huguenots, le futur Henri IV, de telle sorte que la France ne devint pas vis-à-vis du Saint-Siège, le gallicanisme lui-même aidant, une seconde Angleterre schismatique. Ce dernier risque fut conjuré par la politique adroite de Henri IV tout le premier, dont l'édit de Nantes ne pouvait être, d'ailleurs, un statut durable.

C'est ce que montrent les travaux approfondis de M. l'abbé Joseph Dedieu. M. Dedieu a publié, il y a quelque temps, un livre solide et en partie neuf sur « le rôle politique des Protestants français » depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, — ouvrage qui fut accueilli avec considération et mauvaise humeur par la critique protestante. Dans un savant article de la *Revue historique*, l'on parla de son incontestable valeur, mais aussi de sa « psychologie courte ».

Même considération et même mauvaise humeur accueilleront sans doute cette **Histoire politique des Protestants français**, qui mène le Protestantisme depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution. Le livre s'ouvre sur le tableau des Eglises réformées de France, qui étaient en 1715 presque anéanties. Puis l'auteur raconte l'apostolat fécond du pasteur Antoine Court, apostolat grâce auquel les Eglises commencèrent à se reconstituer plus ou moins. Il y eut, de nouveau, des centres d'assez grande activité dans le Vivarais, les Cévennes, le Languedoc, etc. Cette histoire du Protestantisme au xviii^e siècle, restée dans une demi-obscurité, s'avère, grâce à l'étude approfondie que vient d'en faire l'abbé Dédieu, des plus curieuses. On voit avec quelles alternatives de rigueur et de lassitude fut appliquée la législation de Louis XIV, et l'on assiste aux vicissitudes de soumission et de révolte des Protestants français vis-à-vis du pouvoir.

M. l'abbé Dédieu se demande :

Les protestants français, que de durs mécomptes devaient avoir ramenés à plus de prudence, ont-ils persévéré, à partir de 1715, dans une ligne de conduite nettement loyaliste ? N'ont-ils pas voulu, au contraire, assimiler à une question de force leurs entreprises religieuses ? L'histoire devrait, en ce cas, assigner au conflit qui remplit tout le xviii^e siècle des motifs non seulement d'ordre religieux, — les seuls qu'admettent les historiens protestants, — mais encore d'ordre politique, les seuls qu'invoquait la monarchie.

Il semble bien que cet ouvrage considérable réponde à cette grave question en affirmant qu'il s'agissait du point de vue politique surtout. Le point de vue de la doctrine religieuse et des souffrances endurées paraît avoir été mis au second plan, et en ceci l'auteur recevra probablement encore le reproche d'avoir écourté sa psychologie.

Il est, certain, cependant, que la Révolution, en donnant la liberté aux calvinistes, leur fit la situation qui convenait le mieux à leur tempérament et répondait le mieux à leurs ambitions. En ce sens, le livre important de M. Dédieu se trouve être une histoire des origines, d'une des origines de la Révolution.

L'ouvrage de M. Joseph Faurey sur la **Monarchie française et le Protestantisme français** peut servir d'abrégé de l'Histoire du Protestantisme en France. On le lira comme un aperçu clair et rapide après les deux ouvrages précédents.

Les appréciations qu'il contient, touchant les principales questions soulevées par la longue lutte de l'Etat français et du Protestantisme, sont exemptes de passion. Elles ne sont pas toujours au point. Par exemple, l'auteur ne montre pas assez pourquoi Catherine de Médicis négligea la question religieuse. Disons en revanche que les quelques pages sur l'Histoire du Protestantisme au xviii^e siècle sont un bon résumé impartial. L'ancien régime, après des vicissitudes qui ne furent pas toujours à son honneur, avait du moins abouti, en ce qui concerne le Protestantisme, à la tolérance et à l'ordre, — acquisitions auxquelles la Révolution substitua la liberté absolue, sans qu'on puisse dire si ce fut bien un bénéfice.

La tradition d'après laquelle Napoléon ne croyait pas à la Médecine n'a pas empêché l'Empereur de consulter assez souvent les médecins. C'est, du moins, ce qui ressort du livre du D^r Cabanès : **Au chevet de l'Empereur**. Qu'il ait été pour les médecins un bon ou un mauvais client, cette histoire médicale du grand capitaine est pleine d'intérêt. Je suis incompetent pour dire l'idée qu'un clinicien pourra se faire du grand homme après avoir lu ce livre. Mais, d'une façon plus générale, la physiologie pathologique de Napoléon se découvre avec un singulier réalisme, et rien n'est intéressant, disons-nous, comme de voir cette pathologie du héros mêlée à sa prodigieuse carrière et peut-être à sa destinée. Il a fallu toute l'érudition médico-historique de M. Cabanès pour recomposer cette vie médicale de celui de tous les hommes qu'on s'imagine le moins aux mains des médecins. Il s'y trouva cependant, et beaucoup plus qu'on n'aurait cru. De cette histoire d'un tempérament, depuis l'enfance jusqu'à la mort, M. Cabanès a observé les manifestations, reconnu les époques, supputé la liaison avec les événements, sans d'ailleurs s'abuser lui-même sous ce dernier rapport. Et que de détails anecdotiques, pittoresques, cela nous vaut ! En 1812, après la bataille de la Moskowa, lors du fameux « rhume », Napoléon, aphone, ne peut donner ses ordres verbalement. Il les met par écrit sur de petits carrés de papier. Méneval, Fain, Berthier, Daru, et des subalternes improvisés secrétaires, s'évertuent à transcrire les indéchiffrables hiéroglyphes impériaux. Besogne difficile, lente. Cependant l'armée attend, les conjonctures sont urgentes, redoutables ; « et l'Empereur frappait incessamment sur la table pour qu'on

vint prendre les brouillons qui s'y entassaient. » Cet ouvrage, enrichi d'une abondante illustration documentaire, est un des plus réussis que M. Cabanès ait encore donnés. Par son positivisme physiologique, il ravira des écrivains militaires comme M. Lenient, qui a eu des aperçus si pénétrants sur la carrière de Napoléon, principalement sur la bataille de Waterloo. On peut ne pas voir, d'ailleurs, sans quelque inquiétude, la génialité observée du point de vue pathologique. Il m'a semblé surprendre, entre certaines lignes, l'ombre sarcastique de Lombroso.

MÉMENTO. — *Revue Historique* (septembre-octobre 1924). Jacques Bainville : Histoire de France (Louis Halphen). (« Voici, à coup sûr, un des livres les plus intelligents — et les plus irritants — qui aient été écrits sur notre histoire », dit M. Halphen). Et un des plus opportuns, nous permettrons-nous d'ajouter, en feuilletant la nouvelle Edition illustrée que la Librairie Plon vient de publier de cet ouvrage, parvenu en premier tirage à la Librairie Fayard à sa 169^e édition. Un des plus opportuns. Il me semble, en effet, que la Guerre, la « Grande Guerre », a eu pour suite, entre autres, de rétablir l'unité de notre Histoire, car, après une telle Guerre, une des plus affreuses qui furent jamais, il me paraît qu'on doit perdre l'envie de couper l'Histoire de France en deux parties, la partie antérieure à la Révolution et la partie postérieure, la mauvaise partie et la bonne, celle du « Non-Progrès » et celle du « Progrès ». A voir les horreurs que nous venons de traverser, nous autres, philanthropiques et suaves parangons du Progrès moderne, on doit s'avouer que nos pères n'étaient pas si sots. Ne sied-il pas, désormais, de parler un peu plus prudemment du Progrès ? Les événements du Passé, du plus lointain Passé apparaissent sous un jour vrai, que ne faussent plus les préjugés historiques, balayés par les événements ! Nul historien n'a fait plus que M. Jacques Bainville, dans son récent ouvrage, pour rétablir ce jour vrai. De là, certainement, le succès exceptionnel de cet ouvrage, en une heure où le sens historique a les plus graves et décisives raisons de renoncer à toute manie abstraite en ce qui concerne l'appréciation de nos annales nationales. L'espace m'est très mesuré, et je ne peux que prendre au hasard un ou deux exemples. A propos de l'avènement de la deuxième dynastie, M. Bainville fait cette réflexion : « Il a fallu, à toutes les époques, que les peuples, pour être gouvernés, fussent consentants. » Un peu plus loin, lors de l'avènement de Hugues Capet, on peut mentionner, sans le moindre paradoxe, le langage « républicain » des grandes feudataires qui mirent en échec la royauté carolingienne, et, on peut ajouter, qui intronisèrent la dynastie capétienne. Ailleurs, je note ceci : « Nous ne sommes pas assez habitués à penser au temps et au concours de circonstances qu'il

« fallu pour amener les grands événements de l'histoire ». Maxime très forte. Jamais ce réalisme n'a été plus clairement pratiqué et n'a eu de meilleurs effets que dans ces pages. Félicitons-nous de l'exceptionnel succès de ce livre. La littérature historique, un peu languissante depuis la guerre, en avait besoin. La voici parvenue de nouveau jusqu'au grand public, comme à l'époque des Albert Sorel, des Frédéric Masson, des Henry Houssaye, des Ferrero, des Lenôtre. Puisse une nouvelle période être inaugurée par cet ouvrage dans la production historique !

Nous achèverons la prochaine fois ce compte rendu des Périodiques d'Histoire.

EDMOND BARTHÉLEMY.

SCIENCE SOCIALE

Hubert Bourgin : *L'Industrie et le Marché, essai sur les lois du développement industriel*, Alcan. — Jacques Valdour : *La vie ouvrière. De la Popping' à Ménilmuch, observations vécues*, Editions Spes. — George Sorel : *La Ruine du monde antique, conception matérialiste de l'histoire*, Marcel Rivière. — Mémento.

Le nouveau livre de M. Hubert Bourgin, **L'Industrie et le Marché, essai sur les lois du développement industriel**, appartient à cette catégorie de traités doctes, graves et denses qu'écrivent les professeurs de philosophie quand ils étudient les choses économiques. Les ouvrages de ce genre, on les lit avec respect, et même avec intérêt, mais on se demande, en les terminant, si leurs auteurs n'ont pas pris beaucoup de peine pour arriver à établir ce que tout le monde sait. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis de formidables enquêtes psycho-pédagogiques, portant sur des millions d'enfants des deux sexes, ont abouti à cette découverte que les fillettes préfèrent jouer à la poupée et les garçonnetts aux soldats de plomb. Je m'empresse d'ajouter que, chez M. Hubert Bourgin, il y a mieux que cette « pénible élaboration de l'évidence », car la grande enquête qu'il avait courageusement entreprise à lui tout seul, et dont son livre ne donne que les conclusions essentielles, était autrement difficile et complexe. Néanmoins ses lois d'arrivée, que dans le développement industriel ce qui importe c'est d'abord l'homme, et puis le marché et seulement ensuite le régime, ne semblent que des constatations déjà connues dans leur ensemble. Il est vrai que si l'on entre dans les détails, on sort tout de suite du consentement

unanime. Par exemple M. Hubert Bourgin conteste que le régime capitaliste soit nécessaire à la grande industrie et assure qu'aussi bien « son existence se propage et son évolution se poursuit sous le régime des sociétés, sous le régime coopératif, sous le régime de l'administration publique ». Ceci devrait être examiné de près. D'abord, le régime des sociétés est exactement ce qu'on appelle le régime capitaliste. Ensuite le régime coopératif n'a jamais rien donné en matière de grande industrie ; et même pour la petite, il n'a donné que des résultats insignifiants ; les coopératives de production, même favorisées et subventionnées par les pouvoirs publics, ne jouent qu'un rôle à peu près nul dans le monde économique. Quant au régime d'administration publique, il n'a abouti partout qu'à des insuccès ; toutes les entreprises industrielles d'Etat ou de commune se soldent en déficit, en France comme à l'étranger. Alors on ne peut pas dire que le régime capitaliste ne soit pas indispensable à la grande industrie ; pour elle plus que pour toute autre production, la collaboration de la nature, du travail et du capital est nécessaire à son existence, comme celle des offreurs et des demandeurs sur le marché l'est à sa prospérité.

§

Poursuivant ses études sur la *Vie ouvrière*, M. Jacques Valdour, dans son nouveau livre **De la Popinqu' à Menilmuch**, nous conte ses *observations vécues* dont nous devrions lui savoir un gré infini, car je crois bien que peu nombreux parmi nous seraient ceux qui, comme lui docteurs en droit et ès sciences, iraient de gaieté de cœur vivre de la dure vie des ouvriers et constater que, dans une seule nuit, il leur faut tuer 604 punaises dans une chambre d'hôtel du quartier Popincourt !

Donc tour à tour M. Valdour s'est fait monteur en bronze dans le Marais, robinetier à Popincourt, fondeur-mouleur à Belleville, fabricant de meules d'acier à Ménilmontant, et ses jugements sur la population ouvrière de ces quartiers, que les autres Parisiens connaissent si peu, sont curieux, précieux, et en fin de compte élogieux. L'ouvrier parisien est instruit, intelligent, adroit, travailleur, un peu frondeur et sans gêne, assez coureur de femmes, mais rarement grossier et nullement ivrogne. Les progrès de la sobriété sont très réels depuis quelques années, et ceci est à l'é-

loge de l'ouvrier, car il y a bien des travaux faits dans les poussières qui altèrent et poussent à la beuverie. La journée de huit heures et la semaine anglaise sont également des nouveautés très heureuses, ainsi que le goût des sports et l'exode vers la banlieue; on a fait dernièrement campagne contre certains lotissements; en dépit d'abus, d'ailleurs à réprimer, ces lotissements sont préférables aux taudis urbains. Mais, malgré tout, quelle vie dure! M. Valdour dresse le budget d'un ouvrier moyen gagnant 16 fr. par jour, donc 4.800 fr. par an; la nourriture 6 fr. par jour et le logement 3 fr. 50 exigent 3.477 fr., l'habillement, la chaussure, le linge et le blanchissage 650 fr.; il reste donc 650 fr. environ pour tout le reste. Comme c'est peu! et quelle tristesse dans cette simple constatation de l'enquêteur: la moindre économie est impossible.

L'ouvrier parisien est, comme on le sait, d'opinions politiques très avancées, mais le vrai bolchevisme n'est pas précisément son fait; il serait plutôt communard, comme ses pères de 1870 et ses grands-pères de 1793, ce qui implique patriotisme et générosité. Le journal favori des quartiers ouvriers, ce n'est pas l'*Humanité*, c'est le *Petit Parisien*. L'ouvrier parisien est d'ailleurs trop fin pour prendre certains boniments à la lettre, et il se rend compte qu'il est moins exploité par son patron que par son logeur, par exemple. (M. Valdour donne le chiffre des bénéfiques brôts d'un meublé de 60 chambres, 93.600 fr.; même prélevés le loyer et les frais généraux, il doit rester un gain fameux aux mains du tenancier!) D'ailleurs l'ouvrier s'occupe moins de politique que ce qu'on pourrait croire: sur 200 ouvriers, calcule l'auteur, il y a 60 communistes, 20 syndiqués-chrétiens, les autres ne pensent qu'aux sports et aux femmes.

Ce qui a modifié depuis quelques années la physionomie des quartiers ouvriers de Paris, c'est le flot d'étrangers qui les a envahis: le fascisme nous a valu l'arrivée de 100.000 communistes italiens, et le bolchevisme celle de deux ou trois fois plus de Russes qui, pour n'être pas bolcheviks, ne valent pas beaucoup mieux. L'élément juif est également en progrès énorme. Nos ouvriers les voient de mauvais œil et l'auteur partage leur méfiance; ces juifs roumains, galiciens, polonais, etc., sont aussi unis et disciplinés entre eux que semeurs de désunion et d'indiscipline chez les autres; ils sont très sobres, très prolifiques, très

après au gain, et arrivent vite à s'enrichir là où nos ouvriers restent misérables. C'est un point noir pour l'avenir.

L'auteur est sévère pour le caractère peu moral des plaisanteries, des chansons, des cinémas des quartiers ouvriers, et il s'indigne qu'une rédactrice du *Quotidien*, M^{me} Hollebecque, demande la suppression de la censure des spectacles. Cette censure est pourtant bien anodine ! Il ne semble pas d'ailleurs que la débauche soit beaucoup plus grande à Paris que dans les autres villes et il ne faut pas prendre au sérieux la fanfaronnade de ce métallurgiste déclarant que, quand son fils aura l'âge voulu, il le mènera au b... pour l'instruire, et que, quant à sa fille, il commencera par s'en servir. Tout cela, c'est pour épater le bourgeois, y compris l'auteur !

M. Valdour a d'ailleurs confiance dans ce qu'il appelle les forces de construction. La C.F.T.C. (*Confédération française des travailleurs chrétiens*) compte 125.000 membres, donc autant, si ce n'est plus, que la C.G.T. et la C.G.T.U. et ce sont de vrais ouvriers, un peu communards eux aussi, mais laborieux et sérieux. Il est possible, en effet, que le monde des travailleurs se fasse peu à peu son instruction politico-sociale ; le bolchevisme n'est qu'article de réunion électorale ; dans leurs syndicats, les ouvriers parisiens sont autrement sensés et méritants, et le pays peut, tout bien pesé, leur faire confiance.

§

C'est une bien curieuse figure que celle de ce George Sorel dont la librairie Marcel Rivière réédite **La ruine du monde antique**. George Sorel, théologien rigoureux de l'évangile de Karl Marx et propagateur mystique de sa forme orthodoxe, l'église communiste (car n'en déplaise à nos unifiés, le communisme bolchevique est bien l'aboutissant logique du dogme marxiste), était un ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui depuis sa mise à la retraite lisait assidûment les philosophes, les sociologues et les historiens et rédigeait aussitôt ses réflexions ; celles-ci sont toujours très intéressantes, car peu d'esprits étaient aussi personnels, aigus, verveux et érudits que celui de ce vieillard très doux, très poli et dont la conversation était toujours si agréable. Comment un intellectuel d'une aussi haute trempe était-il devenu le fakir d'une doctrine dont il ne pouvait pas nier

l'absurdité, puisqu'il ne lui reconnaissait qu'une valeur de mythe, c'est un de ces problèmes psychologiques que je ne me charge pas de résoudre. La même question se pose d'ailleurs pour bien d'autres esprits, et supérieurs encore. Qu'un Jaurès, outre vide et cymbale retentissante, résonne comme un gong en matière économique et financière, cela n'a rien de surprenant, mais qu'un Anatole France, l'esprit le plus fin, le plus nuancé, le plus souriant, le plus tolérant (on alignerait sans fin les épithètes louangeuses) s'enrégimente dans un parti composé d'énergumènes fanatiques, qu'un George Sorel, penseur subtil et savant polyptique, s'éprenne d'une doctrine de pachyderme brutal, c'est ce qu'on n'arrive pas à comprendre. Il doit y avoir au début de tels glissements quelque cause personnelle et passionnelle, peut-être pour Anatole France une attaque venimeuse d'un bourgeois bien pensant, peut-être pour George Sorel quelque passe-droit de collègue ou quelque bas potin de salon de province, et du coup les victimes se réveillent muées en irréconciliables mangeurs de bourgeois... Pauvre chose que l'âme humaine!

Donc, George Sorel, était bien avant sa mort, un farouche « syndicaliste révolutionnaire », nous disons aujourd'hui « soviétiste communiste »; il n'avait qu'horreur pour ces socialistes parlementaires qui attendent la palingénésie sociale d'un tas de petites lois, et il ne voyait de louable que la conquête intégrale et brutale du pouvoir (ses *Réflexions sur la violence* sont d'une verve savoureuse). Nul n'avait prononcé contre Jaurès des paroles plus gonflées de mépris et de haine, et certainement il aurait été très embarrassé, le dernier dimanche de novembre, s'il lui avait fallu suivre ses amis à la panthéonisation du grand tribun; mais comme la fin justifie le moyen, il n'aurait sans doute pas désapprouvé la manifestation, dans l'espoir de la voir aboutir au coup de force qui d'ailleurs n'eut pas lieu. Et les simples passants peuvent trouver là matière à réflexions, sinon sur la violence, du moins sur la conscience et l'intelligence. Le marxisme, dont l'absurdité scientifique éclate aux yeux de tout sociologue, se manifeste depuis cinq ans à tout observateur comme, pour parler à l'Alfred de Musset, « la meule du pressoir de l'abrutissement » et on trouve des France et des Sorel pour l'acclamer jusqu'à leur dernière heure. Bonne cervelle humaine!

Quant à *La Ruine du monde antique*, conception matérial-

liste de l'histoire, ce sont les réflexions que mit par écrit George Sorel au cours de sa lecture de livres de Gaston Boissier et de Guillaume Ferrero; et quoique ces réflexions soient intéressantes, elles n'apportent rien de nouveau, pas même la conception matérialiste qu'elles promettent un peu hâtivement. En fait, d'idées neuves, je trouve cette affirmation (p. 315) « qu'une révolution ouvrière, conduite suivant les idées marxistes, aura de grandes chances de se produire sans Terreur et sans proscriptions » et cette prophétie, acceptable sous bénéfice d'inventaire en 1901, date de la 1^{re} édition du livre, devenait d'une telle fausseté sinistre en 1922, date de la 2^e, qu'elle eût bien dû disparaître du texte! Mais sur ce problème passionnant de la chute de la civilisation antique et de son remplacement par la civilisation chrétienne, rien que des enfantillages, comme cette assertion que les disputes théologiques des v^e et vi^e siècles recouvraient des « conflits de puissances » ou comme cette découverte que « si l'Eglise n'arrivait pas à se réformer, c'est qu'il lui manquait cette connaissance des principes fondamentaux de l'histoire que Karl Marx et Engels devaient enseigner aux socialistes modernes »! Ce qui prouve, du moins, que le fanatisme marxiste suffit à transformer en bécasson le plus verveux, le plus personnel et quelquefois le plus intelligent des anciens inspecteurs en chef des Ponts et Chaussées.

Il aurait été pourtant amusant de tenter une « conception matérialiste » de cette grande crise historique, et puisque les marxistes, même de premier ordre, en sont incapables, ce sera un de leurs contempteurs qui essaiera de la donner. La voici en deux mots. Si la religion chrétienne a eu raison de la païenne, c'est tout simplement parce que dans le paganisme le culte revenait très cher, tandis que dans le christianisme les rites et les sacrements n'entraînaient aucun frais; si la messe avait coûté autant qu'un *suovetaurile* ou qu'un *taurobole* elle n'en aurait pas triomphé! Et je m'excuse auprès des adorateurs de la figure de Jésus de cette explication simplette, mais enfin elle n'est pas si sotté que ça, et les sonneurs de trompe de la conception matérialiste de l'histoire auraient bien pu la trouver!

MÉMENTO. — Dans la *Revue politique et parlementaire* de novembre, M. Edgard Allix, professeur à la faculté de Droit, étudie *Le projet de Budget de 1925*. C'est un budget formidable atteignant 34 milliards. On nous explique bien que c'est dû à l'introduction des dépenses recou-

vrables, soit 7 milliards et demi, mais cela fait toujours un budget ordinaire de 26 milliards et demi. Le précédent était de 23 milliards et demi. Le nouveau parti au pouvoir nous vaut donc une surcharge de 3 milliards et on ne peut l'en excuser, puisqu'il s'agit là de dépenses d'intérêt électoral. Au surplus, le projet de budget de 1925 présente un déficit d'un milliard et demi que M. Clémentel va s'efforcer de combler, avec de nouveaux impôts bien entendu, car les économies, on n'en parle plus.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre, un excellent article de M. d'Avenel : *Les conséquences sociales de la guerre*.

Dans la *Revue de Paris* du 1^{er} décembre, M. Jules Decamps étudie *l'Avenir du franc*, sujet d'actualité s'il en peut être, entre un emprunt qui vient de se clore et un autre qui, paraît-il, va s'ouvrir.

Sous le titre *L'Emission des nouveaux bons du Trésor et la situation financière*, le ministère des Finances a publié, à l'occasion du dernier emprunt, une brochure de dix pages (sans nom ni date) qui donne d'intéressants renseignements. Le déficit budgétaire, qui était de 23 milliards en 1919 et sera encore de 4 milliards en 1924, fera place à un excédent en 1925. Notre balance de commerce, en déficit d'exportations de 24 milliards en 1919 et de 2 en 1923, sera, cette année-ci, en excédent de 3 milliards. Notre exploitation ferroviaire est en excédent depuis 1922, notre exploitation postale depuis 1924. Notre reconstitution des provinces dévastées est finie aux 9/10 pour les usines, aux 5/6 pour les maisons. Notre exploitation du sous-sol d'Alsace et de Lorraine dépasse, ceci est à noter, les chiffres d'avant-guerre. Bref, notre situation économique générale est excellente. Tout cela est exact, et l'auteur anonyme aurait pu ajouter, comme bon signe, la stabilisation de notre change qui, pour la première fois depuis l'armistice, a échappé à la poussée saisonnière et n'a varié, de juin à novembre, que de 0,38 o/o. Ce renseignement, que j'emprunte à *l'Economiste européen* du 21 novembre, est attribué par ce journal à une triple cause : le redressement de notre balance du commerce, le relèvement de notre crédit au dehors en dépit de nos dernières imprudences politiciennes, et le fonctionnement depuis mars d'un *Office de compensation et liquidation des opérations de change à terme*. — Dans le même *Economiste européen*, un article sur le *Redressement des Etats-Unis en 1885*, après la guerre de Sécession, rappelle que cette opération a demandé 20 ans et assure que la nôtre en demandera bien moins.

C'est égal, armous-nous de patience et gardons-nous de toutes les folies communistes et insanités politiciennes ; le salut est à ce prix. Economies, amortissement et remboursement, tout est là.

HENRI MAZEL.

HISTOIRE DES RELIGIONS

Ch. Guignebert : *Les Demi-Chrétiens et leur place dans l'Église antique*. Extr. de la « Revue de l'Histoire des Religions », 1923, Paris, E. Leroux, 8°.

On s'imagine, et on enseigne communément, qu'entre le christianisme et le paganisme, entre les chrétiens et les païens, a été creusé dès le premier jour un « fossé profond et infranchissable.

Or, dit M. Guignebert, dans son étude sur **les Demi Chrétiens et leur place dans l'Église antique**, de nombreuses passerelles réunissaient les deux bords du fossé, et bien des hommes, glissant le long de ses deux pentes, se retrouvaient et se mêlaient au fond. En d'autres termes, tout au cours des cinq premiers siècles chrétiens, on aperçoit par échappées des hommes qui paraissent bien disposés pour la foi et l'Église, qui peuvent même tenir à elle très solidement et qui cependant ne paraissent pas tout à fait chrétiens ; ils s'attachent encore plus ou moins aux anciens cultes, sans demeurer véritablement païens ; ils nous donnent l'impression d'une vie en partie double ». Ce sont ces hommes que M. Guignebert a proposé d'appeler des demi-chrétiens, quel que soit le sens où ils penchaient, et alors même qu'ils se croyaient des chrétiens complets.

Le terme est heureux. On peut le transposer à notre époque, où l'on voit des millions de chrétiens nominaux ne conserver pourtant du christianisme que fort peu d'éléments essentiels, ou subordonner le vrai christianisme à un renouveau du paganisme ancien, notamment dans le culte des morts, qui est revenu à la surface religieuse et sociale depuis la guerre, au détriment, par exemple, du culte des martyrs, des apôtres et des saints. Il y a eu de même, pendant la Renaissance, des demi-protestants. Bien mieux, si l'on poussait l'argument, on verrait que nous sommes tous, tant que nous sommes, la moitié seulement de ce que notre naissance ou notre milieu nous fait étiqueter.

Le fait que, pendant les cinq premiers siècles d'expansion du christianisme, des millions d'hommes ont été entre deux religions, ou à cheval sur deux religions si l'on préfère, apparaît donc comme normal, à la réflexion. Il n'en est que plus étonnant de constater la ténacité de l'opinion signalée, selon laquelle le passage de l'une des religions à l'autre a été brusque, net, définitif, sans retour. Si tenace est cette erreur que M. Guignebert a jugé nécessaire de poursuivre dans le détail une démonstration dont

le simple bon sens, et dont l'observation quotidienne, suffisaient à faire prévoir le résultat. Pourtant, les nombreux savants qui se sont occupés de la « fin du paganisme », Beugnot, Boissier, Renan, de Rossi, Cumont, Ramsay, etc., n'ont jamais envisagé ce phénomène à la fois psychique et social que sous l'aspect de la survivance : adoptant la terminologie des Pères de l'Eglise, ils n'ont vu dans ces demi-fidèles que de *mauvais chrétiens*, incapables de rejeter entièrement les « erreurs » de leur passé, tombées au rang de superstitions.

M. Guignebert a raison de dire qu'il s'agit dans la plupart des cas, non pas seulement de manières de dire ou de penser, mais de véritables croyances païennes amalgamées tant bien que mal avec des croyances chrétiennes, et que ces pseudo-chrétiens mettaient exactement sur le même plan.

Ceci en vertu de la tendance générale de cette période de l'histoire au syncrétisme, c'est-à-dire à la combinaison systématique des diverses conceptions philosophiques et des diverses croyances alors en cours dans l'Empire. Mais comme le christianisme était détesté et méprisé des Romains civilisés, il ne fut que peu soumis au début à cette tendance. Il se propagea d'abord dans les classes ignorantes, où il prit des formes grossières, contre lesquelles s'élevèrent dans leurs écrits les chrétiens instruits. Si les simples oscillèrent entre les rites et pratiques, les intellectuels oscillèrent de même entre les doctrines, témoin saint Augustin, qui mit du temps à prendre parti.

Les légendes et maints textes directs parlent des mariages mixtes ; la conversion de l'un des conjoints ne rompait pas le mariage ; ce même saint Augustin était fils d'un païen et d'une chrétienne ; dans le cas inverse, l'influence de la mère a pu consolider le paganisme, comme on voit dans les mariages mixtes modernes. La différence de religion ne rendait pas ennemies des personnes de bonne famille ; on connaît des « polémiques courtoises » entre adhérents des deux camps opposés.

Deux camps : en fait, il y en avait bien davantage, et plusieurs christianismes en formation, dont quelques-uns ont été éliminés comme taxés d'hérésie, dont d'autres se sont syncrétisés à leur tour. Ici aussi on pourrait poursuivre, et montrer comment le catholicisme actuel est un syncrétisme du même type que ceux qui marquèrent la fin de l'Empire romain.

Et comme ces syncrétismes étaient puissants, que Mithra, Isis, la Grande Mère, ailleurs Apollon ou Zeus, n'étaient pas, au regard du populaire, très éloignés des divinités chrétiennes, on constate des défections nombreuses : de 381 à 396 seulement, c'est-à-dire au temps même où le paganisme était aboli officiellement, le *Code Théodosien* signale six ordonnances d'une sévérité croissante contre ceux qui ont « profané leur baptême et trahi la foi chrétienne » pour retourner à l'idolâtrie. C'étaient là, comme dit M. Guignebert, des indécis, des demi-chrétiens. Ils se chiffraient certainement par millions, tout comme se chiffrent par millions les demi-chrétiens asiatiques ou africains actuels.

Parfois même il y a eu des renégats en masse, tels ces Bithyniens dont parle Pline, qui avouent avoir été chrétiens, mais ne le sont plus depuis vingt ans. On cite aussi des hommes de valeur qui, un beau jour, constatent qu'ils se sont trompés en se croyant chrétiens, notamment Pégase, évêque de Troie, qui s'était en cachette converti au culte du Soleil, et Julien, qui apostasia par conviction.

Telles sont les déductions générales auxquelles aboutit l'étude serrée des textes ; on les trouvera cités et commentés dans le mémoire de M. Guignebert, qui ajoute qu'à leur lumière se pose un problème important.

Constatée l'existence des demi-chrétiens, non pas isolés comme voudraient le faire croire les écrits apologétiques, mais en masse comme il ressort des textes authentiques, notamment de saint Augustin, Sermon 62, 6, dans quelle mesure ont-ils été responsables de ce que Ramsay nomme la « paganisation du christianisme » ? Est-ce à eux qu'il faut attribuer la persistance de tant de manières de penser, d'agir rituellement, et surtout de croire qui n'étaient pas vraiment chrétiennes et qui venaient directement du paganisme ? M. Guignebert pose la question et prie « un chercheur patient et sagace de s'intéresser à ces demi-chrétiens ».

Je souhaite avec lui que ce chercheur patient et sagace surgisse. Mais il ne verra, je crois, que difficilement clair dans un chaos sur lequel nous n'avons en somme que des textes insuffisants : il n'y avait en ce temps ni folkloristes, ni ethnographes ; aucun Hérodote, aucun Pausanias ne semble avoir parcouru en curieux les régions de l'Empire pour étudier et comparer les mœurs populaires des III^e et IV^e siècles. Ce que nous avons, ce

sont des documents théologiques, des opinions d'intellectuels, si je puis dire, et qui vitupèrent le populaire. Apulée donne des indications ; quelques autres aussi, mais peu. On s'en tirera mieux, selon moi, en comparant les faits du même ordre plus accessibles, comme l'islamisation de l'Afrique du Nord, la christianisation (aléatoire et superficielle) des Nègres (ouvrages de Junod, de Dennett, etc.), des Malgaches, des Polynésiens ; ou encore la combinaison du bouddhisme avec des religions plus anciennes dans l'Inde, en Chine, au Japon. Cette étude directe de faits non pas historiques seulement, mais actuels, et qui même maintenant servent en quelque sorte d'expérimentation, mettrait en pleine lumière des aspects qui ont été nécessairement ceux-là mêmes sous lesquels se sont produits les contacts des divers systèmes religieux dans l'Empire romain des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Car une étude comme celle que désire M. Guignebert n'est pas tant affaire d'érudition que de psychologie rétrospective.

Je veux dire que, depuis une cinquantaine d'années, on a pu assez étudier les hommes des diverses races et nations pour discerner l'unité psychique de l'Homme, malgré les différences formelles. Ce qui varie, c'est ce qu'en terme d'école on nomme la logique ; il y en a plusieurs. Et il y en avait plusieurs aussi dans l'antiquité. Si les dominantes humaines sont partout identiques, par contre la réaction affective varie dans des limites éloignées. Reconstituer la psychologie des différents groupes formant l'Empire romain, groupes sociaux et religieux, est un beau programme en effet. Et l'étude des demi-chrétiens en serait une partie, fort importante.

A ce propos on peut demander : Y a-t-il des demi-musulmans ? Pour autant que je connaisse l'Islam et ses adhérents, je ne le crois pas. Autre sujet de recherches, pour le voisin.

A. VAN GENNEP.

LES REVUES

Le Feu : hommage à Louis Le Cardonnél ; souvenir de M^{me} Gabrielle Delzant ; un beau portrait de M. Emile Ripert ; opinions de MM. A. Droin et Ch. Grolleau. — *Cahiers du mois* : une confession de Marcel Proust adolescent. — *La Nouvelle Revue Française* : hommage à Joseph Conrad. — Naissance : *Lacurs*. — Mémento.

On est joyeux, par ces temps où se fabriquent en série des renommées littéraires artificielles, de voir l'hommage des lettrés devenir l'authentique gloire du poète Louis Le Cardonnel. **Le Feu** du 1^{er} décembre lui est consacré. La louange, les souvenirs prennent ici un ton de recueillement. Voilà une belle existence d'artiste inspiré. Une discrète évolution a fait du poète un prêtre. L'idéal religieux et les Lettres ont trouvé en lui un serviteur deux fois fidèle.

« Il est des œuvres qui, dès le premier jour, s'affirment avec des contours d'éternité. L'œuvre de Louis Le Cardonnel est de celles-là. » Ainsi débute un excellent « hommage provençal » au poète, écrit par M. Joseph d'Arbaud. M^{me} de Noailles admire « le marbre doré de ses strophes élancées », M. Edmond Pilon le raconte, l'analyse avec beaucoup d'intelligence et de tendresse amicale. La plupart de ceux qui lui rendent témoignage se souviennent pour l'honorer, de M^{me} Gabrielle Delzant. M. Alphonse Métérié, dans « Le Cardonnel, Paris et M^{me} Delzant » nous parle de cette muse insigne, en termes particulièrement heureux :

Née en 1854, morte en 1903, Gabrielle de Critan avait épousé vers 1878 M. Alidor Delzant; pas un nuage ne ternit ce foyer modèle, si ce n'est la mort en bas-âge d'un premier-né dont la naissance de deux filles ne consola pas la jeune femme. M. et M^{me} Delzant vivaient tantôt à Paris, tantôt en Guyenne, entre Agen et Auch, au château de Parays. Les lettres de Gabrielle Delzant, qu'avait rassemblées l'inconsolable tendresse d'un mari mort peu après elle et qu'on publia en 1906, sont accompagnées d'une préface de sa vieille amie, M^{me} Th. Bentzon, plus émouvante qu'instructive; ces lettres elles-mêmes, qui font songer à une Eugénie de Guérin plus mondaine, très moderne, très éprise de lectures et d'idées — et peut-être moins touchante que l'admirable solitaire du Cayla — jetteraient, si nous étions tenté de la peindre, un jour sans doute insuffisant sur la figure à demi-effacée de cette femme austère et raffinée, à la fois chrétienne accomplie, compagne et mère parfaite, mais dont il semble bien que son culte de l'Amitié fut l'essentielle vocation.

C'est dans les pages de Schuré dont nous parlions tout à l'heure que l'on trouverait l'ébauche la plus vivante de celle dont nous ne désirons ici qu'évoquer le pouvoir généreux sur les âmes qui l'approchaient. Il faut lire en particulier le récit, à la fois spiritualisé et d'une grâce toute familière, de ce soir d'hiver 1902 où, dans son salon, place Saint-François-Xavier, « un des derniers salons littéraires de Paris », cher à l'élite artiste et lettrée d'alors, M^{me} Delzant ouvrit pour quelques intimes un

manuscrit précieusement relié que M. Delzant, mécène affable et charmant, était allé chercher dans sa bibliothèque : c'étaient les poèmes, alors inachevés, de Louis Le Cardonnell.

Un an plus tard, M^{me} Delzant mourait brusquement. Peu de temps après, Le Cardonnell recevait l'ordination ; presque en même temps, ses *Poèmes* paraissaient, grâce aux soins fidèles de M. Delzant.

M. Émile Ripert trace ce portrait exact du poète des *Carmina sacra* :

Nulle parole de regret ni de reproche, nul souci pratique de sa vie et de sa gloire littéraire ; un sentiment de plus en plus aigu de tout ce que les hommes ne voient pas, un dédain de plus en plus absolu de toutes les choses qu'ils convoitent...

Nul poète n'aura plus complètement vécu que celui-là en marge de la société humaine, sur un autre plan du monde, le long d'une quatrième dimension, d'une vie déjà incorporelle. Pour affirmer cette vérité, ce n'est pas assez d'avoir lu ses œuvres pourtant si hautement dégagées de la matière, il faut avoir vu l'homme lui-même vivre hors du Temps et de l'Espace, dans une atmosphère surnaturelle. Pour avoir eu cet honneur, je garderai toute ma vie le sentiment de ce que peut encore être, même au xx^e siècle, le Poète, sans autre épithète, le Poète pur, prêtre parce qu'il est Poète, le *vates* des temps antiques.

Et pourtant, dans cette manière d'être, la plus grande simplicité, comme la plus grande sincérité ; nul souci de l'attitude. Il n'en est pas besoin quand croire et vivre sont une même chose, quand on est poète à tous les instants de sa vie, comme on est prêtre.

Le Cardonnell a vu dans la prêtrise l'accomplissement de sa destinée poétique ; être prêtre, ce fut pour lui le don total de son âme à une vérité suprême. Voilà pourquoi il n'a pu, si haute que soit son intelligence, suivre une carrière ecclésiastique et accéder aux honneurs de l'Église. Comme il a été en dehors du monde, il a été en dehors de la hiérarchie sacerdotale, et, par un juste sentiment de sa personnalité, c'est dans la cité sainte de la Pauvreté qu'il a trouvé l'asile le plus sûr et la plus profonde inspiration.

« Héritier authentique d'Alfred de Vigny et de Sully-Prudhomme », constate M. E. Zyromski. Et voici un jugement de M. Alfred Droin, que ratifieront tous ceux qui peuvent se réciter des vers de Le Cardonnell :

Depuis Racine, personne n'a écrit de vers plus parfaits, d'une harmonie plus rare, d'un sens plus ample, d'une sensibilité plus délicate unie à une plus haute raison. Certains de ces vers s'imposent à la mémoire comme les alexandrius d'Esther ou d'Athalie.

M. Charles Grolleau compare Verlaine et Le Cardonnel :

Nous avons trop et souvent mal aimé Verlaine. Nous l'avions trop délibérément suivi dans son douloureux périple et si nous écoutions, avec une joie un peu trouble, la flûte du faune baptisé, trop souvent nous avons nous aussi oublié son baptême pour ne plus entendre que le triste ami des ægipans.

Nous avons donc suivi Le Cardonnel quand il sculptait au porche de l'église des strophes belles comme des orantes courbées sous le vent de la grâce.

§

M. André Berge confie aux **Cahiers du mois** (décembre) la « trouvaille » qu'il a faite d'un album de pensées, où, pour répondre à l'invitation d'une jeune fille, Marcel Proust a, vers 1885, répondu à un questionnaire imprimé. M. Berge présente ainsi sa découverte :

Cette confession d'enfant a l'avantage de nous faire connaître Proust avant qu'il ne soit entièrement absorbé par ses préoccupations scientifiques. Ici, nous découvrons sa sensibilité sous sa forme la plus jeune et la plus simple, en un temps où son esprit était loin d'avoir atteint sa force d'analyse et sa maturité complètes. C'est pourquoi sans doute cet humble bout de papier, auquel il confia un instant fugitif de sa pensée, me paraît plus émouvant que ses plus gros et plus admirables manuscrits.

Voici le questionnaire, les réponses de Proust avec les notes de M. Berge :

CONFESSION

YOUR FAVOURITE VIRTUE (votre vertu préférée). *Toutes celles qui ne sont pas particulières à une secte, les universelles.*

YOUR FAVOURITE QUALITIES IN MAN (les qualités que vous préférez chez un homme). *L'intelligence, le sens moral.*

YOUR FAVOURITE QUALITIES IN WOMAN (les qualités que vous préférez chez une femme). *La douceur, le naturel, l'intelligence (1).*

YOUR FAVOURITE OCCUPATION (votre occupation favorite). *La lecture, la rêverie, les vers, l'histoire, le théâtre.*

YOUR CHIEF CHARACTERISTIC (votre principale caractéristique) (2).

YOUR IDEA OF HAPPINESS (quelle idée vous faites-vous du bonheur?).

(1) Le texte porte : « la sintelligence ». Sans doute Marcel avait-il eu d'abord l'intention d'écrire : la sincérité ?

(2) Question laissée sans réponse.

- Vivre près de tous ceux que j'aime avec les charmes de la nature, une quantité de livres et de partitions, et pas loin un théâtre français.*
- YOUR IDEA OF MISERY (quelle idée de la misère?). *Etre séparé de maman.*
- YOUR FAVOURITE COLOUR AND FLOWER (votre couleur et votre fleur préférées). *Je les aime toutes, et pour les fleurs je ne sais pas.*
- IF NOT YOURSELF, WHO WOULD YOU BE? (si vous n'étiez pas vous, qui voudriez-vous être?) *N'ayant pas à me poser la question, je préfère ne pas la résoudre, j'aurais cependant bien aimé être Pline le Jeune.*
- WHERE WOULD YOU LIKE TO LIVE? (Où aimeriez-vous habiter?) *Au pays de l'idéal, ou plutôt de mon idéal.*
- YOUR FAVOURITE PROSE AUTHORS (vos prosateurs favoris). *George Sand, Aug. Thierry.*
- YOUR FAVOURITE POETS (vos poètes préférés). *Musset.*
- YOUR FAVOURITE PAINTERS AND COMPOSERS (vos peintres et musiciens préférés). *Meissonnier, Mozart, Gounod.*
- YOUR FAVOURITE HEROES IN REAL LIFE (les héros de la vie réelle que vous préférez). *Un milieu entre Socrate, Périclès, Mahomet, Musset, Pline le Jeune, Aug. Thierry.*
- YOUR FAVOURITE HEROINES IN REAL LIFE (les héroïnes de la vie réelle). *Une femme de génie ayant l'existence d'une femme ordinaire.*
- YOUR FAVOURITE HEROES IN FICTION (les héros imaginaires). *Les héros romanesques, poétiques, ceux qui sont un idéal plutôt qu'un modèle.*
- YOUR FAVOURITE HEROINES IN FICTION (les héroïnes imaginaires). *Celles qui sont plus que des femmes sans sortir de leur sexe, tout ce qui est tendre, poétique, pur, beau dans tous les genres.*
- YOUR FAVOURITE NAMES (vos prénoms préférés) (1).
- YOUR PET AVERSION (votre bête noire). *Les gens qui ne sentent pas ce qui est bien, qui ignorent les douceurs de l'affection.*
- WHAT CHARACTERS IN HISTORY DO YOU MOST DISLIKE? (les caractères de l'histoire que vous détestez le plus) (1).
- WHAT IS YOUR PRESENT STATE OF MIND? (votre état d'esprit actuel) (1).
- FOR WHAT FAULT HAVE YOU MOST TOLERATION? (pour quelle faute avez-vous le plus d'indulgence?) *Pour la vie privée des génies.*
- YOUR FAVOURITE MOTTO (votre devise favorite). *Une qui ne peut pas se résumer parce que sa plus simple expression est ce qu'il y a de beau, de bon, de grand dans la nature.*

Quel dommage que l'adolescent qu'était alors Marcel Proust

(1) Question laissée sans réponse.

n'ait pas répondu aux questions sur « sa principale caractéristique » et « son état d'esprit actuel » ! Ce document en aurait plus de valeur au jugement des adeptes de la religion « proustienne ». C'est pour leur plaisir que nous avons cité cette confession. Le jeune Proust, comme la majorité des jeunes bourgeois aisés, ses contemporains, admirait Meissonnier, Gounod, George Sand. Il se singularise un peu quand il déclare qu'il « aurait bien aimé être Pline le Jeune ». Même qu'il réserve sa plus pleine indulgence à la « vie privée des génies », c'est tout à fait dans le ton de 1885.

§

La nouvelle Revue Française (1^{er} décembre) publie un numéro en hommage à Joseph Conrad. Les souvenirs de M. John Galsworthy, traduits par M. André Maurois, ceux de M. André Gide (qui raconte une bien curieuse méprise : une jeune Anglaise exprimant son admiration pour le Giorgione, tandis que Conrad et M. Gide comprenaient, au lieu de Giorgione, Georges Ohnet), ceux de MM. Paul Valéry, H.-L. Lenormand et J. Jean-Aubry, concourent à fixer les traits du grand écrivain pour les admirateurs de ses livres. Mais, de lire « La fin de Conrad », par M. Richard Curle, dans la traduction de M^{me} Isabelle Rivière, on est véritablement bouleversé. M. Cunninghame Graham (traducteur, M. G. Jean-Aubry), dans *Inveni Portum*, témoigne d'une sensibilité supérieure. L'œuvre de Conrad est jugée particulièrement bien par MM. A. Chevrillon, A. Maurois, J. Kessel. « Quelques recherches dans la conscience des héros de Conrad », par M. A. Saugère, sont des pages de la plus ingénieuse et pénétrante critique. Un excellent choix de citations empruntées aux livres de Conrad donne une juste vision de l'âme qui a conduit son œuvre. Les « lettres françaises » de l'auteur montrent sa vivacité d'esprit et les délicatesses de son amitié. Enfin, la revue commence la publication de *Cœur de Ténèbres*, dans la traduction de M. André Ruyters, une œuvre qui suffirait à justifier ce bel hommage rendu à la mémoire de Joseph Conrad et le regret des admirateurs qu'il avait conquis, on peut l'affirmer, par tout le globe.

§

NAISSANCE :

Lueurs (n^o 1 le 15 décembre) • cahiers individualistes d'étu-

des et de documentation ». Périodicité : « tous les vingt jours ». Adresse : 232, rue Garibaldi, à Lyon. C'est un organe « libertaire ». MM. Paul Bergeron, Jules Aurour, la doctoresse Peltier ont collaboré au premier cahier. Celle-ci y traite de « La Russie et la femme ». On y apprend que le bolchévisme égalitaire n'a établi l'égalité des sexes que théoriquement. Le mariage, le divorce, tous deux très faciles, profitent surtout à l'homme.

MÉMENTO. — *Les Marges* (15 décembre) : « Les Gitanes », conte inédit de J.-L. Talon. — « Roulis des marins bleus », poème de M. Pierre Guéguen. — « Bonne fille », nouvelle de M. Jean Viollis. — Suite et fin des « Dangers du tête à tête », par M. Pierre Lièvre.

Europe (15 décembre). — Contre les affirmations d'une importante fraction de la presse, M. Albert Crémieux soutient l'authenticité des carnets de feu l'ambassadeur Georges Louis. La publication de ces carnets continue, d'ailleurs. — Un excellent « Mussolini Spumante », de M. Pierre Hamp.

Les Loups (novembre). — « Le théâtre de Lenormand », par M. Maurice Wolff. — Poèmes de MM. C. Demblon, A. Scouffi, R. Lestrangé, H. Chassin. — « La jeune littérature américaine », par M. Maurice Bourgeois.

Le Crapouillot (1^{er} décembre) : « Hiérarchie du cocuage », par Fourier. — « A Vérone, pendant la guerre », par M. J.-L. Vaudoyer.

Revue des Deux Mondes (15 décembre) : « Le chapiteau roman », par M. Paul Bourget. — « Apologie pour M^{me} Hanska », par M. Marcel Bouteron.

Clarté (1^{er} décembre) : Un éditorial contre Jean Jaurès. — « Mayakowsky », par M. Victor-Serge. — « Ossendowski, le menteur sans honneur », par M. le D^r Montandon. — Suite des « Enchaînements », par M. H. Barbusse.

La Revue hebdomadaire (13 décembre) : M. Lewis Stanton Palen : « Sur la route d'Ossendowski ». — La fin du journal du comte Apponyi sur la Révolution de 1848. — « Aubade », poésie de M. Louis Le Cardonnel.

Les Ecrits pour et contre (n^o 8) sur « Emile Zola ».

La Revue de Paris (15 décembre) commence « Le puits de Jacob », le nouveau roman de M. Pierre Benoit, qui traite du sionisme. — « Le combat de Coronel », par MM. Claude Farrère et Paul Chack.

Nos Poètes (15 décembre) : « L'appartement d'Elvire », par M. Maurice Levaillant.

La Revue de France (15 décembre) commence « Sa maîtresse et

moi », nouveau roman de M. Marcel Prévost. — « Albert Besnard », par M. Georges Lecomte.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART

Exposition Guillaumin : galerie Marcel Bernheim. — Monographies d'artistes. — A. Tabarant : *Pissarro* ; Jacques-Emile Blanche : *Manet*, librairie Rieder ; Gustave Geffroy : *Corot*, librairie Nilsson. — Le Puvis de Chavannes de Desbois. — Exposition de petits tableaux, galerie Marguerite Henry. — Exposition Rij-Rousseau : galerie Carmine.

Vingt-cinq toiles de **Guillaumin** parent la cimaise de la galerie Marcel Bernheim, tableaux datés de toutes les périodes d'évolution du peintre, depuis les premières qui signifièrent son adhésion à l'impressionnisme, où déjà, si fortement, il se particularise, jusqu'aux sereines et larges interprétations de paysages méditerranéens et de verdoyantes rives de Creuse, des années récentes de sa production. On ne saurait dire que tout l'art de Guillaumin soit représenté là. Ses œuvres de début sont trop peu nombreuses. Il y manque de ces Seines largement miroitantes qu'il exposa rue des Pyramides ; alors le nom de Gauguin, dont Guillaumin avait été le premier guide, se réunissait au sien dans les phrases des critiques et dans les propos de peintres, ce qui indiquait tout ce que Gauguin, avant de gravir ce palier et de passer à une originalité plus haute, empruntait à Guillaumin d'étude pertinace du détail, de sensibilité générale et surtout de volonté d'art pur et robuste. Malgré une différence d'âge notable, ces deux artistes se présentaient comme deux émules assez unis par des affinités particulières, dans le beau groupe des novateurs.

Guillaumin travaillait alors dans des conditions difficiles. Il ne pouvait se donner tout entier à son art, exerçait un emploi à la ville et avait choisi d'être occupé à des services de nuit pour pouvoir travailler le jour. Mais ses journées étaient fécondes, et surtout ses vacances passées dans les environs de Paris, notamment vers Orsay, Gif, ces beaux pays de verdure calmes. Guillaumin y peignit nombre de coins de jardins. Peut-être fut-il plus souvent soucieux que d'autres impressionnistes d'asseoir ou de faire passer dans ces jardins des silhouettes humaines, des femmes au

large chapeau de paille habillées de couleur sobres, gantées de noir.

On reprochait habituellement, et tout à fait à tort, aux impressionnistes de traiter sommairement les personnages et de les dissiper dans la lumière. Pour Guillaumin, ce fut une autre gamme. On lui reprocha de les raidir, d'embourgeoiser la nature, reproche aussi vain que celui qui lui fut adressé, un peu plus tard, vers 1888, par un critique alors notoire et dont le nom est oublié, d'avoir, dans des paysages de Damiette, outré les colorations du ciel d'Orient. Il s'agissait d'une série de beaux pastels, avec l'amoncelis de tons d'or pâle des meules, le charme lointain et bleuté d'horizons tendres, des volets de petites nuées blanches et des flocons reculés d'arborescence sous les crêtes des coteaux, dans un hameau, Damiette, situé tout près de Gif. Le critique ne connaissait que Damiette d'Égypte.

Un événement heureux, un coup du sort, un gros lot gagné à un tirage de la ville de Paris, conféra à Guillaumin la possibilité de se donner tout entier à son labeur et d'échapper à cette dure nécessité qui maintenait les impressionnistes dans la banlieue de Paris. Déjà Renoir et Lebourg avaient pu s'évader, pour un temps trop bref, en Algérie, Monet à la Riviera, et démontraient que l'art de la lumière des impressionnistes pouvait interpréter tout motif éclatant, et restituer le pittoresque vrai des pays de soleil.

Guillaumin hanta longtemps les bords de la Méditerranée. Il avait adopté Agay et tout le littoral à roches rouges, bordé capricieusement de pins parasols. L'exposition actuelle rappelle cette période de l'évolution de Guillaumin par de très belles marines, la plupart prises au gros temps, où la mer se gonfle et se hérissé sous le souffle du mistral, précipitant vers la côte des ourlets pressés et rapides de vagues courtes. Une arrivée de vague, aux rochers de la côte, éclate en un long tourbillon mouvementé, et donne l'instantané même de cette brève formation d'écume et d'eau.

Le mouvement, l'élan, la concrétion en masse éphémère qui coïncide presque avec le commencement de la dispersion, par l'échevellement, pour ainsi dire, de la masse d'eau, est admirablement rendu, et ce tableau se place à côté des beaux aspects de falaises, où Monet a décrit l'arrivée en grosses masses blanches des vagues de la Manche et des tableaux où Courbet, montrant la

forte vague, le mur d'eau de la Manche, à la minute où elle s'incline pour se briser, en énumère d'un coup les riches diaprures et la variété de transparence des émaux liquides.

Une autre part de l'œuvre de Guillaumin décrit les pays de la Creuse, le terroir de Crozant. C'était région neuve pour les peintres. Seule, la littérature avait traduit ce pays, et les pages de George Sand le donnaient noyé de quiétude sans en conter l'âpreté. Guillaumin y a noté des aubes délicates, le frisselis des eaux se brisant en mousses argentées, en minces lanières d'acier, aux grosses pierres qui encombrant le cours de la rivière. Il a noté d'extraordinaires douceurs de ciel sur les coteaux durs, sur les verdure, un peu sombres, si foncées parfois qu'elles en apparaissent noirâtres. Il a donné là des pages d'une profonde intimité de silence, d'une sonore vigueur agreste.

Parallèlement, il a construit, avec la solidité qu'il faut, le paysage de pierre de Crozant, et un de ses derniers tableaux, *Crozant l'hiver*, vu parmi la neige, sous le dur métal gris d'un ciel immobile, est admirable de largeur puissante.

§

La place de Guillaumin dans le mouvement impressionniste est moins définie que celle des autres maîtres de la lumière. La raison en est peut-être que son labeur obstiné ne s'est pas résumé en quelques grandes toiles, telles que les cathédrales pour Monet, les cueilleuses de pommes pour Pissarro, le portrait de M^{me} Charpentier pour Renoir. Il n'a point tenté la toile à grand format, sur un thème habituel plus fortement réalisé. Il n'a laissé percer aucune théorie particulière ; il n'a pas amorcé de système. Simplement il se dégage de cette suite de tableaux toujours parfaits et qui se peuvent partager en trois séries principales : Ile-de-France, Creuse, Méditerranée, un souci de force et de construction plus accusé que chez certains de ses émules. Dans un paysage du Vexin où Camille Pissarro recherchera surtout la fluidité, laissant filtrer l'air à travers les branches, avec le souci de laisser apercevoir du moindre détail de la toile l'horizon multiple, l'infini du moutonnement arborescent sous une lumière sans cesse élargie, Guillaumin introduira toujours des accents plus vigoureux, des verts profonds, des violets. Ses champs moins onduleux se préci-

seront davantage en densité. La préoccupation de la vigueur, de la fermeté des lignes ne le quitte jamais.

§

L'histoire de l'impressionnisme se précise en d'excellentes monographies. Adolphe Tabarant nous donne un **Pissarro**, excellent, très rempli, dans ses proportions restreintes, de précieux détails biographiques, et toute l'évolution du grand peintre y est décrite avec une remarquable précision.

Jacques-Emile Blanche donne un **Manet** d'une forme très pittoresque, avec d'ingénieux et vivants aperçus sur la mentalité de Manet. J.-Emile Blanche insiste sur tout ce qu'il y a dans Manet de respect de la tradition, souligne les différences qui distinguent Manet des autres impressionnistes, indique combien ce révolutionnaire apportait à son labeur peu de préoccupations de nouveauté. Il insiste sur la logique des développements de Manet. Tout cela est fort juste et pourrait être généralisé. Il n'y a rien de plus tranquille qu'un vrai novateur. Il reprend logiquement la tradition, pendant que ses adversaires piétinent devant les derniers modèles du succès. Ce qui est vrai pour Manet est vrai pour Cézanne, pour Seurat, d'autres encore.

C'est aussi à l'histoire de l'impressionnisme que travaille Gustave Geffroy, en publiant une très complète étude sur **Corot**. Il y fallait, autant que les qualités d'un bon historien de l'art, la phrase d'un écrivain assez évocateur pour traduire le charme, la fluidité, la nuance aimable et profonde, la magie sentimentale de l'art de Corot. La monographie de Geffroy est sur ce point particulièrement attachante et sa piété s'y formule en très belles pages. Corot est à la source de l'Impressionnisme, plus que Turner et Constable peut-être. Les premiers Pissarro, les premiers Sisley portent son empreinte, et tout l'art impressionniste relève de sa méthode et emprunte à ses moyens de poésie picturale.

Un curieux petit livre de souvenir d'un vieux peintre, M. **Dubuisson**, qui a connu Corot et en parle avec une émotion sincère qui donne qualité à son œuvre, explique à quel point Corot fut attristé de ce que jamais ne lui fut attribuée une décoration murale.

Corot se sentait tellement destiné à la décoration murale, qu'il

ne pouvait voir un pan de mur nu chez des amis, sans y jeter une ornementation. A l'incurable fidélité à l'Institut de l'administration des Beaux-Arts nous avons perdu des chefs d'œuvre.

Le Centenaire de Puvis donne l'occasion d'un inventaire fastueux de belles décorations commandées à Puvis; on en fait état avec celles de Delacroix pour vanter nos richesses décoratives. Elle eussent pu être autrement considérables.

§

Ce centenaire de Puvis nous apporte un beau monument, élevé dans Paris. Faut-il dire que c'est exceptionnel? Hélas! c'est au moins rare. Ce monument à Puvis est placé au Square Cluny; il est l'œuvre de **Desbois**. C'est un beau couronnement de carrière pour un vieux sculpteur, de grand talent, et qui fut longtemps réduit comme les camarades à la petite sculpture, c'est-à-dire aux œuvres de petite dimension. La muse qui caresse de ses bras la stèle au-dessus de laquelle se dresse une belle image de Puvis, est d'une délicate et puissante harmonie. L'art de Desbois est élégant, non sans force; Desbois est de la grande lignée de sculpteurs à qui s'impose, essentielle, la recherche de la joie plastique.

§

Une mode se formule d'ouvrir les galeries d'exposition au mois de décembre, à une exposition de petits tableaux. Il y en a chez Georges Petit, il y en a galerie Henry. Ces petits tableaux sont de deux sortes.

Il en est qui ont été cherchés dans la grâce et même la mignardise, destinés à séduire par le format liliputien et l'ovale du cadre. Il en est, et ce sont les meilleurs, qui offrent le premier jet d'une idée, l'esquisse d'une grande toile. Le faire de ces derniers est plus curieux, plus spontané, au moins pour la plupart, quelquefois d'un charme plus pénétrant que la toile de grand format où ils ont été réalisés. Ils offrent la joie de l'ébauche et de la trouvaille. Les tableautins que la jeune peinture nous montre galerie Henry sont fort intéressants.

Nus de Ramey, très délicats, nus et fleurs très agréables de Marcel Roche, une étreinte amoureuse, peinte avec verve par Quelvée, des natures-mortes d'un bel éclat d'Antoine Villard, des

paysages très mouvementés de Ghy-Lemme, un beau tableau de baigneuses d'Ekegardh, des paysages de Deshayes, des nus d'excellente structure et de couleur vraie de Charles Lemerancier, et encore Krapil Capon : de belles pages de Barat-Levraux.

§

Galerie Carmine, M^{me} **Rij-Rousseau** nous montre de beaux tableaux, la plupart dédiés à la vie des sports, courses, canotage, boxe, d'un vif mouvement, de lignes fermes et de couleur agréable dans ses violences. On ne pourrait reprocher à ces toiles, très sérieusement établies et étudiées, et dont la valeur d'étude du rythme des mouvements est très sérieuse, que de montrer un peu trop leur consciencieux travail de préparation. En laissant moins apercevoir les arêtes des volumes, le peintre gagnerait une plus forte impression de spontanéité, qui conviendrait à la subtile élégance de ses notations. M^{me} Rij-Rousseau expose aussi des tapis d'un décor somptueux et moderniste, d'un bon effet sonore et neuf.

GUSTAVE KAHN.

ARCHÉOLOGIE

Pierre Champion : *Tanger, Fès et Meknès*, Laurens. — Félix Brun : *Jeanne d'Arc à Soissons*, Auguste Réty, à Meulan. — E. Pautrel : *Notice historique sur le château de Fougères*, Oberthur, Rennes et Paris.

Le Maroc, le dernier des pays d'Islam qui ait gardé sa couleur et sa physionomie millénaire, est en passe de se « moderniser » ; il va entrer dans la communauté banale des Etats d'Occident et perdre, en même temps que ses beaux décors, des traditions et coutumes dont certaines nous reportent aux vieux âges du monde romain.

Après quelques considérations générales sur le pays et l'art régional, qui n'est d'ailleurs qu'une des branches du très bel art arabe, — et diverses considérations sur l'empire marocain, — M. Pierre Champion passe à l'étude des trois villes qui se trouvent constituer le sujet de ce volume : **Tanger, Fès et Meknès**. *Tanger*, sur le détroit de Gibraltar et devant lequel se déroule le panorama montagneux de l'Andalousie, a eu des destinées diverses, et sa Kasbah ou ville haute, est l'acropole fortifiée de la *Tingis* romaine, mais de cette vieille époque il n'est

guère resté que des inscriptions, quelques tombeaux, les ruines d'un aqueduc, etc..

Tanger a été occupé successivement par les Portugais et les Anglais, avant de revenir aux Marocains, et c'est la Kasbah qui conserve les plus importants vestiges historiques. C'est à la fois une place d'armes et une cour d'honneur. On y voit des prisons très pittoresques, ainsi qu'un vieux palais arabe sur lequel M. Pierre Champion donne des détails précieux. La tradition y retrouve même le prétoire romain qui s'élevait sur les ruines d'un temple d'Hercule. Sur cet emplacement, des chapiteaux composites, dont les analogues se retrouvent dans les constructions voisines, seraient des vestiges du temple détruit. — Sur les ruines de la maison du gouverneur anglais, l'occupation musulmane a élevé un donjon ; une ancienne tour de guet portugaise existe encore dans le voisinage. La Trésorerie, sur la place d'Armes, est un très joli bâtiment porté sur une colonnade, et qui, un peu mystérieux, est certainement l'édifice le plus remarquable de Tanger. On sait qu'après avoir été occupée longtemps par les Portugais, puis par les Anglais, la ville fut plus tard bombardée par le prince de Joinville (1844) ; il y reste des coins délicieux, — sans parler du « grand socco » si pittoresque encore, et qui l'était bien davantage il y a quelques années.

Fès ou Fez est une ville très ancienne, ou plutôt la réunion de deux villes : Fez-la-Vieille, la cité sainte de Moulay-Idriss, qui remonte au ix^e siècle, et Fez-la-Neuve qui date du xi^e siècle. L'histoire de Fez, c'est surtout celle des Almohades, dont certains furent de puissants monarques et vinrent batailler sur la terre chrétienne d'Andalousie. La ville de Fez était très peuplée alors, et un historien mentionne que les maisons y avaient jusqu'à trois et quatre étages.

Une des curiosités de Fez, c'est son « Université », l'ensemble de ses collèges ou medersas, qui sont le plus souvent de belles constructions et dont quelques-unes sont célèbres. Les plus anciennes datent de l'époque des Mérinides (1258 et 1286). La medersa Sahridj et la medersa Bou Ananiya (1351-1355) sont les plus renommées et offrent d'ailleurs des coins délicieux.

Fez est déjà la ville d'Orient, et les professions y sont réparties par quartiers comme autrefois chez nous, dans les villes du moyen-âge. Les mosquées y sont nombreuses, et M. Pierre Cham-

pion leur a donné une place importante dans sa description de la ville. Mais, s'il leur consacre un long historique et fournit bien des détails sur leur aspect et leur construction, il s'arrête au seuil des saints édifices, car on sait que les « infidèles » n'y pénétrèrent pas.

En ce qui concerne les medersas, les principales, sur lesquelles M. Pierre Champion apporte, nous l'avons dit, de nombreux détails, surtout historiques, sont la medersa Mesbahya, où apparaît l'art des Mérinides : la Medersa Bou Ananiya, dont l'illustration reproduit de très remarquables aspects ; la medersa des Cherratin, etc..

De même, Fez est également la ville des mosquées, et l'on en cite de remarquables. C'est la mosquée El-Garaoui yin, sur la construction de laquelle (859) les légendes locales contiennent de très curieux détails ; c'est la mosquée de Moulay-Idriss, la mosquée El-Andalous, etc., qui offrent de précieux coins d'architecture et de décoration. Avec la chute des Mérinides (1550) et l'avènement de la dynastie Sahadienne, Fez se trouva déchu de son rang et ne redevint capitale du Maroc qu'en 1660.

Une des rares constructions de la ville pendant cette période est le pont de quatre arches (1668) sur l'oued Sebou, et il faut arriver à l'époque moderne pour voir s'élever de nombreuses bâtisses, des palais, mosquées, etc..

Un long chapitre encore du volume est consacré à El-Djedid, la nouvelle Fez, qui a de même son histoire souvent pittoresque et qui possède des constructions également remarquables.

C'est la mosquée El Djedid, qui remonte aux origines et qui conserve plusieurs tombeaux saadiens ; c'est la mosquée rouge (Djama el Hamra) qui date de l'époque des Mérinides ; la mosquée de Lalla Griba dont quelques détails remontent à 1408 ; la mosquée verte Djama el Akdhar, la mosquée medersa de Moulay-Abdallah (xviii^e siècle), etc.. On peut mentionner des portes monumentales, des fontaines, etc.. Mais Fez qui avait eu bien des vicissitudes avant de retrouver son rang de capitale est un monde, et nous ne pouvons ici qu'en faire entrevoir l'intérêt.

Meknès, à propos de laquelle on nous parle de l'ambassade marocaine qui vint en France sous Louis XIV (1699), et qui fut bien une des curiosités du moment, est encore une des capitales du Maroc.

C'est un endroit très ruiné maintenant, mais où l'on peut citer encore quelques coins intéressants : les portes Berdaïn, Mansour, El Khemis ; des rues du vieux Meknès ; le palais Ben Ani, etc.

Un chapitre parle des ruines romaines de *Volubilis*, dont on a retrouvé des parties intéressantes, etc.

Le volume de M. Pierre Champion, très heureusement illustré, semble le premier d'une série sur le Maroc. La librairie Laurens a repris à son propos le format et l'aspect anciens de sa collection déjà très nombreuse sur les « villes d'art célèbres » — dont l'avaient éloignée quelques essais plutôt malheureux ; nous ne pouvons que l'en féliciter.

§

Une forte brochure a été consacrée par M. Félix Brun à deux épisodes militaires de la vie de la Pucelle : **Jeanne d'Arc à Soissons**, *recherches sur Soissons et le Soissonnais* (1429-1430). Les archives de la ville, en ce qui concerne les époques anciennes, manquent de documents, et l'on en est réduit à rapprocher, pour discuter les faits, des textes souvent très pauvres d'historiens locaux.

Disputée entre Bourguignons et Armagnacs, Soissons était aux mains de ces derniers en 1429, moment où Jeanne d'Arc, revenant de Reims avec le Roi et des troupes nombreuses, s'en approcha. Elle poussait à ce moment Charles VII à tenter un coup de main sur Paris. L'arrivée du cortège royal et des forces qui le soutenaient eut lieu par le pont de l'Aisne (23 juillet). Les clefs de la ville avaient été apportées à Vailly et le Roi aurait séjourné trois ou quatre jours à Soissons.

Jeanne d'Arc y revint l'année suivante, au moment du siège de Compiègne. Cet épisode est plus embrouillé que le premier dans les textes qui nous sont parvenus (mai 1430). La Pucelle se présenta devant la porte Saint-Christophe, mais le gouverneur était déjà gagné par les Bourguignons, et les troupes royales ne purent pénétrer dans la ville. Jeanne, après cet échec sur lequel l'auteur s'étend longuement, regagna Compiègne où elle devait, quelques jours plus tard, tomber aux mains de ses ennemis.

M. Félix Brun discute longuement au sujet de ces épisodes, et son travail est une honorable contribution à l'histoire de l'héroïne lorraine, comme à la chronique de Soissons. M. Brun

rapporte notamment, entre autres détails, un fait bien connu de la captivité de Jeanne d'Arc. Durant sa détention à Rouen, le tailleur Jeannotin Simon, ayant à lui prendre mesure d'un vêtement et s'étant permis un peu trop de familiarité, la Pucelle lui administra un bon soufflet pour le rappeler aux convenances. Jeanne, qui faisait dans son camp la chasse aux ribaudes et filles folles de leur corps, n'était pas d'humeur, même prisonnière, à se laisser tripoter.

§

Une jolie plaquette a été publiée par M. E. Pautrel : **Notice sur le château de Fougères**. C'est une brochure aux dessins nombreux, illustrant d'ailleurs heureusement cette publication et reproduisant les coins et aspects les plus typiques de la vieille forteresse.

Le château de Fougères, situé près des anciens remparts de la ville, remonte aux XII^e et XV^e siècles, et sa superficie atteint exactement 1 hectare 70 ares. C'est un très bel édifice, aux tours et défenses nombreuses et qui constitue sans doute un des plus merveilleux décors qui nous restent en Bretagne.

L'origine du château de Fougères, en un lieu alors pittoresque et presque entouré d'eaux, semble remonter au moins à la fin du X^e siècle. On sait qu'il y eut un siège du château entre 1150 et 1194, à la suite duquel l'édifice fut reconstruit. La brochure de M. E. Pautrel donne de nombreux détails sur la reconstruction qui fut entreprise à cette époque. Fougères avait des seigneurs qui sont souvent nommés dans les travaux, et l'on a indiqué que de 1256 à 1314 la baronnie relevait des Lusignan. C'est une époque encore où l'on fit de nombreux travaux au château de Fougères.

Un des tours porte le nom de tour Mélusine. Avec l'invention de l'artillerie, il y eut à Fougères de nouvelles transformations et adaptations de la défense. Les progrès de cette arme nécessitèrent bientôt, du reste, de nouvelles transformations. La publication de M. E. Pautrel les suit pas à pas.

Avec le XVI^e siècle, le château eut d'autres aventures et tomba bientôt en décadence; ce ne devait plus être bientôt qu'une curiosité, une ruine; l'époque moderne y fit de nombreux travaux.

Le château de Fougères, au cours des temps, avait eu des

vicissitudes diverses. A la suite des démêlés avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, pendant la minorité de saint Louis, on mit dans la ville une garnison royale, le château fut pris et repris (1231). En 1373, Du Guesclin fut envoyé par le Roi contre le duc Jean IV ; la place fut occupée, la garnison perdit vingt-six hommes. En 1449, les Anglais, rompant une trêve, attaquèrent Fougères. La place, enlevée par surprise, donna un butin fantastique et qu'on a estimé à 108 millions, sans parler des dégâts, s'élevant à 7.000 pièces d'or. Fougères fut repris par le duc François I^{er} et le Connétable de Richemont, qui l'assiégèrent deux mois. Puis il y eut encore un siège avec La Trémouille en 1488, et, à l'époque des guerres de religion, ce fut une des forteresses du duc de Mercœur dans ses démêlés avec Henri IV.

Le petit volume de M. E. Pautrel donne aussi des renseignements sur les prisonniers de guerre détenus au château pendant la Révolution, et il raconte les légendes concernant la place, — aventures diverses par lesquelles passa le château qui faillit être transformé en habitations bourgeoises ; enfin ce fut l'achat par la ville et le classement de l'édifice.

La brochure de M. E. Pautrel est en somme une curiosité et mérite d'être retenue.

CHARLES MERKI.

BIBLIOTHÈQUES

La Bibliothèque Henri-E. Huntington. — Aux portes de Pasadena, le bijou de la Californie du Sud, sur le territoire de la petite ville de San Marino, s'élève, dans un immense domaine, une bibliothèque unique, don d'un généreux philanthrope américain, Henry-E. Huntington, à l'Etat de Californie.

Cette bibliothèque qui n'est pas encore ouverte au public et qui ne le sera pas encore de quelques années, il nous a été possible de la visiter et de pouvoir ainsi faire connaître au public lettré de France les richesses qu'elle contient.

Henry-E. Huntington, président des chemins de fer de Los Angeles et du Pacific Electric, a amassé au cours des années une fortune énorme et, étant un ami des arts et des lettres et un bibliophile distingué, en a consacré une importante partie à l'a-

chat de livres rares et de documents inédits qui forment une collection sans rivale.

Par une tiède journée de février — il n'y a point d'hiver dans la Californie du Sud — nous arrivons au domaine Huntington. Situé dans un parc de 500 hectares, sur une colline, le blanc édifice est visible de fort loin; des bosquets d'orangers aux senteurs pénétrantes, chargés de fleurs et de fruits, des haies de mimosas en fleurs — ici ils ont la taille de nos platanes — bordent la route qui serpente vers la bibliothèque. Le bâtiment, style renaissance, à colonnades blanches aux lignes sobres et harmonieuses, se détache sur d'admirables pelouses vertes. Un jet d'eau lance dans l'air sa note claire; au fond, tout au fond, les cimes sombres de la Sierra Madre; devant nous le parc en terrasses, le ruban blanc de la route et au loin les perspectives de la vallée San Gabriel et des champs d'orangers. C'est un paysage presque grec dans sa simplicité : montagnes, ciel bleu transparent, colonnades blanches... atmosphère idéale de beauté et de recueillement, favorable à l'étude et aux méditations. Sur le péristyle classique, des statues de bronze; des portes massives, de bronze aussi, gardent ce sanctuaire et, lorsqu'elles s'ouvrent devant nous, nous y pénétrons en silence, comme il convient dans le Temple du Savoir.

On nous y fait un accueil fort courtois, et bientôt il nous est possible d'avoir des renseignements précis sur les trésors de la bibliothèque. Comme nous le fait remarquer l'obligeant bibliothécaire, ce n'est pas une « bibliothèque » au sens ordinaire du mot. Elle ne sera jamais fréquentée par le grand public qui cherche dans la lecture un moment de récréation. Ce qui fait l'intérêt tout spécial de la bibliothèque Huntington, c'est qu'elle contient seulement des collections uniques de documents sur quelques points d'histoire ou de littérature très spéciaux et offre aux étudiants de ces sujets un champ de ressources incomparables.

Voici quelques-unes de ces rares collections :

- 1) littérature anglaise et américaine ;
- 2) documents sur l'histoire de l'Amérique ;
- 3) incunabula ;
- 4) manuscrits ;
- 5) collections diverses.

M. Huntington avait, il y a quelques années, avant que l'idée de fonder une bibliothèque ne lui fût venue, une fort remar-

quable collection d'éditions princeps des classiques français du xvii^e siècle : Corneille, Molière, Racine, etc... Malheureusement il s'en est défait et il est regrettable pour nous de ne pas rencontrer ces vieux amis ici en terre étrangère. Mais sa collection de classiques anglais est unique. Ayant acheté la collection du Duc de Devonshire et la célèbre collection de pièces de théâtre Kemble-Devonshire, qui contient la plupart des œuvres des dramatisés élizabéthains, M. Huntington a la collection la plus complète des « Folios » et des « Quartos » de Shakespeare. Il possède 78 volumes de ou sur Shakespeare, chacun n'ayant pas plus de 5 exemplaires connus, alors que le British Museum à Londres et la Bibliothèque Bodléienne à Oxford n'en ont respectivement que 71 et 70.

Des volumes publiés en Angleterre ou sur le continent avant 1641, M. Huntington en possède 8.000, le British Museum 16.000, la Bodléienne 11.000, l'université de Cambridge 8.000; cette collection d'un « amateur » égalant celle d'une université fondée en 1475... Et, au point de vue de la « qualité », ces volumes représentent presque toujours l'exemplaire le plus parfait qui existe, car M. Huntington n'a ménagé ni le temps ni la peine pour obtenir ce qu'il y avait de mieux.

La collection se rapportant à l'histoire américaine, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à la guerre de Sécession, est aussi sans rivale. C'est ainsi que toutes les éditions de la lettre de Christophe Colomb annonçant la découverte de l'Amérique se trouvent ici ; l'édition princeps en espagnol et en latin des lettres de Cortez, relatives à la conquête du Mexique. De nombreux volumes se rapportent à l'histoire de la Nouvelle France : les Voyages de Jacques Cartier, l'édition princeps des œuvres de Champlain, d'Hennepin et l'Escarbot, les rapports des missionnaires jésuites au Canada à leur supérieur en France, etc., etc., etc... Enfin de nombreux documents sur l'histoire des treize colonies anglaises qui devaient plus tard devenir le noyau des Etats-Unis ; le seul exemplaire connu du « Livre des lois générales et libertés des habitants du Massachussets » (1648), les deux exemplaires des lois de New-York (1648) et la fameuse « Bible indienne » d'Eliot. Aussi, plus de 5.000 livres et brochures et 7.500 extraits de journaux sur George Washington, et plus de 2.000 livres, portraits et médailles de Lincoln. Et pour terminer,

l'histoire la plus complète qu'il y ait au monde de la Californie et de la côte ouest d'Amérique.

Tout ceci suffirait à faire la gloire et l'orgueil de n'importe quelle bibliothèque, mais M. Huntington possède encore de rarissimes manuscrits qui font l'envie du connaisseur. C'est ainsi que nous trouvons ici le manuscrit, dit « Ellesmere » des « Contes de Canterbury » de Chaucer; ce manuscrit datant d'environ 1405; également la « Confessio Amantis » de Gower, la « Danse macabre » de Lydgate et le célèbre « Comus » de Milton. Aussi l'exemplaire le plus ancien des « Mystères de Chester » et l'unique exemplaire connu des « Mystères de Towneley ». Plus de 2.000 manuscrits des xviii^e et xix^e siècles : Dryden, Garrick, Sheridan, Kemble, avec lettres de ces écrivains. Toujours dans une époque plus récente, des manuscrits de Thackeray, Trollope, les « Idylles du roi » de Tennyson, Swinburne, Meredith, les « Sept lampes de l'architecture » de Ruskin avec dessins de l'auteur, Conrad, la plupart des œuvres de Kipling et la correspondance de bon nombre d'écrivains.

Les écrivains américains sont aussi très dignement représentés parmi ces collections de manuscrits : Mark Twain, Thoreau, Bret Harte, Cooper, Edgar Poe.... Des lettres de Dickens, Tennyson, Browning, d'une part, d'Emerson, Longfellow, Whittier de l'autre.

Egalement des manuscrits et lettres historiques : plusieurs lettres du roi Georges III expliquant pourquoi il a consenti à l'indépendance des colonies d'Amérique, des lettres de Benjamin Franklin, etc..., etc...

A tous ces manuscrits il faudrait en ajouter bien d'autres encore, si l'on voulait se faire une idée exacte des richesses de cette bibliothèque à peu près inconnue du grand public. Et M. Huntington continue sans cesse à acquérir collection sur collection, livres sur livres, tout cela pour l'Etat de Californie, à qui la bibliothèque appartiendra après sa mort. Ici, il y a aussi rassemblée, fantaisie amusante d'un milliardaire, la collection la plus complète des « dime novels » (quelque chose comme nos romans à 13 sous) qui existe en Amérique; mais cette collection-là, le bibliothécaire oublie de nous en parler et sourit légèrement lorsque nous la lui rappelons. Il y a aussi une collection intéressante de documents sur l'aéronautique et sur les chemins

de fer, qui sont les deux intérêts modernes du grand philanthrope.

Tous ces trésors sans prix sont gardés jour et nuit sans relâche : toutes les parties vitrées du bâtiment sont formées de deux panneaux de verres épais, entre lesquels se trouve un treillage métallique parcouru d'un courant électrique, et qui, s'il est brisé, met en mouvement une sonnerie d'alarme formidable. Plusieurs gardes sont de service la nuit et tout le sous-sol, voûté comme celui d'une banque, est par un procédé spécial garanti du froid, de la poussière et de l'humidité, ennemis des livres précieux. Des portes massives d'acier, semblables à celle d'un immense coffre-fort, en barrent l'accès au public. C'est dans le sous-sol aussi que sont installés les appareils permettant de photographier les documents trop précieux ou trop abîmés pour être confiés au public (photostat) et qui reproduisent en blanc sur noir l'original. Là aussi nous voyons la reliure : les livres brochés ou usagés sont reliés et, pour les livres anciens, le maître relieur doit reproduire autant que possible la reliure et les procédés du temps. Et enfin dans ce même sous-sol, plusieurs pièces remplies de caisses contenant des livres précieux récemment achetés, et que l'on n'a pas eu encore le temps d'ouvrir et de cataloguer.

Comme nous remontons vers la lumière et nous préparons à sortir, notre guide attire notre attention sur les portes de bronze, spécialement fondues pour la bibliothèque. Divers ornements classiques les décorent, mais ce qui en fait l'originalité, c'est que sur ces portes sont reproduits le sceau ou la devise des anciens imprimeurs les plus célèbres, imprimeurs royaux ou autres : Caxton, le premier imprimeur anglais dont la bibliothèque possède quelques cinquante volumes, Gutenberg, dont la fameuse Bible imprimée sur vélin (exemplaire Perkins) est un des bijoux de cette collection.

Dans le parc, non loin du bâtiment principal, s'élève un autre bâtiment majestueux : c'est là que demeurent, pour le moment, M. et M^{me} Huntington, et que sera plus tard établi un Musée contenant des peintures célèbres, dignes des manuscrits : des Gainsborough, dont le fameux « Blue Boy », des Romney, des Reynolds et autres célèbres portraitistes. Là aussi, des collections de bronzes, de tapisseries et de médailles, qui contribueront plus tard à former le goût des générations à venir.

Et tout cela, toutes ces richesses littéraires et artistiques dans ce beau cadre si digne d'elles, au milieu de parterres de cyclamens en fleurs, de camélias et de lauriers. Tous les trésors de l'esprit humain, toutes les grâces de la Nature... Union idéale s'il en fut jamais... Et sous ces bosquets d'oliviers, on verrait volontiers des dieux ou des sages s'entretenant des choses immortelles, habitants de cette « Colline inspirée » tout près de « l'Acropole du Savoir ».

E. DEJEAN FIVE,

Chargée de cours à l'Université de Californie.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Sur l'« exactitude de citer ». — Dans le *Mercur* du 15 mai 1923, un collaborateur anglais, Mr Edward Latham, a fort pertinemment rectifié une erreur qu'à la suite de l'*Action Française* nous avons commise en transcrivant, sur la foi de ce douteux garant, certaine citation du Président de *Magdalen College* à Oxford, au cours d'un écho inséré dans le fascicule du 1^{er} août 1922, pp. 860-862. Cette rectification lui a été prétexte pour, du même coup, donner à feu E. Fournier une petite leçon d'exactitude dans l'art de citer les textes, dont lui auront été reconnaissants, sans nul doute, maints lecteurs de cette Revue. Pourquoi faut-il, cependant, que nous ayons regretté qu'au lieu de dépenser son érudition au détriment de l'auteur de *L'Esprit des Autres*, Mr Edward Latham ne nous ait pas entretenus de l'« exactitude de citer » anglaise ? Ce lui eût été, croyons-nous, occasion — une occasion excellente — de démontrer par quelques cas typiques qu'*Iliacos intra muros peccatur et extra* et qu'en matière de références fantaisistes, nos graves voisins n'ont rien à nous envier, puisqu'ici encore — afin, nous aussi, dans nos citations, de mélanger le sacré au profane, sans pour autant, comme notre collègue anglais, invoquer la « Providence », à laquelle nous ne croyons pas — « il n'y a rien de nouveau sous le soleil ».

Que la citation, et plus spécialement la citation d'auteurs anciens dits « classiques », soit, ou mieux, ait été — car là aussi la décadence s'est fait sentir, signalée dès 1896 par H. Paul dans un article du *Nineteenth Century* : *The decay of classical quotation*, p. 636, puis, deux ans plus tard, par le bio-

graphe de Gladstone, J. M. C. Carty, p. 57 — en Angleterre une sorte de contagion littéraire et oratoire, nul, croyons nous, qui soit un tant soit peu familier avec la vie et les livres d'outre-Manche ne songerait à le nier. Il nous souvient, à ce propos, d'une anecdote qui nous fut contée naguère à Londres, certain jour où nous visitions, en compagnie d'un écrivain anglais, le *Coin Room* du *British Museum* et où cet ami nous avait fait arrêter devant une guinée offerte au Musée en 1828 par lady Murray. C'était en l'an 1741, nous dit-il en substance, et lors d'un très vif débat que soutenaient, à la Chambre des Communes, W. Pulteney et sir Robert Walpole. Le politicien de Houghton ayant allégué, à sa défense, ce soi-disant vers d'Horace :

Nil conscire sibi, nulli pallescere culpae,

son adversaire objecta aussitôt que le 61^e vers de la 1^{re} *Épître* du 1^{er} livre d'Horace — encore que considéré par certains éditeurs, sans raison suffisante, comme une interpolation, — avait exactement la teneur suivante :

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa... (1)

Dénégations entêtées de Walpole, protestations de Pulteney et, finalement, formation d'un pari, à l'enjeu d'une guinée. Le *Clark of the House*, qui se trouvait être N. Hardinge, ayant été pris comme arbitre, la citation fut rétablie et Walpole paya sa guinée à Pulteney, qui aimait à dire dans la suite que ç'avait été la première et la dernière qu'il eût jamais reçue d'un homme de Gouvernement. Et c'est cette historique monnaie qui se trouve aujourd'hui au Musée Britannique...

Le privilège — si c'en est un — de mal citer n'est, en fait, le propre d'aucun peuple. Chacun en détient une part du legs traditionnel. Il est aussi éternel que l'*errare est humanum*. L'Angleterre n'échappe pas à cette commune hérédité. La vie de Coleridge nous apprend, par exemple, que, celui-

(1) Tout récemment, dans son *Almanach des Lettres Françaises et Étrangères*, t. I (janvier-mars 1924), p. 37, dans un article sur : *Les citateurs : quelques lapsus*, M. Léon Treich cite ainsi ce qu'il appelle — mais peut-être ne fait-il que réimprimer l'article d'un tiers — « le vers le plus célèbre de *Macbeth* » :

..... *the innocent slap*

Slap that knits up the ravell' et shave op con t

Est-il besoin de corriger, ou, seulement, de renvoyer à *Macbeth* (acte II, scène II) ?

ci étant soldat et montant la garde à la caserne de son unité, il advint qu'un officier passa par là, discutant avec un collègue, et qu'un vers grec fut cité par lui comme étant d'Euripide, alors qu'il appartenait à la seconde antistrophe de l'*Œdipe* de Sophocle. Le futur auteur de *Christabel* corrigea aussitôt le lapsus de son supérieur et cette audace qui, ailleurs, lui eût attiré un châtement, fut cause qu'on le transféra à un service plus bénin : celui de l'hôpital régimentaire... quelque chose comme, chez nous, pendant la dernière guerre, la fameuse 22^e section de Commis et Ouvriers d'Administration. Ces choses-là, en vérité, n'arrivent qu'en Angleterre, comme c'est seulement en Angleterre que peuvent arriver des incidents du genre de celui que relatait *Tit-Bits* du 23 septembre 1899, p. 508, à propos d'un clergyman d'une chapelle du South Wales, qui, ayant intercalé dans son prêche un vers de Longfellow en l'attribuant à Tennyson, se vit incontinent rectifié par l'un de ses auditeurs, lequel, aux applaudissements de l'assemblée, récita toute la strophe... Et c'est encore en Angleterre que pouvait arriver ce que relate W. Keddie dans un livre publié à Londres : *Anecdotes literary and scientific, etc.*, où l'on voit un professeur, l'helléniste Porson, voyageant en diligence en compagnie d'un hâbleur d'étudiant qui prétend citer Sophocle, puis, quand le maître l'a convaincu d'ignorance en produisant le volume grec, Euripide et, enfin, Eschyle, réfuté chaque fois par la production du texte original, que Porson a sur lui : ce qui amène l'imprudent à faire arrêter la voiture, affolé par la science de cet homme qui porte avec soi toute la bibliothèque des classiques de l'Hellade ! N'est-ce pas, derechef, un cas bien anglais que celui de Samuel Johnson, dont son biographe, Boswell, nous conte qu'il fut reçu, à neuf ans, à Pembroke College, à Oxford, sur la grâce d'une opportune citation de Macrobe, comme, à son lit de mort, il nous le montre citant Shakespeare pour rectifier un passage inexactement allégué ?

Certes, on aurait beau jeu à démontrer par les textes comment cette manie de citer a, plus d'une fois, produit les plus amusantes confusions. Laissons, cependant, les humoristes et leurs livres, qui — Taine l'a remarqué, dans son *Histoire de la Littérature Anglaise*, V. 139 (éd. de 1878) — accumulent un extraordinaire amas de références fantaisistes. Du *Tristram Shandy* de Sterne — voir, en particulier, les chapitres IV, LXXXVI

(discussion sur les nez, à rapprocher de celle de *Cyrano*, de Rostand) et CXXI — aux auteurs modernes, il y aurait un gros travail à écrire sur ce seul aspect de la pensée anglaise, et il nous souvient d'avoir lu dans l'article d'A. Palmer sur la citation inexacte — voir *Misquotation again*, dans *The North American Review*, vol. CL (1889), p. 274 — que Walter Bagehot n'hésitait nullement, quand il ne trouvait pas de citation qui lui convînt, à en forger de toute pièce. Ici, Américains et Anglais fraternisent et l'on peut bien dire que Walter Scott rivalise avec Edgar Poe. Scott a confessé lui-même — au prologue des *Chroniques du Canongate* — qu'il avait peut-être inventé maintes devises dont s'ornent les chapitres de ses romans et ce, pour la simple raison qu'il lui eût été difficile d'en chercher de meilleures dans les poètes. Quant à Poe, c'est, croyons-nous, notre collègue et ami Lauvrière, qui, dans son volume de 1904 sur ce fantasque à froid que traduisit Baudelaire, remarque, p. 451, que, parmi les noms d'auteurs et les titres d'ouvrages que cite Poe, il en est qu'on chercherait vainement dans les répertoires bibliographiques les plus sûrs et les plus complets. Poe, aussi bien, a écrit, dans : *How to write a Blackwood article*, que, lorsqu'on avait dit quelque chose d'un peu trop absurde, au lieu de prendre la peine de l'effacer, il suffisait de mettre en *note*, au bas de la page : « que la profonde observation du texte est due à la *Kritik der reinen Vernunft*, ou encore aux *Metaphysische Anfangsgründe der Naturwissenschaft*... », en ayant soin — ajoutez-il — de ne point non plus lésiner avec les « références » espagnoles, italiennes et latines.

Si le roman reflète, d'une certaine façon, les aspects divers de la vie d'un peuple, l'on ne saurait dénier au roman anglais une valeur de témoignage touchant la manie de citer des Anglo-Saxons. Rappelons-nous Fielding avec son banquier Little Benjamin de l'*History of Tom Jones*, son docteur Harrisson et sa Mrs Bennet d'*Amelia*, son Adams des *Adventures of J. Andrews* ? Ou C. Reade, qui, dans le court récit : *Peg Woffington*, cite 28 fois du latin, pour, dans son chef-d'œuvre, *The Cloister and the Hearth*, se livrer 150 fois au sport des citations latines et grecques, alors que, dans *A Simpleton*, il aura recours à Tite-Live pour dire en latin qu'un de ses personnages *hanc rem aegre tulit* ? Dickens mériterait à lui seul un travail spécial

Qu'il nous suffise de noter son *Dombey and Son*, où Cornelia possède si bien Cicéron; son *David Copperfield*, où miss Mills cite poètes sur poètes; *Our mutual Friend*, où Silas Wegg farcit son discours de vers aussi boiteux que sa propre personne; *Oliver Twist*, dont l'inoubliable capitaine Cuttle a fourni au collègue britannique de notre cher *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, à *Notes and Queries*, sa devise liminaire: *When found, make a note of it*. Qui n'a, aussi, présent à l'esprit le domestique d'un autre capitaine, du capitaine Marryat, dans *The Pirate* — un chef-d'œuvre, qui, tel le Swiveller de *Old Curiosity Shop*, se spécialise dans la citation des devises latines des écussons nobiliaires, alors que Swiveller ne sait reproduire que des vers de ballades? Faut-il rappeler le Hicks de *The boarding-house* — dans les *Tales* — qui ne sait, lui, citer que le *Don Juan* de Byron; le Timberry de *Nicholas Nickleby*, qui n'aime le toast que bardé d'une infinité de citations; le Micawber de *David Copperfield* qui, lisant une de ses proclamations familières, est tellement frappé de l'opportunité d'une citation, qu'il feint d'en perdre le fil de son discours et la répète avec complaisance; le Tozer de *Dombey and Son*, débitant un discours qui ne « contient presque rien en langue maternelle, mais quinze citations latines et sept grecques »; l'orateur irlandais de *The Ladies' Society* — dans les *Sketches* — qui déchaîne les applaudissements de l'auditoire du seul fait de citer du latin, etc.?

Oubliera-t-on le Templier d'Addison, qui, dans *The Spectator*, cite Horace, Juvénal, Boileau et les meilleurs écrivains de tous les âges; le médecin Lundin, de Walter Scott, dans *The Abbot*, qui est un véritable répertoire de citations antiques; le Franz de Mrs Gaskell dans son récit *Six Weeks at Hapenheim*, de *Cousin Phillis and other Tales*, homme expert à farcir ses épîtres amoureuses de textes puisés dans les poètes et aussi les philosophes les plus divers, cependant que son pasteur dissident, dans *Cousin Phillis*, se voit durement réprimandé par un confrère pour une pauvre citation des *Géorgiques*, que l'autre qualifie de « profane athéisme »; l'Irwin de George Eliot, qui cite, dans *Adam Bede*, Sophocle et Théocrite; le Lord Binkie de Thackeray, dans *Vanity Fair*, incapable d'exprimer une opinion, pour banale qu'elle soit, sans la renforcer d'une citation latine?

Il n'est pas jusqu'à Kipling qui ne donne dans l'universelle manie des citations : dans *To be filed for reference*, de ses *Plain Tales from the Hills*, où l'ivresse de Mc Intosh délire dans tous les idiomes, sauf le sien propre, mais surtout en grec et en allemand, et encore dans *The finest Story in the World*, du recueil *Many Inventions*, où Charlie ne sait citer que Byron...

Pour terminer, citons, à notre tour, Mark Twain, dont le cas est typique. Il se vante, dans son *New Pilgrim's Progress*, d'être l'unique écrivain de langue anglaise ayant parlé du Colisée sans répéter le fameux vers — chant IV de *Childe Harold's Pilgrimage*, stance CXLI — où Byron évoque le gladiateur du Danube mourant dans l'arène et désespéré au souvenir de sa famille, en Dacie, qui ne sait pas qu'il meurt

Butcher'd to make a Roman holiday...

Mais Twain, qui ne laisse pas de citer le vers, tombe, sans savoir peut-être qu'il y tombe — à moins qu'il ne s'agisse là d'un trait d'ironie suprême — dans le vice qu'il censure, et ce trait méritait d'être rappelé comme conclusion de cette rapide étude.

Nous disions plus haut que les personnages de roman pouvaient être regardés comme des portraits plus ou moins fidèles de la réalité. Eux, du moins, citent généralement juste, parce que les auteurs ont soin, avant de les faire parler, de « vérifier leurs références ». Dans la pratique courante, cependant, combien de fois n'est-il pas arrivé à des personnages de chair et d'os d'imiter l'exemple du héros de *X-ing a paragraph*, de Poe, qui faisait, de la proverbiale exclamation de Cicéron dans les *Catilinaires* et les *Verrines*, un *O tempora! o Moses!* ou encore de la bonne lady Micawber de Dickens, muant l'*experientia docet* de son marien un *experientia does it* dans *David Copperfield*?

Mr Edward Latham pourrait sans doute nous renseigner sur ce point délicat. Quant à nous, s'il nous fallait tirer la moralité de ce débat, nous ne l'emprunterions pas — puisque de citations il s'agit — à Samuel Johnson, affirmant — d'après Boswell, chap. LIV — que *classical quotation is the parole of literary men all over the world*, ou à Pope, faisant sienne la sentence de notre Bayle : *il n'y a pas moins d'invention à bien appliquer une pensée que l'on trouve dans un livre, qu'à être le premier auteur de cette pensée* (1). Nous l'emprunterions, la

(1) Voir à ce sujet W. Mathews au tome précité de *The North American*

moralité de ce débat, à un vieux proverbe espagnol cité par Lessing en tête de son IV^e *Anti-Goeze*, en 1778, et par nous discuté aux pages 278-279 de notre volume : *Contributions à l'étude de l'Hispanisme de G.-E. Lessing* (Paris, F. Alcan, 1909) : *Tonto sin saber latin nunca es gran tonto*, proverbe dont la variante anglaise est : *A fool, unless he knows latin, is never a great fool* et la variante italienne : *I pazzi per lettere sono i maggiori pazzi*. Et n'est-ce point, aussi bien, notre Montaigne qui a écrit, au livre II, ch. 17, des *Essais*, les plus dures paroles contre ces pédants *faisants honneur à leur mémoire aux despens de leur entendement et faisant honneur à Cicéron, à Gallien, à Ulpien et à saint Hierosme pour se rendre, eux, ridicules* ? Mais ce mal antique n'est guère dangereux dans notre société moderne, où la culture d'autrefois n'existe plus. Déjà, dans son *Histoire de la vie de Gladstone* (London, 1868), J.-Mc. Carthy n'avait-il pas écrit, p. 57 : *Quotation is becoming less and less common in Parliament of late years, and it is indeed regarded now as a somewhat pedantic performance... ?* A quoi bon, aussi bien, dire en latin ce que l'on peut dire en sa langue, avec autant de précision et plus de clarté ? Ce vieux pédantisme serait donc inexcusable aujourd'hui.

CAMILLE PITOLLET.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

L'épopée de Tahiti. — Sous ce titre, MM. Claude Farrère et Paul Chack ont donné, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1924, un récit des plus fantaisistes du bombardement de Papeete en 1914.

M. Claude Farrère compte certainement parmi nos meilleurs romanciers, mais un romancier n'est pas forcément un historien : il vient de nous en fournir une preuve éclatante. L'imagination est — à juste titre — nommée la folle du logis. L'auteur de *L'Homme qui assassina* ne doit guère se soucier de l'exactitude

Review, p. 412. C'est sans doute dans Bayle que Sainte-Beuve prit la variante : *En fait de bonnes pensées, citation vaut invention*. Mais, déjà, le Cardinal Duperron avait opiné — d'après Disraeli, dans ses *Curiosties of Literature*, si souvent rééditées et traduites, au chapitre : *Quotations and Misquotations*, — que l'heureuse application d'un vers de Virgile valait à elle seule le talent !

des documents qu'il utilise. Ses meilleurs livres reposent sur une action dramatique intensément corsée. En écrivant cet épisode de la guerre mondiale à Tahiti, il a cru composer un chapitre de *La Bataille...*

Le fonds de l'article de la *Revue des Deux Mondes* est celui-ci. Quand la flotte allemande se dirigea en septembre 1914 sur Tahiti, la petite île serait infailliblement tombée entre les mains de nos ennemis, si un héros providentiel ne s'était trouvé là : le lieutenant de vaisseau Destremeau. Les pouvoirs civils — lisez le gouverneur — tremblaient, la population s'enfuyait, la colonie aurait hissé le drapeau blanc et les Allemands auraient fait ripaille dans la perle du Pacifique... Mais heureusement Destremeau et ses officiers veillaient, et la Marine sauva le pavillon français...

Eh bien ! non ! M. Claude Farrère et son collaborateur ont été induits en erreur, on leur a remis des documents inexacts, et leur récit a provoqué une stupéfaction profonde chez les colons de Papeete, habitués à respecter le caractère sérieux de la revue à couverture saumon...

Les dieux nous gardent de jeter le discrédit sur le commandant Destremeau. Cet honorable officier est mort. Paix à sa mémoire ! Nul ne suspecte et n'a jamais suspecté son patriotisme ou ses bonnes intentions. Mais est-il juste de lui dresser un piédestal au détriment des colons et des fonctionnaires de Tahiti ? C'est ce que ne pensent pas les témoins impartiaux.

A en croire M. Claude Farrère, le désaccord aurait régné entre les pouvoirs civils et maritimes, et le lieutenant de vaisseau Destremeau aurait seul pris les mesures assurant la sécurité de la ville...

Il convient de préciser les rôles de chacun. Le lieutenant Destremeau commandait la canonnière la *Zélée* qui, lorsque la guerre éclata, stationnait à Papeete. Le lieutenant d'infanterie coloniale Lorenzi commandait la garnison de Papeete, et les pouvoirs civils appartenaient au Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie, M. Fawtier.

Un arrêté du gouverneur, en date du 8 août 1914, nomma le lieutenant de vaisseau Destremeau commandant des troupes de la Colonie.

En réalité, jusqu'au 22 septembre 1914, jour du bombarde-

ment de Papeete, le gouverneur Fawtier et le commandant Destremeau vécurent en parfaite intelligence. Les mesures de défense furent prises de concert par les deux hommes. Ce n'est point, ainsi que l'insinue M. Claude Farrère, Destremeau qui assura lui-même la mobilisation. Il n'avait d'ailleurs aucune qualité pour lancer ledit ordre de mobilisation, qui le fut le 11 août 1914 par le gouverneur.

Les hommes mobilisables regagnèrent alors la caserne. Ici, nous sommes entièrement d'accord avec M. Claude Farrère pour rendre hommage au dévouement intelligent de l'enseigne de vaisseau Octave Morillot, « artiste plus puissant et plus original que Gauguin ».

Chacun fait son devoir : les réservistes s'exercent, de vieux colons, sous-officiers de réserve, font de la gymnastique suédoise, sous le commandement parfois abusif de simples matelots brevetés... Mais quoi ! c'est la guerre, et personne ne rechigne.

Aussi, le 1^{er} septembre 1914, le gouverneur Fawtier peut-il lancer une proclamation où, après avoir rendu compte à la population des premières nouvelles venues de France, il s'écrie :

Je suis convaincu que les Français de Tahiti, malgré l'utilitarisme exagéré, et d'ailleurs naïf, professé par quelques rares d'entre eux, sauront élever leurs âmes à la hauteur de celles de leurs frères de France et comprendre que les mesures prises en vue de mettre la colonie à l'abri d'un coup de main et de faire au besoin, à Papeete, une défense honorable, répondaient aux nécessités du moment.

Dans les circonstances actuelles, nous devons tous faire notre devoir courageusement, en regrettant seulement que l'éloignement de la Mère-Patrie ne nous permette pas d'être tous à la frontière.

Telle était la situation, le 22 septembre 1914, quand apparaissent en vue de Tahiti les deux croiseurs allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau*. En vérité, MM. Farrère et Chark ont l'imagination fertile. Comme Tite-Live, ils aiment placer dans la bouche de leurs personnages de solennels discours.

D'après eux, Destremeau couchait au sémaphore, en compagnie d'un ami. Ici, je cite les deux lyriques historiens :

Un ami partage son demi-sommeil : le prince indigène Salmon, fils de Roi et du sang des Pomaré... Voici les dernières paroles du Tahitien :

— Mes ancêtres ont connu le temps où nos volcans vomissaient la

flamme. Tahiti était comme ton navire qui crache des fumées noires et vibre joyeusement au moment de prendre la mer. Maintenant, les feux de l'île sont morts. Et l'île est toute froide, comme étaient devenus froids les cœurs des hommes. Mais je bénis cette guerre, o Tomana api, elle t'a fait ici le maître de tous. Ta force et ton regard ont su réveiller en tous nos frères l'âme des anciens guerriers. Ainsi la brise du large ranime les bûchers mal éteints...

Et plus loin : « O Tomana, nous, les hommes d'ici, t'aiderons. Et si les ennemis arrivent à mettre pied à terre, nos *sagaies* travailleront à côté de tes baïonnettes. »

Qui donc a pu aussi outrageusement se moquer de M. Claude Farrère ? Le prince indigène, ami de Destremeau, qui est d'ailleurs un garçon très honorable, n'est pas plus prince que vous et moi, et le sang des Pomaré ne coule pas plus dans ses veines que dans celles du shah de Perse. Il s'appelle Ernest Salmon tout court, et il a dû certainement être le premier étonné de se voir présenter sous les traits d'un prince. Il est tout simplement le fils adultérin de M^{me} Narau Salmon, femme divorcée de Pomaré V.

Il n'a donc absolument rien de commun avec les anciens rois de Tahiti, et, quand vous saurez qu'il est magistrat colonial quelque part en Afrique, vous vous demanderez peut-être s'il est vraisemblable qu'il ait pu proférer des paroles aussi imagées et redondantes que celles que lui prête M. Farrère.

Quant aux *sagaies*, il est assez étrange que des marins ignorent que les Tahitiens ne s'en sont jamais servis. Les seules que j'aie vues à Tahiti traînaient chez un marchand de curiosités pour Américains. Encore étaient-elles truquées...

Les croiseurs allemands arrivent donc devant Papeete. Des mesures ont été prises par le commandant Destremeau, qui a consciencieusement accompli son devoir de chef. Mais est-il vrai qu'il ait été mal secondé, est-il vrai qu'il se soit trouvé seul dans une ville en proie à la panique ?

Dès que les navires ennemis furent signalés, un groupe de colons vint offrir ses services au gouverneur. Celui-ci accueillit de bon cœur ces braves gens, dont il confia le commandement à un fonctionnaire, officier de réserve, M. Coural, et leur fit distribuer les armes disponibles. Les uns avaient des revolvers, d'autres des carabines Flobert... Aucun, il est vrai, n'avait de

sagaies... Qu'on ne rie pas de ce corps de francs-tireurs ! Les corvées les plus ennuyeuses... et même les plus périlleuses leur étaient réservées. C'est ainsi qu'au moment du bombardement, ce furent ces volontaires qui, sous le feu ennemi, se rendirent en bateau à l'îlot de Motu-uta, et ramenèrent les Allemands qui y étaient internés, pour les utiliser, en cas de danger, comme otages.

Cela n'empêcha pas quelques jours plus tard Destremeau de déclarer en parlant de ces hommes : « Ce sont des *irréguliers*. S'ils sont pris par les Allemands, ils seront fusillés, à moins que je ne les réclame. Et je ne les réclamerai pas. »

Il est vrai qu'alors les rapports étaient devenus tendus entre le gouverneur et Destremeau... Mais n'anticipons pas. La batterie de Faiere, commandée par l'enseigne Charron, un officier remarquable celui-là à tous égards, ouvre le feu. Les Allemands hissent leurs couleurs et ripostent...

L'étonnement est grand en ville. Bon nombre de badauds qui se promenaient sur les quais ignoraient que ces gros bateaux, qui manœuvraient lentement devant la passe, étaient des ennemis.

Est-il vrai que « la panique se soit déchaînée sur la ville, et que tout le monde, vous entendez bien, tout le monde ait fui » ?

Des femmes, des enfants, quelques pleutres, qui comptent aujourd'hui parmi les plus enragés patriotes, détalèrent, il est vrai, dans les districts...

Mais le gouverneur Fawtier, sur les quais, voulait se rendre compte lui-même de la situation, mais tous les chefs de service étaient, comme d'habitude, à leur poste ; le greffier Thuret, le procureur de la République Simoneau, le chef du service des douanes, le receveur des postes, etc...

Ce fut à ce moment que les « irréguliers » ayant proposé au gouverneur de lui constituer une garde d'honneur, celui-ci refusa, mais donna l'ordre de veiller sur le drapeau tricolore flottant sur la place du Gouvernement, et d'abattre quiconque parlerait de hisser à sa place le pavillon blanc.

Cependant les croiseurs tiraient encore, dans l'espoir d'atteindre les batteries cachées. Il était huit heures. La canonnière *Zélée* avait reçu l'ordre de se jeter sur le premier navire ennemi et de se faire sauter. Hélas ! on a beau pousser les feux, les chaudières manquent de pression... On n'a jamais bien expliqué comment partit le coup... Toujours est-il qu'un canonnier impatient et

belliqueux lança un obus sur le *Scharnhorst*. La riposte ne se fit pas attendre, un boulet atteignit la vieille canonnière qui s'enfonça lentement...

Ce n'est donc pas *volontairement*, comme l'écrivent MM. Chack et Farrère, que ce petit bâtiment fut coulé...

D'autres obus mirent le feu à quelques maisons de la ville, qui ne tarda pas à flamber...

Il était neuf heures : les croiseurs allemands, talonnés par l'escadre japonaise, ne se souciaient pas de s'attarder devant Papeete, font demi-tour... Tahiti est sauvée, sauvée par tous.

Deux ou trois jours plus tard, le gouverneur Fawtier publiait une proclamation par laquelle il rendait hommage à tous.

« Dans la circonstance, dit-il, notre devoir impérieux et indispensable était de défendre le drapeau. *Chacun l'a compris ainsi.* »

§

Pourquoi ne peut-on pas arrêter ici le récit de « l'épopée de Tahiti » ? Hélas ! l'histoire doit être impartiale et relater uniquement la vérité.

L'entente qui, jusque-là, avait régné parfaite entre le gouverneur et Destremeau, se refroidit... Destremeau, honnête homme et brave cœur, avait malheureusement un caractère faible. Son entourage de jeunes gens le domina et lui fit adopter quelques mesures fâcheuses...

Pensant avoir, eux seuls, sauvé la ville, Destremeau et ses amis prétendirent commander en maîtres. Bien qu'il soit d'ordinaire recommandé de se débarrasser des bouches inutiles, Destremeau avait donné l'ordre aux gendarmes, stationnant aux deux extrémités de la ville, de s'opposer par la force à la sortie de qui que ce fût, femmes ou enfants... Le gouverneur dut lever la consigne.

Des réquisitions fantaisistes mirent le pays en émoi. Un quartier-maître avait un ordre de réquisition en blanc, et l'on voyait un détachement aller en patrouille et revenir à la caserne avec des cervelas, des jambons, des flacons d'eau de Cologne, des châles de soie pour les amies de ces messieurs...

Au premier coup de canon, Destremeau avait — sagement — donné l'ordre d'incendier le dépôt de charbon pour éviter qu'il ne tombât aux mains des ennemis. Malheureusement, on omit de

prendre des précautions pour circonscrire le feu, et ce fut le gouverneur, aidé du maire, qui fit placer des manches d'incendie. D'ailleurs quand la flotte allemande eut disparu, il aurait été facile d'éteindre le sinistre. Malgré de pressantes demandes, Destremeau laissa jusqu'au bout brûler le précieux charbon. Coût : plusieurs centaines de mille francs, évaporées en fumée.

Enfin, fait plus grave, Destremeau, poussé par plusieurs familles intéressées, voulut imposer au gouverneur des mesures arbitraires et illégales contre les biens allemands de la colonie.

Le gouverneur, s'en tenant aux instructions de Paris, résista fermement. De là à accuser ce haut fonctionnaire de trahison, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi, et Destremeau projeta de faire arrêter par ses marins M. Fawtier.

Celui-ci convoqua alors le lieutenant d'infanterie coloniale Lorenzi, qui lui répondit : — Eh ! bien, avant de vous toucher, il faudra qu'ils me passent sur le corps et sur celui de mes soixante marsouins.

Entre temps, le gouverneur avait réuni le Conseil privé, qui fut d'avis de prévenir immédiatement la métropole. Il n'y avait pas de poste de T. S. F. Un petit vapeur, appartenant à la Cie des Phosphates, le *Cholita*, fut affrété et gagna le large, emportant le secrétaire-général Dornier à Nouméa, pour câbler à Paris la gravité de la situation créée par Destremeau.

Un mois après, le croiseur *Montcalm* arrivait à Papeete. L'amiral Huguet était chargé de faire une enquête sur la tentative de dictature de l'état-major de la *Zélée*.

Grandeur et décadence ! A l'exception de l'enseigne de vaisseau Charron, dont la parfaite correction fut reconnue, tous les officiers de la *Zélée*, Destremeau en tête, furent ramenés assez pitoyablement en France.

En mars 1915, quelque temps avant de passer devant le conseil de guerre, le pauvre officier s'éteignait... Que ses cendres reposent en paix !

JEAN DORSENNE.

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le câble-guide et l'art de naviguer. — A la suite d'une lettre de M Paul Ruguère insérée aux échos de notre numéro du 1^{er} décembre, nous avons reçu les pages suivantes :

Paris, le 19 décembre 1924.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai pris connaissance de la « réponse » faite par M. Paul Rugièrre à nos remarques. Cette réponse contient deux parties. La première vise le guidage même, la seconde compare le système du guidage aux procédés radiogoniométriques.

En ce qui concerne le guidage, M. Rugièrre écrit, incidemment, que le câble-guide a été employé par les sous-marins allemands pendant la guerre, étudié par les Anglais, mis au point en France par moi.

L'idée de mettre un câble au fond de la mer pour essayer de guider les navires est bien plus ancienne que ne le suppose M. Rugièrre. Mais il ne suffit pas de mettre un câble au fond de la mer et de le faire parcourir par un courant électrique, pour résoudre le problème du guidage des navires et hydravions. Il faut étudier, à fond, le champ magnétique variable servant à guider et trouver l'appareillage convenable s'adaptant à ce champ, dans le cas du guidage aérien, pour lequel le problème est autrement difficile.

Bien des pays étrangers ont essayé de résoudre le problème, M. Rugièrre cite un article. S'il n'y avait que celui-là ! Il y en a bien d'autres dont aucun ne conduit à la solution. Tous les résultats des études anglaises, en particulier, sont consignés dans un petit opuscule édité par l'Amirauté anglaise même (*Technical Notes on the leader cable system*. — Mars 1921).

En Amérique et dans les autres pays, les diverses tentatives faites ont abouti aux mêmes résultats. Tout l'appareillage consiste en deux cadres presque verticaux, l'un à droite, l'autre à gauche du navire. On n'a ainsi ni la direction du câble, ni l'inclinaison, ni le nombre de degrés de cette inclinaison, ni le sens de cette inclinaison, ni la distance au câble même, toutes données, les unes indispensables, les autres très utiles pour pouvoir guider un navire, par câble immergé, ou ligne aérienne.

Voilà en ce qui concerne, particulièrement, la Marine.

En ce qui concerne l'Aviation : rien n'a été résolu dans aucun autre pays du monde que la France. C'est en France que le problème du guidage a été entièrement résolu. Ce n'est point « pendant la guerre » que l'on a commencé, mais avant, c'est-à-dire il y a onze ans, bientôt douze ! Simple priorité. Mais étudier un problème ne veut pas dire le résoudre, même si l'on croit apercevoir la solution. Après ce début, il y a eu la guerre, d'autres œuvres, d'autres recherches urgentes.

La solution entière du problème est maintenant trouvée, on le sait, et elle a permis d'avoir : la direction du câble-guide, l'inclinaison de l'axe du navire sur celui-ci en degrés, le sens de l'inclinaison, le côté du câble, la distance à laquelle on se trouve. On a étudié le champ

magnétique sous l'eau, dans l'eau de mer, dans l'eau douce, dans l'air. On a fait des expériences jusqu'à 3.000 mètres de hauteur et de part et d'autre de la ligne, jusqu'à 15 kilomètres. On a fait des milliers de mesures et procédé à une étude mètre par mètre sur certaines distances. C'est ce labeur formidable qui a conduit aux solutions cherchées. Je dirai, simplement, pour donner à M. Rugièrè une idée des difficultés du problème, qu'à la première expérience aérienne, on n'entendait rien à 200 mètres du sol (donc impossibilité de guider) et qu'après douze mois d'effort, on recevait à 3.200 mètres de hauteur, avec une ligne de 2.990 mètres de long !

Quand l'on essaie de diminuer toute une œuvre ou une découverte, on peut obéir à deux mobiles :

D'abord être guidé (sans câble) par un mauvais sentiment. Ce n'est certainement pas le cas de M. Rugièrè ni de ses amis. Si je l'avais pensé, je ne lui eusse point répondu.

On peut aussi être guidé par le regret de ne pas voir une découverte ou une invention faite par un Français. C'est certainement le regret implicite que contient la phrase de M. Rugièrè. Mais que M. Rugièrè se rassure. Le peu que je viens de lui dire lui montre, clairement, que la solution de ce problème marin et aérien a été entièrement trouvée en France. Diminuer cette œuvre, plus connue à l'étranger qu'en France, ce serait vouloir diminuer aussi l'effort fait par la Marine de Guerre et par le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Aéronautique et des Transports Aériens, pour nous aider dans un problème qui nous a demandé des années de travail ingrat et acharné (particulièrement en aviation).

Je suis sûr que M. Rugièrè sera extrêmement heureux de savoir que, parfois, un scientifique rencontre une telle aide en France et d'apprendre que c'est à un Français soutenu par des Français que les navigateurs marins et aériens devront une nouvelle sécurité. Bientôt d'ailleurs, M. Rugièrè verra qu'à l'étranger même, on reconnaît (plus vite que ne le font en France, certains Français) que la solution du problème vient de chez nous. Je suis sûr qu'au moment où il verra les ports étrangers installés par nous, il en ressentira une vraie joie.

Le deuxième point de la « réponse » faite par M. Rugièrè, à nos remarques, vise la comparaison du guidage à la radiogoniométrie. M. Rugièrè veut bien reconnaître que je suis assez averti des possibilités scientifiques en navigation. Qu'il se rassure donc quand j'en parle. Douze ans de physique appliquée à la navigation aérienne et maritime, douze ans d'un travail consciencieux et soutenu, m'ont permis de connaître un peu la question, ce qui serait arrivé à n'importe quel travailleur consciencieux, et j'en connais beaucoup en France.

En écrivant que le guidage est moins coûteux que des échouages, j'ai fait, paraît-il, un raisonnement que les partisans d'autres systèmes

pourraient aussi bien faire. Mais, les ai-je empêchés de le faire ? Et en quoi mon argument cesserait-il d'avoir de la valeur si d'autres l'employaient ? Il suffit à mes yeux, pour avoir le droit de faire ce raisonnement, que celui qui le fait puisse présenter un système supprimant sûrement les échouages et les autres sinistres semblables. Or, je conteste précisément qu'il le puisse présenter.

Enfin, M. Rugièrre me reproche, connaissant les possibilités de la radiogoniométrie, de les avoir passées sous silence. Ce faisant, j'ai été, paraît-il, un tout petit peu de mauvaise foi. Simplement. Si je n'ai point parlé des possibilités radiogoniométriques citées par M. Rugièrre, c'est que je ne crois pas à la radiogoniométrie. Voici pourquoi :

Il est certain qu'il y a eu, qu'il y aura encore d'excellents relèvements donnant un point assez exact au navire ; mais il est non moins certain qu'il y aura des relèvements médiocres et des relèvements mauvais qui conduiront le navire à une catastrophe si le commandant s'y fie. Or, je pose cette simple question à M. Rugièrre : Quand et comment le commandant saura-t-il s'ils sont vrais ? Inutile d'entrer dans une longue discussion scientifique d'abord, technique ensuite. Chacun sait que les relèvements faux peuvent être dus à des phénomènes anormaux de propagation, ou à des erreurs locales à bord (place du cadre récepteur, longueur d'onde, etc.). On peut, à un instant donné, arriver parfois à diminuer, ou compenser, ces dernières. Cependant, elles peuvent reparaître, sans que l'on en puisse être averti.

Ces inconvénients ont conduit à utiliser un autre système, également radiogoniométrique : le navire a un poste d'émission (ce dont il n'avait pas besoin dans le cas précédent). Il demande ses relèvements aux postes récepteurs à terre. Ceux-ci prennent les relèvements demandés et les télégraphient au navire qui utilise, pour les recevoir, son poste récepteur. On voit le temps nécessaire et le brouillage causé, si plusieurs navires demandent, simultanément, des renseignements ; on sent, enfin, toute la répugnance du commandant à baser sa sécurité sur un point fixé par des écouteurs placés à terre. Cependant, ce système est encore supérieur au précédent.

Il y a encore d'autres systèmes. Si l'on voulait donc plus de sécurité, il faudrait doubler un système par un autre et placer les postes du premier. Encore n'aurait-on rien d'absolument sûr, car les erreurs pourraient s'ajouter dans certains cas.

Autre inconvénient de la radiogoniométrie : nécessité d'utiliser, à chaque instant, la carte et de fixer le point où l'on est, par des relèvements portés sur la carte même.

En ce qui concerne les difficultés d'emploi de ces systèmes dans l'aviation (surtout du premier), n'en parlons pas.

Enfin, représentez-vous un commandant, à bord d'un navire, par

brume, dans un chenal, même facile, prenant des relèvements à chaque instant, les portant sur la carte, ou demandant des relèvements à des postes à terre, les portant sur la carte, etc... N'insistons pas. Jules Verne eût reculé épouvanté...

La vérité, c'est que le principe même sur lequel on s'appuie en radiogoniométrie est faux. C'est dans son principe même que réside l'erreur qui le condamne. Je ne dis pas que l'on ne doive pas utiliser les ondes électromagnétiques, notez-le bien. On peut les utiliser, à condition de pouvoir connaître les anomalies de propagation, ou tout au moins faire que ces anomalies ne soient, à aucun moment, un danger à l'usage.

Mais ce qu'il faut de toutes façons, c'est aboutir à un système qui donne une sécurité absolue au commandant. Il faut que le commandant du navire puisse se dire que, si le système ne marche pas, il ne recevra rien, qu'il ne se trouvera jamais en face de renseignements qui pourront être erronés et dont il ne pourra vérifier le degré d'exactitude. Il faut que le commandant puisse se dire que s'il reçoit et s'il déduit des renseignements donnés une position de son navire, il pourra entièrement se fier à ces renseignements, donc être sûr de cette position.

Enfin, il faut éviter de faire le point à la mer par radiogoniométrie, surtout auprès des côtes. Pour ces raisons exposées, le principe de la radiogoniométrie est à condamner, et il est regrettable de voir que tant de chercheurs y aient consacré tant d'ingéniosité, car, pour moi, un jour, ce système sera complètement désuet. Il ne faut pas confondre, au point de vue scientifique, radiogoniométrie avec emploi des ondes électromagnétiques. Ce serait une erreur trop grossière. Y a-t-il d'autres principes de navigation ? Je le crois. Mais, tant qu'au lieu de chercher un principe nouveau, on s'entêtera à appliquer à un ancien principe de navigation des procédés nouveaux, on partira d'une erreur pour aboutir à des sinistres qui ne causeront de surprises qu'à ceux qui n'auront pas compris cette erreur de base.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, en faisant remarquer que la radiogoniométrie était une erreur scientifique en navigation, j'aidais M. Rugièrre à prouver que, dans ce cas, c'est-à-dire si l'on continuait à utiliser la radiogoniométrie telle qu'on la conçoit actuellement, la navigation ne cesserait jamais, complètement, d'être un art, ni ne deviendrait, complètement, une science. Mais, voici que M. Rugièrre se retourne, maintenant, contre moi et me dit que la radiogoniométrie est, au contraire, une chose très belle, qui a donné des résultats, etc... Je reste tout étonné de ce paralogisme.

M. Rugièrre, toutefois, reconnaît qu'il pourrait se tromper, et avec lui ceux qui l'ont renseigné et les baliseurs de New-York, etc., et, ajoute-t-il, combien d'autres ? Cela lui semble, tout de même, un peu

fort de se tromper ainsi ! Mais non, on peut se tromper de cela ! Il y a beaucoup de gens, parfaitement honorables, qui se trompent. Cela n'a rien de vexant et il vaut mieux se tromper que tromper les autres.

Voyez, c'est en suivant mon câble que j'ai trouvé tout cela. Avouez qu'il a du bon ? M. Rugièrea cru que c'était en le suivant que je m'étais égaré, pour une fois. Ce « pour une fois » est bien gentil. C'est en le suivant, au contraire, que j'aperçois M. Rugièrea échoué sur l'écueil du paralogisme, si dangereux pour ceux qui naviguent dans le brouillard des idées. Mon bon cœur me porterait à le secourir, à le sauver du naufrage. Mais il m'a écrit « qu'avec une bonne ligne de sonde et pas mal de jugeote on se tirait toujours d'affaire. Alors, j'ai pensé que, dans ces conditions, il se tirerait, lui, sûrement d'affaire tout seul. Dans quelques mois, cependant, par prudence, nous viendrons voir s'il est toujours là. En attendant je considère la discussion comme close.

Veuillez agréer, etc.

WILLIAM LOTU.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

André de Ridder : *La littérature flamande contemporaine*, Editions L. Opdebeck. — Jean Tousseul : *La Cellule 158*, Editions Finacom. — Simone Bersou : *La Nouvelle Camille*, La Renaissance du Livre. — Paul Bay : *Mélanophilos*, Editions Gauloises. — Max Deauville : *La Tarnowska*, La Renaissance d'Occident. — Georges Duvignaud : *Le Cadavre n° 5*, Revue sincère. — Michel de Ghelderode : *L'histoire comique de Keizer Karel*, La Renaissance d'Occident. — Eugène Herdies : *La Beauté trahie*, La Renaissance d'Occident. — Camille Mathy : *Holzminden*, Albert Dewit. — Théâtres, concerts et expositions. — Galerie Giroux : Exposition de *Pierre Paulus*. — Mémento.

L'étranger de passage à Bruxelles ne s'aperçoit guère du bilinguisme belge. Dans les salons, les restaurants et les cafés, on parle français et M. Beulemans lui-même, féru de beau langage, rivalise d'élégance avec M. Francis de Croisset et Mademoiselle Mistinguett.

L'étrange sabir en honneur dans les quartiers populaires, et que le voyageur prend à tort pour le flamand, n'a rien de la « Moedertaal » chère aux activistes.

C'est un patois composite où des mots français, flamands et argotiques s'associent avec bonne humeur et dont la saveur pittoresque fait la joie des revuistes de fin d'année.

Dans les provinces flamandes, les deux langues se différencient plus nettement : si la bourgeoisie les pratique l'une et l'autre, elle ne dissimule pas sa préférence pour le français, qui garde

ainsi une sorte de privilège aristocratique. Le peuple, au contraire, reste fidèle au flamand et à côté des « Amitiés Françaises », qui groupent l'élite intellectuelle des villes, on rencontre des associations populaires, présidées généralement par un politicien ou un prêtre et qui revendiquent, au nom d'un idéal ethnique, le bannissement du français des programmes scolaires et la flaman-disation totale de la Flandre.

Pour justifier leurs revendications, ces ligues d'ordre essentiellement politique s'appuient à la fois sur des traditions sécu-laires et sur une incontestable renaissance des lettres flaman-des qui, après une éclipse de deux siècles et parallèlement au mouvement de la « Jeune Belgique », ont, depuis vingt-cinq ans, affirmé par de nombreux ouvrages leur importance et leur vita-lité.

Sans exercer une notable influence sur le public qui, du reste, se préoccupe aussi peu de nos lettres françaises, le mouvement littéraire flamand n'en a pas moins éveillé la curiosité de l'étran-ger.

La Hollande accueille fraternellement ses écrivains, l'Allema-gne s'y intéresse et la France elle-même, grâce aux soins de la Maison Rieder, a pu récemment apprécier l'œuvre de deux de ses principaux prosateurs.

Il faut reconnaître que jusqu'à ces dernières années, le fla-mand était traité en parent pauvre. Sans retentissement euro-péen, il passait, aux yeux de beaucoup de lettrés, pour un dialecte régional apparenté au Néerlandais et au Bas-Allemand et tout au plus susceptible d'intéresser les philologues.

Ses défenseurs actuels, forts des droits de l'histoire, ne l'en-tendent plus ainsi et poussent même le zèle jusqu'à en faire un des pivots de la civilisation.

Pour des raisons moins sentimentales que politiques, ils ten-tèrent de le dépouiller de sa bonne grâce, l'affublèrent d'une défroque professorale et, à coups de dictionnaire et de syntaxe, aboutirent à la création d'un monstre dont ils imposèrent l'entre-tien à un gouvernement timoré. Les discours officiels flamands, les indicateurs de chemins de fer où les noms des localités wal-lones sont impitoyablement traduits, les timbres et les monnaies bilingues et cent autres cuistries sans gaieté sont les témoigna-ges de cette plate tyrannie.

En réalité, le flamand est une langue puissante, flexible et douce, malgré son apparente lourdeur, variant de ville en ville et de village en village, plus familière que solennelle, haute en couleur et riche d'images, rappelant tantôt un néerlandais peu policé, tantôt un allemand sans pédantisme et qui, dans d'innombrables chansons populaires, exprime avec une saveur non pareille l'âme héroïque et dolente d'un peuple ingénu.

Quand ils n'usent pas du néerlandais qui les séduit par sa préciosité et son élégance, c'est de ce dialecte malléable et bon enfant que se servent les prosateurs et les poètes flamands actuels.

C'est lui aussi qu'honore un de ses plus avisés propagandistes, M. André de Ridder, dont le récent ouvrage **La Littérature Flamande Contemporaine**, fait pendant aux nombreuses « Histoires des lettres françaises de Belgique » que nous possédons.

Il y étudie, avec un esprit critique délié, les écrivains qui de 1890 à nos jours cherchèrent à reconstituer le grand édifice flamand du XVII^e siècle.

D'éloquents portraits de Guido Gezelle, Hugo Verriest et Albrecht Rodenbach, trois précurseurs salués par la génération actuelle comme des maîtres, une étude approfondie du groupe *Van Nu en Straks* (d'aujourd'hui et de demain) qui sonna le réveil de 1890, de vivantes considérations sur la poésie, le roman, la critique et le théâtre flamands, et un épilogue intitulé « Inquiétudes », désavouant sans ambages l'absurde activisme politique, montrent tout l'intérêt de ce copieux et remarquable ouvrage. Peut-être peut-on y regretter l'absence d'un complément anthologique qui nous aurait définitivement fixés.

Affirmer l'originalité d'une littérature interdite à un grand nombre de lettrés, implique la traduction des textes que l'on exalte, et les Belges qui, sans parti pris, suivent le mouvement littéraire flamand ont trop souvent pu constater, dans certaines œuvres qu'on leur vantait, l'influence, consciente ou non, d'auteurs étrangers.

Une tâche nouvelle s'impose donc à M. de Ridder : celle de nous offrir un recueil de pages choisies des auteurs flamands. Eux comme nous ne peuvent qu'y gagner.

Il y aurait mauvaise grâce cependant à exiger des écrivains

flamands une originalité foncière : les échanges spirituels de peuple à peuple se sont multipliés au cours de ce dernier lustre et, pour peu qu'une doctrine littéraire obtienne quelque succès, elle suscite immédiatement des légions de disciples internationaux.

La littérature russe entre autres a trop imprégné les âmes pour que les écrivains belges n'en aient pas subi le magnétique attrait : Flamands et Français de chez nous communiquèrent donc, l'heure venue, en Dostoïevsky et, pour ne citer qu'un exemple, on retrouve chez plus d'un héros de notre grand romancier Georges Eekhoud ce culte de la souffrance et cet amour de la révolte qui sont à la base de la littérature slave.

Un jeune romancier belge dont M. Georges Eekhoud patronna du reste les débuts, M. Jean Tousseul pratique les mêmes doctrines que son maître. **La Cellule 158**, qu'il vient de faire paraître et qui contient dix-neuf nouvelles, est comme un mémorial de la douleur humaine où, pâles Christs ignorés, de pauvres êtres anonymes viennent s'immoler, sans même le simulacre d'une royauté éphémère.

M. Jean Tousseul les évoque d'un trait précis, dans une langue solide et sans bavures. Chacun de ses récits s'inscrit dans la mémoire avec une acuité d'eau-forte.

D'un réalisme suffisant pour nous émouvoir, ils échappent à ce souci déclamatoire qu'affectionnent tant de conteurs véristes, et *La Cellule 158*, qui donne son titre au volume, n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre.

Bien qu'elle se soit penchée, elle aussi, sur les détresses de la chair et de l'esprit, M^{me} Simone Bersou, l'auteur de **La Nouvelle Camille**, n'use pas, comme M. Tousseul, de la note grave.

Son héroïne subit sa misère avec une désinvolture d'oiseau, et son clair visage dissimule sous les fards son angoisse, sa misère et ses larmes. Qui ne l'envierait cependant, lorsque, rieuse et légère, elle effeuille autour d'elle les roses de son âme ambiguë ? Et cependant cette vierge si fêtée, si enviée, si désirée, souffre d'une affreuse infortune, qui, de Faust à ce délicieux Jean de Tinan, dévasta tant d'âmes choisies : celle de ne pouvoir aimer.

Toute sa grâce échoue devant le silence de sa chair. Sœur de Minne bien plus que de la Camille d'« On ne badine pas avec l'a-

mour », elle tente le désir, allume la chair des mâles, affole, désespère et fait fuir celui qui lui offre la rédemption et se retrouve, plus désespérée que jamais, devant un miroir brisé d'où le destin abalaye tous les reflets.

Le livre de M^{me} Bersou porte en épigraphe un vers de Musset :

Connaissez vous le cœur des femmes, Perdican ?

auquel on pourrait préférer le « Mon Dieu ? comme j'aimerais à aimer ! » de Tinan. Mais quelle que soit la thèse qu'elle illustre, *La Nouvelle Camille* sauve par sa subtilité analytique la grâce un peu trouble de son libertinage.

Avec M. Paul Bay on se retrouve en pleine santé. Quand il s'avise de nous conter les paillardises de son **Mélanophilos**, il n'use pas de périphrases et, comme un bon vieil auteur, recourt même au latin.

Ce **Mélanophilos** est un aventurier belge qui sur le sol d'Afrique crée un empire noir, dont il se proclame le souverain.

Malgré leur sauvagerie de la veille, ses sujets deviennent d'admirables citoyens, conscients de leurs devoirs civiques et tout prêts à se faire représenter à la Société des Nations.

Rien ne troublerait la fête si un beau matin **Mélanophilos**, potentat magnifique et nègre par persuasion, ne sacrifiait son grand œuvre aux nostalgies que lui apportent la blonde chevelure et les yeux bleus d'une jeune Américaine. Le vieil homme reparait et l'empereur n'est plus qu'un piteux Samson, exilé du temple dont il aurait pu ébranler les colonnes.

Ce livre, écrit avec une verve parfois relâchée, débute comme un roman d'aventures ; mais M. Paul Bay, qui préfère Swift à M. Mac Orlan, a voulu écrire son « Gulliver », et il a transformé un bon Roi mi partie blanc et noir, en une sorte de prophète et de réformateur. Qui plus est, son livre, loin de finir comme un honnête roman, s'achève sur une allégorie. L'ambition était louable, bien qu'au-dessus des forces de M. Bay, conteur aimable et styliste précis. Si *Mélanophilos* ne rappelle que de loin « Gulliver », il évoque souvent Barnavaux et même Batouala, et ceci n'est pas un crime, puisqu'il renferme en outre des chapitres excellents.

Ce n'est pas un crime non plus que de découvrir dans **La**

Tarnovska, de M. Max Deauville, des réminiscences de Dostoievsky.

La sanglante histoire que nous conte avec une cauteleuse nonchalance l'auteur de *Jonas*, semble empruntée aux mémoires d'Iwan Karamazov, revus et aggravés, entre deux crises épileptiques, par un Smerdiakov qui aurait des lettres.

M. Georges Duvigneaud a l'âme moins compliquée. Son roman **Le Cadavre n° 5** n'est qu'un théorème agrémenté d'innombrables corollaires :

Sur le quai d'une gare, deux jeunes mariés s'aperçoivent qu'ils ont négligé d'emporter leurs parapluies : voilà le théorème. Les mille aventures burlesques et saugrenues qui résultent de cet oubli vont se succéder et s'enchaîner avec une rigueur mathématique.

Mais comme dans un problème bien conduit l'ordre finit toujours par triompher, *Le Cadavre n° 5* s'achève selon les règles de la plus impérieuse des logiques.

Cette irrésistible clownerie, qui rappelle par plus d'un point *Le Mort vivant* de Stevenson, fournira à qui voudra s'en emparer matière à un excellent film, et elle sacrerait sans contestation possible M. Duvigneaud prince de l'humour, si, dans le domaine des lettres, les sujets du Roi Albert ne se montraient meilleurs républicains que les Français.

C'est encore un humoriste que M. Michel de Ghelderode, mais c'est un humoriste prudent. Il endosse à Charles-Quint les anecdotes que, friands de haute graisse et de savoureuse ironie, les bourgeois flamands se contentent au cabaret.

Charles-Quint, connu en Flandre sous le nom de *Keizer Karel* (L'Empereur Charles), a laissé chez nous le souvenir d'un franc compère, buveur de bière et trousseur de filles, et toutes les historiettes un peu osées que l'on se chuchote à l'oreille lui sont bénévolement attribuées.

Il y a, dans l'**Histoire Comique de Keizer Karel**, des pages fort divertissantes qui rappellent les anciens fabliaux. Le folkloriste y découvrira au surplus quelques traits précieux sur le caractère flamand.

Pour MM. Eugène Herdies et Camille Mathy, la vie a moins d'allégresse. **La Beauté trahie** du premier est le roman,

souvent conté, d'un rapin qui voit sombrer ses grandes espérances dans un bureau de banque.

Holzminden du second relate quelques épisodes de la vie des déportés en Allemagne.

Le style amer de M. Herdies s'apparie fort bien à la navrante histoire qu'il nous conte, et si M. Mathy conserve au fond de l'âme l'âpre meurtrissure de ses jours de geôle, il parvient néanmoins à la lénifier d'une aimable ironie.

Ces quelques livres, pris au hasard parmi la multitude d'ouvrages parus ces temps derniers en Belgique, attestent l'activité intellectuelle de notre pays. Si l'on y ajoute celle qui se déploie dans les théâtres, les concerts et les salles d'expositions, on pourra constater que, depuis la guerre, nous avons repris notre place au soleil. La *Monnaie* vient de représenter **Le Prince Igor**, et au *Théâtre du Marais* il importe de signaler la création de **Marie ou la manière douce** de M. Claude-Roger Marx, qui sera bientôt jouée à Paris. La jeune troupe de M. Delacre y trouva l'occasion d'un nouveau et légitime succès.

Au *Conservatoire* et à l'*Union Coloniale*, virtuoses étrangers et belges se succèdent sans répit : Blanche Selva, Vera Janacopoulos, Walter Rummel, Koubitzky alternent au programme avec un admirable trio belge (MM. Bosquet, Clockers, Dambois) qui se fera prochainement entendre à Paris, avec la parfaite pianiste Gabrielle Tambuyzer, M^{me} Eveline Brelya, interprète de tous les musiciens d'avant-garde, et vingt autres artistes excellents.

Les peintres se disputent les nombreuses salles d'exposition de la ville, et l'amateur ne sait où donner de la tête. L'imagier Edgard Tydgat au *Cercle Artistique*, le sculpteur Ledel dont la maîtrise s'affirme et le magnifique coloriste Ph. Cockx à la *Salle Manteau*, le souple et caressant statuaire Witerwulghe au *Studio*, comptèrent parmi les triomphateurs de ces dernières semaines. Mais les suffrages de la foule se portèrent surtout sur **Pierre Paulus** dont l'œuvre, composée de près de cent grandes toiles nous fut révélée à la *Salle Giroux* : Pierre Paulus, peintre wallon, a gardé à son pays natal un amour intransigeant qui participe de la fureur et de l'innocence. C'est en lui qu'il se retrouve, se comprend, se révèle et se satisfait. Il l'interroge et le confesse : le ciel qui le baigne n'a point son égal, ses eaux sont le plus profond des miroirs, ses humbles gens d'incomparables

amis. Ce n'est pas que Paulus n'ait voyagé : l'Espagne, la France et l'Italie l'ont tenté et il en a rapporté de merveilleux souvenirs. Mais sitôt rentré, il retourne à son coin de terre, pressé de le reconnaître et de lui arracher quelques nouveaux secrets. Pourtant ce coin de terre fait fuir le promeneur, et le voyageur ne le connaît que par la rapide vision que l'express lui jette au passage.

C'est le pays noir, la terre du charbon, des hauts fourneaux et des laminoirs, le sol terrible où, parmi les fumées d'usines, gronde parfois la révolte des hommes. C'est l'enfer découvert et magnifié par Constantin Meunier, qui en fit surgir tant de pathétiques héros.

Paulus y trouve à son tour un inépuisable lyrisme. D'esprit moins synthétique que Meunier, il l'aborde dans ses détails, son pittoresque et son intimité, et célèbre chacun de ses aspects à la façon d'un poète tressant sa guirlande pour une exigeante maîtresse. Qu'il peigne sa rivière, ses terrils, ses fumées, ses machines, ses maigres arbres ou ses ouvriers, il ouvre son âme aux mille âmes qui viennent à sa rencontre et cette eau trouble, ces montagnes de poussière, ces âcres brouillards, ces monstres tumultueux, ces branches mortes et ces martyrs, trouvent pour nous parler les mêmes mots éternels que les divins horizons d'Ombrie et de Toscane.

Grâce à lui, ces sombres terres, à peine sanctifiées une ou deux fois l'an par la neige, rejoignent tels sites illustres dont les dômes et les tours, les collines et les jardins expriment l'harmonie des pays heureux. Leurs coupoles incandescentes, leurs forêts de cheminées, leurs rivières polluées de goudron et leurs tristes vergers, chantés par un peintre qui sut rester un poète, ne font que dévoiler aux hommes l'autre visage d'un Dieu qu'ils s'obstinent à chercher parmi les fleurs et qui se complait dans le tumulte des cités.

MÉMENTO. — Ont paru aux éditions de La Renaissance du Livre : *L'Intruse*, roman par Julia Frezin, et *La Vocation de Maître Héraly*, par Emile Bousin.

— *L'Amicale des Revue Belges* et l'*Académie des Lettres* ont organisé les 13 et 14 décembre une manifestation en l'honneur d'*André Van Hasselt*.

— On annonce la mort de *M. Célestin Demblon*, député socialiste de

Liège. Il se livra à des recherches sur Shakespeare dont il attribua les œuvres au Comte de Rutland.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ANGLAISES

Malcolm C. Salaman : *Modern Masters of Etching, Frank Brangwyn*, R. A., « The Studio ». — Léon Pichon : *The New Book Illustration in France*. Special Winter Number of « The Studio ». — *The Chapbook*, a Miscellany, edited by Harold Monro, « The Poetry Bookshop ». — *French Poems of To-Day, An Anthology*, compilée par Mr. de V. Payen-Payne et Miss H. Clarke, Sidgwick and Jackson. — *Collection Shakespeare*, texte anglais-français, publié sous la direction de A. Koszul, J.-M. Dent et Fils. — E. Legouis et L. Cazamian : *Histoire de la Littérature Anglaise*, Hachette. — Memento.

Par où commencer dans l'amoncellement d'ouvrages entassés là au cours d'une longue absence? Faut-il entreprendre un classement, par genres et par dates de publication? Ce serait à n'en plus finir. Que la fantaisie plutôt guide notre choix, au risque que les premiers soient les derniers, et que la confusion règne.

Voici un grand album qui porte pour titre le nom de **Frank Brangwyn**. C'est le premier d'une nouvelle série de monographies que publie *The Studio* sous le titre général de *Modern Masters of Etching*. Bon choix pour un début. Mais comme Rembrandt et comme Whistler, Frank Brangwyn est peintre; ses toiles lui avaient déjà valu une réputation européenne lorsqu'il s'essaya à la gravure, il y a bientôt vingt-cinq ans, et depuis cinq ans son « Marché Marocain » figurait au Musée du Luxembourg. Le présent album contient douze reproductions très soignées, et une claire et savante introduction de Mr Malcolm C. Salaman. Le second sera consacré à James Mcbey, jeune artiste écossais dont les œuvres originales et le talent personnel sont hautement prisés des amateurs.

C'est le *Studio* encore qui consacre son numéro spécial d'hiver à l'art de l'illustration des livres en France, et à juste titre. Comme le faisait observer Charles Saunier, dans le numéro de septembre de la *Renaissance de l'Art Français*, la décoration du livre est entrée en France dans une de ses plus belles époques. Les éditions de luxe sont devenues de véritables œuvres d'art, pour la grande joie du bibliophile. Le texte de ce numéro est dû à M. Léon Pichon, à qui rien n'est inconnu du sujet dont il traite; la traduction en a été bien faite par Mr Herbert B. Grimsditch.

Les illustrations, fort judicieusement choisies, sont au nombre de 104. M. Pichon annonce que l'art du livre occupera l'un des plus importants pavillons de l'Exposition des Arts Décoratifs, et que le bibliophile y trouvera réunis les spécimens des efforts admirables tentés par un groupe de dessinateurs et de graveurs, aidés par des artisans qui aiment leur profession. Depuis la période romantique, rien d'original n'avait été tenté par les éditeurs français, et la production du livre s'attardait dans la médiocrité. La belle étude de M. Léon Pichon est une indispensable introduction à la période nouvelle qui a vu renaître un art où l'artiste français excelle.

§

Une brève introduction, plus une apologie que l'excuse qu'elle prétend être, préface le nouveau numéro du **Chapbook**, et Mr. Harold Monro a bien raison de parler avec fierté. En juin dernier, il fut contraint d'abandonner la publication mensuelle du *Chapbook*, parce que cette exquise petite revue artistique ne trouvait pas un nombre suffisant d'abonnés et d'acheteurs. Si le présent numéro a quelque succès, un volume similaire sera publié de nouveau chaque année le 15 octobre, et nous souhaitons vivement à Mr. Monro de pouvoir réaliser son vœu. Il y aurait beaucoup à dire sur l'insuccès de ces tentatives désintéressées. Peut-être ceux qui en prennent la charge dédaignent-ils, sous d'honnêtes prétextes, des moyens légitimes d'en révéler l'existence à des amateurs qui seraient heureux d'en être informés. Les artisans du moyen âge avaient aussi leur publicité ; ils se souciaient de leur renommée auprès des riches patrons, et recouraient aux moyens d'alors pour leur réclame. Sans doute, la « Poetry Bookshop » ne possédera-t-elle jamais les ressources des grands magasins Selfridge ou Harrods pour attirer la clientèle, car la clientèle à laquelle elle peut prétendre est un choix dans une élite. Aussi est-ce avec insistance que nous recommandons ici à tous ceux qu'intéresse le mouvement littéraire contemporain en Angleterre ce recueil artistiquement présenté par Mr Harold Monro. Ils y trouveront une captivante variété de poèmes et de proses, dus à une phalange de jeunes écrivains soucieux de leur art, et doués des qualités les plus rares. Ces œuvres de mérite, ainsi rassemblées, offrent des rapprochements imprévus et matière à d'inté-

ressantes discussions. C'est tout un aspect de ce que le mouvement littéraire contemporain offre de plus original en Angleterre.

§

La compilation d'une anthologie est un travail infiniment difficile et délicat. Il y faut des qualités rares. A un goût très sûr, il convient de joindre l'impartialité, un éclectisme judicieux, une érudition sagace. Ces qualités, Mr Payen-Payne et Miss Clarke ont démontré qu'ils les possèdent en compilant leur recueil de **French Poems of To Day**. Non pas qu'il soit à l'abri de toute critique : Mr Payen-Payne, qui paraît encourir la responsabilité de la sélection, y a inclus plusieurs pièces qu'on s'étonne de trouver là, et nous avons relevé quelques menues erreurs dans les notes bio-bibliographiques admirablement concises rédigées par Miss Clarke. Mais, dans son ensemble, le recueil donne une idée excellente du mouvement poétique contemporain en France. Les anthologistes ont voulu offrir aux lecteurs anglais une « representative selection » de la poésie française depuis le Parnasse jusqu'à nos jours, et ils se sont attachés particulièrement à l'œuvre des poètes qui viennent après Verlaine. Si, comme je le souhaite, ils sont amenés à préparer une nouvelle édition de leur recueil, qu'ils en retranchent quelques pièces qui ne l'ornent guère, et qu'ils les remplacent par des extraits empruntés aux œuvres inachevées de certains poètes dont une mort prématurée interrompit une carrière pleine de promesses. Ils trouveront à glaner ainsi une gerbe incomparable. Entre autres, je leur signale le recueil posthume de Paul Guigou, dont je relisais récemment, avec des amis qui n'oublient pas, une *Prima Luce* d'une grâce exquise et une *Offrande à Hécate* d'une beauté altière et d'une émotion incomparable.

§

Dans quel embarras se trouvait jusqu'ici placé l'anglicisant qui s'entendait soudain poser cette question : « Dans quelle traduction faut-il lire Shakespeare ? » D'abord, il a lu son auteur dans le texte et il est rare par conséquent qu'il se soit amusé à comparer les mérites des divers traducteurs. La vie ne laisse pas tant de loisirs ! Désormais, il n'a plus à redouter la moindre hésitation, et il répondra avec assurance : « Prenez la **Collection Shakespeare** que publie l'éditeur Dent, à sa maison de

Paris, sous la direction de M. André Koszul. » Aucune crainte d'encourir un reproche. Neuf volumes ont déjà paru ; leur format — in-16 cavalier — est agréable, l'impression en est claire et le haut de chaque page donne en lettres rouges l'indication de l'acte et de la scène, facilitant grandement les recherches. Le texte anglais et la version française se font face. La collection comprend à l'heure actuelle : *Macbeth*, traduit par M. Jules Derocquigny ; *Les Sonnets*, par M. Charles-Marie Garnier ; *Comme il vous plaira*, par M. Lucien Wolff, *Le soir des Rois*, par M. Frédéric Sauvage ; *Roméo et Juliette*, par M. André Koszul ; *Le Marchand de Venise*, par M^{me} Lebrun-Sudry ; *Troilus et Cressida*, par M. René Lalou ; *Hamlet*, par M. Derocquigny. Il ne saurait être question d'entamer ici une étude critique détaillée de ces savants travaux ; aussi bien notre compétence serait-elle discutable sur un sujet aussi formidable que complexe, où les experts sont rares. M. Koszul les a groupés, formant ainsi une phalange comparable à celle qui collabora avec M. Emile Legouis par son admirable édition de Chaucer. Chaque volume est préfacé, par le traducteur, d'une introduction qui a le mérite de donner sous une forme claire et concise ce qu'il convient de savoir sur l'œuvre présentée. Les notes, peu nombreuses, sont renvoyées à la fin du volume et ne retardent jamais la lecture, ni ne la gâtent par des considérations inopportunes.

M. Emile Legouis et M. Louis Cazamian, tous deux professeurs à la Faculté des lettres de Paris, ont composé une volumineuse **Histoire de la littérature anglaise**, de plus de treize cents pages compactes, et il apparaît bien que ce soit un tour de force d'avoir réussi à enfermer là un sujet aussi formidable. Dans une brève introduction, les savants auteurs font remarquer que « la littérature de langue anglaise, l'une des plus riches en beauté originale, est la plus considérable en étendue qui ait été ou qui soit au monde. Sa production passée et présente réunie dépasse dès maintenant en quantité celle de toute autre langue ancienne ou moderne. Ce volume-ci, quelque nombreuses qu'en soient les pages, n'a pu prétendre l'embrasser tout entière. Il s'est borné à la littérature anglaise des Iles Britanniques, laissant à d'autres la littérature déjà si vaste et d'une croissance prodigieusement rapide des Etats-Unis, aussi bien que celle des diverses colonies anglaises. C'est seulement en sacrifiant le

tableau de son expansion au delà des Océans qu'il est possible de présenter sans trop de superficialité son histoire et de retracer, grâce à l'unité de lieu, un développement cohérent et harmonieux. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, qui va des origines à 1660, est l'œuvre de M. Legouis. Chaucer, Spenser, Shakespeare et Milton sont les sommets d'une chaîne ininterrompue, qu'une brèche profonde va séparer de l'époque moderne. Mais au cours du xvii^e siècle, une merveilleuse transformation s'est accomplie. « Le pays qui, jusqu'alors, avait reçu toutes ses impulsions littéraires de l'étranger, a pris la conscience fière de sa force et de son originalité. Il a produit, outre une multitude de talents variés, une ligne de génies vraiment siens en lesquels il s'admira désormais et qui seront lentement, peu à peu, acceptés par l'Europe entière comme dignes d'un des rangs suprêmes. Leur prestige sera tel que la révolution elle-même du goût et l'apparition de nouvelles doctrines ne pourront ni longtemps, ni profondément entamer leur royauté... Leur stature grandissant avec le recul dominera à l'avenir la littérature anglaise. Si riche que celle-ci doive être en écrivains admirables, elle n'en produira plus qui dépassent un Bacon ou un Spenser, qui atteignent à l'altitude d'un Milton, ni certes, même de loin, au rayonnement universel d'un Shakespeare. »

C'est M. Louis Cazamian qui s'est chargé du tableau des époques moderne et contemporaine, de 1660 à 1914, et il s'en acquitte magistralement. Il marque, lui aussi, la périodicité des mouvements, la succession des époques, la délimitation des périodes, l'action des influences intellectuelles ou politiques, intérieures ou extérieures ; il rassemble les groupes, dégage les personnalités, caractérise les tendances, discerne les liens qui rattachent entre elles les époques, suit la trace des idées et des doctrines, des systèmes religieux et philosophiques.

Sans doute, un examen minutieux révélerait, entre les deux parties de cet ouvrage, des différences de présentation et même de méthode. Elles tiennent pour une part aux habitudes d'esprit distinctes des deux collaborateurs, mais beaucoup plus encore au contraste des époques, à l'écart du passé et du présent. Quoi qu'il en soit, ils ont accompli une tâche admirable ; leur ouvrage est indispensable à tous les hommes cultivés, et il a sa place sur les rayons de toute bibliothèque, à côté des travaux de M. Jusserand,

des volumes de Taine et de la brillante *Histoire de la Littérature Anglaise Moderne*, de M. Edmund Gosse, dont une nouvelle édition révisée et mise à jour va bientôt paraître.

MÉMENTO. — Les piles de revues sont autant de remords : que d'excellents articles il aurait fallu lire, et c'est à peine si quelques-uns pourront être parcourus. A l'occasion du deuxième centenaire de la *House of Longman*, M^r Harold Cox raconte dans l'*Edinburgh Review*, n^o 490, l'histoire de cette illustre maison d'édition qui, sous la direction ininterrompue d'une même famille, a joué un si grand rôle dans l'histoire littéraire de l'Angleterre. — M^r Thomas Moulton consacre quelques bonnes pages à *Joseph Conrad* dans la *Quarterly Review*, n^o 481. — Dans la *Fortnightly Review* de novembre, une pénétrante étude de M^r W.-L. George sur *Anatole France*, et, en janvier, un lumineux exposé du point de vue britannique sur la question des dettes interalliées. — Dans chacun de ses numéros, le *London Mercury* donne d'excellents poèmes, et en décembre une étude d'Arthur McDowall sur *The Poetry of J.-W. Turner*. — M. Charles Whibley continue sa brillante collaboration à *The English Review*, où, numéro de décembre, quelques pages du lieutenant-colonel H.-W. Worsley-Gough expriment l'opinion simplifiée de beaucoup d'Anglais sur les relations franco-britanniques, mais il faut se garder de croire que la majorité partage les idées de ces quelques amis de la France. — Mr John Middleton Murry poursuit ses prédications dans *The Adelphi*, où le lecteur trouvera de beaux poèmes et des études et des essais très originaux. — *The Transatlantic Review* paraît à Paris sous la direction de F. M. Ford, qui la maintient très vivante et pleine d'intérêt. Il y a donné en particulier sa biographie, franche à l'excès, de *Joseph Conrad*, avec qui il collabora à diverses reprises. *The Making of Americans*, de Gertrude Stein, présente de bien curieuses pages. Il se dépense beaucoup de talent dans cette revue. — Dans *The Bookman* de novembre, un article de F. G. Bettany sur *Anatole France*, et en décembre plusieurs études sur G.-B. Shaw; M. Saint-John Adcock y relate une intéressante conversation avec le fameux écrivain. — M. Louis Cazamian examine *L'œuvre de James Joyce* dans la *Revue Anglo-Américaine* de décembre. — *La Revue de l'Enseignement des langues vivantes* donne, sous la direction de M. G.-H. Camerlynck, de nombreuses et précieuses études sur la littérature anglaise. — A signaler aussi l'originale revue *Marsyas*, de M. S.-André Peyre (Le Cailar, Gard) qui témoigne d'un intérêt vivant pour la littérature d'Outre-Manche. Son n^o 45 contient une étude de M. Denis Saurat sur *Le Groupe de la Renaissance Ecossaise*.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES RUSSES

Le Droit en Russie soviétique, édition Plamia, Prague, 2 volumes. — P. Kovelenko : *L'A, B, C des connaissances politiques*, Gosisdatt, Moscou. — Les Archives Rouges, n° 5, Moscou. — *L'École russe à l'étranger*, édition Zemgor, Paris. — Prince Serge Volkonsky : *Les Décembristes* (d'après des souvenirs de famille), édition Povolozky, Paris. — *Tolstoï et sur Tolstoï*, édition du Musée Tolstoï, Moscou, 1924. — *Les Journaux Satiriques Russes*. — *Le Théâtre*. — *Le Centenaire du Petit Théâtre*.

Les ouvrages consacrés aux institutions soviétiques, au développement industriel et à la vie artistique en Russie deviennent chaque jour plus nombreux, en même temps qu'ils se signalent par une documentation plus abondante et plus précise. Cette remarque s'applique particulièrement à deux gros volumes édités à Prague, par la maison *Plamia* (Le Feu), sous le titre **Le Droit en Russie soviétique**. Droit constitutionnel, droit administratif, droit civil, droit criminel, droit commercial, procédure, etc., toutes les différentes branches de la science juridique sont étudiées dans cet ouvrage, et cela par des spécialistes réputés. C'est, par exemple, le professeur Alexéiev qui traite du droit constitutionnel, les professeurs Bogolépov, Timachev et Makletzov du droit administratif, le professeur Zavatzky, du droit civil. Les rédacteurs de cet ouvrage ont écrit dans leur Introduction que :

L'étude du Droit en Russie soviétique est devenue une nécessité absolue. Elle est nécessaire avant tout pour avoir la possibilité de le critiquer, surtout maintenant, quand les Soviets ont proclamé « la légitimité révolutionnaire », quand ils ont édité plusieurs codes qui ont toutes les apparences des codes des pays civilisés.

Si d'un côté les auteurs arrivent à la conclusion que la construction politique et juridique du Pays des Soviets n'est basée sur aucun droit et représente l'édifice le plus fragile, d'un autre côté ils estiment que plusieurs formes — ayant trait aux choses agraires, au droit familial, à la protection de l'enfance, etc., survivront à la tourmente révolutionnaire et resteront. Les études de ces différents Droits sont faites d'après la méthode historique, c'est-à-dire qu'elles comportent : étude des sources, historique du développement et applications pratiques. Les auteurs remarquent que les idéologues du communisme ont toujours affirmé que le droit soviétique devait naître

des sources directes de la conscience révolutionnaire : que l'énergie

des masses et leur enthousiasme révolutionnaire doivent faire naître le droit. L'idée de la dictature, comme pouvoir, n'est pas compatible avec le Droit écrit... mais pour la dictature, l'important n'est pas une constitution, mais l'expérience politique variée.

A cela la République des Soviets n'a pas failli. Les expériences les plus diverses ont été tentées, et tout le Droit, et toute la Justice, en Russie soviétique, portent le cachet de l'expérience et du provisoire.

Le livre de M. Kovalenko : **L'A, B, C des connaissances politiques** arrive tout à fait à propos pour faire connaître non plus le droit soviétique, mais les différents organes du pouvoir des soviets. L'auteur y expose avec simplicité et clarté les origines et le développement du parti communiste russe. Ce livre est en même temps le manuel que doivent étudier tous ceux qui veulent devenir membres du parti. Car pour devenir membre du parti, en Russie, il faut passer un examen politique. C'est pourquoi le livre de M. Kovalenko contient, sauf la description des différents organes de l'État soviétique, des articles sur le capitalisme, l'impérialisme, la révolution socialiste. Cet utile vade-mecum a déjà été tiré à 45.000 exemplaires.

Les Archives Rouges continuent d'être la publication historique la plus intéressante parmi celles qui paraissent actuellement en Russie. Le dernier numéro (le cinquième) contient des documents et des souvenirs très précieux. On y peut lire l'histoire détaillée du fameux traité de Bjorki ; une longue correspondance entre Nicolas II et Stolypine sur la question juive, correspondance de laquelle on voit que Stolypine était effrayé de l'influence prise par les « Cent noirs » sur le faible souverain russe et des mesures draconiennes qu'on l'obligeait de prendre envers les Juifs. A citer également un article très remarquable sur le séjour de Netchaev dans la forteresse de Pierre et Paul. L'auteur de cet article, M. Stchegolev, raconte comment Netchaev, malgré l'isolement complet dans lequel on le tenait et les rares rapports qu'il avait avec ses gardiens, réussit, grâce à l'ascendant qu'il exerçait sur eux, à s'en faire des complices pour son évasion, dont l'échec fut causé uniquement par la trahison de Mirsky, co-détenu de Netchaev. Des rapports des agents de l'Okhrana chargés de surveiller Raspoutine apportent encore quelques détails sur la vie de cet aventurier fabuleux. Chaque jour les

mouchards inscrivent les noms des visiteurs de Raspoutine, et ce sont, à côté de gens obscurs, des personnes appartenant à la plus haute société. Ils notent le nombre de bouteilles de vin livrées chez Raspoutine ; les heures de sortie et de rentrée du *staretz*, etc. Du reste, ces notes, qui vont de 1915 à 1916, diffèrent peu d'un jour à l'autre.

Par exemple, le 28 janvier 1915, Von Boek a apporté une caisse de vin, tandis que le 14 juillet c'est Dobrorolski. Les aventures nocturnes ne varient guère aussi que par le nom de la dame, princesse ou vulgaire fille. Les mouchards notent invariablement : « Est rentré chez lui à 5 heures du matin, en état d'ivresse » ou : « Est rentré chez lui ivre-mort ». Du 27 avril 1915 cette note : « On dit qu'on a appelé Raspoutine à Tsarskoié-Sélo. Mais comme il n'était pas encore bien dégrisé, Volynski et la baronne Kousov lui ont conseillé de ne pas s'y rendre dans l'état où il se trouve, disant qu'il pourrait tout gâter. » Un autre jour, dans la grande salle du restaurant Rodet, il s'est montré vêtu seulement de sa chemise. A Pokrovskoié, son village natal, où il s'est rendu avec deux de ses admiratrices, Raspoutine se livre à de telles orgies, au cours d'une excursion en bateau, que les agents prient le capitaine de leur prêter deux hommes pour les aider à débarquer Raspoutine, puis, l'ayant hissé sur une télègue, ils l'ont ramené chez lui ivre-mort. Cette visite de Raspoutine à sa maison natale se termina par une rixe avec son père, celui-ci ayant devant tout le monde injurié son fils de la façon la plus grossière. Après cette scène les agents notent que Raspoutine a envoyé deux télégrammes, l'un à Tsarskoié-Selo, l'autre à la *Stavka*.

L'union des Zemstvos et des villes (en abrégé *zemgor*) publie un volumineux compte rendu sur l'**Ecole russe à l'étranger**, de 1920 à 1924. De ces données il résulte que 18 à 20.000 enfants russes, d'âge scolaire, vivent actuellement à l'étranger. Au 1^{er} janvier 1924 on comptait, en Europe, 43 écoles russes d'enseignement secondaire et 47 pour l'enseignement primaire ; 8.835 enfants fréquentaient les écoles secondaires et 1.898 les écoles primaires. La fondation de ces écoles a été facilitée surtout grâce à l'aide puissante donnée à l'émigration russe par les pays slaves. Ainsi, sur un total de 43 écoles secondaires, il y en a 26 en pays balkaniques, 11 en Lithuanie, Esthonie et autres pays

limitrophes et 6 seulement dans le reste de l'Europe. En Pologne, il n'y a presque pas d'écoles russes, malgré une population de plus de six millions de Russes. Mais le gouvernement polonais, poursuivant avec rigueur sa politique nationaliste, a supprimé presque complètement les écoles russes, de même qu'il cherche à faire disparaître de la Pologne le culte orthodoxe.

Le livre du prince Serge Volkonsky : **Les Décembristes**, est consacré surtout à son aïeul, le célèbre Décembriste prince S.-G. Volkonski, et à sa femme qui l'accompagna au bague, en Sibérie. Dans le premier chapitre l'auteur raconte qu'au printemps 1915, en rangeant de vieilles armoires dans son appartement de Petrograd, il trouva un énorme paquet de papiers, ficelé et scellé, sur lequel il reconnut l'écriture de son grand-père. C'étaient des lettres de Décembristes et de leur femmes, des dessins, des vues de Sibérie, des descriptions de la vie au bague. Les premières lettres étaient datées de 1803, les dernières de 1866, année de la mort du décembriste Volkonsky. Ayant fait cette découverte, le prince Volkonsky entreprit, avec l'aide d'un savant, M. Modzelevsky, un grand ouvrage sur les Décembristes. Cette édition devait comprendre six volumes. Le travail était déjà assez avancé quand éclata la révolution bolcheviste. Le prince Volkonsky avait transporté ses archives à la campagne où il s'était retiré pour travailler plus à loisir. Les autorités locales déclarèrent propriété nationale et mirent sous séquestre les biens et les papiers du prince Volkonsky, mais quand, en 1919, un délégué des Archives centrales voulut prendre possession des documents concernant les Décembristes, il ne trouva plus rien. Un rapport officiel note que « les papiers saisis dans l'ancienne maison de Volkonsky ont été employés dans les latrines de la tchéka locale ». C'est donc de mémoire que le prince S. Volkonsky a reconstitué, dans son livre, l'histoire si belle et si romanesque de ses grands-parents.

Le Musée Tolstoï fait paraître plusieurs documents concernant la vie et l'œuvre du grand écrivain. Nous avons eu déjà l'occasion de dire, dans une précédente chronique, que les personnes auxquelles Tolstoï avait confié le soin de veiller à l'édition de ses œuvres — son ami Tchertkov et ses filles Tatiana et Alexandra — n'avaient pu en faire paraître une édition complète et définitive, le gouvernement des Soviets ayant interdit, sous menace de répression, la publication de presque tous les écrits

religieux et philosophiques de Tolstoï. C'est pourquoi les administrateurs du Musée Tolstoï se bornent à la publication de documents et de souvenirs inédits. Le dernier livre édité par le Musée : **Tolstoï et sur Tolstoï**, contient beaucoup de lettres inédites, certaines adressées au poète Polonsky, d'autres au directeur du journal *La Vie*, Lopatine, qui publia l'article de Tolstoï contre la peine de mort, ce qui lui valut d'être condamné à 3.000 roubles d'amende ou à la prison. N'ayant pas d'argent, Lopatine dut opter pour la prison. On peut lire aussi, dans ce recueil, des lettres que des admirateurs et des détracteurs adressaient à Tolstoï, entre autres la lettre très intéressante d'un étudiant nommé Barkhoudarov qui, après avoir lu le livre de Merejkovski : *Tolstoï et Dostoïewski* écrit à l'ermite de Iasnaïa Poliana :

Cet acte d'accusation dirigé contre vous est plein d'arguments qu'on ne peut dédaigner. Il exige de vous une réponse, des explications.

A cette lettre, où sont répétées ces accusations que Tolstoï vit dans le luxe et qu'il exploite les autres, il répondit, le 24 octobre 1910, un mois avant sa mort :

Je n'ai pas lu le livre de Merejkovski et, si j'en juge par les citations que vous faites, je ne trouve point nécessaire de le lire et encore moins de me justifier.

A citer encore un intéressant article de Goussiev, ancien secrétaire de Tolstoï, qui a cherché à établir quelles furent les dernières paroles du grand écrivain. La veille de sa mort, le 6 novembre 1910, il prononça quelques mots, alors que ses filles étaient près de lui. Chacune d'elles, interrogée par Goussiev, a rapporté un peu différemment les dernières paroles de son père. Toutefois la pensée exprimée fut celle-ci.

Je vous conseille de vous rappeler que, sauf Léon Tolstoï, il y a une foule de gens dans le monde, tandis que vous ne vous souciez que du seul Léon Tolstoï.

On sait qu'il n'existe pas, en Russie, de presse indépendante ; il n'y a que des journaux officiels et officieux. Cependant il se publie quelques **Journaux satiriques**, qui, ne pouvant être d'opposition, exercent leur verve contre les émigrés et les Alliés ; les chefs de gouvernement français et anglais y sont entraînés dans la boue ; seule « la pauvre Allemagne », victime de la rapacité anglo-américaine et française, trouve grâce devant eux.

Ainsi dans le journal *Le poivre rouge*, on voit une Allemagne terrassée, presque mourante, qu'un Français, un Anglais et un Américain achèvent de dépouiller tout en la menaçant du revolver et du sabre. Au bas du dessin cette légende : « L'Entente dit à l'Allemagne : Madame, prenez patience, dans quelques minutes nous vous désarmerons. » Dans le *Corbeau rouge*, dont les dessins sont fort bien exécutés, une caricature représente un Allemand dont la tête est sectionnée aux trois quarts ; un général français tient une cuvette dans laquelle le sang coule, pendant qu'un Américain, armé d'un rasoir, continue à trancher la tête. Et la légende est celle-ci : « Projet Dawes ou des moyens polis de tuer l'Allemagne. »

Malgré la servilité des journaux satiriques, toute la tristesse de la vie en Russie s'y fait jour. On voit des gens qui attendent des mois et des mois pour recevoir de la coopérative une paire de souliers ; une femme tient à la main une bouteille d'alcool et boit ; son enfant, âgé de quatre ans, boit également de l'alcool et la mère dit : « Est-ce qu'on peut se contenter de lait si faible ? Alors je bois pour que son lait soit plus fort. » Des paysans s'attellent aux charrues faute d'animaux de trait, etc.

Deux publications consacrées à un grand événement théâtral, le **centenaire** de la fondation du **Petit Théâtre**, viennent de paraître à Moscou. Le Petit Théâtre de Moscou a joué dans la vie russe un rôle analogue à celui de la Comédie-Française en France, et les meilleurs auteurs et acteurs y trouvaient leur consécration. L'une de ces publications, *Le Petit Théâtre*, de Kara-Mourza, est un recueil d'études critiques et de notices biographiques sur les grands artistes Ermolova, Fedotova, Iouguine, etc., qui ont illustré cette scène. La Société théâtrale russe a dédié au Petit Théâtre une magnifique publication joliment illustrée : *Cent ans du Petit Théâtre*, qui donne l'histoire complète de ce théâtre, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Le théâtre russe traverse en ce moment une crise épouvantable : il n'y a pas d'auteurs nouveaux, pas de pièces nouvelles. Les journalistes et les critiques qui appartiennent au parti communiste réclament la transformation complète du théâtre et traitent de contre-révolutionnaires tous les auteurs anciens — même Shakespeare et Pouchkine — dont il faut bien jouer les pièces, puisqu'il n'y en a pas d'autres.

Le journal satirique *Le poivre rouge*, que nous avons déjà

cité, a publié une sorte de manifeste monarchiste, rien qu'avec les titres des pièces jouées actuellement en Russie. Et, en effet, il y a de quoi faire bondir les bons communistes : qu'on en juge :

Par *La Grâce de Dieu*, et par la protection de *Saint-Michel archange*, *Saint-Antoine* et *Sainte-Jeanne*, nous : le *tzar Feodor Ioanovitch*, *Le tzar Saltan*, *Le roi Œdipe*, *Le tzar Charpentier*, *Boris Godounov*, *Le tzarevitch Alexis*, *La fiancée du Tsar*, *Le roi Lear*, *Le roi Dagobert*, *Le roi Arlequin*, *Néron*, *Mazeppa*, *Henri VIII*, *Le prince Sgor*, *Le prince Sérébriany*, *La duchesse de Padoue*, *La princesse Turandot*, *La princesse Lointaine*, *Le comte de Luxembourg*, *M^{me} de Pompadour*, etc., etc., déclarons à tous nos fidèles sujets que depuis huit ans nous régions tranquillement et que, pour notre pays, octobre (*la révolution bolcheviste*) n'est pas encore arrivé.

Ce manifeste a eu un très grand succès en Russie.

J.-W. BIENSTOCK.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Critique des Lettres d'hier. — Jorge Max Rodhe : *Las Ideas estéticas en la Literatura argentina*, (deux volumes), J. Roldan, Buenos Ayres. — Mémento.

Dans ma précédente chronique, je disais que, parmi les **Critiques des Lettres d'Hier** existant dans les Républiques de l'Amérique espagnole, il fallait placer à côté des vieux maîtres fidèles aux disciplines d'autrefois, certains jeunes qui, en gardant le goût des littératures anciennes, travaillaient suivant les méthodes et l'esprit modernes.

Jorge-Max Rodhe, Argentin, est un de ceux-ci. Cultivé et pondéré, épris de la culture espagnole traditionnelle et des grands maîtres étrangers modernes, il se distingue par son sens clair des proportions et par sa sympathie pour les valeurs littéraires de tous les peuples hispano-américains, qualité rare chez les critiques de son pays, influencés par un nationalisme un peu trop étroit. Il se distingue en outre par son effort soutenu, par ses vastes desseins qui le portent à entreprendre des travaux de longue haleine, ce qui n'est pas commun parmi les critiques hispano-américains, qui en général se contentent de publier en volumes leurs articles occasionnels. Il a trouvé chez Menendez y Pelayo et la méthode et l'inspiration. Après avoir publié deux recueils de poèmes : *Cantos*, *Nuevos Cantos* dans le style un peu décoloré de nos néo-

classiques, et un ensemble d'articles : *Estudios Literarios*, il s'est adonné à une œuvre dont le seul plan, l'étude des lettres de son pays au point de vue génésique, requiert toute considération : **Las Ideas Esteticas en la Literatura Argentina**. Dans les deux premiers tomes parus, il a réalisé une œuvre très documentée et bien développée, dans laquelle il témoigne d'un critère avisé et d'un jugement sagace, mis seulement en défaut par endroits lorsqu'il traite des lettres contemporaines. Préférant la méthode de Carlyle à celle de Taine, il considère la littérature argentine, non dans la production générale créée par une époque, mais dans le labeur des « héros », des écrivains supérieurs qui la représentent. Il poursuit ainsi « la genèse, le développement idéologique » et esthétique, mais, comme il juge également les tendances et les œuvres, son travail devient une véritable histoire synthétique des Lettres de son pays. Considérés du point de vue de notre critique, les écrivains argentins, comme tous ceux de l'Amérique espagnole, ne peuvent apparaître réellement originaux, car ils ont suivi les tendances dominantes de la littérature espagnole, puis celles qui triomphaient dans les principales littératures européennes. Cependant, certains de ces écrivains, s'abreuvant à la source populaire ou traditionaliste, sont parvenus à créer des œuvres plus ou moins originales, imprégnées du caractère de la nature ou de celui de l'âme indigène. Rodhe étudie donc les différents mouvements littéraires européens et leur reflet dans les lettres de son pays, en même temps qu'il suit le courant autochtone de celles-ci depuis leur origine dans le folk-lore national. Dans le premier tome de son ouvrage, il s'occupe des poètes, ces premiers interprètes de l'esprit littéraire. Dans l'aurore des lettres argentines, dominée par l'esthétique pseudo-classique de l'Espagne du xviii^e siècle, se détache la figure de Juan Cruz Varela, poète national, déclamatoire et rigide, qui mit en vers les principes politiques libéraux et resta l'esclave des règles soi-disant aristotéliques codifiées par Luzan, le Boileau espagnol. Dans la seconde période s'impose la tendance romantique avec ses aspirations à la liberté artistique, à la subjectivité et à la couleur locale, importée directement de France par le jeune poète Estevan Echeverria, lequel se trouvait à Paris au moment de la « bataille d'Hernani ». Jose Marmol, poète civique réprobateur du tyran Rosas, Olegario Andrade, lyrique à idées éloquentes et

emphatiques, qui a laissé néanmoins quelques morceaux, comme « le Nid de Condors », d'une véritable grandeur ; Ricardo Gutierrez, poète élégiaque assez monotone, mais parfois très sensible, sont les figures représentatives de cette époque. Ils s'inspiraient principalement de Hugo, Byron, Lamartine, mais ils suivent aussi les romantiques espagnols : Zorrilla et Espronceda. La poésie populaire éparsée dans les chants des « payadores » gauchos et dans les formes de chansons indigènes : le *garabi*, le *triste*, trouve à ce moment des interprètes en quelques poètes cultivés : B. Hidalgo, H. Ascasubi, E. del Campo et surtout José Hernandez qui a laissé, en son fameux poème *Martin Fierro*, une œuvre que les critiques nationalistes ont saluée comme une épopée nationale. Mais ce poème qui, comme le dit notre critique, n'est que « semi-populaire » et n'exprime pas tous « les sentiments et toutes les peines » de la race des gauchos, ne possède pas les caractéristiques de la véritable poésie épique. Dans la période suivante domine le courant néo-classique qui s'imposait en France avec Leconte de Lisle et ses amis, en Italie avec Carducci, en Angleterre avec Shelley. Les principaux représentants sont Carlos Guido Spano, le premier peut-être qui ait chez nous interprété l'antiquité d'une manière vivante ; Rafael Obligado, qui maintint la tradition nationale, et Calixto Oyuela. Mais plutôt qu'aux maîtres étrangers du moment, ces lyriques se rattachent aux néo-classiques espagnols, comme Nunez de Arce et aussi Menendez Valdes, que notre critique oublie de nommer. A l'époque contemporaine, le symbolisme français et les tendances similaires en Italie ou en Angleterre gagnent les Lettres argentines. Ruben Dario, le grand poète nicaraguayais, qui se trouve alors à Buenos-Ayres, est là, comme en toute l'Amérique espagnole, son véritable importateur et son représentant le plus haut. Mais en jugeant les faits de cette période, Rodhe, si sagace jusqu'alors, tombe en de lamentables erreurs. Pour lui, le symbolisme est une tendance morbide et artificieuse, qui a produit des résultats désastreux dans nos Lettres, et Ruben Dario est un poète éminent sans doute, mais dont la production renferme, à côté d'une partie excellente, celle du lyrique national et sentimental, une autre exécration, celle de l'artiste imaginaire qui se révèle surtout en sa jeunesse. Néanmoins, du point de vue de l'esthétique, le symbolisme est l'expression lyrique du subjectivisme hegelien, et ainsi ceux qui l'ont constitué ont

cherché surtout l'affirmation de la personnalité dans l'art « désintéressé » en même temps que nuancé et subtil. Si quelques-uns ont été entraînés à se faire l'écho de la sentimentalité morbide de la fin du siècle passé, ou bien sont tombés dans les extravagances de la forme, d'autres, comme Verlaine, Henri de Régnier, Francis Jammes, Paul Fort, ont cultivé simplement le lyrisme pur, exempt de concepts tendancieux, et le vers musical et suggestif. Cette tendance, a trouvé dans nos pays, à côté de certains adeptes extravagants, déracinés, qui n'en ont reflété que le côté superficiel, des partisans éminents qu'il faut considérer comme nos premiers poètes vraiment lyriques et artistes, et compter parmi les plus hauts poètes de langue castillane, tels que Ruben Dario, J.-A. Silva, Julian Del Casal, pour ne nommer que ceux auxquels notre critique fait place. Rodhe n'est pas le premier à faire sur Dario la critique signalée ; P. Henriquez Urena et plusieurs autres l'avaient déjà faite. Mais c'est là une erreur. Car le poète personnel extraordinaire qui est en Dario, c'est précisément le rêveur rare et l'artiste exquis qui se révèlent surtout en sa première phase, et s'il nous fait admirer le lyrisme national et sentimental de sa seconde manière, c'est parce qu'il répand en elle la poussière d'azur de son imagination et de son art captivants. Le poète moderniste le plus représentatif d'Argentine, Léopoldo Lugones, a, malgré son grand talent, compromis l'œuvre que l'on attendait de lui, selon notre critique, à cause de ses imitations trop directes de Dario et de certains symbolistes européens. J'en conviens, bien que je n'aie point parlé de cela dans la chronique que je lui ai consacrée. Mais ce poète montre toujours une imagination, un don d'images si personnels, et, aux moments où il est lui-même, une voix si puissante qu'auprès de lui Angel Estrada, autre moderniste très apprécié de notre critique, s'effume et disparaît.

Dans son second volume, Rodhe étudie, toujours du même point de vue, le théâtre et les principaux dramaturges de son pays. Il commence par une longue dissertation sur la genèse du théâtre occidental, depuis son origine en Grèce, dans les danses dionysiaques, et sa réapparition dans l'Europe du moyen âge, avec les *Mystères*, les *Moralités*, les *Farces*, jusqu'à son apogée dans la dramaturgie du siècle de Périclès et sa floraison nouvelle en celle des théâtres modernes autochtones, réellement

originaux : l'espagnol et l'anglais. Sans doute, les idées qu'il émet sont celles des critiques qui ont étudié la question, mais son travail, d'une synthèse très réussie, n'en est pas moins intéressant, surtout chez nous où ces études ne se sont pas répandues. Bien que plus considérable que celle des autres pays hispano-américains, la littérature dramatique de la République Argentine n'a encore atteint qu'un développement restreint. Et chose curieuse, comme celle de la Grèce antique, elle a pris son origine dans la danse et les chants des indigènes ; le *pericon* et les chansons dialoguées des *payadores* ont été son fondement. De là sont nées certaines représentations du genre pantomime, puis les protagonistes gauchos. Rassemblant de tels éléments, vers la moitié du siècle dernier, un écrivain, Martin Coronado, a fait deux pièces : *La Piedra de Escandalo*, *La Chacra de don Lorenzo*, qui sont les premiers drames vraiment autochtones. Vers le même temps, les tendances des diverses étapes du théâtre européen avaient trouvé aussi des représentants en Argentine. Ainsi, dans la période pseudo-classique, vers la fin du XVIII^e siècle, Manuel de Labarden donnait à la scène une tragédie : *Siripo*, qui observe rigoureusement la règle des « trois unités », et le préjugé que le théâtre doit être « école de bonnes mœurs », mais qui heureusement verse sur une tradition nationale de la conquête du Paraguay. A l'époque romantique, José Marmol écrit deux pièces : *El Poeta*, *El Cruzado*, Alberdi deux autres : *La Revolucion de Moyo*, *El Gigante Amapolas*, qui, suivant les préceptes dramatiques du moment, ne respectent plus que « l'unité d'action et d'intérêt », et servent à l'expression transposée des idées politiques ou sociales de l'auteur. Mais le courant indigène, qui avait déjà eu ses commencements, n'était pas mort, et il a trouvé dernièrement un cultivateur peu commun en Florencio Sanchez, Uruguayen d'origine, mais qui, fixé à Buenos-Ayres, s'est inspiré de la vie argentine. Cet écrivain, peu cultivé, mais qui avait « le sentiment tragique » de la vie, composa plusieurs pièces réellement autochtones, comme *Barranca Abajo*, *La Gringa*, et d'autres plus ou moins influencées par l'idéologie naturaliste ou ibsénienne, comme *M'hijo et Dotor*, *Los Derechos de la salud*, mais toutes imprégnées du sentiment de l'âme argentine, posant ainsi les bases véritablement humaines et artistiques du théâtre national.

Rodhe nous promet encore trois tomes de son ouvrage, où il étudiera l'évolution des idées esthétiques dans le roman, l'éloquence, l'histoire et la critique en son pays. En attendant, il nous a donné deux livres fragmentaires ; *Evocaciones, Nieves de Antano*, où il a réuni des articles de critique littéraire et des divagations plus ou moins lyriques sur des thèmes artistiques. Dans les premiers de ces travaux, il nous paraît toujours intéressant, mais en ses morceaux poétiques les défauts de son style sont plus visibles. Malgré la pureté et la richesse de son vocabulaire, son écriture se ressent, en effet, de l'emploi abusif de termes recherchés et d'images d'un allégorisme périmé, comme *lyre* et *muse*, lesquels paraissent impropres, appliqués à des poètes modernes, et surtout par sa tendance au verbalisme éloquent, chose déplacée chez un critique. Mais ce sont là des défauts minimes, dont il pourra facilement se corriger et qui ne diminuent pas l'importance de son œuvre.

MÉMENTO. — Plusieurs autres auteurs ont publié des livres intéressants dont je n'ai pu m'occuper faute de place, ou bien parce que leurs œuvres ne rentraient pas dans le cadre de mes dernières chroniques. Miguel Luis Amunategui, Chilien, qui s'est distingué dans les études grammaticales et lexicographiques, nous a donné un livre de ce dernier genre : *En la Puerta de la Iglesia* (Imprimerie Universitaire, Santiago), dans lequel il nous explique, avec beaucoup de pénétration, de nombreux vocables en usage dans son pays, et qui constitue, par suite, une importante contribution à l'étude de la lexicographie chilienne. Alejandro Sux, Argentin, qui s'adonne à la poésie, au roman, en même temps qu'au journalisme, a publié un recueil de poèmes : *Todos los Pecados* (Ediciones Litararias, Paris) où il y a de la fantaisie, de l'humour, de la tendresse, et qui marque un grand progrès sur son premier recueil. Guillermo Rojas Carrasco, Chilien, a débuté dans la critique des lettres d'hier avec une étude aussi intéressante par la matière que par la documentation et le développement : *La Novela Picaresca en la Literatura Espanola* (Imprenta Barcelona, Santiago). Il est à désirer qu'il continue à travailler dans ce genre où il a commencé à montrer tant de compétence. A. Torres Rioseco nous a donné un petit livre sur *Walt Whitman* (Garcia Monge, San José de Costa-Rica) dans lequel il étudie le fameux poète des Etats-Unis avec la plus grande ferveur, et nous dit, en avant-propos, son admiration pour la littérature de ce pays où il se trouve actuellement, et même pour le Pan-américanisme, avec l'admiration ingénue du villageois qui arrive en ville et ne regarde plus ses compatriotes qu'avec un certain dédain.

C'est regrettable, car ce jeune écrivain montre du talent et du goût.

Alfar est le titre d'une belle revue de lettres et d'art, très bien illustrée, qui paraît à la Corogne (Espagne). Dirigée par le poète uruguayen J. Casal, elle réunit la collaboration de nombreux écrivains jeunes d'Amérique et d'Espagne. Dans les derniers numéros, nous remarquons un beau poème de l'excellent écrivain catalan Alfons Maseras, « Huerto Vedado » et une page curieuse du poète uruguayen M. Ballesteros, « El Sultan pasa revista ». Un changement de direction s'est produit à la revue argentine *Nosotros*. L'un des directeurs, qui avait rempli sa tâche avec beaucoup de soin pendant trois ans, Julio Noé, s'est retiré et a été remplacé par Roberto Ginsti, ancien directeur et fondateur de cette revue. L'autre directeur, Alfredo Bianchi, est venu dernièrement en Europe et a passé par Paris.

FRANCISCO CONTRERAS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Die europäischen Mächte untereinander 1897-1899, Berlin, deutsche Verlagsgesellschaft für Politik, 1924.

Le 13^e volume de la publication du ministère des Affaires étrangères allemand, *Die grosse Politik der europäischen Kabinette*, est intitulé : **Les relations des Puissances européennes de 1897 à 1899.**

La Russie suivait au commencement de 1897 une politique qui ne pouvait que faciliter une entente entre elle et l'Allemagne. Le 31 janvier, Mouraviev, le successeur de Lobanov, la résumait ainsi à Marschall : il craignait l'apparition de la flotte anglaise devant Constantinople, parce qu'elle entraînerait celle des autres puissances et qu'il serait difficile d'éviter un conflit ; il s'exprimait d'une façon « extrêmement défavorable » sur la politique anglaise. Marschall lui fit observer qu'en cas d'écroulement de la Turquie, la Russie, en agissant, devrait tenir compte des intérêts de l'Autriche. Mouraviev répondit qu'il considérait comme fort possible d'y donner satisfaction. Il promit sans réserve d'appuyer les demandes de l'Allemagne en Extrême-Orient. L'intervention des États-Unis dans cette région ne lui paraissait pas imminente, quoique « leur attitude toujours plus brutale » lui parût de nature à devoir conduire à une entente des États européens, l'Angleterre exceptée, qui ne poursuivait jamais que ses intérêts particuliers du moment.

Les plans de l'Allemagne n'allaient pas aussi loin. Ils ne visaient qu'à obtenir des compensations pour sa connivence avec l'Angleterre. Hatzfeldt en demanda à Salisbury en échange de la liberté d'action pour l'Angleterre dans l'Afrique australe, mais celui-ci répondit finalement qu'on n'avait pas besoin de faire des sacrifices pour obtenir ce qu'on avait déjà et qu'il verrait sans jalousie l'Allemagne faire une acquisition en Chine (12 mai).

Le 28 suivant, Bülow succéda à Marschall aux Affaires étrangères. Du 7 au 10 août, il accompagna Guillaume à Pétersbourg. Le Kaiser, d'après Radolin, y provoqua l'admiration des Russes qui faisaient entre lui et Nicolas des comparaisons tout à fait au désavantage de ce dernier.

Le Tsar ne cacha pas à Bülow son antipathie contre l'Angleterre et son désir de lui voir évacuer l'Égypte. La politique de l'Angleterre, d'après lui, visait à provoquer en Europe une guerre à laquelle elle ne prendrait pas part et dont elle tirerait parti comme de celles de Napoléon I^{er}. Guillaume attribua modestement le succès de sa visite à ce que la Providence avait jeté sur lui un regard favorable et ajouta que la Russie ne chercherait à s'appuyer sur l'Allemagne qu'autant que « l'épée de celle-ci serait toujours bien aiguisée ».

Jusqu'alors, on ignorait à Berlin la nature des rapports franco-russes. Münster soutenait toujours qu'il n'y avait pas d'alliance. Le 26 août, lors du départ de Félix Faure de Cronstadt, elle fut proclamée. Guillaume se contenta d'observer :

Très simple ! Si ce mot n'avait pas été prononcé, Faure tombait à son retour après le traitement ostensiblement mauvais dont il avait été l'objet de la part de la Cour [en particulier, de la part des Grands-Ducs] et Witte n'obtenait aucun emprunt... On verra d'ailleurs de quel côté sera la victoire, car si les Russes obtiennent l'argent et la coopération de la Gaule sans condition, ils ont la victoire et les Gaulois sont roulés. Quant à nous, nous pouvons être satisfaits, car les Gaulois devront faire la politique arrêtée par moi avec Nicolas et oublier l'Alsace-Lorraine. On verra si ce sera longtemps compté comme une victoire française.

A Pétersbourg, d'ailleurs, on fut inquiet au sujet des suites de cette manifestation et le chef d'état-major Obroutchev fut chargé par Mouraviev de prévenir Bülow que la Russie considérait comme par le passé l'Angleterre comme son adversaire principal. Il proposait qu'en conséquence les puissances continentales con-

cluent une alliance offensive et défensive pour le maintien du *statu quo*. « Jusque là, même les Français ne voulaient pas troubler la paix. Quand une pareille ligue aurait duré trois ans, il serait facile de la prolonger. » Bülow « se contenta d'écouter ».

A cette gaffe, Mouraviev en fit suivre une autre. Le massacre de missionnaires allemands le 4 novembre fournit à Guillaume l'occasion d'ordonner l'occupation de Kiautchou (il avait déjà fait prévenir la Russie de cette intention le 14 octobre). Pour plus de sûreté, il télégraphia au Tsar pour l'en avertir et celui-ci lui répondit « qu'il ne pouvait ni approuver ni désapprouver, ce port n'ayant été que temporairement russe en 1895-96 », mais le 8 suivant, Mouraviev revendiqua le droit pour la Russie d'y envoyer une escadre, cette puissance y possédant « le droit de priorité d'y mouiller depuis 1895 ». En quoi consistait ce droit, aucun jurisconsulte ne put le dire. Mouraviev a avoué plus tard que sa réponse avait été contradictoire à celle du Tsar, parce qu'il ignorait celle de celui-ci quand il l'avait faite.

Hohenlohe télégraphia aussitôt à Londres pour obtenir l'appui de l'Angleterre, et Hatzfeldt « ne laissa aucun doute à Salisbury sur les conséquences possibles » d'un refus de sa part : on paierait un plus haut prix à la Russie. « Entendez-vous par là que vous concluriez une alliance contre l'Angleterre ? » répliqua le lord avec vivacité. « Il nous faudrait alors fixer notre politique sur certaines questions, en particulier celle d'Orient », dit Hatzfeldt, et comme Salisbury lui avait expliqué que, si l'Angleterre n'était pas aimée à Pétersbourg, Nicolas ne songeait pas du moins à une politique hostile contre elle, Hatzfeldt demanda la permission de communiquer l'offre d'Obroutchev (18 novembre), ce qui lui fut accordé le 19.

Hatzfeldt était d'ailleurs d'avis que « la plus mauvaise de toutes les solutions pour l'Allemagne serait de lier sa politique à celle de la Russie et que la possession de la moitié de la Chine ne balancerait pas ce désavantage ». Il ajoutait que Courcel lui avait dit qu'un long séjour à Paris l'avait convaincu que son vœu de coopération de l'Allemagne et de la France, au moins sur certaines questions, était encore inexécutable : l'état d'esprit y était opposé. De partout venaient des renseignements identiques. En particulier, Münster, le 11 décembre, annonça que le *Mercur de France*, organe de la Jeune France, ayant fait une enquête,

138 réponses lui étaient parvenues et qu'elles prouvaient que la génération ancienne tenait en général à la revanche ; la nouvelle, au contraire, presque toujours acceptait le traité de Francfort et ne voulait rien savoir d'une guerre avec l'Allemagne, d'ailleurs en général par conviction socialiste.

Le 1^{er} et le 2 décembre, Anglais et Russes avaient témoigné l'intention d'accepter l'occupation de Kiautchou, mais le 1^{er} janvier 1898, la Russie demanda à l'Allemagne de lui reconnaître comme sphère d'action exclusive la Mandchourie, le Tchili et le Turkestan, priant en même temps de ne plus y envoyer d'instructeurs allemands. Il ne paraît pas que l'Allemagne y ait répondu. Bülow reconnaissait, il est vrai, à la Russie « un droit moral à l'appui allemand », mais en revendiquant aussi pour le Kaiser « le droit de conseiller le Tsar avant qu'il agisse dans tous les cas où cet appui serait nécessaire, sinon, le Kaiser reprenait *ipso facto* sa liberté d'action » (8 janvier). L'offre de la baie de la Sude à l'Angleterre par Guillaume le 2 février suivant (*Mercur*, 15-XI-1924, p. 269) est un spécimen du genre d'appui que le Kaiser entendait donner.

La nervosité du Tsar avait eu pour cause la crainte de ne rien obtenir en Chine. Le 18 décembre 1897, il avait fait entrer sa flotte à Port-Arthur. Le 6 mars 1898, la Chine signa enfin la convention avec l'Allemagne au sujet de Kiautchou et le 27 mars celle avec la Russie pour Port-Arthur. Mais le commerce anglais voyait dans la pénétration russe en Chine un danger. Chamberlain, se faisant alors le porte-voix de ceux qui réclamaient une action énergique, proposa le 28 mars à Hatzfeldt une alliance anglo-allemande. Celui-ci lui ayant demandé dans quel but, Chamberlain lui répondit « à titre privé » que l'Angleterre voulait occuper une hauteur dominant Port-Arthur. La réponse de Bülow fut évasive et renfermait même une énormité (l'accusation contre l'Angleterre d'abandonner ses alliés). Hatzfeldt la rapporta fidèlement à Chamberlain, qui répondit le 1^{er} avril que l'Angleterre n'avait jamais abandonné d'allié et que le but poursuivi était seulement d'empêcher la Russie d'aller au delà de Port-Arthur. Mais le 3, Bülow persista dans son refus. Le 4, l'Angleterre annonça son intention d'occuper Wei-hai-wei pour barrer le chemin à la Russie et donna simultanément à l'Allemagne l'assurance que cette occupation ne lèserait en rien les intérêts commerciaux

de celle ci dans le Chantoung. Le 5, Balfour enregistra le refus de Bülow. « C'est la coutume de Chamberlain de vouloir aller trop vite », déclara-t-il à Hatzfeldt qui écrivit que Balfour et Salisbury ne seraient pas fâchés de l'échec de leur collègue. « Vous demandez trop pour votre amitié », dit en effet Salisbury à Hatzfeldt le 11 mai.

Le commencement de 1898 avait vu naître le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis. Aux propositions d'union européenne pour l'empêcher, l'Allemagne avait répliqué qu'elle n'y prendrait part, à cause de l'intimité russo-américaine (17 mars et 7 avril), qu'après toutes les autres puissances, prétendant qu'en particulier la France se déroberait.

Le projet de Chamberlain ayant échoué, Guillaume, le 30 mai, le révéla à Nicolas. Celui-ci, le 3 juin, lui répondit que 3 mois auparavant, l'Angleterre lui avait fait « des propositions tentantes » qu'il avait aussitôt rejetées.

Le 6 juin suivant, on apprit à Berlin que le bruit courait que le Portugal voulait « engager certains revenus coloniaux » pour garantir un prêt qui lui serait fait par l'Angleterre. Bülow télégraphia le 8 que toute « aliénation de droits » ne pourrait avoir lieu qu'après entente avec l'Allemagne. Salisbury, le 14, après avoir rappelé l'alliance anglo-portugaise, consentit à un traité pour éloigner des compétiteurs éventuels à l'achat de ces droits. Le 17, Bülow eut l'idée que l'Angleterre se montrerait plus coulante s'il lui faisait craindre l'intervention conjointe de la France et de l'Allemagne. Il télégraphia donc à Münster d'en parler à Hanotaux. Celui-ci, qui était démissionnaire, répondit le 19 qu'il avait déjà averti Lisbonne « d'une résistance énergique » de la part de la France. Münster eut l'impression qu'Hanotaux « était enclin à coopérer avec l'Allemagne dans les questions d'intérêt commun ». M. Hanotaux a plus tard reproché à M. Delcassé « d'avoir laissé simplement tomber la négociation ». La lettre de Bülow fait bonne justice de cette accusation.

Hanotaux et Delcassé ont été de bons serviteurs de la France, et la preuve en est que Guillaume a fait à Hanotaux les mêmes reproches avec lesquels il a plus tard accablé son successeur. Voici ce que Münster écrivit le 30 juin avec les annotations de Guillaume :

Je déplore beaucoup le départ d'Hanotaux. [Guill. Pas moi. C'est le

Français le plus dangereux. Non seulement la Russie, mais même l'Angleterre avaient confiance en lui.] Mes rapports avec lui étaient excellents. Quoique lié à la politique russe, il était décidé à entretenir de bons rapports avec nous. [Guill. Tant qu'il ne se serait pas allié à l'Angleterre ou à la Russie contre nous.] La méfiance que j'ai observée à Berlin contre lui n'était pas fondée. [Guill. Münster se trompe.]

Pour les mêmes raisons que Guillaume II, Salisbury déclara que Hanotaux était « un tricheur ».

ÉMILE LALOY.

MÉMENTO. — *Le Monde Slave*, la revue fondée par Ernest Denis et M. Robert de Caix, et qui, née de la révolution russe et morte de la paix de Brest-Litovsk, n'avait duré qu'un an, de juillet 1917 à juin 1918, vient de reparaitre. Son comité de direction se compose de MM. Louis Eiselmann, professeur à l'Université de Paris, Etienne Fournol, vice-président administrateur de l'Institut d'Etudes slaves, Auguste Gauvain, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Jules Legras, professeur à l'Université de Dijon, et Henri Moysset, professeur à l'École de guerre navale. *Le Monde Slave*, revue mensuelle, est éditée par la librairie Félix Alcan. Le premier numéro (novembre 1924) contient d'importants articles de MM. Etienne Fournol, « Vestiges et fondations dans l'Europe centrale », Henri Hauser, « La nouvelle carte économique de l'Europe centrale », Auguste Gauvain, « La cinquième assemblée de la Société des Nations et les Etats slaves », une belle étude de M. Henri Moysset sur « le Problème russe », que nous avons lue avec intérêt, bien que nous l'ayons trouvée un peu optimiste, un « Premier contact avec Moscou », de M. Jules Legras, à propos de la Renaissance des Soviets, et où l'auteur s'imagine que la France peut exercer une influence morale bienfaisante sur la république des Soviets, des chroniques, bibliographies et documents. Un supplément sur la « transcription des mots slaves » accompagne ce numéro. La revue déclare adopter, comme système de transcription, pour les langues slaves qui emploient l'alphabet latin, la reproduction pure et simple de leur système de signes, et pour les langues qui, comme le russe, usent de l'alphabet cyrillique, l'établissement d'une table de concordance entre les caractères cyrilliques et les correspondants latins, ceux-ci choisis de préférence dans l'arsenal alphabétique des langues slaves du premier groupe. — Le second numéro du *Monde Slave* (décembre) publie un fragment important des « Mémoires » du président Masaryk, document capital pour l'histoire de la guerre. — L. D.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

- Henri Clouzot : *Des Tuileries à Saint-Cloud*. Part décoratif du second Empire. Avec des illust. ; Payot. 25 »
 Camille Mauclair : *Marte Duhem, Rémy Duhem* ; S. n. d'édit. » »
 André Michel : *Histoire de l'art*. Tome VII, 2^e partie : *L'art en Europe au XVIII^e siècle*. Avec de nombr. reproductions ; Colin. 60 »

Esotérisme

- Henry Decharhogne : *Que savons-nous de l'au-delà ?* Préface de M. Camille Flammarion ; Flammarion. 7 50

Graphologie

- Professeur Raymond : *L'homme est dans son écriture*. Préface de Elie Dautrin ; Edit. Fast. » »

Histoire

- Docteur Cabanès : *Dans l'intimité de l'Empereur*. Avec de nomb. illust. ; Albin Michel. 15 »

Linguistique

- A. Meillet et Marcel Cohen : *Les langues du monde*. Avec 18 cartes linguistiques ; Champion. 95

Littérature

- Geoffroy Atkinson : *Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées*, contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII^e siècle ; Champion. 12 »
 Pierre Champion : *Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn, leurs autographes*. Avec 22 fac-similés pour texte ; Champion. » »
 Père Paul Donœur : *Cadets* ; Art catholique. » »
 Maurice Donaay : *Sous le sourire d'Elisabeth* ; Flammarion. 7 50
 Gémier : *Le Théâtre*, entretiens réunis par Paul Gsell ; Grasset. 15 »
 Pierre Harispe : *Lamennais, drame de sa vie sacerdotale* ; Casa Editorial franco-ibéro-americana. 15 »
 Maurice Ligot : *Le sens de la vie et l'idée de l'ordre dans l'œuvre d'Henry Bordeaux* ; Edit. de la Vraie France 7 50
 Pierre Mac-Orlan : *Les pirates de l'avenue du rhum*, reportage ; Kra. » »
 Henri de Noussanne : *Anatole France philosophe sceptique* ; Peyronnet. 3 »
 Plutarque : *Isis et Osiris*, traduction nouvelle, avec avant-propos, prologomènes et notes par Mario Meunier ; L'Artisan du livre. » »
 J. Van Ness Sneed : *Chateaubriand et la Bible*, contribution à l'étude des sources des « Martyrs » ; Presses universitaires. » »
 Docteur Paul Voivenel : *Remy de Gourmont vu par son médecin*, essai de physiologie littéraire ; Edit. du Siècle. 7 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Armand Vergé : *La bataille des réparations, 1919-1924* ; Dunod. 5 »

Philosophie

- Pedro Descoqs : *Essai critique sur l'hylémorphisme* ; Beauchesne. 27 »
 Pierre Rousselot : *L'intellectualisme de saint Thomas* ; Beauchesne. 16 »

Poésie

- Méroujan Barsamian : *L'homme et la femme*. Préface de Fernand Gregh; Edit. Fast. 5 »
 Jeanne Jean : *Le seigneur de compassion*. Bois de Pierre Guillemat; Edit. Adyar. » »
 Emmanuel Lochac : *L'oiseau sur la pyramide*, tercets; Messein 5 »
 M. R. Michaud-Lapeyre : *L'amour aux Charmettes*; Emile Paul. » »
 André Mora : *Polyphonies*; Messein. 5 »
 A. Rolland de Renéville : *Pour elle*; Imp. historique, Tours. » »
 Marcel Théry : *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*; Georges Thone, Liège. » »

Politique

- Joseph Ageorges : *Histoire d'un échec électoral le 11 mai 1924*; Edit. Spes. 6 50
 Stéphane Aubac : *Comment la Pologne a assaini ses finances*. Préface de M. Albert Despaux; Picart. » »
 Stéphane Aubac : *La vérité sur les minorités nationales en Pologne*. Préface de M. Joseph Barthélémy; Edit. de la Revue bleue. » »
 Winston S. Churchill : *La crise mondiale*, traduit de l'anglais par Edmond Delage; Payot. 15 »
 Pierre Dejardin : *Raymond Collège et le mouvement wallon pendant la guerre au front et à l'extérieur*. Avec un portrait; Opinion fédéraliste, Bruxelles. 2 »
 Viatcheslav Molotov : *Lénine et le parti pendant la révolution*; Libr. de l'Humanité. 2 »

Roman

- Alice Mabel Bacon : *Au pays des Dieux*, traduit de l'anglais par Marc Logé; Perrin. 7 50
 Pierre Bost : *Homicide par imprudence*; Edit. Fast. 8 »
 Virgilio Brocchi : *Miti*, traduit de l'italien par M^{me} Caraccio; Flammarion. 7 50
 Fanny Clar : *Les mains enchantées*; la Rose rouge. 8 50
 P. Datz : *Histoire de la Reine de Bavière*, avec un portrait de l'auteur par Benjamin Palencia, gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Rev. franç. 10 »
 Jean Dufourt : *Désormais*; Plon. 7 50
 Louis-Jean Finot : *Les héros voluptueux*; Fasquelle. 7 50
 André Foucault : *Le bain de sang*; Baudinière. 7 50
 Charles Géniaux : *L'homme de pêne*; Flammarion. 7 50
 Gérard d'Houville : *Le chou*; Le Divan. » »
 André Obey : *L'orgue du stade*; Nouv. Revue franç. 7 50
 Noelle Roger : *Le nouvel Adam*; Albin Michel. 7 50
 Thierry Sandre : *Mousseline*; Malfère, Amiens. » »
 Rabindranath Tagore : *A quatre voix*, traduction de Madeleine Rolland, précédée d'une étude sur l'auteur par Romain Rolland; Kra. 10 »
 Maria Tastevin : *Les héroïnes de Corneille*; Champion. 12 »
 P.-J. Toulet : *Le mariage de Don Quichotte*; Le Divan. 7 »
 Blanche Vogt : *La jeunesse de Claire Chamarande*; Férenczi. 7 50
 Fernand Mysor : *Va'Hour l'illuminé*; Baudinière. 7 »

Sciences

- A. Hollard : *Les principes de la chimie moderne*; Stock. 2 »
 Edmond Marcotte : *Les lignites et leurs applications industrielles*; Gauthier-Villars. 20 »

Sociologie

- Henri Busson, Joseph Fèvre, Henri Hauser : *Les principales puissances d'aujourd'hui*. Avec 82 grav. et 118 cartes; Alcan. 15 »
 Jacques Doriot : *La jeunesse communiste*; Libr. de l'Humanité. 0 75
 Jacques Doriot : *Le Code du travail et la défense des jeunes ouvriers*. Préface de Jacques Doriot; Libr. de l'Humanité. 1 »

Théâtre

Marcel Achard : *Malborough s'en va-t'en guerre*, pièce en 3 actes et 4 tableaux ; Nouv. Revue franç. 7 50
 Albert Champdor : *Des ombres passent*, symbole en un acte et 3 tableaux en vers. Adaptation musicale de Manyla Golbert. Préface de Nelly Claudet ; Monté-Lénès. » »

Charles-Théophile Féret : *Ronsard époux des nymphes*, un acte en vers ; Chez l'auteur, 3, rue Belienot, Colombes (Seine). » »

Henri Ghéon : *Le miracle des pauvres Claires et de l'homme au képi brodé*, impromptu satirique en un acte et 3 tableaux ; Revue des Jeunes. 3 »

Varia

Almanach bolchevick pour 1925 ; Libr. de l'Humanité. 3 »

Almanach Vermot, 1925. Nomb. illust. ; Imp. Vermot. 4 75

Voyages

Henri Baraude : *Au pays du mirage*. Syrie et Palestine. Avec 16 pl. en couleurs ; Challamel. » »
 A. Le Moy : *L'Anjou*. Avec 78 gravures ; Hachette. 10 »

Raymond Peyronnet : *Méditerranée au temps de l'Iliade*. Civilisation hellène. L'illusion antique. L'âme antique de la Méditerranée ; Peyronnet. 3 50

MERCURE.

ÉCHOS

Mort de Kael Spitteler. — En l'honneur d'Albert Samain. — Prix littéraires. — Pour commémorer Verhaeren. — Le 25^e anniversaire de la mort de Gabriel Vicaire. — Trois lettres inédites de J.-K. Huysmans à propos de « A vau l'eau » et du marquis de Sade. — Le cas de M. Bouillot. — Anatole France jugé par Sir Edmund Gosse. — Deux actes notariés concernant Ronsard. — « Colombine ». — Un centenaire. — Un centenaire et un projet oublié. — Un projet de théâtre du Vieux-Colombier en 1805. — Un écrivain inconnu : Boutarol.

Mort de Carl Spitteler. — La mort de Carl Spitteler met en deuil non seulement son pays, mais la littérature européenne et l'humanisme.

Peu d'années après avoir perdu en Ferdinand Hodler le meilleur de ses peintres, la Suisse déplore aujourd'hui la disparition de son plus illustre poète.

De souche alémanique et de langue allemande, ces deux fiers artistes étaient parvenus, assez tardivement, à la notoriété, grâce surtout aux avances d'une Allemagne assez pauvre en grands hommes et passionnément avide d'annexer au *Deutschum* toutes les gloires qui pouvaient en rehausser le prestige. Les hommages d'outre-Rhin ne les grisèrent ni l'un ni l'autre : la guerre venue, ils ne balancèrent point à sacrifier une situation lentement et durement acquise pour libérer leurs consciences oppressées. Hodler protesta contre le bombardement de la cathédrale de Reims et Spitteler, à soixante-dix ans, prononça le fameux discours de Zurich, qui, en vingt minutes, devait lui valoir en France la célébrité qu'un demi-siècle de travaux littéraires ne lui aurait jamais assurée en aucun pays du monde, pas même dans le sien.

Car son œuvre, bien que le prix Nobel l'ait désignée, en 1919, à l'admiration des foules, ne sera jamais accessible, du moins dans ses parties les plus hautes, qu'aux lettrés et aux délicats.

Les deux sommets de cette œuvre sont le *Printemps olympien*, large épopée mythologique et symbolique, et *Prométhée*, qui fut d'abord un long roman épique en prose et qui, plusieurs fois remanié par l'auteur, vient de paraître, il y a quelques semaines, dans une nouvelle version en vers.

A ces deux grands ouvrages, d'un idéalisme à la fois fervent et désabusé, s'ajoutent des recueils philosophiques, comme les *Vérités riantes*, et des romans réalistes, comme *Imago* et *le Lieutenant Conrad*, dont il existe de bonnes traductions françaises. Enfin, il ne faut pas oublier ce chef-d'œuvre lyrique, les *Glockenlieder*, dont on nous fait espérer pour bientôt une adaptation en vers français due à M^{me} Denyse Dunant.

Spitteler s'est éteint à Lucerne, dans sa maison, presque octogénaire, ayant tout juste achevé de faire ce qu'il voulait. C'est une belle destinée que celle de ce poète. — RENÉ DE WECK.

§

En l'honneur d'Albert Samain. — La commission départementale des Antiquités des Arts de Seine-et-Oise a pris l'initiative d'un hommage à Albert Samain, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa mort, survenue en 1900, à Magny-les-Hameaux, près de Versailles.

On a décidé d'élever à sa mémoire, à Magny-les-Hameaux, un monument exécuté en céramique d'art par la manufacture nationale de Sèvres.

Un comité d'honneur et de patronage a été constitué, dont le président est M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise. Une délégation exécutive est composée de MM. Marcel Batilliat, président, P. Mangeant, secrétaire général, et Fernand Boulé, trésorier.

Une souscription publique est ouverte, dont les listes seront publiées par le *Mercure de France* et par les journaux de Versailles. Voici la première :

Société des Gens de Lettres.....	100	»
<i>Mercure de France</i>	100	»
Société des Poètes français.....	50	»
Association de la Critique littéraire.....	50	»
Conseil Municipal de Paris.....	500	»
Conseil Municipal de Versailles.....	100	»
Conseil Général de Seine-et-Oise.....	200	»
Société des Sciences morales de Versailles.....	50	»
M. Bonnefoy-Sibour, Préfet de Seine-et-Oise.....	50	»
M. Connat, Secrétaire général de Seine-et-Oise...	20	»
Total.....	1.320	»

La correspondance et les souscriptions sont reçues par M. Fernand Boulé, à l'Hôtel des Archives départementales de Seine-et-Oise, 12, rue Neuve, Versailles.

D'autre part, en vue de soutenir l'action du comité du monument qui doit être élevé à Lille, trois groupements locaux : Rosati de Flandre, Amis de Lille, Comité des Dames de Lille, concertent leurs efforts. Ils ont mis à l'étude le projet d'un gala Albert Samain, qui serait donné en février au théâtre, et se proposent d'organiser des conférences.

§

Prix littéraires. — Le grand prix littéraire du gouvernement algérien, d'une valeur de 5.000 francs, a été attribué à M. Louis Lecoq, pour son roman inédit *Cinq dans ton œil* !

§

Pour commémorer Verhaeren. — Sous ce titre, les journaux belges, reproduits d'ailleurs par la presse française, ont publié dans le courant de décembre l'information suivante :

Un Comité franco-belge, composé en majeure partie de personnalités du monde littéraire des deux pays, est en voie de formation.

Il a pour but de commémorer la gloire de notre grand poète national en offrant à la ville de Rouen, ainsi qu'à la ville de Paris, le buste en bronze du maître défunt ; le socle serait en granit bleu du pays de Liège. L'on se rappelle qu'Emile Verhaeren fut tué accidentellement, pendant la guerre, dans la gare de Rouen.

Trois matinées artistiques seront données successivement à Bruxelles, Liège et Rouen.

Le Comité d'honneur comprend les ambassadeurs de tous les pays qui furent nos alliés pendant la guerre.

On ne saurait trop louer ceux, dont on ne dit pas le nom, qui ont pris l'initiative de ces commémorations ; mais on est un peu surpris que M^{me} Verhaeren n'ait pas été consultée, ni même avertie, avant la divulgation du projet, et qu'à la fin de décembre elle n'eût reçu encore aucune communication de ses initiateurs. — A. V.

§

Le 25^e anniversaire de la mort de Gabriel Vicaire. — Cette année sera commémoré le 25^e anniversaire de la mort du poète Gabriel Vicaire, survenue le 23 septembre 1900. Un comité va se constituer pour organiser cette commémoration qui comportera vraisemblablement une cérémonie dans le jardin du Luxembourg au pied du monument du statuaire Injalbert.

La présidence du Comité sera offerte à M. Charles Le Goffic qui fut le collaborateur de Vicaire.

Une bibliographie du poète des *Emaux bressans* sera rédigée par son

cousin, M. Jean Vicaire, d'après les documents recueillis par le père de celui-ci : Georges Vicaire, l'auteur du *Manuel de l'amateur de livres du XIX^e siècle*.

On espère enfin que la Comédie-Française s'associera à ces manifestations en reprenant *Fleurs d'avril*.

§

Trois lettres inédites de J.-K. Huysmans à propos de A Vau l'eau et du marquis de Sade. — Trois importantes lettres inédites de J.-K. Huysmans se rapportant à la publication d'*A vau l'eau* dans la petite « édition de bibliophile » d'Henri Kistemaekers (Bruxelles, 1882, in-16, avec eau-forte d'Amédée Lynen) seront vendues, le 15 janvier, à l'Hôtel des Ventes,

Ces lettres furent adressées à M. Henry Kistemaekers.

La première et la plus curieuse est datée du 31 décembre 1881. Elle dit les hésitations qui précédèrent, chez Huysmans, le choix du titre. Il avait pensé tout d'abord à intituler sa nouvelle *Monsieur Folantin* :

Zola trouve que le titre de M. Folantin est déplorable, que ça ne dit rien, que, du reste, étant donnée la philosophie de la nouvelle, ce n'est pas de M. Folantin qu'il s'agit, mais bien du célibataire isolé et triste. Et, en effet, à ce point de vue, il a raison : c'est une idée abstraite qui a dirigé ma nouvelle. Donc, il est d'avis, ainsi que Céard, que *A vau l'eau* est le seul titre à donner, faute d'un meilleur que nous avons tous cherché sans résultat. — Donc, nous arrêtons *A vau l'eau*, quelque médiocre qu'il soit ; je vous ai donné là-dessus du reste mon opinion. Cela m'eanuie, car j'ai peur que ces perpétuels changements ne vous occasionnent des tracas et des traverses, avec les annonces que vous avez sans doute faites sous le titre de Folantin ; mais, au fond, je crois qu'ils ont raison. M. Folantin ne signifie rien, amoindrit la pensée de la nouvelle et ce n'est pas un titre de vente supérieur de beaucoup à *A vau l'eau*.

La deuxième lettre, datée du 4 janvier 1882, parle des corrections typographiques de ce volume :

Tâchons, écrit Huysmans, qu'il n'y ait ni bourdons ni coquilles à ces points de vue et que notre poupon soit sans taches.

Il se félicite d'autre part d'être attaqué par son presque homonyme Louis Hymans qui, dans une conférence, à Bruxelles, « a légèrement déjecté sur son chef... Souhaitons qu'il brandisse sa plume d'oie quand paraîtra le volume et qu'il crache un peu dans les papiers imprimés sur *A vau l'eau*. Il n'y a que ça de bon et de vrai ».

La troisième (10 janvier 1882) accompagnait un envoi d'épreuves et remerciait pour l'envoi d'un exemplaire de la *Philosophie dans le boudoir* :

Merci d'abord de la *Philosophie* que vous avez bien voulu m'envoyer. Je viens de parcourir cet écrit de la Salpêtrière et de Mazas. C'est, à coup sûr, le comble de l'abjection, mais c'est d'un vif intérêt au point de vue mental. Sade

avait évidemment une fêlure et il est bien certain que s'il avait été énergiquement douché et gorgé d'opium, il n'eût pas rêvé de pareilles folies. Un homme comme Charcot devrait faire une préface aux œuvres du joli marquis et expliquer médicalement l'aberration furieuse de cette cervelle...

Janvier 1882 : c'est à peu près dans le même temps que J.-K. Huysmans, au cours d'un voyage à Bruxelles, écrivait une préface pour un autre ouvrage érotique : *Gamiani*. Et certaine lettre, qu'il écrivit à Henry Céard sur ce sujet, répète, à peu près mot pour mot, les idées qu'il exprime à propos de Sade.

Elle est introuvable, cette édition de *Gamiani* avec la préface (anonyme, il va sans dire...) de J.-K. Huysmans !... — L. BX.

§

Le cas de M. Bouillot. — On connaît l'action intentée par M. Francis Jammes à M. Bouillot, professeur au Lycée Montaigne, président de la Fédération des classes élémentaires de lycée, pour avoir falsifié des textes qu'il l'avait autorisé à reproduire dans un volume de « Lectures enfantines ». La 3^e chambre du tribunal civil a condamné M. Bouillot à 2.000 francs de dommages-intérêts et à six insertions du jugement au choix de M. Francis Jammes. En outre, les extraits dont la reproduction avait été autorisée devront disparaître des exemplaires futurs des « Lectures enfantines », sous peine d'une astreinte de 100 francs par exemplaire. C'est justice, strictement. On serait tenté de dire : ce n'est que justice, et ce n'est pas assez. Car, dans la pratique, auteurs et éditeurs de textes originaux sont assaillis de demandes d'autorisation du genre de celle qu'avait obtenue M. Bouillot. Les fabricants de ces volumes scolaires n'y mettent aucune discrétion. Or, presque toujours, quand il s'agit d'enseignement, l'autorisation est donnée à titre gracieux, et il arrive trop fréquemment que cette libéralité est mal récompensée. Sans aller si loin que M. Bouillot, qui présente un cas de perversité assez rare, les reproducteurs ne collationnent point, corrigent mal, coupent aux endroits les moins indiqués, etc. Ils commettent aussi les pires bévues. Dans un livre « à l'usage de toutes les classes » que nous avons sous les yeux, on voit en tête d'extraits de José-Maria de Heredia, le portrait de l'ancien ministre Heredia, avec une légende qui invite « toutes les classes » à bien discerner dans la figure reproduite ces attributs du poète : « Une hautaine et impassible élégance ; un large regard qui contemple avec lenteur et précision des spectacles prestigieux ».

§

Anatole France jugé par Sir Edmund Gosse. — Plusieurs journaux et revues ont publié, ces temps derniers, quelques jugements recueillis sur Anatole France auprès d'écrivains qui, généralement, se montrèrent sévères pour l'auteur du *Lys rouge*.

Par avance, le célèbre critique anglais Sir Edmund Gosse avait fourni sa contribution à ces enquêtes. Il le fit dans le *Sunday Times* du 13 avril 1924, à l'occasion du jubilé d'Anatole France et de la publication d'un *Essai de Biographie critique* que venait de donner James Lewis May, le traducteur anglais d'Anatole France.

« Un jour viendra, disait, bon prophète, M. Edmund Gosse, pour une discussion analytique ; ce sera après sa mort... »

Sir Edmund Gosse ne voyait pas en Anatole France un penseur :

« L'extrême beauté de son style peut facilement nous conduire à exagérer sa valeur comme penseur. »

C'est un conteur mais : « deux seulement de ses œuvres, *le Lys rouge* et *les Dieux ont soif* » sont des romans.

C'est un styliste encore que sa forme cache parfois « grâce au tissu resplendissant dont elle est faite des faiblesses de conception et de positives erreurs de goût ».

C'est un critique. Par malheur « il jugeait la littérature avec ses sens pour seul criterium. Quel phénomène nouveau et excitant mais combien dangereux pour ceux qui seraient tentés de s'aventurer à marcher sur ses traces » !

Conclusion :

« *La Rôtisserie de la Reine Pédauque* sera peut-être le plus durable de ses ouvrages, parce que c'est celui dans lequel son génie s'est exprimé avec le moins d'effort et de réserve. »

§

Deux actes notariés concernant Ronsard. — M. Coyecque, l'érudit directeur du service des Bibliothèques municipales de Paris, a entrepris depuis de longues années le dépouillement des minutes d'une vieille étude de notaire établie jadis sur la rive gauche, dans la région des Gobelins. Dans le second et imposant in-4° du *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVI^e siècle*, résultat de ses patientes et difficiles recherches, paru récemment, on trouve deux mentions de Ronsard, intéressantes, l'une au point de vue biographique, l'autre au point de vue littéraire. Voici l'analyse de ces deux actes, telle que la donne M. Coyecque :

6296. — Adhésion de Pierre de Ronsard, écuyer, à la vente consentie par son frère puîné, Claude de Ronsard, chevalier, seigneur de la Poissonnière, par acte du 23 octobre 1547, passé en la cour royale de Tours, par le notaire Martin Porthais, à Catherine Dalizon, dame des Moulins, demeurant à Tours, représentée par Mathurin Guillois, clerc, de la seigneurie de « Serceau » ou « Sarceau », les droits qu'il pouvait avoir sur ce domaine ayant fait l'objet d'un accord avec son frère ; en conséquence, il se désiste de l'action intentée par lui contre ladite Catherine Dalizon devant le conservateur des privilèges royaux de l'Université, pour entrer en possession de la moitié de ladite terre :

en outre, Pierre de Ronsard ratifie la vente faite par son frère, Charles de Ronsard, archidiacre de Chartres, à leur frère aîné Claude de Ronsard, des métairies et héritages énumérés dans l'acte, passé en la cour du Bas Vendômois, par Faissart, notaire en la cour de Montoire, le 27 mars 1547, et dont il reconnaît avoir touché la moitié du prix ; il confirme les adhésions par lui données à la vente de la terre de « Serceau » à Catherine Dalizon, par actes passés devant Périer et Fardeau [à Paris], le 3 avril 1548 ou 49, et devant ledit Martin Porthais, le 14 mai 1549, sa part dans l'héritage de ses pères et mère lui ayant été délivrée. (23 avril 1559.)

6307. — Pierre de Ronsart (*sic*) et Marc Antoine Muret, led. Ronsart, Sr de Sarceau, et led. Murel, bachelier en droit civil, demeurans à Paris, confessent avoir... reçu de... Katherine Lheritier, vefve de feu... Maurice Delaporte,... libraire,... par les mains de Ambroys Delaporte, son filz, facteur et négociateur,... trente excus d'or soleil..., vallans ensemble soixante-neuf livres tournois, c'est assavoir led. de Ronsart vingt-trois livres tournois pour l'augmentation par led. de Ronsart faicte en son livre qu'il a composé *Des amours*, par cy levant imprimé par lad. vefve, et lad. de Muret quarente-six livres tournois pour avoir commenté lad. livre *D'amours*..., et en ce faisant a promis... led. Delaporte tant pour luy que pour sadite mère, de n'imprimer ou faire imprimer doresnavant led. livre sans l'express consentement dud. de Ronsart... (9 mai 1553.)

Un autre acte, du 11 décembre 1552, dans lequel figure le frère du poète, est ainsi analysé par M. Coyecque :

6218. — Vente par Claude de Ronsard, Chevalier, seigneur de « la Possonnière », et de la Chapelle-Gaugain pays de Vendômois [Sarthe], l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, demeurant à la Poissonnière, et par René de Verdelay, écuyer, seigneur de Coulonges, même pays, conseiller et général en la cour des aides et finances de Paris, rue de « Jehan Pymolet », à Magdeleine Oger, veuve de Jean Frain, tailleur de robes et autres habillemens, aux faubourgs de Paris, sur les fossés, entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, maison à l'enseigne de l'Ange, d'une rente de 50 livres tournois sur les seigneuries ci-dessus mentionnées, moyennant 600 liv. t., prix du rachat éventuel, à réaliser en une seule fois ; engagement de Claude de Ronsard de faire ratifier cette constitution par sa femme, Anne Thiercelin, dans les deux mois.

Le même jour, Claude de Ronsard s'engageait à prendre à sa charge la totalité de ladite rente, dont il a touché la totalité du prix, René de Verdelay n'étant intervenu qu'« à la très grande prière, requeste et pour faire plaisir audit sieur de Ronsard ».

Ces actes, restés ensevelis dans les minutes du notaire Fardeau (actuellement M^e Chauveau, successeur de M^e Delafon, depuis 1920), avaient échappé jusqu'ici aux investigations des chercheurs. Et c'est là un des innombrables exemples qui militent en faveur du versement aux Archives des départements, des anciennes minutes notariales. N'ayant plus, en général, aucun intérêt pour leurs dépositaires actuels,

elles seraient, par contre, d'une utilité de premier ordre pour les historiens, le jour où elles seraient mises à leur disposition, ainsi que le demandent, avec M. Coyecque, un certain nombre d'érudits, — et même de notaires, dont ces vieux grimoires encombrement les études. — J.-G.P.

§

« Colombine ».

Lima, le 28 novembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous permettre à un de vos lecteurs — aussi lointain que fidèle — d'apporter sa modeste contribution à la solution d'un petit problème littéraire qu'un de vos collaborateurs, M. Léon Roux, avait posé dans le *Mercur* du 1^{er} octobre (p. 242), et qu'un autre, M. Tiret-Bognet, a examiné à nouveau dans le numéro du 1^{er} novembre. Il s'agit de l'identité de l'auteur qui signait « Colombine » des lettres parues dans le *Figaro* de 1865.

Si la question a pu intriguer les premiers lecteurs de ces lettres, elle ne devait pas tarder à être éclaircie. Colombine était le pseudonyme littéraire adopté pour ses débuts par un jeune écrivain, Arthur de Boissieu, né en 1835, mort prématurément dès 1873, et qui devait signer de son nom véritable, à la *Gazette de France*, des chroniques réunies ensuite sous le titre de : *Lettres d'un Passant*. Le dernier de ces recueils, paru en librairie quelques mois après sa mort, contient, sous la signature de son coreligionnaire politique, A. de Pontmartin, une notice biographique où est racontée tout au long l'histoire des Lettres de Colombine et des suppositions auxquelles elles donnèrent lieu. Celles-ci d'ailleurs ont été, après leur apparition dans le *Figaro*, réunies en un volume qu'il n'est pas rare de trouver chez les bouquinistes vendu en même temps que les quatre autres volumes signés Arthur de Boissieu.

Veillez agréer, etc.

A. PINGAUD,
Ministre de France à Lima.

§

Un Centenaire. — C'est le 11 juillet 1925 (et non 1927 selon Vapereau et autres biographes) que naquit, rue du Cherche-Midi, n^o 15, le feuilletoniste que Victor Hugo saluait le 10 juillet 1881 en ces termes :

Le siècle pleure un grand écrivain... Qu'il aille où sa place est marquée parmi les Français glorieux... Qu'il soit une étoile de la patrie. Son œuvre est une des œuvres de ce grand siècle, elle occupe les sommets suprêmes de l'art!

A qui reviendra l'honneur de tirer Paul de Saint-Victor du plus injuste oubli et de remettre à sa place dans le catalogue stellaire cette étoile de première grandeur ? — DOCTEUR E. B.

Un centenaire et un projet oublié. — Le centenaire, c'est celui de la première célébration d'un service anniversaire de la mort de Louis XVI dans la chapelle expiatoire du boulevard Haussmann (21 janvier 1825). Le projet oublié, c'est celui que présentèrent jadis à maintes reprises des parlementaires tendant à la démolition de cette chapelle et à la vente des terrains sur lesquels elle est édiflée.

La première motion de ce genre fut d'ailleurs adoptée par le gouvernement de la Commune, le 16 mai 1871. Le travail de la démolition fut même commencé : mais on n'eut que le temps d'enlever les lourdes chaînes qui réunissaient les bornes de pierre, autour de l'édifice ; quatre jours plus tard l'entrée à Paris des troupes de Versailles arrêta les travaux.

Par la suite, Jules Ferry, consulté sur l'opportunité de cette démolition, fit des réserves : « La chapelle expiatoire est un monument qui déplaît aux Orléanistes, dit-il. C'est une raison pour le garder. »

Ce monument déplaisait plus particulièrement encore au député socialiste Dejeante, qui réclama plus de dix fois sa disparition en même temps que le déboulonnement de la croix qui surmonte le Panthéon.

Il n'est pourtant pas si laid, ce petit monument à coupole ! Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, considérait comme un chef-d'œuvre les portiques de l'entourage, d'une composition très ferme et caractéristique.

Et dans une lettre à Bigot, en décembre 1883, il trouva cet argument pour défendre l'œuvre de ses confrères Fontanes et Lebas :

— Pourquoi cette haine contre Louis XVI ? S'il n'avait pas régné, on n'aurait pas pris la Bastille ! — L. DX.

§

Un projet de théâtre du Vieux-Colombier, en 1805. — Une pièce d'archive (Arch. nat. AF IV, 1495), reproduite dans le second volume de *Paris sous le premier Empire*, à la date de frimaire an XIV (10 décembre 1805), nous apprend que le théâtre du Vieux-Colombier a failli avoir un ancêtre au début du règne de Napoléon I^{er}. Un certain Clavel, dont la profession ne touchait que très indirectement au théâtre, puisqu'il était peintre en bâtiments, demandait « l'autorisation d'ouvrir une salle de spectacle rue du Vieux-Colombier. Il n'a pas été pris de précautions suffisantes contre les incendies, ajoutait la note de police qui nous révèle ce petit fait d'histoire parisienne et dramatique. Le bas prix du billet d'entrée attirerait nécessairement un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières, ce qui pourrait être nuisible aux bonnes mœurs. Défendre l'ouverture. »

Le théâtre du citoyen Clavel resta à l'état de projet. Mais quelles singulières raisons « morales » la police donnait-elle à son refus, et comme ces quelques mots nous donnent une idée singulière des mœurs du bon vieux temps ! — J.-G. P.

§

Un écrivain inconnu : Boutarol. — Dans une préface écrite en 1917 par Henry Céard pour les *Prisonniers en Allemagne*, de M. Emile Zavie, on lit (page XIII) :

Cette vie d'obscurité depuis deux ans est devenue comme la vie ordinaire, quotidienne et mouvementée ; celle dont parlait Boutarol quand il confessait à Remy Belleau :

« Nous vivons, mon Belleau, une vie sans vie. »

Or, aucun dictionnaire, aucune histoire littéraire ne mentionne le nom d'un Boutarol contemporain de Remy Belleau ; et, d'autre part, jamais le grand érudit que fut Céard ne nous a parlé de Boutarol. Comment expliquer qu'il lui attribua, dans le texte ci-dessus une phrase adressée à l'un des poètes de la Pléiade ? Boutarol a-t-il existé ?

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER.

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS. (6^e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercury de France* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un manie- ment aisé, avec une Table des Som- maires, une Table par Noms d'Au- teurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales métho-

diques et claires, le *Mercury de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de si- gnaler qu'il est celui des grands pé- riodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN.....	60 fr.	UN AN.....	75 fr.
SIX MOIS.....	32 »	SIX MOIS.....	40 »
TROIS MOIS.....	17 »	TROIS MOIS.....	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmen- tée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant pos- tal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259,31; celles qui n'ont pas de compte- courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : Paris-259-31, Société du *Mercury de France*, rue de Condé, 26, Paris. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspon- dance.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompa- gnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonne- ments doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés imperso- nellement à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.